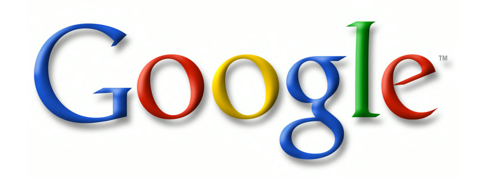
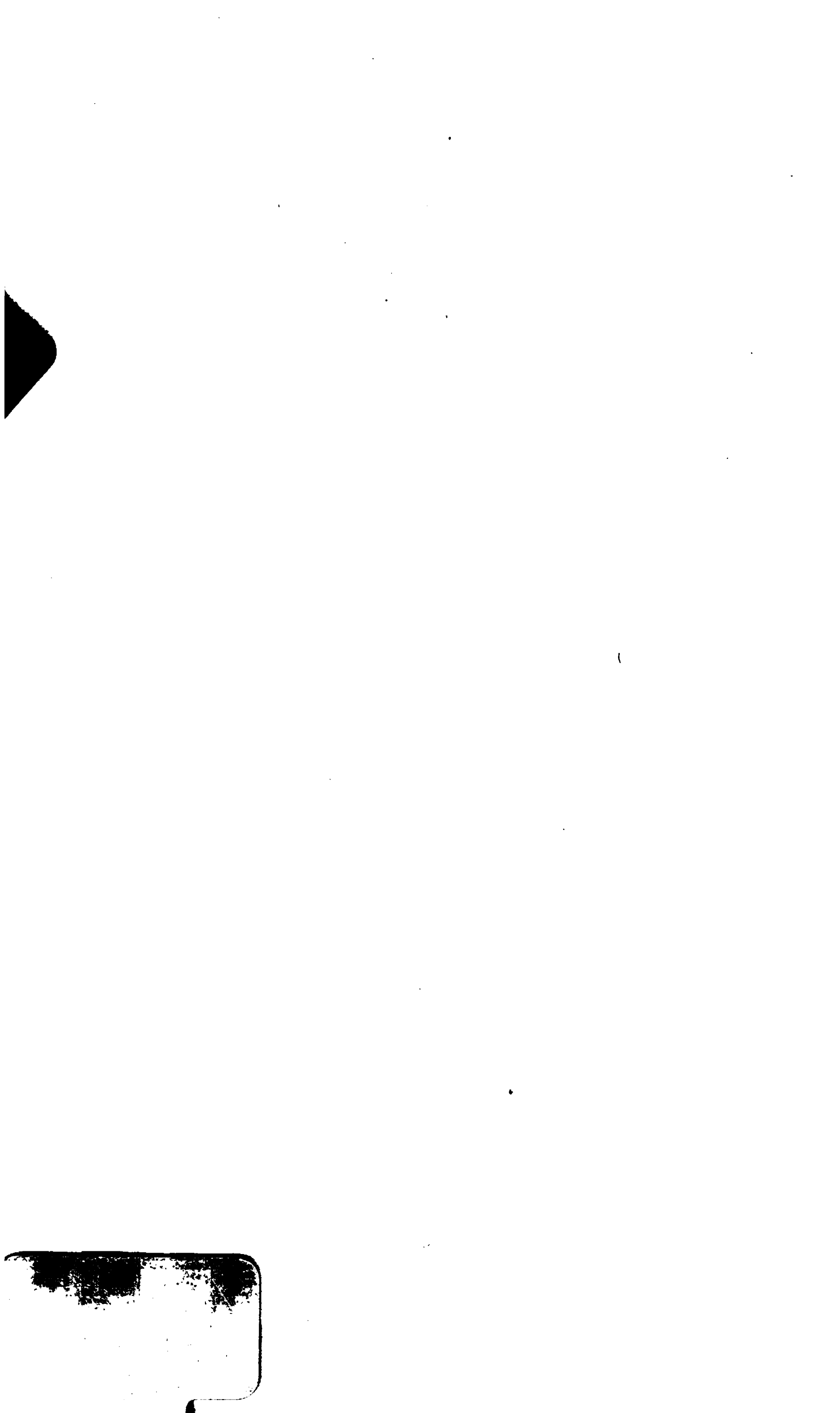
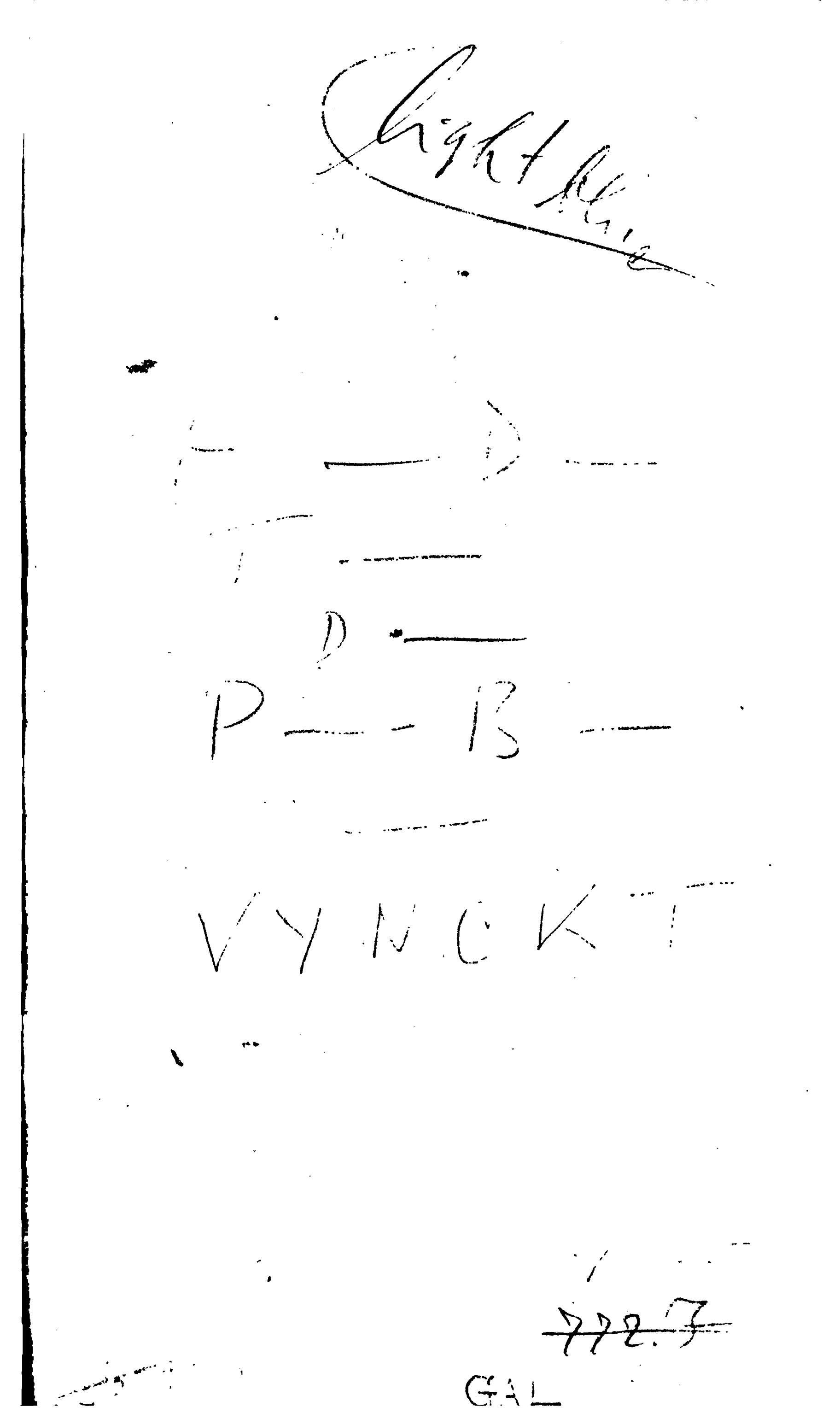





P— B—
VYNCKT
772.7
GAL



HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
PAYS-BAS,

PAR L. J. J. VANDER VYNCKT,

CONSEILLER AU CONSEIL DE FLANDRE, PRÉSIDENT DE L'AMIRAUTÉ ET DE LA CHAMBRE DES RENNENGUES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES;

AVEC

UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE ET DES NOTES,

Par F. B. D. R.

> Interdùm speciosa locis morataque rectè
> Valdiùs oblectant meliùsque morantur,
> Quàm..................nugæ...canoræ.
> Hor. *de Arte poët.*

TOME TROISIÈME.



BRUXELLES,

ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DE LA MONTAGNE, Nº 1015.

1822.

HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
PAYS-BAS.

LIVRE HUITIÈME.

Continuation des affaires des troubles des Pays-Bas après la trève conclue à Anvers le 9 avril 1609.

Les troubles des Pays-Bas, la guerre civile et cette révolution générale, comme toutes choses dans l'ordre de la nature, eurent leur période et leur fin ; le calme succéda à l'orage : calme si profond qui se fit sentir, non-seulement par faire cesser les hostilités, les ravages et le bruit des armes, mais qui se répandit sur l'étude, sur les historiens et les annalistes. L'on peut observer à cet égard que, de tant d'écrivains de presque toutes les nations, qui s'étoient évertués à nous transmettre l'histoire de ces funestes troubles, pas un seul ne l'a continuée après la trève de 1609. Les mémoires, les journaux, les manuscrits tarirent également dans les provinces ; il semble que chacun avoit atteint son but, et qu'on étoit las d'en écrire davantage.

Adrien Baillet, bibliothécaire du premier président de Lamoignon, savant, d'une profonde littérature, et connu par plusieurs beaux ouvrages, entreprit cette continuation dans l'année 1690, après Grotius, qui avoit aussi fini ses annales à la trève, comme tous les autres.

M. Baillet, sous le nom de M. de la Neufville (endroit de sa naissance), a publié cette continuation en deux volumes *in-8°*, et l'a menée jusqu'à la paix de Nimègue de l'an 1678. Il dit dans sa préface qu'il est surprenant que, depuis quatre-vingts ans en deçà, de tant d'auteurs qui avoient écrit sur les guerres civiles de Flandre, aucun n'en eût continué l'histoire, quoique plusieurs l'eussent promis et jugé nécessaire. Il en donne à peu près la raison que j'ai avancée ci-dessus; mais, en déguisant son nom, il prouve assez qu'il y trouvoit d'autres délicatesses. Ce ménagement avoit opéré sur plusieurs autres, et l'on peut remarquer en général une espèce de mouvement naturel qui invite au silence, quand une mauvaise affaire est assoupie ou finie.

Après une grande révolution, de grands désastres et des calamités publiques, personne n'aime d'en rappeler le souvenir, ordinairement fâcheux et désagréable par soi, et que souvent bien des gens ont intérêt de voir supprimé et oublié à jamais. Ce penchant inspire la retenue à remuer les cendres d'un feu éteint. On peut en rencontrer des exemples.

Gregorio Leti, cet infatigable historiographe, qui a couru toute l'Europe, et qui n'a point cessé d'écrire

en aucun endroit du monde, avoit débité ses éloges et ses écrits en France. Il se rendit en Angleterre sous le règne de Charles II, quelques années après le rétablissement de ce monarque. Il y étoit bien venu, sa réputation le mit en vogue, le roi en fit cas et lui fit des gratifications. Il travailla d'abord à remanier ses papiers et donna bientôt au public son *Theatro Britannico*, en cinq petits volumes, qu'il dédia au roi. La dernière et terrible révolution, encore très-récente en ce temps-là, y étoit étalée par noms et surnoms, en toutes ses circonstances. L'usurpation de Cromwel, nom consacré à l'admiration et à l'horreur de tous les siècles, comme a dit un auteur français, y fut traitée comme le reste, avec plus de vérité que de prudence. Cet ouvrage très-offensant à l'égard de nombre de gens qui rougissoient de se voir tirés de l'oubli et de l'amnistie, jurèrent sa perte, M. Leti eut le chagrin de ne pas réussir. *Non placuit satrapis*. Le roi même, indigné par les conséquences qu'on lui exposa, ordonna au sieur Leti de se retirer de l'Angleterre en dix jours; mais l'ouvrage, nonobstant la disgrace de son auteur, n'en est pas moins entre les mains de tout le monde.

Je me souviens de quelque pareille délicatesse plus déplacée, mais qui confirme le penchant naturel à ne point réveiller les fâcheries d'un événement qu'on veut faire oublier. Il y a à Naples en un couvent de dominicains (ils y en ont six ou sept) nommé *Santa Catharina à formello hospice*, et demeure des religieux étrangers, une bibliothèque et une collection de ra-

retés à voir. Parmi celles-ci est une tête de terre cuite colorée au vif et au naturel du fameux Tomaso Aniello d'Amalfi, vulgairement dit Masaniello, de ce temps-là. Dans la même ville se trouve le grand couvent des carmes, avec un palais dans un château joint avec un donjon; tout cela ensemble fait une forteresse qu'on appelle *la Torre del Carmine*, où l'on tient garnison. Ce même Masaniello y logeoit, et dans une belle galerie du palais on montre une porte, d'où sortant un des gens du duc de Matalone, du loin de la galerie, le tua d'un coup de fusil.

En examinant ces objets, le discours se porte naturellement sur cette révolution de Naples, une des plus meurtrières et des plus féroces dont on ouït jamais parler, mais qui ne dura pas un an, et qui semblable à un feu de paille s'éteignit de même, sans qu'on puisse comprendre comment. J'ai remarqué distinctement que ceux qui nous les montroient éloignoient le plus qu'ils pouvoient les questions et les interrogations à ce sujet. Ils n'aimoient pas d'y arrêter long-temps, et finissoient d'ordinaire, en haussant les épaules, par dire que c'étoit un jugement de Dieu, un événement incompréhensible pour la postérité.

A Marseille, la peste, après avoir fait des ravages plus qu'on en a su, durant deux hivers et un été, cessa en 1722. En 1724 on s'y divertissoit à merveille; ni en cette ville, ni à Aix, à Arles, à Toulon, à Avignon et dans d'autres qui avoient le plus souffert, on ne parloit non plus de contagion que si elle y eût été avant le déluge; à peine y avoit-elle cessé depuis deux

ans; l'on voyoit encore les maisons dans les villes, les faubourgs et les bastides marquées de croix rouges et blanches pour désigner les habitations infectées et désinfectées, et mille autres vestiges récens de ce terrible fléau. Les Marseillois cependant l'avoient oublié, en parloient de sang froid, et n'entroient pas volontiers en matière. C'est un silence pratiqué dans tous les pays, qui semble passé en maxime, et qui se trouve fondé sur le précepte de Stace, que nous avons déjà cité en parlant de la St Barthélemi, que MM. de Thou ont employé pour voiler et pour s'excuser d'entrer en détail de cette cruelle boucherie :

Nos certè taceamus, et obruta multâ
Nocte tegi, propriæ patiamur crimina gentis.

Si l'on en use ainsi dans des cas de maux passagers ou purement accidentels, à plus forte raison est-il à présumer que nos écrivains en ont usé par ce motif, d'autant plus que la révolution avoit été longue, pleine d'horreur et de traits propres à en faire souhaiter l'oubli, et que la paix, quel qu'elle fût, excepté peu de personnes qui avoient d'autres intérêts et d'autres vues, étoit sincère entre les peuples et agréable à tout le monde.

On peut rapporter à ces motifs et aux autres, dont ci-devant, le vide et le défaut d'écrits immédiatement après la trève. On ne laissoit pas d'en faire ; témoin les lettres, les négociations, les mémoires de M. le président Jeannin, de MM. de Busenval, d'Aubry et d'autres ministres étrangers et flamands ; mais tous

ces écrits n'ont paru au grand jour que longues années après, et n'avoient pas une chronologie suivie, ni une histoire méthodique comme durant les troubles.

Ce ne fut que quelques années après la paix de Westphalie que les Hollandois, par manière de proverbe, sortis de page, commencèrent à figurer parmi les têtes couronnées, et entrèrent dans d'importans engagemens avec les grandes puissances; alors on recherchoit leur origine, les derniers temps de la fondation et de l'agrandissement de leur république comme les premiers. Ces relations particulières, ces négociations parvinrent au public et furent suivies de commentaires, de raisonnemens, de bons traités politiques, les mémoires de De Witt, du chevalier Temple, les lettres de ceux-ci, de MM. d'Avaux, du maréchal d'Estrades, de Colbert-Croissi, etc. Ces découvertes allèrent toujours en avant, si bien que, dans toutes ces pièces, l'histoire de la république, celle des princes d'Orange et des principaux ministres étoient évidemment comprises et de bonne main, il n'y manquoit qu'une autre forme et un autre arrangement.

M. de la Neufville s'en est avantageusement servi; au reste, son livre est bon et en bon ordre pour les époques. Il descend quelquefois un peu bas, jusqu'à éplucher les minuties, c'est qu'il travailloit à la manière hollandoise qui est prolixe, et qu'il suivoit le modèle de Grotius, qui avoit été gêné lui-même, s'étant assujetti à vouloir imiter Tacite dans son style,

où il est quelquefois inimitable. Aussi les Annales de Grotius ne passent point pour son plus bel ouvrage.

De tout ceci il résulte que, malgré le manque d'une histoire régulière, ensuite de la trève de 1609, on est à présent, et même depuis quelque temps avant nous en état d'en parler succinctement et avec connoissance de cause et d'effet.

Sur ce principe, ayant eu le bonheur de voir que le lambeau d'histoire que j'ai composé sur les troubles des Pays-Bas et son introduction n'avoient point déplu à ceux qui m'avoient honoré de cette commission, et étoient en droit d'en juger, j'entre avec confiance dans le projet d'y joindre quelques cahiers qui démontreront l'état de la nouvelle république, et son agrandissement jusqu'à sa légitimation complète par la paix de Westphalie, et qui serviront d'épilogue à l'ouvrage.

CHAPITRE PREMIER.

Examen de l'état des provinces après la trève de l'an 1609 et leur séparation. Comportement de l'un et l'autre parti en fait de religion, de gouvernement et de commerce. Vices internes, dangers éminens, intérêts propres, intrigues particulières en comparaison d'un état à l'autre, et envers les puissances étrangères.

En finissant l'histoire des troubles, j'ai dit en peu 1609.
de mots, qu'après la conclusion de cette trève, les nations de l'un et l'autre côté, car il est besoin de les distinguer dorénavant, qui gémissoient depuis longtemps pour cette paix, l'embrassèrent avidement, toute

fragile et captieuse qu'elle étoit, et que chacune s'appliqua à réparer ses pertes et ses dommages, en quoi les provinces catholiques réussirent mieux, parce que leur gouvernement étoit plus solide et plus tranquille.

C'est un fait qui mérite un plus grand éclaircissement et plus de détail, mais qui se vérifie aisément en examinant la constitution et la conjoncture des affaires.

Les provinces catholiques monarchiques consistoient dans le Brabant, le Luxembourg, le Limbourg et partie de la Gueldre; la Flandre propre impériale et gallicane, l'Artois, Hainaut, Namur, Cambrai et Cambrésis, Malines, le margraviat d'Anvers et leurs dépendances : la Franche-Comté ou la Bourgogne, et celle de Charolois étoient de cet apanage. Toutes ces provinces étoient en entier, non rongées et écornées, comme il est arrivé depuis, et faisoient non-seulement sans comparaison la plus grande partie, mais la meilleure de toutes les façons, de celles qui composoient les Pays-Bas.

Les sérénissimes Albert et Isabelle étoient les souverains de ce continent; princes aimables, d'une haute vertu et d'un rare mérite, jusqu'à charmer leurs ennemis mêmes; émus de compassion et d'affection pour leurs sujets, ils avoient passé par les difficultés les plus rebutantes pour leur procurer cette paix si nécessaire, et non pas moins pour vaincre l'orgueil du ministère d'Espagne et l'engager à y concourir.

La même bénignité leur fit rechercher et appliquer tous les remèdes imaginables à réparer les maux du passé et soulager la misère des peuples. Le pays étoit

épuisé et désert; on songeoit à le repeupler. Les archiducs étoient secondés en ces beaux projets par nombre de gens de capacité qui entroient en leurs conseils, d'où l'on vit partir quantité d'ordonnances et de sages réglemens pour le bon gouvernement, dont plusieurs étoient proportionnés aux besoins du temps, et d'autres subsistent encore et sont en observance.

Quant à la religion, cet article n'inquiétoit en rien que pour les restaurations. Les habitans y contribuèrent de tout leur pouvoir. Ils avoient persévéré, ou étoient revenus de bonne foi au giron de l'église et à la profession de leurs ancêtres; il n'y eut ni schisme ni innovation. LL. AA., avec une munificence royale, rétablirent en tout ou en partie plus de trois cents églises ou maisons religieuses; la dévastation étoit horrible. La plupart des monastères détruits à la campagne entrèrent dans les villes, où l'on voit les magnifiques bâtimens de plusieurs abbayes qui n'y sont que depuis ce temps-là. Les biens des ecclésiastiques et aussi des communautés et des particuliers furent restitués et revinrent peu à peu aux propriétaires.

Il n'est pas à concevoir facilement comment en peu d'années on ait pu réparer tant de pertes, et relever le pays d'une ruine si universelle et si affreuse. Les contemporains qui avoient vu l'un et l'autre temps, s'étonnoient de voir insensiblement un tel changement de face en toutes choses.

Le pays se repeuploit à vue d'œil; la culture des terres et les métiers reprirent vigueur, mais les manufactures ne revinrent plus. Le commerce à quel-

ques égards reflorissoit aussi, mais on reconnut plus que jamais la mauvaise politique des Espagnols, en bannissant et détruisant les grandes fabriques, et pour n'avoir pas ouvert l'Escaut après la prise d'Anvers.

Les Hollandois, en vertu de la réconciliation, venoient en foule dans le pays, y voyoient leurs parens et leurs amis, et participoient avec les nôtres à ce commerce interne renaissant; mais leur république, trop intéressée, connoissoit aussi bien trop son avantage à tenir cette embouchure fermée; les premières années même, ils firent fortifier Lillo, et dépensèrent considérablement pour s'assurer de ces villes et postes vers la mer, et les mettre en défense. Ces fautes, de la part de l'Espagne, étoient irréparables, et le sont encore aujourd'hui. On pensa à quelque remède, les années après la trève, en faisant les gros armemens et embarquemens à Dunkerque, mais il falloit user de précaution pour ne point irriter la jalousie des Anglois. Cette nation, du moins aussi intéressée et aussi jalouse qu'aucune autre dans le commerce, a toujours eu l'œil éveillé sur Dunkerque. Ils l'ont eue entre les mains au siècle passé, comme ils avoient eu Calais le siècle auparavant, mais ayant rendu celle-ci et vendu l'autre à la France, qui a mis des sommes immenses à fortifier Dunkerque, les Anglois ont reconnu leur faute avec tant de regret, qu'ils n'en peuvent pas revenir. La destruction de ce port fait la base continue de tous leurs traités avec la France, depuis cinquante ans et plus. Ce *delenda Carthago* a fait le préliminaire de la paix d'Utrecht en 1713. La jalousie l'a fait entrer dans toutes

les négociations entre ces deux couronnes, et elle dure encore.

Par tout ce qu'on vient de dire, il paroît que les sujets des provinces catholiques jouissoient heureusement de la paix sous le règne des archiducs, autant que les désordres du passé et le dérangement restant pouvoient le permettre. Il est manifeste que tout étoit confondu, dissipé et perdu, les villes et le pays noyés de dettes. Il en est resté trop de vieilles plaies et de cicatrices, pour en douter. Mais il faut y ajouter que quelque bon et utile qu'ait été le plan pour le soulagement et la décharge du public, les guerres depuis n'ont pas permis de le suivre. Ces guerres fréquentes se sont presque suivies par enchaînement, ont amené de nouvelles ruines et de nouvelles charges, et les Pays-Bas en ont été le malheureux théâtre.

Il n'y eut en ce temps après la trève, ni trouble, ni vice intérieur, on pouvoit espérer le secours du temps. Leurs altesses avoient les bonnes intentions dont on étoit convaincu; ces princes entroient et contribuoient dans les bonnes œuvres et dans les divertissemens du public, avec un air populaire qui les fit adorer. On ne voyoit qu'un objet dans le lointain et l'avenir, qui pût troubler la tranquillité dont on jouissoit, c'étoit de considérer ces princes sans postérité et peu d'espoir d'en avoir, et par ce défaut de retomber un jour sous la domination de l'Espagne.

Au reste c'étoit en général la situation où se trouvoient les Pays-Bas de l'obéissance des archiducs, qui continua pendant quelques années; si bien que du-

rant ce temps-là il y aura une espèce d'[illegible]naction à leur égard, pour les faits et pour l'histoire.

L'examen de la république des Provinces-unies occupera plus long-temps le tapis, et demande plus d'extension par rapport d'une administration beaucoup plus difficile dans ces premiers temps, à cause des mésintelligences et des intérêts privés, dont le germe fermentoit au dedans, que nous traiterons ci-après, par ordre.

Ces provinces sont au nombre de sept, telles qu'on les a nommées quand le prince d'Orange Guillaume I forma l'union d'Utrecht en 1579, qui est leur véritable époque de fondation; Gueldre, ancien duché, a le premier rang, cette province n'y étant que pour une grande partie, on y comprend celle de Zutphen, Hollande, Zélande, Frise, Utrecht, Over-Issel et Groeningue. Avant de m'engager plus avant dans leur constitution, j'emploierai ici à la tête les pensées d'un auteur français, que j'ai déjà cité à l'occasion du siége de Leyde pour la description de ce pays, bas, uni et marécageux, en vers libres et naïfs. M. de Gomberville, qui passe pour l'auteur de ces vers, a parcouru leur capacité, leur situation d'affaires, leurs manières et leur religion, avec la même naïveté. Et quoiqu'il écrivît ses pensées postérieurement au temps que je traite, il est visible que les choses avoient pris ce pli-là dès le commencement. En voici encore deux ou trois strophes relatives au sujet et parlant des Hollandois.

La terre, avare à leur égard,
Ne leur veut faire aucune part
De ces biens dont ailleurs on la trouve remplie,

Et cependant ces bonnes gens
Ont tant fait par leur industrie,
Qu'ils ont abondamment les besoins de la vie,
En dépit des quatre élémens.

L'état est si chargé de dettes,
Et les sujets ont sur leurs têtes
Tant d'impôts, que c'est à bon droit
Que le sage étranger s'étonne,
Que l'un puisse payer tous les ans ce qu'il doit,
Et l'autre donner ce qu'il donne.

Chacun y croit ce qui lui plaît
Et peut paroître tel qu'il est,
Sans craindre, en s'expliquant, la censure publique;
Et l'exacte soumission
Au gouvernement politique
Est la seule religion
Dont on exige la pratique.

La vérité parmi ce style badin y est telle, généralement parlant. Quelques autres Français qui passent aisément à l'extrême, ont paraphrasé le texte; l'un a dit que les sept provinces ensemble ne produisent pas assez de blé pour nourrir les servantes du pays; un autre, que faute de bois ils brûlent la terre où ils marchent, en voulant parler des tourbes, qui y sont d'un grand usage.

L'on convient universellement que l'air et le sol de ces provinces ne sont ni bons ni favorables. Des prés et des marais, des pâturages éternels, abondance de fourrage et de bestiaux qui fournissent ces laitages, ces beurres, ces fromages si copieusement, sont la principale production du territoire que la mer et

les rivières coupent et environnent par-tout, et ne sont retenues qu'à force de digues et de remparts.

Si l'on y voit des arbres, des plantis, des bois, des campagnes, de beaux jardins, des fleurs et des légumes même des plus rares, c'est un effort de l'art qui, par des frais immenses, a créé et entretient ces embellissemens; la nature n'y entre que pour peu ou rien.

Il est à juger comment ce petit canton, stérile en comparaison des autres dix provinces, belles, fertiles et d'une grande étendue, limitrophes et plus accessibles à d'autres beaux états, comment, dis-je, ce coin de pays a pu balancer pendant plus de quarante ans les forces de la monarchie d'Espagne par préciput comme premier aux prises et en chef de tous les autres. L'on jugera en même temps de l'épuisement et de la disette de ces républicains, et que la paix leur étoit autant ou plus nécessaire qu'à tous les autres, comme ils ont avoué après. Flattés néanmoins de ce commerce dont ils sentoient la prospérité par les premiers succès, et accoutumés de remettre tout à l'aventure, ils se firent rechercher beaucoup et marchandèrent enfin des conditions avantageuses pour en venir à la conclusion de la trève.

M. De Witt, pensionnaire de Hollande, dans ses mémoires qu'il acheva deux ou trois ans avant sa mort, parle amplement sur ces chapitres. Ce grand homme qui entendoit les intérêts de toutes les puissances, et si intimement ceux de sa république, avoue sans façon que leur pays ne peut pas nourrir ses ha-

bitans, il ne connoît pas d'autre ressource que la mer et le commerce, où il entre dans un grand détail sur la manière de l'exercer, et sur tout ce qui lui peut être avantageux et nuisible. A sa manière, la mer est faite pour les Hollandois et les Hollandois pour la mer.

Il parle aussi de cet abîme de dettes où l'état étoit plongé avant la trève, et dit que quelques-unes des petites provinces, deux ou trois ans avant cette trève, ne contribuoient plus en rien à la caisse de guerre, par leur épuisement notoire, et que la charge en retomboit sur *celle de Hollande*. Dans un autre endroit il paroît que ces anciennes dettes, au *lieu de s'éteindre* s'étoient aggravées; car M. De Witt, qui ne fit ses mémoires que quarante ou cinquante ans après la trève, vante beaucoup une réduction d'intérêt qu'ils venoient de faire de la somme de cent quarante millions levés à intérêt, que l'état devoit à ses propres sujets, indépendamment des domaines et fonds engagés et des dettes étrangères.

Il rejette une partie de ce dérangement sur les trop fortes dépenses, sur les inutiles engagemens et les mauvaises manœuvres des stadthouders précédens.

Comme il écrivoit dans un temps où le stadthoudérat étoit supprimé, après la mort de Guillaume II, et qu'il passoit pour un des chefs des anti-stadthoudériens, il ne laisse échapper aucune occasion de censurer leur administration passée, et à chaque chapitre il prône la liberté en fait de religion et d'état, ne cessant

d'exhorter les Hollandois à la paix, qui leur a été si nécessaire du commencement et le sera toujours à l'union, sans maître et sans stadthouder à jamais.

En supposant cette union, ce goût de liberté, et que chacun pensoit comme lui, il dresse son plan pour la province de Hollande seule, sa patrie, dit-il, et fait voir que cette province et chacune de ses villes, moyennant certaines mesures et certaines positions, n'auroient rien à craindre de qui que ce fût, et seroient inattaquables.

Ce plan paroît très-bien raisonné suivant le local des lieux dont il est parlé, il paroît même beau sur le papier et en théorie, mais ce ministre a vu quelques années après que l'effet l'a détrompé, lorsque Louis XIV attaquant les Provinces-unies, en 1672, les Français enlevèrent trois provinces des sept, en un mois de temps, et manquèrent Amsterdam, par leur faute.

La bonne opinion qu'il avoit de ses compatriotes sur l'union, la liberté et la suppression du stadthoudérat qu'il prêchoit tant, fut démentie encore plus furieusement pour son malheur, jusqu'à y périr. Il fut massacré et déchiré par la canaille avec son frère à La Haye même, le 20 août de cette année 1672.

La digression qu'on vient de faire sert d'aveu et de confirmation postérieures, que les sept Provinces-unies, au sortir de la guerre l'an 1609, avoient besoin de la paix au plus pressant, se trouvoient en mauvais état et très-obérées.

Ce mal étoit commun et respectif pour les deux

partis, mais les Provinces-unies se ressentoient en deux autres points capitaux des maux et des malheurs très-dangereux, dont les provinces catholiques étoient exemptes.

C'étoit l'un la religion, et l'autre la souveraineté et la république même. Le premier dégénéra en schisme, mit la combustion dans les provinces, et fit tant d'éclat, qu'il ne fut terminé que par les moyens plus violens, une poursuite criminelle, la mort et l'exil de quelques grands personnages. Le second encore plus dangereux tendoit au renversement de l'état et de la liberté. Plus couvert, il ne marchoit que sous le voile du premier, et si secrètement, qu'on n'en a su les circonstances que long-temps après qu'il avoit déjà jeté son venin et produit de mauvais effets sous un autre nom. Il ne parvint pas même en maturité, et fut étouffé par des obstacles imprévus dans le temps qu'il auroit dû éclater. L'on parlera de l'un et l'autre.

Pour la religion, ou plutôt les religions qui régnoient en Hollande, il n'est pas aisé de les définir; il y en avoit nombre et choix à faire. Toutes ces erreurs, tous ces dogmes qui, dans le seizième siècle, avoient empesté tour-à-tour toute l'Europe s'y étoient réfugiés et y subsistoient en gros et en détail; il n'est pas besoin de répéter ce qui en a été dit durant les troubles, on a vu de quelle manière les hérésies se sont transplantées aux Pays-Bas, quels en étoient les prophètes, les professeurs et les prosélites.

Après avoir renversé le sacré et le profane dans toutes ces belles provinces, ces novateurs errans y avoient

pris pied, séduit les plus simples ou les plus turbulens, et s'y étoient maintenus tant qu'ils avoient pu. Mais au déclin de la rebellion, ils avoient suivi le sort des événemens et tenoient ferme dans les états qui, tenant ferme eux-mêmes, trouvoient le moyen de se mettre en liberté; là ils coopéroient à la défense commune, au commerce naissant et à l'avantage du pays, et sous l'étendard de la liberté, ils établirent la liberté de la religion afin que tout fût libre.

On n'avoit pas cru possible jusqu'alors que tant d'opinions différentes, que tant de sectes avec leur sous-divisions, comme des branches collatérales qui vont à l'infini, pussent compatir dans un petit canton; et que des gens illuminés, inspirés, fougueux et fanatiques, qui se couperoient la gorge par-tout ailleurs, avec d'autres ridiculement paisibles et modérés, continuassent chacun dans son exercice et ses illusions, pour vivre ensemble dans un état, sans en altérer la constitution.

La nécessité et la haine unie contre la persécution ont enfanté ce prodige.

Il est dit, dans l'occasion, que cette haine étoit telle sous le duc d'Albe et ses suppôts, qu'on se seroit rendu mahométan pour n'avoir rien de commun avec les Espagnols, et que des gens de vertu et de probité, même savans, par haine contre l'Espagne, embrassèrent une autre religion, ou restèrent indéterminés.

Dans la suite les différentes sectes s'étant multipliées de cette manière, et la vraie religion ayant

beaucoup perdu par la persécution et la cruauté des Espagnols, aucune n'eut plus la force d'opprimer toutes les autres. Dès l'an 1576, à la pacification de Gand, on reconnut qu'il n'y avoit pas d'autre voie de conciliation que de se souffrir les uns les autres, et il fut stipulé une espèce d'indifférence ou armistice en fait de religion, qui laissa tout sur le pied qu'il étoit, et qu'après la paix générale les états, chacun en sa province, ordonneroit et régleroit cette religion.

Dans les troubles particuliers et ces longs désordres à Gand, pendant six ou sept ans avant sa réduction, l'accommodement qu'on fit entre les catholiques et les *gueux*, qui fut nommé *paix de religion*; et que d'autres adoptèrent comme un ajustement raisonnable, reposoit pareillement à maintenir les choses sur le pied qu'elles y étoient alors.

Enfin, l'union d'Utrecht, base et fondement de la nouvelle république, rappelle à cet égard la pacification de Gand, et s'y conforme entièrement par les articles de la convention.

De cette manière la liberté de religion eut lieu en toutes les provinces de l'union, et l'on s'accoutuma à voir cette pluralité de cultes et de créances en tant de sectes et de divisions, qu'on avoit cru auparavant incompatibles.

L'an 1583, la prétendue réforme de Calvin prit le dessus, et fut déclarée la religion dominante avec une tolérance générale pour toutes les autres, de sorte que toutes les religions, depuis ce temps-là, y sont per-

mises, hormis la seule véritable, dit un auteur; effectivement son exercice y est plus gêné que les autres, et encore dans une province plus que dans l'autre.

Il est très-concevable pourquoi le calvinisme eut la préférence sur toutes les autres sectes. Celle de Calvin a un air républicain, parfaitement convenable à la forme que l'état avoit pris, on y a retranché toute hiérarchie et toute distinction; il ne reste presque plus, pour l'exercice, qu'à faire et à entendre des prêches, par-là elle est absolument la plus commode et à portée de tout le monde. Elle est tellement réduite presqu'à rien dans sa pratique, que dans quelques édits en France contre les huguenots, on l'appelle irréligion. Ceux d'entre eux qu'on nomme ministres, sont payés d'une pension par l'état, et par conséquent lui sont servilement attachés. Ces raisons politiques dans ce temps-là entroient encore en considération pour avoir une partie de la nation plus affidée, et comme les calvinistes faisoient la plus nombreuse colonie, ils se réservèrent cette primauté pour entrer dans la régence et dans tous les emplois de la république en excluant toutes les autres, et n'y ayant plus ni dignités, ni prébendes, ni monastères; l'état en se chargeant de quelques modiques pensions, s'emparoit des dîmes et de tous les biens de l'église.

Le nom de protestans, protestantisme, etc., a son origine parmi les luthériens; une troupe de ceux-ci ayant protesté de quelqu'ordonnance à la diète de Spire, en 1529, ce nom parvint à tous les luthériens,

ensuite en Allemagne, puis les calvinistes de Genève, et tous les autres le prirent, et à la fin on l'a donné à tous les sectaires qui ne reconnoissent point l'unité de l'église romaine. De même que le nom de *gueux*, on a vu son origine et sa première signification dans l'histoire des troubles; aujourd'hui sous ce nom, en langage flamand, sont compris tous ceux qui ne sont pas de la communion de Rome, *omnes Acatholici.*

On appeloit donc la dominante de Hollande, religion protestante. Du commencement des troubles qu'elle fut annoncée aux peuples des Pays-Bas, elle étoit bien grossière et bien raboteuse; les missionnaires, selon leur capacité et leur qualité, ne débitèrent que des blasphêmes, des impiétés et des dogmes qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes. L'auditoire étoit proportionné aux prêcheurs et à la doctrine, et parmi l'ignorance et la rusticité des uns et des autres, nombre de gens furent pris par la nouveauté et le libertinage, contens d'avoir une religion à part des Espagnols et de leur inquisition. Cette sorte d'idée vague a long-temps subsisté parmi le bas peuple et suffisoit pour l'exciter aux sacriléges, à la rapine, et à briser les images; mais de part et d'autre, pour soutenir l'engagement, on a voulu faire valoir la nouvelle religion et mettre les choses en règle.

Quelques années d'étude à des gens d'une plus grande capacité, qui avoient couru les universités protestantes d'Allemagne, et à Genève, ont amené d'autres scènes, des sentimens contraires et des disputes sans fin.

Il est remarquable que de toutes ces sectes, il n'y en a pas une peut-être même des plus fanatiques, où il ne se trouve des rigides et des modérés. M. Bossuet, évêque de Meaux, a démontré par leurs propres ouvrages, les erreurs, les fictions, les égaremens des hérésiarques et de leurs sectateurs entre eux, dans son admirable ouvrage des variations des églises protestantes.

Le calvinisme avoit déjà varié, et formé en Angleterre, en Écosse comme en Hollande, ses branches d'épiscopaux, de presbytériens, de puritains, etc., quand deux professeurs en l'université de Leyden ouvrirent l'arène, comme nouveaux champions d'une autre guerre civile par les conséquences.

Jacques Arminius Hollandois, natif d'Oudewaert sur l'Issel, avoit étudié à Utrecht, à Leyden, à Marpurgh en Hesse, à Genève et à Bâle; c'étoit un homme savant, et qui connoissoit d'autres littératures que la théologie scholastique. François Gommar étoit né à Bruges, de parens qui, ayant donné dans l'hérésie du temps, se retirèrent au Palatinat durant les troubles, et firent étudier leur fils à Strasbourg; de-là il alla à Heidelberg. Il fut en Angleterre à l'université d'Oxford; il fut enfin à Groeningue et à Leyden.

Pour le caractère, celui d'Arminius étoit plus liant, plus poli, plus conversable. Gommarus étoit un de ces savans austères, pédant, atrabilaire et bourru, comme on a dit de son maître Calvin, dont il défendoit le système à la lettre et dans sa pureté, disoit-il, sans s'en écarter.

M. Bayle a parlé de l'un et de l'autre, et de leur dispute. Ce critique de profession, dans son pyrrhonisme éternel, qui ne décide presque jamais rien, semble pencher vers Arminius, dont il blâme seulement d'avoir innové sans nécessité dans des circonstances où cette innovation étoit une source de désordres qui causèrent un schisme et lui attirèrent tant de maux et de chagrins; il lui applique même ces vers d'Horace :

Sed tacitus pasci si posset corvus, haberet
Plus dapis, et rixæ, multo minùs, invidiæque.

A l'égard de Gommarus, M. Bayle se contente de citer, à son ordinaire, ceux qui en disent du mal, entre autres pour montrer que son savoir étoit borné dans d'autres matières, Scaliger, qui avoit dit: Gommarus pense être le plus savant théologien de tous; il s'entend à la chronologie, comme moi à faire de la fausse monnoie.

Ces deux docteurs de la réforme entrèrent en lice, sans s'amuser aux questions dont on avoit vanté la simplicité, à l'intelligence et à la pratique des premiers prosélytes; ils poussèrent à l'autre extrémité et disputèrent sur les objets les plus sublimes: la prescience de Dieu, la prédestination, la grace et ses qualités, le péché originel, le libre arbitre et pareilles questions dont le haut mystère et la profondeur avoient fait trembler les saints et les sages, en les traitant depuis le christianisme et la loi de grace.

Arminius soutint sa profession dans le sens fort ap-

prochant de celui de l'église catholique-romaine, fondé sur les conciles, les saints pères et les autorités de la foi chrétienne.

Gommarus cria au Pélagien, au semi-Pélagien, au papiste. On a écrit que, dans la chaleur de la contestation, il s'emporta dans ses argumens jusqu'à des absurdités monstrueuses.

Jusque-là la querelle n'avoit encore troublé que les écoles; mais peu à peu on en vint aux coups et aux combats dans les collèges et dans le voisinage: chacun prit parti; ce qu'un prédicateur avoit établi le matin fut réfuté et condamné l'après-midi par un autre dans la même chaire; le repos public s'y trouva intéressé. Arminius s'adressa aux états-généraux par une ample *remontrance*, ce qui fit nommer ceux de son parti les *Remontrans*, et les gommaristes y ayant répondu par encore une plus ample représentation, on les nomma les *Contre-Remontrans*.

Le conseiller pensionnaire de Hollande Barnevelt fut d'avis d'étouffer ce schisme naissant par une imposition de silence aux partis, de la part de l'état, soutenue de toute son autorité; son avis ne fut point suivi, et quand on voulut le mettre en œuvre quelques années après, on n'en étoit plus le maître.

Au contraire, on ordonna des colloques et des conférences; on disputoit tous les jours dans un endroit ou dans l'autre; même deux fois les états-généraux eurent cet agréable divertissement en leur pleine assemblée. Arminius et Gommarus défendirent leurs thèses par des sophismes, des vérités, de bons et de

mauvais argumens et toutes les subtilités scholastiques. C'étoit une répétition, une contradiction, un engotisme sans fin qui ne fit qu'aigrir les partis. Arminius mourut peu après, mais il laissa des disciples qui échauffèrent la querelle avec plus d'ardeur qu'auparavant.

Comme les intrigues vers un autre but se cachoient sous ces disputes à grand bruit, et qu'elles étoient fomentées, les artisans, les femmes, les valets et les servantes prirent parti chacun à son goût et selon son inclination pour l'un ou l'autre professeur, ou ceux de leur suite, car pour la matière, quoiqu'indignement prostituée à la censure et aux discours insolens du vulgaire, son ignorance la mettoit à couvert, il n'en comprenoit pas seulement les termes.

Les désordres alloient toujours en augmentant pendant quelques années, jusqu'au dénouement violent et tragique dont sera parlé en temps et lieu. Il sera à propos d'en interrompre le fil pour amener l'autre projet qui marchoit de pair et sous l'ombre des différends de la religion, plus secret, plus adroitement ménagé, mais non moins dangereux, et qui ne menaçoit pas moins la constitution de la république.

Maurice, comte de Nassau, ensuite prince d'Orange, (déjà nommé ci-devant, et qui le sera bien des fois ci-après) étoit cadet, fils du second lit de Guillaume I; à la mort de son père, et dans le dérangement de sa maison, il étoit aux études à Leyden, et même assez négligé. Jean Olden-Barnevelt, pensionnaire de Hollande, le tira de cette obscurité à l'âge de dix-sept

ans, afin de le présenter aux états-généraux pour en répondre, et pour le revêtir de toutes les charges et de toute l'autorité de son père défunt. Il le soutint et lui servit de précepteur durant les fâcheries du gouvernement du comte de Leycester. Après son départ, Maurice entra réellement dans tous les emplois qu'il avoit en titres.

Il surpassa toute la bonne attente du public ; nourri dans l'adversité, il en fit un si bon usage qu'il devint le plus grand homme de son temps. Il surpassa son père, sinon dans le cabinet, de beaucoup à la guerre. Il affermit la république de Hollande par ses exploits et ses conquêtes, dans un temps que sa foiblesse avoit grand besoin d'un pareil secours. Sa valeur et son bonheur dans les armes lui acquirent de la réputation par toute l'Europe. Les armées qu'il commandoit ont été pendant quarante ans l'école militaire des grands et des petits des nations étrangères, qui vouloient apprendre la guerre. Il jouissoit en sa patrie de la haute considération qu'il méritoit et de l'amour des peuples.

Par une fatalité de destinée qui attaque les plus grands hommes, ce prince, au milieu de mille bonnes qualités, sentit son mérite, et trop sensible à la gloire il se livra à l'ambition. Son père qui, en tant d'occasions, pouvoit monter à la souveraineté, n'avoit point paru vouloir en profiter. Le seul argument qu'il y a à opposer se tire du renversal, qu'il négocia avec le duc d'Alençon à son admission, après l'union d'Utrecht, d'où l'on puisse conjecturer qu'il y songeoit, et d'où

l'on a inféré qu'il touchoit à la souveraineté, quand il fut assassiné. Ce dessein (s'il l'eut) est du moins resté dans une grande équivoque et dans l'énigme.

Le prince Maurice ne put résister à l'ambition de parvenir un jour à la domination des provinces, pour la liberté desquelles il combattoit tous les jours. Il couva longues années ce projet dans son sein, sans s'en ouvrir à personne, méditant sans cesse sur les mesures pour en venir à bout, et entre-temps il imita la conduite de son père, en faisant parade d'un grand désintéressement, usant de dissimulation, et toujours l'œil ouvert sur tout ce qui se formoit de factions et de cabales, pour les mettre à profit quand il devroit s'en servir.

Il faut croire qu'il retouchoit souvent son plan, mais il reconnut assez qu'il n'en viendroit jamais à bout, à moins d'être assuré de l'aveu et de l'assistance du grand pensionnaire Barnevelt. Il le connoissoit, son intégrité et ses sentimens républicains empêchoient de lui dévoiler ce secret; enfin il résolut de mettre dans sa confidence la princesse douairière d'Orange, et d'y employer sa médiation. C'étoit Louise de Colligni, sa belle-mère, dont il a été parlé ci-devant, princesse d'une vertu et d'une fermeté éprouvées par les accidens les plus funestes. Elle avoit perdu son père et son premier mari (Teligni) au massacre de la St Barthélemi, et le prince d'Orange, son second mari, fut assassiné, on peut dire en sa présence; cette dame, avec une sagacité et une douceur charmante, étoit d'une prudence consommée pour les affaires les plus délicates. Elle pas-

soit pour un esprit supérieur en Hollande et par-tout ailleurs : le prince Maurice l'honoroit infiniment et la consultoit souvent.

A l'ouverture de ce secret important, la princesse, malgré toutes les raisons qu'elle avoit de le ménager pour son fils le prince Frédéric-Henri, qui n'avoit alors pour toute fortune qu'un régiment de cavalerie, au service des états, ne put pas approuver son plan; elle se servit de tout son esprit, porté naturellement à l'équité, pour le détourner de ce projet injuste, qui le meneroit au précipice, à sa ruine et à celle de sa maison. Il insista, lui dit qu'il étoit décidé à ne se marier jamais, que tout le bonheur et toute la grandeur qu'il se promettoit passeroit un jour sur la tête de son fils, son cher frère, qu'il aimoit effectivement, comme il a paru par des motifs si pressans; il l'engagea à faire ces propositions à Barnevelt, ce qu'elle fit dans une longue et sérieuse conférence.

Ce ministre fut étonné; il se jeta à ses pieds, par manière de dire, et la conjura dans les termes les plus touchans, d'écarter ce malheur de dessus le prince et de l'état. Il lui fit un discours vrai, ample et décisif; combien il étoit notoire que lui, pensionnaire, étoit dévoué à la maison d'Orange et au prince; qu'il verseroit son sang pour lui procurer non-seulement cette souveraineté qu'il désiroit, mais l'empire, s'il y voyoit de la possibilité; que le prince jouissoit d'un bonheur inconnu par la vénération publique, et l'autorité qu'il avoit dans la république; que s'il avoit à souhaiter d'autres agrémens, il ne lui seroit pas un serviteur

inutile ; mais qu'une perte assurée dans ce qu'il vouloit entreprendre l'attendoit ; que s'il prenoit jamais l'odieux nom de maître, il rencontreroit autant d'ennemis que de têtes ; que sa vie ne seroit point en sûreté, et qu'on lui envieroit jusqu'aux livrées de ses domestiques ; que les peuples indociles sur ce point, depuis le premier jusqu'au dernier, ne reviendroient jamais à l'état monarchique, à moins de secousses violentes ; qu'ayant prodigué leur sang et leurs biens, durant cinquante ans, à combattre le puissant roi d'Espagne, à s'affranchir de son joug, et à acquérir cette précieuse liberté, dont ils étoient enchantés et idolâtres, pas un d'entre eux ne voudroit se ranger sous la domination d'un prince particulier ; qu'il conseilloit à Maurice, dans l'état où il étoit, de respecter cette liberté et de n'y toucher jamais, s'il vouloit vivre heureux, pour lui et toute sa maison.

Tels et semblables grands argumens ne déplurent point à la princesse, qui avoit des sentimens conformes. Elle fit son rapport assaisonné de tout ce que la discrétion et la prudence y pouvoient ajouter, mais elle s'aperçut bien qu'elle n'avoit rien gagné, et qu'elle n'avoit point persuadé le prince par la froideur qu'il témoigna. Il n'en fut plus parlé depuis, et ces entrevues avec tout ce qui s'y étoit passé, furent ensevelies dans un profond secret pour longues années, et ne vinrent au jour que par occasion, comme on dira ci-après.

Entre-temps Maurice dissimula et vécut comme de coutume, mais entêté plus que jamais, il se fortifia de

jour en jour dans son projet. L'ambition surmonta les autres passions et tous les beaux sentimens qu'il pouvoit avoir. Il persista à vouloir tout risquer pour parvenir à ses fins, par des intrigues de plus loin et par un plus grand détour, et perdre tous ceux qu'il trouveroit en opposition et Barnevelt même. Dans cette pensée, attentif à tout ce qui se passoit dans cette grande querelle théologique sortie des écoles, qui partageoit les opinions des sept provinces, il prévit que la plus saine partie se déclareroit pour les Remontrans et la doctrine d'Arminius; mais que le plus grand nombre, les plus fougueux et les plus intrépides seroient Gommaristes.

Olden-Barnevelt, grand pensionnaire de Hollande; Hoogherbeetz, pensionnaire de Leyden; Hugue de Groot (Grotius), pensionnaire de Rotterdam; Vanderhaen, pensionnaire de Haerlem; Ledembergh, secrétaire d'Utrecht; Uyt-en-Hogaert, ministre à La Haye, et quelques autres, la plupart gens de robe et réputés les plus éclairés et les premières têtes du pays, se déclarèrent pour Arminius.

Le prince, dans le fond très-indifférent sur les questions dont tout le monde se mêloit sans les comprendre, et prêt à prendre le parti qui lui conviendroit, crut reconnoître ses ennemis dans ceux ci-dessus nommés, et se mit à appuyer les Gommaristes, en les favorisant dans les dispositions des magistratures et autres charges qu'il pouvoit leur donner sourdement, et pour grossir le parti sans les informer à quel but. Ces gens se voyant puissamment et secrètement proté-

gés sans savoir pourquoi ni comment, en devinrent plus insolens et le désordre augmenta. Je ne parle pas ici des petits combats, des livres, des libelles, des écrits qui inondèrent les provinces. La matière est déjà très-ennuyeuse, on l'abrège tant que possible. Un an ou deux après suivit le synode de Dordrecht et le dénouement de toutes ces tracasseries.

Le prince Maurice prit entre-temps ses mesures pour s'attirer ou pour ne point appréhender des obstacles du côté des puissances voisines, qui pourroient s'y vouloir intéresser.

Un événement des plus affreux venoit de se passer en France par le meurtre exécrable du grand roi Henri IV. Ce monarque avoit pu s'apercevoir durant son règne que tous ses ennemis n'étoient pas morts, et que les cendres de la ligue fumoient encore de temps en temps. 1610.

Le 14 mai 1610, le roi sortit du Louvre vers les quatre heures après-midi pour aller à l'arsenal voir le duc de Sully qui se trouvoit indisposé; le roi avoit dans son carrosse (ou plutôt grand coche à la mode de ce temps-là) le duc d'Épernon à son côté, le duc de Montbason, le maréchal de Lavardin, Roquelaure, la Force, Mirebeau et Liancourt sur le devant et aux portières, si bien qu'ils y étoient à huit. Le carrosse, allant de la rue St Honoré à celle de St Denis par la rue de la Ferronnerie, se trouva embarrassé entre deux charrettes, l'une chargée de vin et l'autre de foin, et s'arrêta, la rue s'y trouvant fort étroite, et contre le cimetière des Sts Innocens,

par lequel les valets de pied passèrent pour couper le chemin; le carrosse arrêté dans cet embarras, François Ravaillac, Angoumois, monta sur la roue, et donna au roi trois coups de dague ou grand couteau; le premier fit crier au roi « je suis blessé! » le second lui coupa l'artère qui mène au cœur, le fit expirer à l'instant en jetant beaucoup de sang par la bouche; le troisième coup fût paré par le duc d'Épernon, et se perdit dans sa manche en le blessant. Ce duc voyant le roi mort ne perdit pas contenance, il fit tourner le carrosse et abattre les mantelets, disant au peuple que ce n'étoit qu'une indisposition pour ne point l'effrayer. Le carrosse revenu au Louvre, on porta le roi mort sur un manteau dans sa garderobe.

On peut s'imaginer quelle étoit la consternation de la reine en ces premiers momens. Le duc d'Épernon y étant entré, il lui fit un petit discours de consolation, puis ajouta avec fermeté : « Madame, le roi ne meurt point en France; il faut sauver messeigneurs vos enfans, il faut sauver l'état. » Elle lui donna plein-pouvoir de tout arranger.

Le duc monta à cheval et se montra par les rues accompagné d'une très-grande suite de noblesse; il alla trouver le président Seguier qui se chargea de convoquer le parlement à l'heure même. M. de Liancourt, gouverneur de Paris, assembla les prévôt et échevins à l'hôtel-de-ville. Les gardes françaises et suisses étoient déjà sous les armes avant que le duc sortît du Louvre.

Il poursuit sa tournée; le duc de Guise et quelques autres en firent de même, accompagnés de leurs amis

et de beaucoup de noblesse, pour mettre ordre partout et apaiser les Parisiens, où tout étoit en rumeur et en alarme. Vers le soir il se rendit au parlement, et avec une espèce de désordre en sa personne et en son compliment, il engagea et pressa tellement l'assemblée, qu'avant de partir de là, il fut conclu et arrêté de déclarer la reine régente du royaume.

Les princes du sang étoient mécontens et absens; le prince de Condé se trouvoit alors à Milan; le comte de Soissons n'étoit qu'à deux journées de Paris et vint à toute bride, et il arriva le surlendemain, mais assez tard pour ne trouver plus rien à faire.

Il y aura ci-après occasion de parler de cette régence en plus d'un endroit.

Le détestable assassin Ravaillac auroit pu se sauver dans l'embarras et la confusion, mais ce scélérat fut trouvé d'un air tranquille le couteau à la main; il mourut peu après d'un supplice cruel, après avoir avoué, dit-on, à la question, des choses si étranges et si horribles, que les juges jurèrent de les supprimer, de n'en jamais rien dire, et que les dépositions furent brûlées en leur présence.

Ce funeste accident fut un grand malheur pour la France; mais, dans les conjonctures pacifiques du temps, n'eut point de suite ou de grandes influences ailleurs. En Hollande, on ne la ressentit pas beaucoup. La régente confirma aussitôt l'alliance et les engagemens de la couronne avec les états.

Le comte Maurice, quelques années après, trouva quelqu'avantage dans ce changement, comme il se flat-

toit. Il doutoit beaucoup si la France approuveroit ses desseins ambitieux, quand ils éclateroient, sur-tout le roi Henri IV, protecteur et ami déclaré de Barnevelt. La régence, la faveur de quelques particuliers qui, tour-à-tour, s'emparèrent du ministère, et le gouvernement, plus foible depuis la mort du roi, lui faisoient espérer d'apaiser mieux ou de vaincre les oppositions de ce côté-là.

Les dispositions du roi de la Grande-Bretagne paroissoient encore plus favorables. Ce prince, du commencement de son règne, fit voir que les Hollandois avoient beaucoup perdu à la mort de la reine Élisabeth; ils s'aperçurent du déclin de la protection angloise.

Après la paix qu'il conclut avec l'Espagne et les archiducs, leur crédit alla toujours baissant de plus en plus. Le roi Jacques avoit de grandes idées du roi et de la monarchie d'Espagne. Le comte de Gondemar, ambassadeur d'Espagne, ne l'entretint pas seulement dans cette prévention, mais il acquit un certain ascendant sur l'esprit de ce prince; il étoit de tous ses plaisirs, et devint son ami et son confident. Les Anglois et les ministres des princes étrangers murmuroient en voyant que le roi agissoit souvent par ce conseil-là; on y attribuoit même quelques fausses démarches qu'on vit sous ce règne.

Le roi Jacques (comme il a été dit) avoit de l'étude et de l'érudition d'un goût singulier, et qui d'ordinaire n'entre point dans l'application des rois; il se piquoit d'être grand théologien. Les nouveautés en matière de

religion se multiplioient tous les jours par les hérésies du temps et ce nombre de sectaires et d'esprits forts. C'étoit faire sa cour au roi de la Grande-Bretagne que de lui envoyer les controverses et les nouvelles productions; aussi les auteurs n'y manquoient pas, et il en décidoit en maître.

Un certain Conrard de Vorst ou Vorstius, étoit destiné à remplacer Arminius un temps après sa mort; on le fit venir de Steinfurt dans le comté de Bentheim, où il étoit professeur. Il avoit fait un traité *de Deo*, et y trouvant des contradictions en Hollande, il fit une apologie de ce premier traité, et, suivant la coutume doctorale, il envoya l'un et l'autre au roi Jacques. Ce prince les parcourut avidement et les trouva pernicieux; il ordonna à son ambassadeur de protester incessamment contre ce livre impie et scandaleux, et prit la peine de dénoncer lui-même les propositions erronées qu'il y trouva; il composa un manifeste pour les détruire, et son ambassadeur Winwood eut plusieurs audiences à ce sujet. Les états-généraux, Vorstius et ses amis écrivirent pour l'apaiser; on tint sa place vacante, mais il n'y eut rien à faire, il fallut pour complaire au roi renvoyer ce Vorstius bien loin, où il eut quelqu'autre place. Le roi avoit fait brûler ces livres en Angleterre, et écrivit sur la fin aux états-généraux, qu'à l'égard de « Vorst, le brûler pour ses » blasphèmes et son athéïsme, il s'en rapportoit à leur » sagesse chrétienne, mais que jamais hérétique n'a» voit été plus digne du feu. »

Les gommaristes avoient pris les devants près du roi;

il trouva la doctrine des arminiens trop relâchée, et les condamna d'avance.

Il avoit encore un ressentiment particulier contre Barnevelt, qui, étant en Angleterre, demanda la restitution des places de Flessingue, Briele et Ramekens, que les Anglois tenoient en gage pour les sommes avancées en prêt par la reine Élisabeth. On avoit remis et transigé sur les intérêts; il restoit encore à payer une somme d'environ cinq millions. Le roi s'expliqua en plein conseil à Barnevelt, qu'il rendroit ces places quand on rendroit son argent. Barnevelt partit, mais le roi fut fort surpris quand, peu après, Caron, agent des Hollandois, lui demanda des commissaires pour liquider et recevoir le paiement; il avoit fixé lui-même la somme comme par défi, car elle étoit encore plus considérable, ne croyant pas que les finances des Hollandois fussent en pouvoir de la rembourser. Après sa déclaration si solennelle, ne pouvant plus se dégager, les places furent évacuées et remises l'an 1616; les Anglois en murmuroient, et le roi se fâcha extrêmement d'avoir été pris au mot.

Le roi s'étoit beaucoup immiscé dans ces troubles de religion en Hollande; il avoit étudié la question et les disputes. Il en avoit écrit de longues épîtres aux états de Hollande, aux états-généraux, comme *ad Thessalonicenses, ad Corinthios;* il se glorifioit de la protection des églises belgiques.

Ses soins et son zèle ne calmèrent point le désordre, il étoit monté au plus haut; il y eut des séditions à Amsterdam, à Delft et ailleurs. Les villes avoient pris

à leur solde et pour leur sûreté, des milices et des gens de guerre; tout annonçoit un soulèvement général. On voulut y appliquer pour remède un synode, qu'on nomma national. Ce synode, convoqué à Dordrecht, fit ses ouvertures le 13 novembre 1618. On y avoit invité les églises protestantes étrangères (les Anglois à la tête); ils y vinrent en grand cortège. Ceux du Palatinat, de Hesse, quelques Suisses, de Genève, de Brême et d'Embden; les arminiens furent entendus, mais leur condamnation étoit concertée. M. de la Neufville fait le récit des sessions et des canons de ce synode, et conclut par faire voir que cette assemblée étoit tyrannique et illégitime; il pouvoit ajouter et ridicule. Les Anglois et bien d'autres en rirent à cœur ouvert, quoique, par une singerie mal aprêtée, on y eût bien voulu imiter les formalités, les termes et la méthode de ces conciles œcuméniques, si vénérables pour tous les chrétiens. La fin du synode aboutit à foudroyer et anathématiser les cinq propositions d'Arminius. La doctrine en fut condamnée et proscrite, ainsi que leurs auteurs et défenseurs, avec une sorte de sentence criminelle à leur charge.

Le prince Maurice assembla quelques troupes, et alla de ville en ville exécuter les décrets du synode; il y changea les magistrats, cassa les nouvelles levées, emprisonna des gens, en destitua d'autres. C'est alors qu'on trouva moyen d'envelopper dans la poursuite criminelle Barnevelt et ces autres personnages ci-devant nommés, dont on parlera au chapitre suivant, comme de la fin de cette histoire.

Le beau de l'affaire est, que malgré un million que ce synode avoit coûté en faux frais à l'état, les arminiens ne se soumirent point, ils firent bande à part, sont restés à faire une secte jusqu'à présent, avec trente autres de diverses sortes, sous la tolérance générale.

CHAPITRE II.

Fin des troubles de religion en Hollande. Rupture de la trève et nouvelle guerre; motifs de cette guerre. Le prince Maurice meurt en 1625. Mort de l'archiduc Albert, du roi d'Espagne Philippe III, et du roi de la Grande-Bretagne. Situation des affaires et des cours des puissances voisines ou intéressées en cette guerre.

1620. LA fin des troubles de religion est accusée dans le dernier chapitre par l'époque seulement; en voici quelques autres circonstances essentielles pour en achever le récit, quoiqu'au plus bref, de même qu'on a fait ci-devant. J'avoue que ce bruit d'écoles, par ses suites fut de la première importance à la nouvelle république; il tendoit à en renverser les fondemens et l'édifice. Dix à douze ans auparavant, lorsque l'Espagne ouvroit les bras à tous les mécontens, il n'en falloit pas tant pour la détruire. Ce sont néanmoins des récits à abréger comme peu intéressans pour les étrangers et les lecteurs d'à présent.

La poursuite criminelle contre Barnevelt, Grotius, Vander Haen et autres réputés gens de bien, les plus savans du pays, et revêtus des premières charges, étoit une de ces entreprises téméraires, où il faut

réussir ou périr, sur-tout dans un gouvernement républicain.

Jean Olden-Barnevelt étoit d'une maison reconnue anciennement noble, de la province et noblesse d'Over-Issel. Il avoit été conseiller-pensionnaire de Rotterdam; il étoit républicain décidé, habile négociateur, qui connoissoit le fort et le foible de l'état qu'il gouvernoit; célèbre par nombre d'ambassades, et en grande estime près du roi Henri IV et de la reine Élisabeth. L'on a vu le motif de la haine secrète du prince, par la dangereuse confidence d'un autre secret, hasardé sans succès. François Aersens, fils de Corneille, greffier des états, dont il a été parlé à l'occasion d'un démêlé qu'il eut durant les conférences pour la paix, avec le P. Neyen à Delft, intervint. Ce François Aersens n'avoit ni l'intégrité, ni la réputation avantageuse de son père; il avoit été ambassadeur en France, et sortit fort méprisé de cette cour. Il passoit pour un intrigant dangereux et fourbe; les Français, les Hollandois et les autres contemporains qui en ont parlé, en parlent mal. Cet homme, accroché au prince Maurice, fortifia sa haine contre Barnevelt, et mena la plupart de ces mauvaises pratiques, en vue (comme on croit) de profiter de sa dépouille. Les accusations étoient des prévarications dans l'autorité de sa charge, d'avoir changé les instructions des ministres dans les cours étrangères, d'avoir troublé le repos public. On lui imputoit de répandre calomnieusement que le prince stadthouder vouloit s'emparer de la souveraineté. Une vile populace corrompue et payée d'avance, crioit qu'il avoit vendu

la patrie aux Espagnols, aux papistes. Rien de tout cela ne fut ni prouvé, ni vérifié.

La province de Hollande réclamoit les prisonniers, et disputoit contre les états-généraux; de ceux-ci quelques-uns étoient en dispute contre leurs commettans. Les juges étoient partagés, les prédicateurs tonnoient en chaire sur les décrets du synode et leur exécution. Le stadthouder et la force militaire influoient par-tout; enfin parmi les désordres, cet homme qui avoit blanchi au service de l'état, âgé de soixante-douze ans, fut condamné et eut la tête tranchée à La Haye, les troupes sous les armes, le 13 de mai 1619, nonobstant l'intercession de la princesse douairière d'Orange, les efforts, les reproches et les menaces de l'ambassadeur de France. Par la même sentence, les pensionnaires Hoogherbeetz et Grotius furent condamnés sur les mêmes prétextes à une prison perpétuelle; on les enferma au château de Loevenstein, Vander Haen fut banni; le prince s'attendoit à les voir rapprocher pour leur faire grace, aucun d'eux ne le fit; Hoogherbeetz fut élargi quelques années après, Vander Haen alla en Holstein, où le duc le fit de son conseil-privé et un de ses premiers ministres; Grotius s'échappa de prison par l'adresse de sa femme et d'une manière ingénieuse. On lui réserve un article ci-après, quand on le verra ambassadeur de Suède en France.

Voilà la fin de ces troubles intérieurs assoupis, ou plutôt écrasés par force et par adresse, et dont le contre-coup dans la suite rejaillit sur le prince même.

Il est dit sur la fin du chapitre dernier, que les arminiens éludèrent toutes les procédures si bruyantes dont on avoit voulu les accabler. Quelques-uns des premiers s'absentèrent, les autres demeurèrent et y sont encore aujourd'hui sous le nom d'Arminiens; ils ont ajouté ou retranché ce qu'ils ont voulu dans leur croyance; ils font une secte de plus, sous bénéfice de la tolérance. A voir ce dénouement, ceux qui avoient une haute idée du synode, qui devoit tout décider par ses oracles et tout apaiser, auroient pu se passer de ce spectacle, en épargnant des sommes considérables à défrayer ces députés, ces étrangers, parmi lesquels les huguenots de France, invités comme les autres, ne purent jamais obtenir la permission d'y venir; on auroit encore évité d'apprêter à rire aux autres nations. C'est de ce synode de Dordrecht qu'Owenus, poète de la cour en Angleterre, fameux par ses épigrammes, a dit par ton d'écho :

Quid Synodus, nodus. Patrum chorus integer æger.
Conventus, ventus. Sessio stramen, amen.

Après tout ce qu'on a vu ci-devant sur les desseins de Maurice, au temps qu'ils devoient se développer, sa contenance fut tout-à-fait singulière; il resta en si beau chemin et n'osa pas passer outre. La guerre s'ouvroit, il avoit les armes à la main, il s'étoit fait craindre par cette dernière expédition dans les villes et à la campagne. Ses ennemis morts ou ruinés, tout ce qui lui faisoit ombrage étoit dissipé; il semble qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, et rien ne se fit.

Il est certain que ces dernières procédures violentes et irrégulières lui firent un tort infini; son projet éclatoit malgré lui. Soit remords ou repentir, irrésolu et effrayé de la grandeur de son entreprise, il reconnut avoir fait trop et trop peu. Appliqué sans relâche depuis longues années à prévoir tous les obstacles imaginables, il en rencontra d'imprévus. Il voulut commencer par sonder et essayer à mettre ses gens en œuvre, mais il fit l'expérience de ce qu'on lui avoit prédit; pas un de ces gommaristes qu'il avoit favorisés, et tant d'autres qu'il avoit comblés de bienfaits presqu'à leur insu, ne lui étoit fort reconnoissant; mais l'amour de la liberté prévalut, et personne n'en voulut faire son maître; par ce moyen le secret s'éventoit : un tel ouvrage ne se fait pas à demi. Ces tentatives inutiles pour la plupart venues à la connoissance de l'un et l'autre, lui attirèrent un grand mépris. D'Aubri du Mourier dit que ce prince auparavant, allant dans les rues des villes de Hollande, étoit vénéré, respecté et caressé par les habitans, grands et petits; mais après ces découvertes, qu'il passa un jour par la place de Gorcum, à l'heure du midi, que grand monde y étoit assemblé, sans qu'aucun lui ôtât seulement le chapeau pour le saluer.

Le prince ressentit si vivement ce mépris, avec plusieurs autres qu'il remarquoit tous les jours, qu'il en conçut des chagrins les plus amers, qui, s'étant amassés, dérangèrent sa santé et le mirent au tombeau cinq ans après. Il étoit pourtant alors en situation de se passer de l'un ou l'autre secours, et d'y suppléer de

son fond, ayant recueilli l'opulente succession de son frère aîné.

C'étoit Philippe-Guillaume, prince d'Orange, qui avoit été enlevé de l'université de Louvain au commencement des troubles, et détenu vingt-huit ans en Espagne. Ce prince, revenu aux Pays-Bas, demeuroit en son hôtel à Bruxelles; un autre temps il a demeuré à Breda; les biens de sa maison lui avoient été restitués par les Espagnols, et il en avoit condérablement de par sa mère, première femme du prince Guillaume I, héritière d'Egmont-Buren.

Il vivoit paisiblement sans se mêler des affaires publiques, et avoit épousé Éléonore de Bourbon, fille de Henri, prince de Condé, et de Charlotte de la Trémouille, sa secônde femme. Il n'en eut point d'enfans. Comme il étoit catholique et obsédé par les Espagnols, l'intelligence avec ses frères Maurice et Frédéric-Henri, nés de différentes mères, n'avoit pas toujours été au parfait. La princesse douairière (Colligni) qui étoit troisième belle-mère du premier, et mère seulement du dernier, également honorée et respectée de tous trois, avoit toujours cultivé et cimenté la concorde et l'union dans la famille, malgré les orages du temps.

Philippe-Guillaume, étant légèrement incommodé, un valet de chambre maladroit le blessa en lui appliquant un remède purgatif; il mourut de la gangrène qui s'y mit, le 10 février 1618, il avoit fait de grosses dépenses, fit des legs considérables à sa femme, qui mourut en France en janvier 1619, et à ses domes-

tiques, mais il déclara son frère Maurice héritier universel, qu'on nommoit déjà prince, mais appelé dorénavant prince d'Orange.

Il faut expliquer à présent la cause et les motifs d'une première et d'une seconde querelle, qui rengagèrent les archiducs d'un côté, et les Provinces-unies de l'autre, dans une rupture et une nouvelle guerre insensiblement, et presque malgré eux, comme auxiliaires.

Ces différends naquirent en Allemagne, le premier par la mort de Jean-Guillaume, dernier duc de Clèves, de Juliers et de Bergh. Il avoit épousé successivement une margrave de Bade, et une princesse de Lorraine Vaudemont; il décéda sans enfans de l'une et de l'autre, le 15 mars 1609.

Ce prince avoit quatre sœurs mariées qui prétendirent à sa succession.

Elle faisoit un objet très-considérable; son grand-père duc de Clèves, avoit formé cet état par son mariage avec l'héritière de Juliers, qui consistoit dans les duchés de Clèves, Juliers, Bergh; les comtés de la Marck, Ravensbergh, Ravenstein, Mœurs, Zaarwerden, et autres situés en masse et en bloc dans le cercle du Bas-Rhin et aux environs.

Des quatre princesses sœurs du défunt duc, l'aînée étoit Marie-Éléonore, mariée l'an 1572 à Albert-Frédéric, duc de Prusse-Brandebourg. Ce mariage s'étoit fait avec les clauses les plus expresses pour la succession éventuelle, pour l'intégrité et l'indivisibilité de l'état à perpétuité, et l'ordre de primogéniture dans

la ligne féminine, confirmées par diplôme des empereurs au plus solennel. Cette duchesse de Prusse étoit morte, représentée par sa fille aînée, Anne, électrice régnante de Brandebourg, femme de Jean-Sigismond, électeur, son cousin.

La seconde, sœur du duc de Clèves, étoit Anne, vivante, femme de Philippe-Louis Palatin, duc de Neubourg, et mère de Wolfgang-Guillaume, mariée avec de pareilles clauses, et sous un pacte de famille également confirmé en toutes ses formalités.

La troisième, Magdeleine, étoit mariée à Jean Palatin, duc de Deux-Ponts.

Et la quatrième, Sybille, à Charles d'Autriche, marquis de Burgovie, frère du cardinal André, dont il est parlé ci-devant.

L'électeur de Saxe se mit aussi sur les rangs de prétendant en vertu des clauses et pactes de famille antérieurs au mariage d'une princesse de Clèves, qu'il représentoit, tante de ces dames.

Le duc de Nevers, qui étoit alors de la maison de Clèves, vint de France à Cologne pour faire valoir son nom, et d'anciennes substitutions de nom et d'armes dans cette maison.

De tous ces prétendans, et encore d'autres qui tâchoient de se mettre en possession, l'on vit bien que la question ne se décideroit qu'entre l'électeur de Brandebourg et la duchesse de Neubourg, qui avoient le droit pour eux et étoient les plus puissans; aussi furent-ils les plus diligens.

Wolfgang, duc de Neubourg, pour son père, et

Ernest, margrave de Brandebourg, pour l'électeur son frère, se mirent en possession, chacun de ce qu'ils purent, faisant des traités et des conventions avec les états et les villes du pays, sans en venir aux armes, et avec de la bonne foi et de l'honnêteté.

Ces princes se virent plusieurs fois, et enfin par la médiation du landgrave de Hesse et d'autres; ils conclurent à Dortmund un traité qu'on pourroit nommer de confraternité, de société, de co-seigneurs. L'électeur et le duc de Neubourg co-seigneurs, réglèrent et possédèrent tout en commun entre eux deux, jusqu'à ce que par quelque transaction ils pussent s'accommoder à l'amiable; on les nommoit les princes *possédans*.

Le traité de Dortmund fut suivi de celui de Dousburgh, avec quelques mois de distance en 1609, immédiatement après la mort du duc de Clèves. Ils établirent cette co-régence qui, par un accord aussi rare que sincère subsista jusqu'à l'an 1613, en dépit de tous les proverbes.

L'empereur Rodolphe II auroit bien voulu insinuer que cette succession à tant d'états considérables par défaut d'hoir mâle, étoit dévolue à l'empire, mais les pactes de famille avoient passé par trop de confirmations et d'homologations pour ne pas reconnoître les droits de la ligne féminine; il se contenta d'en ordonner le séquestre comme juge suprême, pour l'adjuger à celui d'entre les contendans qui y auroient droit, après connoissance de cause.

L'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg, com-

missaire de la part de l'empereur, vint sur les lieux pour effectuer ce séquestre.

Entre-temps l'Allemagne se partagea; le comportement des prétendans, sur-tout des princes possédans, causa de l'inquiétude et alarma beaucoup les catholiques. Le nonce du pape, les électeurs ecclésiastiques et d'autres princes prirent leurs mesures, indiquèrent des assemblées entre eux, une principalement à Wurtzbourg, où se conclut une confédération, qui fut nommée ligue catholique en faveur de l'empereur, pour lui assurer le séquestre et la décision du procès. Le duc de Bavière étoit à la tête, le roi d'Espagne y étoit engagé, et par conséquent les archiducs. On ne vouloit pas voir passer ces états sans conditions et sans la participation de l'empereur et de l'empire, en la possession de deux princes protestans.

Les autres protestans se remuèrent à leur tour, ils eurent aussi leurs congrès et leurs entrevues, et conclurent une contre-ligue à Hall en Saxe, qui fut nommée Union, pour maintenir l'accord entre les co-régens.

Les étrangers peu à peu y prirent part. Les princes possédans, aussitôt le traité de Dortmund, avoient écrit de concert des lettres en commun, pour demander du secours aux puissances étrangères, à la France, aux Hollandois et à d'autres.

Henri IV étoit résolu de les secourir et en avoit fait les préparatifs; on a dit que lorsqu'il fut assassiné, son départ à trois jours de là étoit fixé pour ouvrir la guerre en Allemagne.

Il avoit exhorté les Hollandois à se joindre, à envoyer le prince Maurice et des troupes dans le pays de Clèves et sur les frontières, et ceux de la république, rassurés par la confirmation de la régente sur tous les engagemens que le feu roi avoit contractés, envoyèrent les troupes qui étoient chez eux à la solde de France et quelques autres des leurs en Allemagne.

Le prince Maurice, pour ses desseins, voulut se rendre nécessaire par une nouvelle guerre, et d'ailleurs lui et le marquis Spinola, les deux plus grands capitaines de leur temps, chacun de son côté, se proposoient d'y briller comme dans son élément, si bien qu'aux premières années on vit le prince et le maréchal de la Châtre commander une armée auxiliaire d'un côté, et don Ambrosio Spinola avec des officiers-généraux impériaux et espagnols une autre armée auxiliaire en opposition.

Les hostilités avoient commencé et la guerre se fit dans les formes, sans préjudice néanmoins de la trève aux Pays-Bas, qu'on observoit dans ce pays-là, et que pas un ne vouloit rompre.

Le motif de la guerre étoit, d'un côté, pour exécuter le séquestre et la commission impériale; de l'autre, pour maintenir les princes possédans.

Mais en 1614 que mourut Philippe-Louis, duc de Neubourg, son fils Wolgang songea à d'autres mesures, il parla de compromis, de s'en remettre au jugement de l'empereur, à la décision de l'empire. Il embrassa après la religion catholique, et épousa la sœur du duc de Bavière. Il parut ainsi fortement protégé

par la ligue catholique; et l'électeur de Brandebourg fut appuyé d'autant plus par les protestans.

Jusque-là il s'étoit déjà passé nombre d'opérations et de voies de fait. Juliers avec sa citadelle avoit été pris et repris après un long siége; on avoit fait des entreprises sur Dusseldorf et sur Aix-la-Chapelle; le comté de Ravensberg fut occupé par l'un et l'autre parti durant le temps de cette société des deux maisons. Le système changeoit désormais de face et leurs intérêts n'étoient plus les mêmes. La grande guerre survint alors, et confondit si bien celle qui se faisoit pour la succession de Clèves, et ces prétentions avec mille autres, qu'on ne les distinguoit plus. Les deux maisons, pour se tirer de la foule, firent des partages par provision, et plusieurs traités entre elles en différens temps, à ce sujet; il y en eut trois à Dusseldorf en 1624: 1629 et 1647: leur différend dura jusqu'à l'an 1666, que le 9 septembre fut fait un traité définitif entre Brandebourg et Neubourg, qui convertit tous les partages et tous les traités provisionels de jadis en un partage effectif. Quant aux armes et aux titres qui avoient été indécis, chacun les prit; c'est la raison pourquoi on les voit, non-seulement en ces deux maisons, mais en celles qui n'y avoient point concouru, comme Saxe, Clèves-Nevers, fondue en celle de Gonzaga, jusqu'au dernier duc de Mantoue, mort en 1708.

La grande guerre qu'on vient de citer éclata en 1618; 1618.
cette funeste guerre ordinairement nommée de trente ans, parce qu'elle dura autant, ne fut terminée qu'à la paix générale de Westphalie.

C'étoit un embrasement universel qui attira à soi tous les autres incendies, et désola non-seulement l'Allemagne où elle naquit, mais presque tous les états de l'Europe.

Comme elle fut précédée, accompagnée et suivie d'un déluge d'écrits, de manifestes et de déclarations, cette guerre mémorable a donné matière aux contemporains de nous en laisser des histoires complètes qui entrent dans un grand détail, et ne sont pas toujours exemptes de partialité.

Pour en donner un raccourci, tel qu'il convient à cet ouvrage, principalement quant à l'origine et à la première irruption, j'ai suivi Battista Nani, procurateur de St Marc à Venise, qui a fait une belle histoire de Venise sa patrie, et y parcourt tous les événemens de l'Europe avec précision, beaucoup de modestie, et sans prévention.

Cet auteur, comme plusieurs autres, en traitant la révolte de Bohême, qui fait le commencement de cette guerre, reprend de quelques années plus haut avant les troubles de Bohême.

Vers la fin du règne de l'empereur Rodolphe II, il y eut peu d'union entre lui et ses frères, principalement à l'égard de l'archiduc Mathias, qui sembloit destiné à succéder à l'empereur dans ses dignités et ses couronnes, puisque ce monarque ayant vécu dans le célibat, et par conséquent sans postérité, avançoit en âge. Ce ne fut que par de grandes raisons, un peu de timidité et beaucoup de répugnance qu'il lui céda le royaume de Hongrie en 1607, et celui de Bohême

en 1610. Pour la dignité de roi des Romains, l'empereur ne s'empressa pas à la lui procurer, et mourut avant de l'avoir effectué le 10 janvier 1611. Mathias fut élu empereur au mois de juin suivant.

Au bout de six ans l'empereur Mathias se trouva dans la même position, et obligé par les mêmes motifs à faire son successeur Ferdinand, archiduc de Gratz, son cousin. La belle postérité de Maximilien II, de six princes vivans, finissoit en Mathias et en Albert, souverain des Pays-Bas, aussi sans enfans, et qui renonçoit à l'Allemagne.

Ferdinand étoit leur cousin germain, fils de Charles, archiduc de Styrie et de Carinthie, résidant à Gratz, et de Marie de Bavière. Ce prince destiné à succéder à l'empereur Mathias avoit de belles qualités, beaucoup de prudence et de valeur, et il étoit grand catholique; il en avoit donné des témoignages, en réprimant l'excès de quelques sectaires des environs, établis dans ses états; on le disoit même fort attaché aux prêtres; il passoit sur-tout pour intimement lié à l'Espagne; le roi Philippe III, qui avoit épousé sa sœur, l'estimoit et le portoit par-tout, résolu de le soutenir par ses conseils, ses trésors et toutes ses forces.

Les royaumes de Hongrie et de Bohême fourmilloient d'hérétiques de toute espèce, non-seulement les luthériens et tous ceux qu'on nomme protestans du siècle précédent, y avoient pris asyle, mais des sectes du pays même; des Sociniens en Hongrie, des Hussites, des Calixtins, des Taboristes en Bohême; tous ces sectaires s'y étoient établis et élargis autant qu'ils pou-

voient sous des priviléges, des immunités et des graces que la bonté et l'humeur bienfaisante des empereurs Maximilien, Rodolphe et Mathias leur avoient accordés.

Non contens de ces bienfaits, ils songeoient toujours à de nouvelles extensions, à d'autres sûretés, et vouloient profiter des troubles du voisinage, quand l'empereur, par la négociation de l'Espagne, l'intercession de ses frères et d'autres raisons, se démit du royaume de Bohême l'an 1617, pour en revêtir son cousin Ferdinand. Les Bohêmes, du moins ceux dont je viens de parler, n'y trouvoient pas leur compte. Ce nouveau roi leur parut plus décidé sur les matières de religion, et nullement favorable à des nouveautés et des sectes particulières. Son attachement aux Espagnols leur faisoit ombrage; car depuis les troubles des Pays-Bas cette nation étoit décriée par tout le monde, en y mêlant leur conduite envers les pauvres Indiens en Amérique.

Les Allemands, les Français, les Anglois, sur-tout ceux qui étoient livrés aux nouvelles opinions, les haïssoient également; ainsi non-seulement en Bohême, mais en Hongrie et en Allemagne, le roi Ferdinand étoit suspect par cette liaison avec l'Espagne, et l'on verra la révolte des Bohêmes concertée et appuyée sur une espèce de conjuration, qui éclata presqu'en même temps dans d'autres pays voisins.

Le prétexte qui donna l'origine à cette sédition, fut la démolition d'un temple de quelque secte, que l'archevêque de Prague fit faire à Clostergrab, et la fermeture d'un autre temple à Brunau. Les protestans jetèrent les

hauts cris, en réclamant leurs priviléges; ils demandèrent une convocation des états du royaume; comme elle étoit trop différée à leur gré, ils les convoquèrent de leur chef, malgré les ordres de la cour, qui vinrent trop tard pour l'interdire, si bien qu'une assemblée telle quelle se fit le 21 mai 1618, à Prague.

Le surlendemain 23, les principaux d'entre eux et les plus mutins, en grand nombre, se rendirent, comme députés, au château royal, où se tenoit le conseil de la régence. Ils allèrent droit à la chancellerie, demandant les destructeurs des temples; ils y trouvèrent parmi d'autres de la régence, les comtes Borsitade, Martinitz, Slawata, président de la chambre, et Fabrice, secrétaire. Après des discours fort aigres sur la requête et le contenu y repris, et beaucoup de fierté de part et d'autre, ces députés, qui étoient là comme supplians tout au plus, entrèrent en fureur, et, sans raisonner, saisirent les comtes de Slawata, Martinitz et Fabrice par le corps, et les jetèrent tous trois par les fenêtres d'un second étage, qui donne sur un précipice. On impute à miracle qu'ils ne furent point écrasés; il n'y eut que Slawata un peu blessé, et ils trouvèrent moyen de sortir de la ville. Après une telle violence dans un lieu sacré et sur des personnes de ce caractère, les rebelles ayant tiré l'épée, jetèrent le fourreau. Un certain comte de la Tour se mit à la tête; je le trouve nommé toujours comte de la Tour; je pense qu'il se nommoit Henri, comte de la Tour ou de Thurn, maison sortie des Turriani de Milan, et établie depuis long-temps en Bohême.

Sous la conduite de ce chef, les rebelles se mirent en possession du château, saisirent les caisses publiques, chassèrent les jésuites et beaucoup d'autres familles de Prague. Ils élurent trente des leurs pour directeurs de l'administration du royaume. Ils ordonnèrent de nouvelles levées et engagèrent à leur service Ernest de Mansfelt, bâtard du comte Pierre-Ernest, gouverneur des Pays-Bas, dont il est parlé dans l'histoire des troubles. Ce fils naturel d'un grand homme avoit la réputation d'être bon général, ce qu'il a bien fait connoître dans la suite, et étoit alors au service du duc de Savoie.

Quand la nouvelle de ce dangereux soulèvement parvint à l'empereur Mathias, il avoit été en Hongrie assister à une diète pour la pacification et la sûreté de ce royaume, où d'autres troubles se faisoient sentir. Pendant qu'on délibéroit sur les remèdes de la rebellion de Bohême, arriva un autre contre-temps fâcheux à la cour même. Sous prétexte de donner quelqu'apaisement aux Bohêmes révoltés, on proposa d'éloigner pour un temps le cardinal Klesel, évêque de Vienne, premier ministre et confident de l'empereur, qui ne voulut pas y consentir. Mathias avoit été aux Pays-Bas, comme il a été amplement déduit en son lieu, quand il en prit le gouvernement pour les confédérés; il connoissoit les Espagnols et leurs maximes, et ne les aimoit point. Le cardinal les haïssoit de plus en plus; cependant ils se rendirent si nécessaires sous les auspices et la protection du roi Ferdinand, qu'ils faisoient une faction puissante à la cour, et se mirent sur le pied

de la vouloir gouverner; ils en donnèrent une preuve. Le cardinal Klesel, mandé à la cour pour quelque conseil à tenir, fut arrêté dans l'antichambre, mis dans un carrosse, et, sous bonne escorte, mené avec beaucoup de diligence à Inspruck, à l'insu de l'empereur.

Quand ce prince l'apprit par son cousin Ferdinand, et ceux qui s'étoient chargés de l'annoncer, il témoigna tant d'indignation et de ressentiment, qu'on craignoit quelque violente résolution; on n'oublia rien pour calmer son inquiétude. Le cardinal Diedrichstein l'apaisa un peu, en répondant de sa personne.

Le pape le réclama comme cardinal, prit connoissance des accusations qu'on lui avoit intentées; enfin, au bout de quelque temps, le cardinal Klesel fut déclaré innocent et déchargé par le pape. Il sortit de son arrêt et passa le reste de ses jours en retraite.

Cette fâcherie domestique qui avoit troublé la cour fut apaisée, mais avoit fait perdre bien du temps et donné aux révoltés de Bohême celui d'avancer leurs affaires, d'amasser du monde et de se mettre en défense. Toute la Bohême, la Silésie en grande partie et la Lusace avoient suivi le torrent impétueux de Prague; Mansfelt étoit venu; lui et le comte de la Tour se mirent en campagne, et firent des excursions jusqu'en Autriche et en Moravie; quelques amusemens à vouloir ménager un accord avoient encore fait perdre du temps; mais enfin les comtes de Dampierre et de Bucquoi, généraux de l'empereur, avec une bonne armée entrèrent en Bohême. L'électeur de Saxe et le duc de Bavière se mirent en devoir de secourir l'empereur.

1618. Ce monarque, par les mêmes motifs que ci-devant et pour chercher le repos, céda encore, au mois de juillet, la couronne de Hongrie à son cousin Ferdinand, comme il avoit fait en Bohême l'année précédente. Accablé de fatigue et de déplaisirs dans son règne et dans son domestique, il contracta une maladie de langueur, de laquelle il décéda le 20 mars de l'année suivante 1619, laissant à son successeur de terribles embarras à démêler.

Que cette rebellion de Bohême étoit préméditée par une sorte de conjuration contre la maison d'Autriche, cela parut bientôt en plein, puisque la Hongrie et l'Allemagne en donnèrent d'autres exemples.

Betlhem-Gabor, Transilvain et prince de Transilvanie, après avoir supplanté son maître Battori à la Porte-Ottomane, connu dans l'histoire par son génie inquiet, remuant et changeant à tous vents, fit une invasion en Hongrie. Il avoit ramassé une armée de soixante mille hommes, Turcs, Tartares, brigands, vagabonds et de tout ce qu'il put mettre ensemble. Son irruption fut impétueuse et rapide; il prit plusieurs villes, ravagea le pays et marcha sur Vienne. Les protestans, sectaires et mécontens hongrois le joignirent; il se fit élire roi de Hongrie à Neuhausel, et en prit le titre.

Nous ne parlerons pas long-temps de cette nouvelle guerre qui paroissoit si formidable, parce qu'elle fondit à rien. Ces milices ramassées, rassasiées de butin et non moins volages que leur chef, le quittèrent aussi légèrement qu'ils l'avoient suivi. Ils l'abandon-

nèrent à la première ou seconde campagne, il s'abandonna soi-même, proposa le premier un accommodement, se retira chez lui en renonçant à toutes ses conquêtes; il a fait plus d'une fois de semblables courses pendant sa vie.

En Allemagne il s'agissoit de la couronne impériale; l'élection en fut traversée, différée pour en frustrer Ferdinand, ensuite des mêmes intrigues dont on vient de parler. L'électeur palatin se rendit à Munich, pour persuader le duc de Bavière de prétendre à l'empire, et selon la disposition du collège électoral d'alors, la prétention pouvoit réussir; mais le duc le refusa, se fortifia dans ses desseins comme chef de la ligue catholique, et donna de bons conseils à l'électeur qu'il ne suivit pas.

Pendant ces négociations un dernier malheur menaçoit. Le roi Ferdinand manqua d'être enlevé à Vienne même. Ce prince s'y trouvoit avec sa cour, et peu ou point de troupes, employées ailleurs suivant les besoins. Le comte de la Tour avec ses Bohêmes, faisoit des courses en Moravie et en Autriche, il dirigeoit plusieurs corps de son armée qui se réunirent de tous côtés, et parurent inopinément à l'entour de Vienne, pour l'investir.

On étoit dans une grande consternation dans cette capitale; le premier secours inattendu fut de quelque cavalerie italienne des troupes du grand duc de Toscane, qui apparemment moins éloignée que les autres, vint à toute bride se jeter dans la ville.

Un heureux événement suivit de près et semble

avoir fait le *non plus ultrà* de toutes les adversités; puisqu'il changea la carte de façon que les bons succès continuèrent depuis l'un à l'autre. Le comte de Bucquoi défit totalement le général Mansfelt. La victoire fut complète et arriva près de Pilsen; cette nouvelle fit rebrousser chemin et déloger en un instant la Tour et tous ses Bohêmes pour regagner leur patrie.

L'élection à l'empire se fit tranquillement à Francfort, le 27 août 1619. Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, y fut élu empereur, sous le nom de Ferdinand II, et couronné le 8 septembre suivant.

Un des premiers soins des rebelles en Bohême fut de chercher l'appui de quelque puissant prince par l'appât de leur couronne, qu'ils déclarèrent élective, et la firent offrir au duc de Bavière, qui la refusa, et ensuite à l'électeur palatin, qui jeune et ambitieux l'accepta.

Cet électeur étoit Frédéric V, fils de Frédéric IV, et de Louise-Julienne de Nassau-Orange. Ce prince étoit à l'âge de vingt-deux ans ou environ, marié depuis trois ans à Élisabeth, fille de Jacques, roi de la Grande-Bretagne. C'est à cette électrice et à ses descendans que la maison de Hanovre est redevable de son élévation au trône de la Grande-Bretagne. L'acte du parlement d'Angleterre de l'an 1701, sous Guillaume III, règle la succession en faveur de la princesse palatine Sophie, électrice douairière de Hanovre et ses descendans, comme unique d'une ligne protestante, à l'exclusion de plusieurs maisons catholiques; car cette Sophie étoit fille cadette de dix enfans d'Éli-

sabeth, électrice palatine. Elle est morte à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1714, deux mois avant la reine Anne; et George-Louis, électeur d'Hanovre, son fils, a succédé en Angleterre en vertu de cet acte.

L'électeur palatin Frédéric n'étoit pas seul incliné à accepter cette couronne avec tous ses risques et ses dangers; l'électrice sa femme, fille de roi, ambitionnoit plus ou autant que lui d'être reine.

Le roi Jacques son père, consulté sur cette entreprise, s'y opposa vigoureusement; il avoit une aversion marquée pour tout ce qui sentoit la rebellion ou le soulèvement. Il se souvenoit apparemment du mauvais traitement que sa mère et lui, dans sa jeunesse, avoient essuyé de leurs sujets révoltés en Écosse. C'est encore une raison apparente pourquoi il n'aimoit point les Hollandois. Il déconseilla absolument cette entreprise à son gendre, ne voulant pas, par conscience et par honneur, entendre secourir des rebelles, avec menace de les abandonner et de leur refuser toute assistance dans un pareil dessein, et l'on verra ci-après qu'il tint parole.

En revanche, le prince Maurice d'Orange, oncle de l'électeur par sa sœur Julienne, et le duc de Bouillon en France qui avoit épousé une autre princesse d'Orange, se trouvoient infiniment flattés de ce grand projet. Le prince d'Orange bâtit de chimériques desseins pour ses propres intérêts et ses intentions sur cette élévation, et les alliances qu'elle lui procureroit en Allemagne, et le duc de Bouillon parut si bien persuadé de la réussite immanquable de cette nouvelle

grandeur de son neveu, que se trouvant à Sedan, mécontent de la cour, comme on lui mandoit de Paris pour nouvelle, que le roi avoit fait une promotion de chevaliers du cordon-bleu, il répondit que le roi faisoit bien de s'amuser à faire des chevaliers en France, tandis que lui à Sedan faisoit des rois en Allemagne.

Frédéric, s'en rapportant à la pluralité dans ces avis et à ses propres idées, hasarda le projet, et se rendit avec sa femme, sa famille, quelques bonnes troupes et des officiers en Bohême. Il fut reçu dans Prague, élu roi et couronné avec sa femme, en un grand appareil, dans l'église métropolitaine, le 4 novembre 1619. Les généraux La Tour, Mansfelt et leur armée vinrent joindre celle que le Palatin avoit amenée.

L'armée impériale, sous le comte de Bucquoi, se renforça de son côté. Le duc de Bavière fit marcher l'armée de la ligue catholique sous le comte de Tilly, et toutes ces troupes jointes, le duc de Bavière s'y rendit aussi pour commander l'armée en personne.

Pendant que les fêtes du couronnement duroient encore à Prague, les deux armées s'approchoient aux environs de cette ville; l'on prévit avec certitude que l'un ou l'autre jour une sanglante bataille décideroit du sort de la Bohême, avec encore d'autres suites.

Elle ne tarda pas et se donna le 18 novembre suivant sur le Weissenberg, proche de Prague. Elle commença à la pointe du jour, ne dura qu'une heure ou deux, mais fut extraordinairement animée et meurtrière. L'armée de Frédéric et des rebelles y fut entiè-

rement défaite avec une perte de dix mille morts sur le carreau, tous les canons et bagages.

L'on remarqua que cette grande journée arriva un dimanche, jour qu'on lit par toute l'église l'évangile: *Reddite Cœsari, quœ sunt Cæsaris*, etc. Frédéric, presqu'aussitôt détrôné que couronné, quitta Prague le lendemain et se retira avec sa famille et ce qu'il avoit de plus précieux à Breslau en Silésie.

Les impériaux entrèrent à Prague en vainqueurs irrités, et on punit les chefs des rebelles. La Bohême fut entièrement soumise, ainsi que la Moravie, la Silésie et la Lusace, dans les endroits qui avoient tenu le parti de la rebellion.

L'an 1621, l'électeur palatin fut mis au ban de l'Empire, proscrit et privé de son électorat, duquel fut investi le duc de Bavière peu après.

Il remua encore quelquefois, mais ceux qui voulurent le soutenir s'y brûloient les doigts, et dans plusieurs petits combats la victoire suivit par-tout les armes impériales; et durant tout ce temps, Tilly et Spinola lui enlevèrent le haut Palatinat et celui du Rhin, l'un après l'autre.

Il se réfugia ensuite en Hollande, où il a demeuré long-temps extrêmement embarrassé de ce caractère royal, dont lui et sa femme faisoient parade. Les Hollandois l'appeloient *Winter Koning*, que les Français ont traduit en *roi de neige*, pour dire qu'à peine avoit-il régné un mois d'hiver.

Ni la Hollande, ni la France, ni l'Angleterre n'osèrent épouser sa querelle ouvertement. En ce der-

nier royaume, le roi Jacques, toujours en courroux pour ses conseils méprisés, ne vouloit pas qu'on le nommât roi de Bohême, comme en Hollande; il fit ôter ce titre dans la lithurgie des prières qu'on faisoit pour sa famille en Angleterre.

Enfin après et parmi toutes ces disgraces, ce prince mourut à la fleur de son âge, comme en exil, à Mayence, l'an 1632.

Charles-Louis son fils obtint à la paix de Westphalie la restitution du bas Palatinat, et on créa pour lui un nouveau et huitième électorat, comme sera dit en son lieu.

Après l'infortune de l'électeur et de la maison palatine, personne ne ressentit plus vivement le malheur de cette chute que le prince d'Orange, qui, bien loin de son calcul, en porta le plus grand poids.

Il me semble que c'est ici l'endroit propre pour revenir à ce prince, à son histoire aux dernières années de sa vie, et en même temps à celle des Pays-Bas, qui, engagés dans la guerre comme auxiliaires, s'enfoncèrent insensiblement dans cette grande guerre d'Allemagne, où toutes les puissances entrèrent l'une après l'autre.

Il sera même à propos de parcourir la situation et les intérêts des différentes cours, par rapport à des événemens et des changemens depuis le temps de la trève.

La guerre d'Allemagne, allumée de la manière qu'on a vu, avoit encore à durer long-temps, puisqu'elle devint universelle; on y reviendra en temps.

Maurice, prince d'Orange, toujours dans les mêmes sentimens, la même ambition et la même inquiétude, ne s'arrêtoit sur les derniers pas que pour mieux assurer ses desseins par la guerre qu'il voyoit prochaine. Elle vint; mais l'occasion de la révolte de Bohême lui parut encore plus importante.

Il fondoit de grandes espérances sur l'élévation de l'électeur palatin son neveu, qui entreprit d'usurper ce trône; il l'aida de son conseil et de toutes ses forces, persuadé qu'étant roi de Bohême, il acquerroit une supériorité dans l'Empire, dont il pourroit faire usage pour son projet sur les Provinces-unies.

L'on vient de voir quelle en fut la catastrophe et le prompt revers. Ce neveu détrôné, privé de ses propres états et abandonné de tout le monde, vint, deux ou trois ans après, lui tomber sur les bras en Hollande. Maurice en fut pénétré de chagrin, d'autant plus que le roi d'Angleterre tint une si étrange conduite dans tout ce démêlé, que le crédit qu'il se flattoit d'avoir sur ce roi, baissoit en même temps, et jeta de la froideur entre eux.

Il est vraisemblable que si le roi Jacques avoit montré un peu de vigueur, les choses peut-être n'en seroient pas venues à cette extrémité; mais il étoit choqué de voir ses avis méprisés, et écoutoit toujours cet ambassadeur d'Espagne qui l'amusoit continuellement par des propositions, des médiations, des accommodemens, pendant qu'on dépouilloit le Palatin son gendre, et à la fin quand il auroit bien voulu s'en mêler, il n'étoit plus temps.

Maurice, au milieu de ses traverses et de ses chagrins, fit ses campagnes à l'ordinaire. Son armée étoit l'école militaire de toute la jeunesse de l'Europe protestante et alliée, pendant que celle de don Ambrosio Spinola servoit au même usage à tous les catholiques. Ces deux grands généraux, par émulation, firent nombre d'exploits mémorables; ils dirigèrent encore les opérations de leurs généraux subalternes; car la guerre se fit dorénavant par-tout, devenant universelle. Le prince employa beaucoup Frédéric-Henri son frère, qui, par la pratique continuelle, parvint au degré de lui succéder en réputation égale d'un grand capitaine.

Quand l'électeur palatin vint se réfugier en Hollande avec tout ce qui le suivoit dans ses malheurs, les états-généraux, par égard pour le prince d'Orange, le reçurent en roi, et lui assignèrent une forte pension pour lui, sa nombreuse famille et toute sa cour. Dans la suite, quand il fut obligé de désarmer tout-à-fait, en vue d'un accommodement, les mêmes états prirent à leur service le débris de ses troupes et leurs officiers, entre autres deux, je ne sais s'il faut les nommer généraux ou brigands, c'étoient l'évêque protestant d'Alberstadt (Christian de Brunswyck) et le bâtard Mansfelt.

Ces deux chefs, par leur valeur et leur témérité et encore plus par leurs pillages, étoient réputés les fléaux du genre humain. Ils firent la guerre à part et des courses en Westphalie, où ils commirent des désordres effroyables. Le comte de Tilly vengea le public, les at-

trapa l'un après l'autre, les battit cruellement et ruina à chacun sa petite armée.

Le marquis Spinola, de son côté, après avoir pris pied à pied tout le bas Palatinat, revint en Brabant, et y forma le siége de Berg-op-Zoom. Il avoit à son aide Gonzale de Cordua, bon général espagnol. Malgré toute leur vigilance les frères d'Orange trouvèrent moyen d'en faire lever le siége; le marquis prit sa revanche quelque temps après par le siége de Breda. Ce fut un siége long et fameux. Breda étoit du patrimoine de Nassau, les princes d'Orange firent tout ce qui est imaginable, par ruses de guerre et par diversions, pour dégager cette ville, jusqu'à deux escalades manquées sur Anvers; mais la voyant insecourable, le prince Maurice en reçut le dernier coup mortel. Il languissoit depuis long-temps; il avoit rencontré en Hollande des marques fréquentes de méfiance. Les arminiens s'étoient relevés; on avoit attenté sur sa personne par des conjurations de ceux de la famille de Barnevelt et leurs amis. Tous ces déboires et ces chagrins compliqués avec ceux qu'il portoit depuis long-temps, le mirent au tombeau. Il mourut d'un squirre le 23 avril 1625, âgé de cinquante-sept ans et cinq mois.

Ce prince ne s'étoit jamais voulu marier; il entre- 1625.
tenoit constamment une maîtresse, que les Français, par défaut de connoissance des familles du pays, n'ont pu nommer sans estropier son nom. Aubry du Maurier dit que c'étoit une demoiselle de Malines, qui se nommoit de la Mecq.

Elle n'étoit point de Malines, mais en portoit le nom

de famille, Gertrude van Mechelen. L'on sait aux Pays-Bas, qu'une ancienne et grande maison qui portoit le nom de Berthaut, et dont quelques-uns ont été surnommés Draeckenbaert, étoient seigneurs de Malines, avant que cette seigneurie fût vendue aux comtes de Flandre, et la jonction des provinces sous la maison de Bourgogne. La branche aînée des Berthaut a porté l'étiquette de cette possession, van Mechelen, comme les autres branches, les noms d'autres terres : de Duffele, de Berchem, de Ranst, qui en ont toutes retenu les armes avec quelque brisure ou distinction. Celle de van Mechelen ou Malines a subsisté encore de mon temps; je doute qu'elle subsiste encore à présent.

Maurice en a eu quelques enfans, desquels descendent des branches qui toutes portent le nom de comtes de Nassau, par diplôme de l'empereur Leopold. On les distingue en Nassau-Laleck, Beverweert, Odyck, Auwerkercke, Woudenburg, parmi lesquels il y a eu de grands hommes qui se sont signalés à la guerre, dans les ambassades et au service de l'état.

Comme ce prince sur la fin de ses jours souffroit et s'affoiblissoit beaucoup, il devint quinteux et fantasque à certains égards. Il avoit toujours aimé son frère Frédéric-Henri, il lui destinoit non-seulement toute la succession d'Orange, mais la charge de stadthouder et tous les emplois qu'il avoit. Il souhaitoit souvent de le voir marié; la princesse douairière d'Orange (Colligni), mère de Frédéric-Henri, ménagea une alliance de ce fils avec la fille du landgrave de Hesse-Cassel, du gré de Maurice.

Mais au lit de la mort il changea et voulut préférer pour le mariage de son frère la comtesse Amélie de Solms, d'une famille illustre de l'empire, alliée autrefois à celle de Nassau, et qui personnellement avoit un mérite infini. Elle étoit venue en Hollande à la suite de la prétendue reine de Bohême. On lui exposa que la négociation étoit trop avancée à la cour de Hesse pour la rompre. Il persista, et comme le mariage se différoit trop selon lui, il menaça que si on ne lui donnoit point ce contentement pendant le peu qu'il avoit à vivre, une heure avant sa mort il épouseroit lui-même Geertje van Mechelen, pour légitimer tous ses enfans naturels. Le mariage avec la comtesse de Solms fut solennisé devant son lit, sans grand appareil le 31 mars 1625. Maurice mourut en-déans le mois suivant.

Avant d'en venir au nouveau prince d'Orange Frédéric-Henri, et à la continuation de la guerre qui se dilatoit et prenoit de nouvelles forces de jour en jour ; il me paroît convenir en parcourant l'histoire des états circonvoisins, d'en rapprocher les événemens de l'époque que je traite. Pour mieux comprendre l'influence qu'on y voit, tant à la guerre, qu'à la constitution de l'un et l'autre des Pays-Bas.

Celle des provinces catholiques sous la domination des sérénissimes archiducs, continuoit à jouir de la paix, et ne fut troublée en rien, par des schismes ou des révoltes au fait de la religion ou du gouvernement.

On rétablissoit les pertes et les dommages passés ; tous les ordres de l'état s'empressoient à remettre les

choses sur l'ancien pied et faire refleurir le pays. Le commerce reprit quelque vigueur, mais sobrement en comparaison de l'éclat éblouissant qui régnoit dans les Provinces-unies. Ce commerce dans la discorde intérieure et le vice du gouvernement républicain, devoit suppléer à tout; c'étoit l'unique ressource et le seul remède à tous les maux, dont cette nouvelle république étoit agitée : aussi étoit-il prodigieux et incroyable; je réserve un chapitre à dessein de faire voir l'accroissement et le bonheur inoui de ce commerce, qui monta en ces temps-là et dans la suite à un degré de puissance qui passe l'imagination.

Les provinces catholiques se ressentirent du différend qui venoit de naître en Allemagne, au sujet de la succession de Clèves. Les préparatifs de guerre, la guerre même par la rupture de la trève, qui, sans en avoir le nom, l'étoit en effet, mais alors sur le Rhin et hors du cercle des provinces, ne les menaçoient encore que de loin.

Une perte qu'on fit bientôt après, fut plus sensible. L'archiduc Albert décéda à Bruxelles, d'une goutte remontée le 31 juillet 1621, il avoit soixante-un ans, et souffroit de cruelles douleurs par cette goutte, depuis quelques années. Ce prince étoit surnommé *le pieux* et l'étoit réellement; bon justicier, appliqué, libéral et d'une vertu à l'épreuve de l'une et l'autre fortune. Sa valeur avoit paru à la guerre quand il étoit gouverneur des Pays-Bas, et depuis qu'il en étoit souverain. Après la trève il avoit conçu une forte envie d'établir une paix solide et finale entre les provinces, et n'oublia pour y parvenir ni invitations, ni dé-

marches, qui étoient infructueuses par le peu de disposition qu'y témoignoient les Provinces-unies, tant que vivoit le prince Maurice, qui avoit d'autres desseins en tête.

Son éducation à la cour d'Espagne, et l'étiquette du roi Philippe II, donnoient à l'archiduc Albert un air réservé, fier et taciturne, dont il ne s'est jamais pu défaire ; il conservoit les manières et la langue espagnoles, mais souvent les vertus mêmes de ce pays-là n'étoient pas celles de celui-ci, sur-tout après une révolution si récente.

Il fut regretté dans les Pays-Bas, l'on peut dire avec des sentimens d'estime et de vénération, comme il en avoit reçu pendant sa vie ; car pour l'amour des peuples, l'infante l'emporta de bien loin sur lui: *Senza dubbio, e molto piu amata l'infanta generalmente, che non e l'archiduca, e ha maniere di gran-longa piu amabili,* dit Bentivoglio dans ses relations. Tous ceux qui ont écrit à ce sujet en parlent de même.

L'infante, après la mort de l'archiduc, suivant les pactes matrimoniaux et les clauses de la cession et domination du roi Philippe II, demeura gouvernante-générale des Pays-Bas, sa vie durant, mais la propriété passa à Philippe IV, roi d'Espagne, son neveu, au nom duquel elle gouverna dorénavant ces provinces jusqu'à sa mort en 1633.

Son gouvernement ne différa en rien de sa domination précédente ; elle avoit à sa cour un surveillant de plus, qui étoit le marquis de Bedmar, ensuite

cardinal de la Cueva, duquel on parlera à l'instant, en rappelant quelques événemens du règne de Philippe III.

La sérénissime infante fut entraînée, malgré elle et malgré son amour pour les peuples, dans ces guerres auxiliaires, de l'une à l'autre, dont il est parlé ci-devant. Le marquis Spinola étoit général des armes, et aussi maître absolu des opérations de la guerre que des subsides d'Espagne.

La trève expirée le 9 avril 1621, elle fut prolongée une fois ou deux pour quelques mois, et de suite tacitement, puisqu'on n'en parla plus. La guerre ne cessa point, et il se fit des expéditions et des siéges, comme on a vu, sans déclarations; personne de part ni d'autre ne vouloit rompre la trève qu'on supposoit exister toujours, ni passer pour l'agresseur, et les hostilités les plus marquées alloient leur train.

On négocioit cependant sourdement quelque accommodement. J'ai vu quelques papiers qu'on garde dans les archives de Bruxelles qui en font le rapport; c'étoit sur les derniers temps de la vie du prince Maurice, sa santé étoit affoiblie. Il s'étoit expliqué de pencher vers une prolongation ou une nouvelle trève; au reste il renvoyoit aux états-généraux qu'il disoit penser de même, sans songer à une paix finale. Il y montroit peu de vigueur et de résolution.

Le gouvernement de l'infante, sage, doux et pacifique autant que les troubles du voisinage le permettoient, continua de cette manière jusques à l'époque de 1625, et plus avant.

Pour l'examen superficiel des autres cours en ce temps-là depuis la trève de 1609, quant à celles de Vienne et d'Allemagne, je crois les avoir sommairement mentionnées et analysées avec les troubles de Bohême.

Les autres suivront, mais il est bon de se figurer d'avance qu'on entre ici dans ce que plusieurs historiens appellent le règne des favoris. L'Espagne, la France, l'Angleterre en ont vu successivement, mais toujours par la condescendance des rois régnans avec une autorité excessive, qui a paru exhorbitante de la sphère ordinaire du ministère.

Philippe III avoit en Espagne, avant son règne, étant encore prince royal, pour favori don François-Gomez de Sandoval et Roxas, duc de Lerme. Le règne du roi et le ministère du duc, n'ont point rencontré de ces critiques mordantes. L'Espagne depuis la paix de l'an 1604 avec l'Angleterre étoit en repos, et ne prit qu'indirectement part aux guerres étrangères, par manière de protection. Il est parlé ci-devant de cette relation exacte, de ce rapport succinct et précis de Simon Contarini, ambassadeur de Venise en Espagne, où les portraits du roi, du ministre, de toute la cour et du gouvernement de la monarchie sont si bien détaillés; il n'y a rien à rendre odieux ou blâmable. Le règne de Philippe III, en général, n'est point censuré dans l'histoire comme tant d'autres. Je sais bien que le poste du duc de Lerme, et le grand ascendant qu'il avoit sur l'esprit du roi, lui attirèrent nombre d'envieux et d'ennemis, et qu'un des plus dan-

gereux entre eux étoit son propre fils, don Christoval, duc de Cea et d'Uzeda, qui se donna de grands mouvemens pour déplacer son père ; mais il mourut avant lui. Nous avons déjà vu que le roi et son ministre en avoient agi noblement et magnanimement à l'égard des archiducs dans leur mariage et durant la guerre et la paix.

Ce qui fit un tort infini au duc fut qu'il associa en quelque façon à sa faveur Roderic Calderon, né à Anvers, qui avoit été son page, et l'introduisit chez le roi. Ce Calderon parvint à de grands honneurs et amassa de grandes richesses ; toute l'Espagne étoit offensée de ses manières, de son orgueil, et de le voir abuser impunément de la bonté du roi et du ministre. En ce temps-là l'Espagne souffrit assez long-temps un abus criant d'altération dans les espèces de mauvais alliages et de la fausse monnoie ; on en rejeta toute la manigance sur ces deux favoris.

Le duc de Lerme, dégoûté des affaires et las de se voir en butte à tant d'envie, se prépara à la retraite, par pressentiment de quelque disgrace ; il se fit d'église après la mort de D. Catharina de la Cerda de Medina-Celi son épouse, et à la nomination du roi, le pape Paul V le fit cardinal en 1618 ; en effet quelque temps après il fut disgracié et se retira.

En même temps on saisit Calderon qui fut envoyé dans une forteresse sur la frontière de Portugal.

Le roi Philippe III décéda le 31 mars 1621. Six mois après sa mort on fit le procès à Roderic Calderon, à qui on trancha la tête dans cette ville où il

étoit emprisonné, et ses biens qu'on fait monter à l'immense furent confisqués.

Le cardinal duc de Lerme mourut à Valladolid l'an 1625.

On a remarqué sous ce règne encore un autre événement dont la politique n'est pas facile à comprendre. Les Espagnols avoient pris la Rache et quelques autres places sur les Mores; ensuite les Mores et les Moresques de plusieurs générations furent chassés de l'Espagne : on en avoit transporté cent mille au-delà de la mer. Ces gens furent dépouillés, tués et maltraités sur les côtes de Barbarie; ils n'y étoient plus connus, on s'en méfioit. Quand on s'aperçut en Espagne qu'elle seroit réduite en désert, il fallut modifier, interpréter et révoquer les édits rigoureux émanés à ce sujet. L'Espagne est peut-être de tous les pays de l'Europe le moins en état de faire une telle perte; de sa nature, et par le climat, ce pays n'est point réputé fécond, ni pour la population, ni pour le sol. A la conquête de Grenade, par les rois catholiques, grand nombre de Mores et d'Arabes avoient passé la mer. L'inquisition en détruisit et en chassa une autre partie. Les guerres sous Charles V, et Philippe II, la longue et cruelle guerre aux Pays-Bas notamment, avoient donné de rudes saignées à la nation, et puis les colonies qu'on en voulut tirer à la découverte des Indes. Il a fallu un grand zèle, si le seul motif de la religion a fait chasser tant d'habitans sans autre cause.

Il y eut encore d'autres troubles entre les princes

d'Italie, où l'Espagne joua son rôle, pour le passage libre de la Valteline, du pays des Grisons et autres sujets, sur-tout l'entreprise sur la république de Venise de l'an 1618, qui ayant été éventée avant son éclat et n'ayant pas paru au jour, on en a pu exagérer le projet comme on a voulu.

Le procurateur Nani, quoique très-intéressé, en parle modestement et dit : l'humeur du roi Philippe III, prince naturellement juste, et celle du duc de Lerme son premier ministre, porté au repos par son propre génie et pour ses intérêts, faisoient croire que ce qui se passoit en Italie, étoit plutôt toléré qu'ordonné par la cour d'Espagne ; que tout ce qu'on voyoit arriver venoit du triumvirat que formoient Pedro Giron, duc d'Ossone, vice-roi de Naples, Toledo, gouverneur de Milan, et la Cueva, ambassadeur à Venise, lesquels pour se rendre utiles et nécessaires avoient engagé le conseil de Madrid dans ce projet. Le cas étoit :

La république étoit en différend avec la maison d'Autriche pour les limites, et la protection d'un peuple nommé Uscoques en Istrie et Frioul ; ce différend avoit duré un temps. Le roi d'Espagne protégeoit l'archiduc, et fit l'office de médiateur pour un accommodement. Don Alonzo de la Cueva, marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, travailloit à cet accord par les ordres de sa cour. Jusque-là, on ne voit rien qui pût exciter la haine de cet ambassadeur au point qu'il étoit animé ; il faut qu'il y eut d'autres raisons qui ne sont pas connues.

Cet ambassadeur, homme d'esprit, épioit non-seu-

lement tout ce qui se passoit à Venise, mais leurs négociations avec les ducs de Savoie et de Mantoue, leurs voisins, et avec la France. Il découvrit leurs secrets en corrompant des officiaux, et trouva accès à tout ce qu'il voulut, tellement qu'on a dit après que jamais les Vénitiens n'ont eu un ennemi plus dangereux chez eux. Le complot étoit dressé de faire mettre le feu à l'arsenal et dans d'autres endroits à Venise. Des bateaux plats devoient se trouver dans les lagunes, des vaisseaux en mer, et les troupes venues du Milanez devoient se jeter sur les places *di Terra Ferma*.

Ce complot, où l'on prétend que la Cueva avoit la plus grande part, étoit concerté avec don Pedro Giron, duc d'Ossone, vice-roi de Naples, dont l'ambition dans d'autres temps, par une conduite équivoque et suspecte, a donné de grandes inquiétudes à la cour d'Espagne, pour le royaume de Naples; et le gouverneur de Milan, comme on a dit. Les préparatifs étoient fort avancés, ajoute le récit, des barques dans les lagunes, des navires sur les côtes et des troupes en marche; mais tout cela par débandade et sourdement.

Le dessein étoit à la veille d'éclater, quand il fut découvert par deux Français, suivant la même histoire. Le marquis de Bedmar avoit pris ses précautions en cas de non succès, et bien lui en prit; il se sauva au premier avis du coup manqué, le peuple devint furieux, se jeta sur son palais et l'auroit mis lui-même en pièces.

S'étant échappé de ce danger, il vint aux Pays-Bas

avec tout ce qu'il avoit sauvé d'avance, où le roi lui donna le poste qu'avoit eu ci-devant don Balthazar de Zuniga, d'ambassadeur auprès des archiducs. Il s'intrigua beaucoup dans les affaires, et encore plus après la mort de l'archiduc Albert, s'érigeant en premier ministre. Le pape Grégoire XV le fit cardinal à la nomination de l'Espagne, l'an 1621.

Il continua à gouverner les Pays-Bas sous l'infante, mais son habileté et son esprit le faisoient redouter; il étoit en mauvaise odeur pour cette intrigue de Venise, que personne n'ignoroit, d'ailleurs remuant et brouillon, il engagea l'infante en quelques embarras et fit des ennemis par tout le pays. L'on en fit des plaintes sur plaintes en Espagne, qui non-seulement le firent rappeler, mais disgracier, puisqu'on ne le voulut point à cette cour, et qu'on l'envoya à Rome où il vécut jusqu'à l'an 1655. Il étoit évêque de Malaga en Espagne, et parvint jusqu'au nombre des cardinaux-évêques par ancienneté. Il fut de cette manière évêque de Palestrine, et mourut âgé de quatre-vingt-trois ans.

Cette entreprise sur les Vénitiens dans leur capitale fit un grand bruit en Europe. On en trouve un livret intitulé : *Conspiration de Venise*. Tout le projet fut teint au plus noir; mais comme il n'avoit point éclaté, le sénat de Venise, content d'en être échappé, ne se plaignit de rien. Pietro Gritti, son ambassadeur à Madrid, y continua ses négociations pour l'affaire des Uscoques. En ce temps-là parut aussi un autre petit traité, qui porte pour titre : *lo Squitinio della libertà originaria di Venezia*. Ce traité n'a pas fait moins

de bruit parmi les connoisseurs; il est d'un style fort et nerveux, contient une anatomie de la république de Venise, depuis son origine jusqu'à ce temps-là, ses maximes, les moyens qu'elle a mis en usage pour s'agrandir, tous faits vérifiés par l'histoire et par des autorités authentiques.

Ce petit traité a été très-recherché en Italie, et delà plus avant en Europe; on l'a traduit en d'autres langues, on l'a chargé de supplémens et de commentaires. Originairement suivant l'opinion universelle, on en attribue la composition à ce même Alphonse de la Cueva, marquis de Bedmar. Les Vénitiens l'ont supprimé tant qu'ils ont pu, et s'en trouvoient grièvement offensés. On a songé à le réfuter. Des sénateurs plus sensiblement touchés que d'autres, quelque *Savio grande* proposèrent d'y employer la plume du célèbre Frà Paolo Sarpi, qui les avoit si bien servis quelquefois, comme dans l'affaire de l'interdit contre le pape Paul V; mais ce savant moine Servite, après avoir examiné mûrement la chose, répondit au doge: *Serenissime, ne moveas camerinam, immotam hanc expedit esse*, pour faire connoître qu'il n'avoit point d'armes pour combattre le traité, moins encore pour le détruire.

Ce sont là les principaux événemens du règne de Philippe III et de ses ministres avant la trève et après la trève. Comme ce fut un règne de paix, les faits n'en paroissent fort intéressans que pour l'Espagne en elle-même.

Philippe IV, son fils, lui succéda, jeune prince dont

on conçut de grandes espérances, qui trouva à son avénement à la couronne l'étiquette établie et comme essentielle d'avoir un *privado*. Il se servit au commencement du conseil de don Balthazar de Zuniga; mais don Gaspar de Guzman, neveu par sa femme de don Balthazar, lui succéda bientôt dans la faveur. Il étoit comte d'Olivarez, et ayant été fait par le roi duc de San-Lucar, il prit le nom de comte-duc. Le roi se reposa entièrement sur lui, et ce fut sous ce nom de comte-duc qu'il gouverna la monarchie d'Espagne durant vingt ans, avec une autorité sans bornes en paix et en guerre. Son ministère eut de l'influence sur toute l'Europe, principalement quand il entra en lice avec le cardinal de Richelieu, qui ne gouvernoit pas moins despotiquement la France. On aura plus d'une occasion de parler ci-après de leur émulation et de leurs querelles, qui quoique privées se convertirent en guerres entre les deux couronnes; enfin le destin de l'Europe dépendoit de ces deux ministres, dit Nani, ci-devant cité; leur ambition, leur haine et leur jalousie étoient montées à tel point que le monde ne pouvoit plus les souffrir, soit qu'ils fussent unis, soit qu'ils fussent divisés.

Pour venir à l'histoire de France de ce temps-là, il faut reprendre depuis la mort d'Henri IV au mois de mai 1610. On a dit en peu de mots comment cet exécrable parricide fut commis sur la personne sacrée de ce grand roi, en plein jour et en pleine rue. Il est dit aussi comment la reine Marie de Médicis fut constituée régente du royaume par le parlement, avec

l'applaudissement des grands et l'acclamation des peuples.

Sa régence fût assez heureuse au commencement, mais on peut considérer qu'alors régnoit encore en France un reste de cet ancien droit féodal, qui mettoit les princes du sang et autres, les seigneurs, les grands vassaux presqu'au niveau de la royauté, comme autant de roitelets indépendans. Les gouverneurs des provinces et des villes regardoient leurs gouvernemens comme leur patrimoine, et en disposoient de même; ils se faisoient marchander, acheter et récompenser d'avance; la cour devoit les gagner et les contenter, si elle les vouloit mettre en œuvre ou les tenir en repos.

Il y eut nombre de ces intrigues, des attroupemens, de petites guerres, des accommodemens, des changemens dans le ministère, et les favoris parurent sur le théâtre tour-à-tour.

La reine-mère, à son mariage en 1600, avoit amené de Florence, en qualité d'écuyer, Concino Concini. Ce Florentin, qui a fait en France une fortune prodigieuse et une triste fin, est une sorte d'être ambigu à qui les uns ont donné une illustre naissance et les autres une extrêmement basse. Il paroît pourtant qu'il n'étoit pas né si bas, puisqu'il descendoit par les femmes des Alberti, de l'ancienne noblesse de Florence.

Leonora Galigai, dame d'atour de la reine, étoit sa femme. Leur mariage se fit en France, étant tous deux à la suite de cette princesse; ils accumulèrent d'immenses richesses. Des mémoires de ce temps-là font

remarquer que cinq mois après la mort du roi, au mois de septembre 1610, Concini acheta le marquisat d'Ancre en Picardie, pour trois cent trente mille francs, le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, ou plutôt la lieutenance-générale de ce pays, cent vingt mille francs, et la charge de premier gentilhomme de la chambre, deux cent mille francs, en trois jours différens de ce mois.

Ils gouvernèrent la reine absolument, sur-tout la femme à qui on n'osa rien refuser. Le marquis d'Ancre fut fait maréchal de France l'an 1614, et visoit à devenir connétable.

Ils placèrent leurs créatures par-tout; le ministère n'étoit que de trois personnes qui travailloient en leur présence et qu'ils gourmandoient quand ils n'étoient pas de leur avis. Ils voulurent vers la fin se faire craindre; Paris fut inondé d'espions et d'émissaires; on épouvantoit le peuple par des gibets plantés dans quelques endroits et semblables appareils. Les murmures de la multitude, la jalousie des grands montèrent au comble. On a écrit et divulgué des choses incroyables sur leur avarice, leur insolence, et le mépris brutal qu'ils témoignoient sur le chapitre de la reine et du roi son fils. Il est apparent que, voulant les rendre odieux et les perdre, on a beaucoup exagéré de tous côtés, puisque d'autres contemporains n'en font point des portraits si hideux, particulièrement du maréchal, dont on a vanté le cœur bienfaisant et les belles manières. Il résulte de tout cela que si leur fortune fut immodeste, la chute en fut terrible. Il est toujours vrai

et inexcusable, comme on voit par l'histoire, qu'on négligeoit l'éducation du roi.

Louis XIII passoit les quinze ans; ce prince n'étoit pas seulement éloigné de toute connoissance d'affaires, mais ceux qui auroient pu lui apprendre quelque chose étoient tellement observés qu'ils n'osoient pas en approcher.

Pendant que les antichambres de la reine-mère et des favoris regorgeoient de courtisans, le roi presque seul se promenoit dans les jardins des Thuileries, où il s'amusoit à faire ordonner des gazonnades en compagnie de quelques-uns des bas domestiques.

Le seul homme de qualité qui toujours l'accompagnoit étoit M. de Luynes, gentilhomme d'Avignon, qui étant venu chercher fortune à la cour, entra chez le roi, par son adresse dans tous les détours des petites chasses, pour les oiseaux, les cages, les volières où le roi prit un grand plaisir. M. de Luynes lui en donna souvent le divertissement aux Thuileries. Les favoris en étoient très-informés; mais il méprisoient trop de Luynes pour interrompre ou pour vouloir empêcher ces amusemens; ils songeoient bien peu à cet homme qui alloit occuper leur place, et, revêtu de toute leur dépouille, bâtir sur leur ruine une fortune encore plus relevée et plus solide. Ce fut à de Luynes seul que le roi ouvrit son cœur, sur cet abandonnement, ces chagrins et ces dégoûts que ce prince ressentit vivement.

De Luynes le consola, lui promit d'en conférer avec des gens qui seroient en état d'y apporter du remède.

En effet il conféra secrètement avec quelques seigneurs dont il étoit assuré sur ce sujet, entre autres avec le marquis de Vitry, capitaine des gardes du corps. Cette charge lui donnoit un grand relief pour une telle entreprise; il n'étoit pas besoin d'éclaircissement sur les plaintes du roi, la manière indigne dont on l'élevoit étoit notoire et choquoit tout le monde; il ne fut question que des moyens et des mesures à prendre.

Vitry se promettoit de se mettre en chef, de venger le roi et de renverser toute la tyrannie, pourvu qu'il en eût le commandement de la bouche de sa majesté. On ménagea adroitement et très-secrètement une entrevue du roi avec ce marquis, et quelques-uns en petit nombre qui devoient seconder. Le roi y fit connoître qu'il vouloit régner, et qu'il ne seroit pas fâché de se voir débarrassé des obstacles qu'il y trouvoit, sans expliquer si on arrêteroit ses ennemis ou si on les tueroit. C'en étoit assez, il les laissa les maîtres de l'exécution. Étant informé du temps qu'on avoit pris, il se tenoit dans sa chambre, et avoit déclaré qu'il ne vouloit pas que la scène tragique, soit d'arrêt, de combat ou de mort, se passât en sa présence ou dans ses appartemens; on avoit secrètement apprêté une trentaine de chevaux au bout des Thuileries. Le roi avoit résolu, si le coup manquoit, de se retirer à Meaux.

Le 24 avril 1617, le maréchal d'Ancre vint à son ordinaire vers les dix heures du matin au Louvre, au lever de la reine. Comme il avoit plus d'un logement au Louvre, grand et petit hôtel dans le voisinage, il

vint de celui qui donne dans le jardin du Louvre. Arrivé sur le pont dormant avec peu de suite, il trouva le marquis de Vitry sur le pont-levis qui lui dit : *monsieur, le roi vous demande; moi?* répondit-il. L'on prétend que ses gens firent mine alors de mettre la main sur l'épée; à l'instant ceux des gardes et d'autres apostés lui tirèrent sept à huit coups de pistolet dans la tête et l'estomac; il tomba roide mort sur la place. Le corps fut traîné à côté d'un escalier qui sert au corps-de-garde, y fut exposé pendant tout le jour, ce ne fut que bien tard au soir, que pour le dérober à la fureur du peuple, on l'enterra secrètement dans l'église de St-Germain-l'Auxerrois. Le colonel d'Ornano étoit à portée, et sitôt que le maréchal fut tué, il en alla faire rapport au roi. Ce prince envoya d'abord un message à la reine-mère, pour l'avertir de ce qui venoit de se passer par son ordre, et pour la prier de ne point sortir de sa chambre; elle étoit encore au lit.

La maréchale d'Ancre fut menée à une petite chambre grillée au haut du Louvre où on l'enferma. On arrêta et on enferma en d'autres chambres, Mangot et Barbin qui étoient les ministres d'ordonnance du maréchal : le premier étoit garde-sceaux; le troisième qui étoit l'évêque de Luçon, secrétaire d'état, eut ordre du roi de ne plus se mêler de ses affaires, mais on le laissa pour compagnie à la reine-mère.

Pendant ce jour les gardes de la reine sortirent du Louvre, et les gardes du roi occupèrent les postes partout.

Ces infortunés favoris, déchus en un moment de

toute leur grandeur, avoient un fils unique âgé de douze ans; il étoit dans sa chambre à l'hôtel d'où le père étoit sorti en allant au Louvre. Comme on avoit donné ordre de veiller à tous les précieux meubles qui étoient avec leurs trésors et les joyaux dans leurs maisons, pour ne point les laisser au pillage, quelques-uns commis à ce soin s'en acquittèrent à merveille en se payant d'avance.

Le jeune Concini qui ne savoit de rien fut fort surpris quand une heure après que le maréchal son père fut sorti, il vit entrer des gens, qui sans façon d'inventaire enlevèrent sa garde-robe devant ses yeux, prirent tout l'ameublement jusqu'à son lit, et sans lui laisser de la paille pour se coucher, l'enfermèrent dans cette chambre où il resta jusqu'au soir sans boire ni manger. Quelqu'un par pitié en avertit le roi, qui ordonna au comte de Fiesque de le prendre dans son logement au Louvre et d'en avoir soin. Le comte n'avoit qu'un petit logement, et pour l'y mener, le peuple déjà tout furibond occupoit tout ce quartier, si bien que pour le faire passer sûrement avec lui, il le couvrit de la capotte de livrée de son laquais.

Le lendemain quelques-uns du peuple, femmes et enfans, voyant dans l'église de S[t]-Germain une sépulture nouvellement fermée, en grattèrent le ciment, déterrèrent le corps, le traînèrent hors de l'église et ensuite par toutes les rues de Paris, le pendirent par les pieds à une de ces potences dont on a parlé, le déchirèrent et lui firent toutes les avanies dont une canaille déchaînée est capable dans sa fureur.

La maréchale fut transférée de prison en prison, son procès lui fut fait, elle fut déclarée criminelle de leze - majesté divine et humaine, parce que dans son accusation on avoit fait entrer du sortilége. Le 8 juillet elle fut décapitée en Grève, ensuite brûlée; le peuple alors en eut compassion.

Le fils compris dans la sentence fut dégradé de noblesse et déclaré incapable de desservir des fonctions en France; il fut détenu assez long-temps au château de Nantes. Mais enfin mis en liberté il retourna à Florence où il a joui de quatorze mille écus de rente; qu'heureusement son père avoit placé en fond dans cette ville peu avant sa disgrace. Il y est mort en 1631.

L'abbé Galigai, frère de la favorite, avoit obtenu l'archevêché de Tours et la riche abbaye de Marmoutier; mais plus prudent, il s'étoit défait de ces bénéfices sous de bonnes pensions, avec lesquelles il s'étoit retiré en Italie.

On a écrit que le maréchal avoit eu souvent la même pensée. On fit monter leurs biens à l'immense, dont il en fut perdue une partie. Pour faire le contraste plus touchant, on a débité nombre de faits, entre autres que la dame d'Ancre avoit pour deux cents mille écus de joyaux et tant de meubles précieux, et que dans sa prison elle fut obligée d'emprunter deux chemises.

La déroute de cette famille fut totale; les charges, les biens, les meubles les plus considérables passèrent la plupart aux successeurs en faveur, le reste fut au pillage.

Le roi, du jour de la mort du maréchal, avoit donné son bâton de maréchal au marquis de Vitry; sa lieutenance-générale de Normandie et sa charge de premier gentilhomme de la chambre à M. de Luynes.

Charles-Honoré d'Albert, seigneur de Luynes, dans le comtat d'Avignon, d'une famille du Vivarais, étoit fils d'Honoré d'Albert, qui avoit servi les rois Charles IX et Henri III dans les guerres de ce temps-là, et depuis encore Henri IV. Il avoit été gouverneur de la ville et du Pont St Esprit et avoit épousé Anne Rodolfi, originaire de Toscane.

Ce fut ce M. de Luynes, comme on vient de dire, qui, introduit près du roi Louis XIII, et ayant su plaire, parvint par sa faveur à une élévation presque sans exemple, et si rapide, qu'il fut comme accablé de grandeurs. A la mort du maréchal d'Ancre, il fut fait lieutenant-général de Normandie et premier gentilhomme de la chambre, et participa beaucoup à la dépouille du maréchal. La même année 1617, il épousa Marie de Rohan, fille d'Hercule, duc de Montbason. L'an 1619, le roi étant à Tours, il acquit les terres de Maillé, Roche-Corbon et autres sur la Loire, que sa majesté érigea en duché-pairie sous le nom de Luynes. Le premier janvier de l'an 1620, dans un chapitre du cordon-bleu, lui et ses deux frères furent faits chevaliers des ordres du roi.

Il étoit encore du commencement grand fauconnier de France, ce qui lui sembloit être dû, après les divertissemens qu'il avoit procurés au roi dans les jardins des Thuileries. Dans la suite, étant duc et pair, che-

valier des ordres, il commanda les armées dans la guerre élevée contre les huguenots en Languedoc. Le roi le fit connétable de France le 22 avril 1621, et le garde-sceaux du Vair, évêque de Lisieux, étant mort au mois d'août suivant, le roi donna les sceaux au connétable, si bien qu'on a vu un temps le duc de Luynes à la tête de l'épée et de la robe, comblé des faveurs et de la confiance du roi, et disposant en plein du ministère, faire une espèce de grand-vizir en France. On l'appeloit communément le Roi-Luynes.

Cette prodigieuse fortune si rapide fut aussi très-passagère. La même année 1621, le connétable et garde-sceaux, faisant le siége de Montheur du côté de Montpellier, une fièvre pourprée l'enleva en peu de jours à Longuetille, où il avoit son quartier, le 15 décembre dudit an 1621.

Sa faveur et ses grandeurs n'ont duré qu'à peine cinq ans; mais ses enfans et ses frères ont fait de si illustres alliances, et acquis tant de titres et de dignités, qu'ils ont établi une grande et puissante maison dans ce royaume.

Après la mort du connétable, le roi en ressentit tant de douleur, qu'il fut long-temps sans songer à d'autres; mais entre-temps un homme s'avançoit à grands pas, qui devoit surpasser tous ses prédécesseurs en autorité; on ne pourroit pas proprement le ranger parmi les favoris; la mère du roi l'avoit protégé et mis sur les degrés, mais il monta par soi-même et ils étoient si irréconciliablement brouillés, qu'elle quitta le royaume, et mourut presqu'exilée pour ne point

vivre avec lui. Le roi ne l'a jamais aimé, mais le reconnut si nécessaire, qu'il n'osa plus le contredire. Je parle de l'évêque de Luçon, ci-dessus déjà nommé.

Armand-Jean du Plessis de Richelieu, gentilhomme poitevin, s'étant fait ecclésiastique, avoit fort bien étudié en plusieurs sciences. Il s'attacha à la maréchale d'Ancre, qui lui fit avoir une place d'aumônier de la reine, et ensuite le petit évêché de Luçon, dans le pays d'Aunis, près de la Rochelle. Il cultiva leur protection, fut fait secrétaire-d'état, et un des trois qui travailloient sous leurs yeux et en présence des favoris avec Mangot et Barbin, conseillers-d'état, qui faisoient tout le ministère de confidence. M. de Luçon fut abattu avec les autres à la chute du maréchal et de sa femme; lui seul eut permission de tenir compagnie à la reine. Quand elle se retira au château de Blois, il eut encore la permission de l'accompagner dans sa retraite; mais quelque temps après il fut envoyé à son évêché, et de là à Avignon.

La reine-mère l'avoit vu partir à regret et l'estimoit beaucoup; on lui avoit ôté tout ce qui faisoit ombrage à la cour, et de toute sa suite à peine trouva-t-elle deux ou trois personnes à qui se fier; on lui avoit ôté entre autres l'abbé Rucellai. C'étoit un autre Florentin, le plus intrigant de tous les courtisans; il possédoit de gros bénéfices en France, où son père s'étoit enrichi avec les Bandini, les Samets, les Cenami et d'autres gros partisans, qui, depuis la reine Catherine de Médicis jusque sous la reine Marie de Médicis, avoient manié presque tous les deniers du royaume.

Ce Rucellai, quoique relégué dans une de ses abbayes bien éloignée, rôdoit travesti autour de Blois, et trouva moyen de voir secrètement la reine; il méditoit un projet hardi et qui auroit rebuté tout autre par le danger et les difficultés. Il projetoit de tirer la reine de sa prison, de renverser le nouveau favori et toute la face du gouvernement.

Ayant demandé l'aveu et les ordres de la reine, il avoit déjà pris ses mesures, il savoit que les grands du royaume, jaloux et envieux, étoient brouillés avec le duc de Luynes, et haïssoient le nouveau favori autant que l'ancien.

Il se rendit déguisé à Sedan pour y trouver le duc de Bouillon, à qui il exposa son plan. Celui-ci ne refusa point d'y entrer en second, mais lui fit voir en son voisinage un homme plus en forces, maître de bonnes places et tenant presque des provinces au cœur du royaume, puissant en amis, et qui avoit des enfans en état de lever et de commander des armées. Il lui désigna le duc d'Épernon, le même dont on a parlé ci-devant plus d'une fois, et qui rendit de si grands services à la reine lors de l'établissement de sa régence.

Le duc d'Épernon étoit gouverneur de Metz et du pays Messin, où il commandoit et vivoit en souverain, plus absolu que les rois d'Austrasie, qui y ont résidé anciennement.

Le duc, mécontent de la cour et du favori, régentoit alors avec ses deux fils à Metz; Rucellai n'étoit pas bien avec lui en ce temps-là pour quelque ancienne froideur, il fit sonder le terrain par un tiers, et voyant

que le duc y prenoit goût, il entreprit la négociation. Il entra de nuit à Metz déguisé à son ordinaire, et y resta un mois logé chez le duc à l'insu de ses domestiques, à l'exception d'un seul qui avoit ordre de le servir.

Dans leurs fréquentes conférences toute cette expédition fut réglée et ajustée. Ce lambeau d'histoire est exactement détaillé dans la vie du duc, écrite par son secrétaire; il est curieux pour les mesures, les démarches et les intrigues pour dérober la connoissance à la cour, aux habitans de Metz, à ceux même qui y étoient employés sans savoir à quel dessein.

Enfin le duc partagea ses forces; la ville de Metz bien pourvue de garnison, de munitions et d'argent, fut laissée en garde à son fils puîné, c'étoit le duc de la Vallette. L'aîné, duc de Candale, n'étoit point à Metz. L'archevêque de Toulouse, depuis cardinal, son troisième fils, prit les devants avec une bonne troupe pour s'assurer des ponts, des passages et une bonne partie de l'équipage. Le duc avec Rucellai et le gros, l'argent comptant réparti entre quinze de ses gentilshommes, sa cassette de pierreries, ses gardes et ses domestiques tous à cheval, suivirent huit jours après.

C'étoit le 22 janvier 1618 que ce dernier convoi sortit de Metz, où l'on tint les portes fermées après son départ. Le duc marcha ainsi précédé de son fils, et traversa une grande partie du royaume. Toute la troupe divisée en divers pelotons s'étoit accrue en marche, et pouvoit faire environ trois cents chevaux.

Ayant atteint la Bourgogne, il passa sur les glacis

de Dijon, où il rencontra un des premiers officiers du duc de Bellegarde, gouverneur de la province, qui étoit à Paris. Le duc lui dit de sang froid que la faim l'avoit chassé de Metz, et qu'il alloit chercher de quoi vivre en Angoumois, le chargeant de faire des complimens à son maître par occasion d'écrire, n'y ayant rien de pressant. Cet officier qui avoit vu plus d'un gros peloton, ne savoit que penser, et envoya un exprès au duc de Bellegarde. Ce fut la première nouvelle qu'on en apprit à la cour; on en parla diversement sans comprendre le mystère; il y avoit déjà huit jours que le duc et sa nombreuse suite étoient en marche; les derniers avis étoient ceux de Metz, tant il y avoit de prudence d'un côté ou de négligence de l'autre.

La reine informée par l'abbé Rucellai, nonobstant quelques petits accidens dans les correspondances, après avoir congédié ses gens la nuit du 22 février, un mois après le départ de Metz, quelques gens du duc entrés le soir à Blois, l'on planta une échelle contre les fenêtres de la chambre de la reine. Le comte de Brienne sort de la fenêtre sur l'échelle, présente la main à la reine qui descend l'échelle après lui, et puis les autres de même. L'échelle étoit plantée sur une terrasse qui étant éboulée, on traîna la reine en bas sur un manteau; de là elle fut conduite à pied dans le faubourg de Blois, où son carrosse étoit prêt dans un coin de rue. La reine s'y mit; on sortit du faubourg et on alluma les flambeaux. Rucellai vint avec une douzaine de gentilshommes, à toute bride, de Montri-

chard pour l'escorter; l'archevêque y étoit avec une troupe pour garder le pont. On y changea de chevaux en poursuivant vers Loches. En chemin le duc d'Épernon la reçut à la tête de 150 gentilshommes, et quelques jours après la mena en triomphe à Angoulême. L'on fait voir à Blois la fenêtre et la terrasse par où la reine sortit. La descente n'en paroît pas trop aisée. Cette sortie de la reine fit un bruit épouvantable à la cour et par toute la France. Le roi et le favori, étourdis, ne parloient que de rebellion et de guerre. On courut aux armes, le roi fit assembler une armée au plus vite et se rendit en Anjou. Le duc d'Épernon en avoit déjà une en Angoumois et en Saintonge. Les autres grands féodaux se partagèrent pour et contre.

Richelieu par bonheur n'avoit point été mêlé dans la dernière affaire, par son absence; il en étoit d'autant plus propre à faire le médiateur. Le duc de Luynes avoit peur que cette guerre ne tournât mal. Le duc de Mayenne et la maison de Guise s'étoient déclarés pour la reine; le premier avoit une armée de dix-huit mille hommes à ses ordres dans son gouvernement de Guyenne. De Luynes, qui ne cherchoit qu'un accommodement, se souvint du grand crédit de Richelieu sur l'esprit de la reine; le roi le savoit aussi, et plus timide, vouloit la paix. L'évêque de Luçon fut mandé avec empressement et vint de même.

Il travailla efficacement et avec succès. Après quelques négociations et quelques intrigues, la paix fut

conclue à Angers, et la réconciliation solennisée à Tours, où l'entrevue du roi et de la reine-mère se fit avec de grandes démonstrations d'affection et de politesse.

Le duc d'Épernon avoit conduit la reine jusque-là. En prenant congé pour s'en retourner, elle lui donna un diamant de prix pour éternelle souvenance. Il avoit dépensé trois cents mille écus à lui rendre ce dernier service. Il eut encore dans un article secret du traité un chapeau de cardinal pour son fils.

Richelieu eut pour sa part dans un autre article secret un chapeau de cardinal et l'entrée au conseil. L'un et l'autre tardèrent beaucoup à venir.

Il y avoit dix chapeaux vacans, le pape n'en vouloit pas donner deux à la France, et l'archevêque de Toulouse, fils de M. d'Épernon, devoit passer devant. D'ailleurs on amusa long-temps l'évêque de Luçon par des sollicitations et des recommandations publiques à la cour de Rome, pendant qu'on les contremandoit en secret.

L'entrée au conseil traîna de même par une répugnance du roi contre ce ministre, et par son irrésolution naturelle.

Richelieu s'aperçut par quels motifs sa promotion traînoit en longueur; il y donna un coup d'éperon par le moyen de la reine-mère, qui n'avoit pas suivi la cour à Paris, comme elle avoit promis, et formoit de nouvelles prétentions.

La cour, alarmée de ce mécontentement de la reine, parla beaucoup de nouvelle guerre et de prendre les

armes. De part et d'autre l'on se prépara à se mettre en défense; mais Richelieu se rendit nécessaire derechef en apaisant les troubles naissans, et par un nouveau traité. La réconciliation fut parfaite; il avoit entre-temps négocié le mariage de sa nièce du Pont-Courlai avec M. de Combalet, neveu du connétable de Luynes. L'amitié en devint plus sincère entre les oncles; Richelieu fut mieux servi, et obtint enfin le chapeau rouge tant désiré. Son entrée au conseil n'alloit encore qu'à demi, et ne devint complète que long-temps après la mort du connétable.

Le roi se servit après lui de MM. de Sillery et Puisieux père et fils, et de quelques autres sans se fixer. Le caractère de ce prince étoit singulier. Louis XIII n'étoit ni désintéressé ni libéral, on le taxoit même d'avarice. Le moyen de perdre les gens étoit de lui dénoncer qu'on le voloit dans ses finances; il étoit d'ailleurs de première impression sans examiner plus loin; il suivoit sans réflexion les gens et leurs avis dès qu'ils lui plaisoient. Cependant il ne vouloit pas avoir la réputation d'être gouverné, et craignoit les gens d'esprit, de peur qu'ils ne le gouvernassent. C'est la raison pourquoi le cardinal de Richelieu, avec la renommée d'un esprit supérieur, lui étoit désagréable, et trouva tant de difficultés à son entrée dans le ministère.

Il lui rendit pourtant quelques services essentiels, dont le roi reconnut les bons effets. Comme cela s'étoit passé avec hauteur et décisivement, le cardinal s'attira l'envie et la jalousie de beaucoup de monde et

de redoutables ennemis, qui méditèrent sa perte. Il y eut une forte conjuration pour attenter sur sa personne, où le comte de Chalais étoit fort intrigué et à la tête. Le cardinal vint à bout de repousser cette attaque, et y enveloppa si bien le roi et l'état, que ce prince intimidé recourut à lui, se jeta, pour ainsi dire, entre ses bras et lui abandonna le timon de ses affaires, sans oser le contredire.

Voilà le cardinal de Richelieu ancré dans le ministère. Il me semble qu'on peut s'arrêter ici pour un temps; la suite de ce ministère si glorieux à la France, fatal à tous ses ennemis, et mémorable à la postérité pour avoir posé le fondement de la grandeur de cette monarchie, sera démontrée dans la continuation de cette guerre universelle, où le cardinal de Richelieu prit la direction, non-seulement en France, mais en dirigea les ressorts dans presque toute l'Europe, en émulation de l'Espagne et de son ministre le comte-duc d'Olivarez, qu'il surpassa toujours en bonheur.

Avant de venir à cette continuation de guerre et d'événemens, puisqu'on se trouve dans le temps qu'on nomme le règne des favoris, il est besoin de parler aussi de ceux qui parurent en Angleterre, où leur faveur, après longues années de discorde dans le règne suivant, n'aboutit qu'à des malheurs inouis et à une catastrophe sans exemple.

Le roi Jacques I, malgré ses principes rigides, sa théologie et sa littérature, avoit un grand foible pour des favoris qu'il éleva sans choix, sans discernement et au hasard. Je ne parlerai point de quelques créa-

tures qu'il eut en Écosse, et dont la fortune passagère ne fit pas d'éclat, mais deux qu'il eut en Angleterre consécutivement lui firent un tort infini dans l'esprit de la nation.

Ces deux favoris, tant pour les mœurs, que pour la doctrine, n'étoient rien moins que théologiens ou moralistes.

Le premier étoit un enfant de famille, Écossois, jeune homme de vingt ans, qui revenoit de ses voyages. Un jour de divertissement en forme de tournois, le jeune Écossois, qui se nommoit Robert Carre, parut monté sur un cheval fougueux qui le jeta par terre en lui rompant la jambe; le monde accourut; le roi, ému de compassion, le voulut voir; frappé de son heureuse physionomie, il le fit transporter dans le palais avec un soin extraordinaire, l'alla visiter lui-même, et prit goût à sa conversation et à ses manières, si bien qu'il y alloit souvent. Il le destina pour sa cour et le ministère, et lui donna ses leçons. Le trouvant peu versé dans le latin, le roi prit la peine de lui vouloir enseigner cette langue.

Robert Carre, à peine guéri et peu connu en Angleterre, à la cour même, fut fait vicomte de Rochester, après comte de Somerset, obtint l'ordre de la Jarretière et l'entrée au conseil privé, et des richesses à proportion de ces dignités, par la profusion du roi.

Ce récit, je l'avoue, semble en imposer et a un air romanesque; ce nom du favori Carre, ainsi que celui de Villiers qui va suivre, sont connus et fameux sous le règne de Jacques I; mais des particularités si étran-

ges qui se rapportent ici, je les tire du comte de Clarendon, dans ses guerres et rebellions d'Angleterre, et de David Hume, dans son histoire de la maison de Stuart, que je crois deux bons livres.

M. Hume prévient le lecteur au sujet de Robert Carre, par une réflexion qu'il ajoute en ces termes : L'histoire se charge volontiers, dit-il, du récit des grands crimes ou des grandes vertus; mais elle paroît tomber de sa dignité, lorsque la nécessité l'oblige de peser sur de si vils personnages et sur des événemens si frivoles.

Ce jeune homme, accablé de grandeurs avec très-peu de capacité, perdit la tramontane; il fallut forcer la loi pour introduire un divorce de la jeune comtesse d'Essex avec son mari, que le favori épousa. Le roi, tout grand casuiste qu'il étoit, y trouvoit de la difficulté; mais la faveur l'emporta. Un certain Overbury, ami de Carre, n'approuva point ce mariage; après l'avoir jeté en prison, ils attentèrent à sa vie et l'empoisonnèrent si publiquement, que le favori et sa femme, convaincus de ce meurtre, et fort suspects d'avoir contribué, par le même moyen, à la fin du prince de Galles (Henri), mort depuis peu, furent condamnés à perdre la tête par la justice. Tout ce que le roi put faire, ce fut de les soustraire au supplice. On les fit évader; le roi les envoya bien loin, en se chargeant d'une pension pour leur entretien, et on n'en entendit plus parler depuis.

Ces deux n'avoient point disparu, les procès criminels duroient encore, ainsi que les murmures des

Anglois lorsque parut sur la scène Georges Villiers, nouveau favori. Il trouva bientôt la place vacante. Il étoit de bonne naissance et bien élevé, d'une famille distinguée de Villiers-Brookerby, dans le comté de Leycester. A peine étoit-il connu, qu'il plut au roi, et prit un tel ascendant sur l'esprit de ce monarque, qu'il disposoit sans concurrent des charges, des bienfaits et de tout ce qui appartenoit au roi dans les trois royaumes.

Il fut promu à la grandeur avec une rapidité étonnante. On le vit, tout de suite, presque sans respirer, baron, vicomte, comte, marquis et duc de Buckingham, gentilhomme de la chambre, chevalier de la Jarretière, gardien des cinq ports; grand-amiral, grand-écuyer et premier ministre. Ce qui est plus étonnant, et d'un exemple peut-être unique, c'est qu'il n'étoit pas moins dans les bonnes graces de Charles, prince de Galles, que du roi; il gouvernoit le père et le fils.

Mylord Clarendon s'arrête assez long-temps sur ce personnage, lui avoue nombre de bonnes qualités et paroît lui rendre justice avec beaucoup d'indifférence et de modestie.

Il le dépeint comme un homme fait pour représenter; d'une belle physionomie, bien fait, gracieux, poli, et ayant toutes les manières d'un homme de qualité. Généreux ami, il protégeoit avec chaleur, mais vindicatif et implacable dans ses haines, franc et sincère, il faisoit bonne guerre et traitoit la dissimulation de bassesse. M. Hume dit que cette franchise étoit d'humeur, par impétuosité d'esprit plutôt que par candeur; jeune, passionné, il entendoit peu les affaires

et vouloit tout régler à sa tête. Il amena sa mère et toute une nombreuse famille qu'il installa à la cour, et la mit subitement dans l'opulence. Il donna avec excès dans le luxe et avec tant de profusion que la caisse du roi s'en ressentoit dans toutes ses branches.

La bonté du roi pour ses mignons étoit excessive, et à l'égard de celui-ci passa la décence; il s'abaissa jusqu'à la familiarité la plus outrée. Comme il étoit toujours avec le prince de Galles et avec Buckingham, il ne nommoit le premier que *Baby-Charles*, et le second *Stenny*. Le mot *Baby* signifie en anglois, poupée, nom qu'on donne par caresse aux petits enfans. Celui de *Stenny* est un autre diminutif puéril ou ridicule, comme l'on diroit, petit Jean. Ainsi le roi enfermé le plus souvent avec *Baby* et *Stenny*, ils décidèrent entre eux, et réglèrent toutes les affaires de la monarchie, les grandes comme les petites.

Cette grande condescendance du roi avoit gâté le favori jusqu'à l'arrogance, il devint d'une vanité insupportable, non-seulement en Angleterre, mais il la porta aux étrangers, en passant la mer.

Le roi Jacques, dans ses maximes idéales, ne trouvoit aucune alliance sortable pour son prince de Galles, que chez les deux premières couronnes, toutes deux catholiques, c'est-à-dire, l'Espagne et la France. Un arrière-goût des leçons de l'ambassadeur Gondemar lui fit préférer l'Espagne. On avoit entamé la négociation d'un mariage entre le défunt prince de Galles Henri et l'infante Anne Mauricette, depuis mariée au roi Louis XIII.

Le même dessein eut lieu pour Charles, prince de Galles et l'infante Marie, sœur puînée de Philippe IV, qui fut après épouse de l'empereur Ferdinand III. Le lord Digby, comte de Bristol, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, eut ordre de travailler aux conditions; il s'en acquitta très-bien; mais les Espagnols prirent tant de précautions pour la religion catholique, de concert avec le pape qui devoit donner les dispenses, que la négociation traîna en longueur.

Le duc de Buckingham, impatient, imagina pour l'abréger une galanterie des plus extraordinaires; il engagea le prince à se rendre, eux deux, avec une très-petite suite en Espagne, traversant la France en poste et *incognito;* que cette recherche empressée et galante charmeroit les Espagnols, que leur présence applaniroit d'un trait de plume les difficultés sur la religion et la restitution du Palatinat, et qu'ils pourroient ramener l'infante en triomphe.

Le roi, à l'exposition de ce voyage de roman, y donna son consentement un peu légèrement, mais en ayant pesé les conséquences plus mûrement, il voulut le retracter le lendemain. Il y eut un éclaircissement fort vif à ce sujet : l'on fit entrer Cottington qui, sans le savoir, étoit destiné à les conduire comme ayant été long-temps agent en Espagne. Celui-ci, interrogé par le roi sur ce projet secret, en fit voir la bizarrerie et le danger. Buckingham le gourmanda en présence du roi, qui prit son parti; cette scène se passa en disputes peu édifiantes et peu respectueuses. Le résultat fut un nouveau consentement, et peu de

jours après *Baby* et *Stenny* passèrent la mer, le premier avec deux, l'autre avec un valet de chambre. Ils coururent la poste au travers de la France, et firent une si grande diligence, que le onzième jour ils arrivèrent à Madrid.

Le roi d'Espagne, fort surpris d'une telle visite, reçut le prince avec une magnificence royale, le logea au palais et lui fit fêtes sur fêtes; il lui donna le pas et la main par-tout, excepté dans son appartement, lui disant qu'il étoit là chez lui. Dans les villes où le prince de Galles alla, on lui fit des entrées, on ouvrit les prisons; enfin c'étoit un débordement d'honneurs et de politesses, il n'y eut qu'à l'égard de l'infante que l'étiquette espagnole fut sévèrement observée. Le prince pendant tout son séjour ne la put voir qu'en public, et au bout de quelques mois dans une visite d'audience, dont le cérémonial étoit compassé d'avance.

Le duc de Buckingham, à son tour, reçut toutes les civilités les plus distinctives, mais sa vanité ne s'en contentoit pas; il étoit venu pour finir promptement tout d'un coup, et ôter toute la gloire du succès au comte de Bristol, qui y travailloit avec beaucoup de prudence depuis long-temps. La première froide naquit de là entre eux, et Bristol garda son ne la faisant pas grand cas, en philosophe ang mauvaise humeur du favori. une campa-

Le roi d'Espagne, un jour, les m prince étoit avec gne à quelques lieues de Madrid, fit monter le comte le roi dans son carrosse, où n'étoit pas prêt. Celui-de Bristol, parce que le

ci vint avec le comte-duc, et marqua tant de mécontentement qu'il fallut envoyer prier le roi de faire arrêter son carrosse. Buckingham, en présence de sa majesté, gronda Bristol et le comte-duc d'Olivarez, qui lui jouoient, disoit-il, cette pièce; on changea les places, le duc comme ambassadeur extraordinaire eut le pas sur Bristol, ambassadeur ordinaire.

Il s'étoit passé encore d'autres pareilles algarades. Depuis quelque temps la gravité espagnole se trouvoit scandalisée de la grande familiarité et de la liberté entre le prince et le favori. On admira, comme on avoit fait en Angleterre, l'insolence du sujet et la pitoyable patience du maître.

Buckingham, dégoûté, s'ennuyoit à Madrid, fit venir un escadre à Saint-Andero, d'où ils retournèrent par mer en Angleterre, sans rupture, et reconduits avec tous les honneurs; mais le duc en se séparant d'Olivarez, lui déclara, pour ainsi dire, la guerre, et le menaça de son inimitié; à quoi le ministre espagnol avec dignité lui fit connoître qu'il ne s'en soucioit point.

Sitôt qu'ils furent de retour de leur course romanes-
et Buckingham mit tout en œuvre pour se venger
fante d'exécuter ses menaces. Le mariage avec l'in-
On alla plne fut rompu, malgré le roi lui-même.
on fit les pré, on déclara la guerre à l'Espagne,
mais ce fut une ifs d'une entreprise sur Cadix :
après. ontade qui s'évanouit bientôt

L'on rechercha aussitôt France la princesse Hen-

riette-Marie, sœur du roi Louis XIII. Ce fut encore le duc de Buckingham qui négocia ce mariage.

Il fit un voyage ou deux en France à ce sujet, avec un faste et des dépenses effroyables. Il se mit en tête d'effacer par son train et par sa magnificence tout ce qu'il y avoit de grand à la cour de France, et y réussit en partie. Pour comble d'extravagance, il s'enhardit à conter fleurettes à la jeune reine. On dissimula; le mariage fut conclu, et il ramena la princesse en Angleterre quelque temps après.

Le roi Jacques, entre-temps, déclinoit en santé; il eut une attaque de fièvre tierce au mois de mars 1625, elle se renforça avec redoublemens. Il y succomba et décéda à Teobalds, une de ses maisons près de Londres, le 27 mars 1625.

Il ne laissa que deux enfans, l'électrice palatine Élisabeth et Charles I, son successeur, d'Anne de Danemarck son épouse, morte en 1619.

Il laissa le roi son fils entre les mains de Buckingham, avec un trésor épuisé, deux guerres sur les bras, sans savoir presque pourquoi on les faisoit; un embarras terrible au dedans du royaume; brouillé avec le parlement et avec ses peuples pour la plupart.

Le favori étoit en France, où le mariage du nouveau roi avec la princesse Henriette-Marie fut célébré à Notre-Dame de Paris, le 11 mai de cette année 1625.

A son retour en Angleterre, où il avoit amené la nouvelle reine, il ne parut pas trop content de la France. Il avoit promis pourtant d'y retourner pour son objet

de galanterie, et voulut y aller quelque temps après, Mais, par ordre du cardinal de Richelieu, il lui fut dit à l'oreille que son manque de respect pour la reine de France et son impertinence à lui faire une déclaration d'amour, avoient passé du ridicule au sérieux, et que s'il y revenoit, on lui préparoit des affronts à l'en faire repentir.

Buckingham, aveuglé par sa fortune, se mit en fureur, et jura de voir la reine de France en dépit de tout son royaume. Pour se venger, il résolut de faire la guerre à la France, comme il la faisoit à l'Espagne et sans la déclarer. Lorsque le cardinal de Richelieu faisoit le siége de la Rochelle en 1627, il fit équiper une grande flotte et en prit le commandement au secours de cette ville; il se présenta devant la Rochelle, tira son artillerie et fit descente à l'île de Ré, où, ayant été battu, il revint avec perte. Les Rochellois se défendoient toujours, jusqu'en 1628. Le duc prépara un second secours et se rendit à Portsmouth pour le commander. Jean Felton, Écossois, bas-officier, pour un mécontentement particulier ou quelqu'injustice, comme le duc sortoit de sa salle d'audience pour monter la flotte, lui donna un coup d'un grand couteau ou de baïonnette qui lui perça le cœur. Le duc mourut comme il avoit vécu. Se sentant blessé : *le coquin m'a tué*, dit-il. Ce furent ses dernières paroles, si vraies qu'il tomba mort sur la place.

Après avoir expliqué sommairement les motifs de la guerre d'Allemagne, tant par les prétentions sur l'hérédité du dernier duc de Clèves que par la révolte

de Bohême, l'on a parcouru de même la situation où se trouvoient les principales cours de l'Europe, depuis l'an 1609, jusques à une vingtaine d'années après.

On a pu remarquer, à vue de pays, qu'aucune de ces puissances n'étoit exempte de troubles internes, et que toutes trouvoient assez d'occupation chez elles, pour ne pas s'engager légèrement dans cette grande querelle. Cependant toutes y entrèrent plus ou moins volontairement. La guerre prit feu de plus en plus, tous ces auxiliaires devinrent parties belligérantes; les rois du Nord, les princes d'Italie y prirent part. Le grand objet de cet ouvrage regarde principalement le comportement de l'état des provinces des Pays-Bas, sur-tout des Provinces-unies qui, entraînées comme d'autres, y figurèrent bientôt en plein.

CHAPITRE III.

Commerce et navigation des Hollandois qui les rendent redoutables, et leur procurent la force et les moyens de contracter de nouvelles alliances et de pousser la guerre offensivement. Ce commerce devient universel par tout le monde, son progrès, ses époques et ses espèces. Caractère du prince Frédéric-Henri, stadthouder, ses exploits à la guerre et ses dispositions à la paix.

La république des Provinces-unies, engagée dans la guerre par l'adresse et pour les vues particulières du feu prince Maurice, la continuoit en tant qu'auxiliaire par contre-parti de l'Espagne, qui agissoit de même sans prétendre rompre la trève de part ni d'autre, quoiqu'elle fût déjà expirée.

On auroit pu admirer comment cette république, qui, depuis la trève de 1609, n'avoit pas joui d'un moment de repos, et troublée intérieurement sans discontinuer par des factions populaires d'un côté, et des intrigues d'ambition de l'autre, put soutenir un tel fardeau et faire face à tous ses besoins; si l'on n'avoit su en même temps qu'un commerce opulent faisoit mouvoir toute la machine. C'étoit la source et la ressource, et humainement parlant il n'y en avoit pas d'autres.

Sans répéter ce qui a été dit dans l'histoire des troubles des Pays-Bas, la naissance et le premier âge de cette république sont de ces prodiges qu'on a de la peine à concevoir, même en les voyant. Mais on a vu aussi que de tout temps les habitans des dix-sept provinces avoient les arts, l'industrie et l'exercice du commerce en partage. Avant et sous le règne de la maison de Bourgogne, le pays florissoit par la manœuvre d'un peuple laborieux. Ceux des provinces méridionales ou de terre-ferme étoient bons cultivateurs, s'appliquoient aux métiers, à l'invention à mettre en œuvre les fruits de la terre et les dons de la nature.

Il est vraisemblable que, dans les siècles ténébreux, ces ouvrages étoient rustiques et imparfaits, ils en faisoient usage pourtant et en tiroient leur subsistance. Ceux qui habitoient les pays les moins fertiles, les côtes du vaste Océan, les lagunes, les lacs et les marais, s'adonnoient à la pêche, aux transports, la navigation, telle qu'elle étoit connue, et en sub-

sistoient également. Par un commerce brut et grossier entre eux et avec les voisins, soit par troc, ou par échange, ils se procuroient amplement les besoins de la vie.

L'aurore des sciences et des beaux-arts ayant commencé à luire en Europe dans les quinzième et seizième siècles, tout ce qui concernoit l'agriculture et la manufacture acquit par degrés plus de perfection. Les peuples des Pays-Bas s'y distinguoient, témoin les achats considérables et la chalandise que faisoient alors les deux nations, maîtresses du commerce général: les Italiens du Levant, et l'Hanse germanique du Nord. L'étape en étoit à Bruges qui tiroit ses fabriques de toute les provinces. Les Italiens, les Cantabres avoient leurs hôtels de commerce en cette ville, que l'on y voit encore. L'Hanse ou Hanse-Teutonique y avoit encore son hôtel et ses magasins qui subsistent de même avec leur ancienne magnificence. Les Anglois étoient des hanséatiques, et avoient aussi leurs hôtels et leurs bureaux à Bruges. Deux des quatre grands bureaux de l'Hanse, étoient Londres et Bruges. Dans la splendeur de cette société commune aux étrangers, non-seulement Bruges, mais plusieurs autres villes de la Flandre, du Brabant, de Hollande, Zélande, faisoient nombre parmi les soixante-douze villes, dont elle étoit composée.

Quelques séditions, une guerre tumultueuse quoique de peu de durée, s'étant élevées en Flandre, vers la fin du quinzième siècle, c'en fut assez pour faire déserter en grande partie ce commerce étranger, tant

il est incompatible avec les armes. Par bonheur il se fixa à Anvers, où il s'agrandit de beaucoup. La découverte des Indes y amena quelques marchandises précieuses par la voie d'Espagne. Les fabriques se multiplièrent pour l'échange et pour ces nouvelles correspondances.

Anvers de cette manière devint une ville de la première opulence, elle fut considérée comme la dépositaire et comme le centre du négoce de toutes les nations, et a passé pour la ville la plus marchande de l'Europe.

Elle a fleuri en cette prospérité qui augmentoit tous les jours, durant plus d'un demi-siècle, jusques à l'époque fatale des troubles des Pays-Bas, que les provinces furent presque ensevelies sous leurs ruines. Cette ville souffrit de terribles dommages en son particulier, des tumultes sur la religion; deux saccagemens, et un siége long et fameux devoient la réduire en cimetière. Il est étonnant qu'après des désastres si affreux; elle ait pu se rétablir jusqu'à conserver les beaux restes de son ancienne opulence.

Le commerce, non-seulement en cette ville, mais par tout le pays, périt en peu de temps, et fut à la fin déraciné et perdu sans retour.

La persécution du duc d'Albe à cet égard et à d'autres, fit le même effet que l'invasion des Gots et d'autres barbares avoit fait par toute l'Europe dans le neuvième siècle avant et après; une désertion générale d'un beau pays mis au pillage, rempli d'épouvante et d'horreur se représente à l'imagination. Les plus vils

des habitans sur les bords et aux environs de la mer, se sauvoient dans leurs bateaux et leurs barques, tenant la mer nuit et jour sans autre demeure et sans autre feu ni lieu, puisque tout étoit occupé par l'ennemi; ils piratoient, pour subsister, sur tout le genre humain; c'étoient ceux qu'on nommoit *gueux marins*. Enfin par faim, par désespoir, par trahison, ils s'emparèrent d'une chétive petite ville et d'une mauvaise île inculte, pour avoir le pied à terre.

Les autres du continent, martyrs de la liberté et échappés de l'orage, allèrent les joindre pour participer à leurs misères, pendant que des colonies d'artisans portoient leurs manufactures et l'art de les faire en Angleterre, où tous les ports leur étoient ouverts, où on les reçut, de façon que leurs descendans y font fleurir les fabriques encore à présent.

Pour les réfugiés à Briele, le proverbe se vérifia : que la nécessité est la mère de l'industrie. La plupart de ces gens étoient bons marins; ceux qui les avoient joints le devinrent bientôt, faute d'autre métier.

Non-seulement ils se maintenoient en possession de leur asyle; ils s'élargissoient en faisant des conquêtes. Entre-temps leurs courses journalières produisoient des prises et du butin considérablement. La vie dure et frugale qu'ils menoient leur fit employer les profits à renforcer leur marine. Il est dit dans l'ouvrage principal sur les troubles du pays, en quel peu de temps cet amas de barques devint flotte et flotte respectable, qui défit les Espagnols en deux batailles navales.

Il est démontré dans le même cahier, que ce petit

endroit de Briele a été nommé, à juste titre, le berceau de la république, puisqu'elle y prit naissance, et il ne sera pas difficile de faire voir que le commerce et la navigation y naquirent en même temps. L'un et l'autre de ces avantages sont dus à la valeur, à l'industrie, à l'indigence de ces braves réfugiés, qui dans la suite ont passé de si loin l'attente et l'idée des fondateurs.

En effet, ces aventuriers n'employoient leurs talens que pour vivre en liberté par nécessité, et pour fuir la persécution. Leurs soins n'alloient guères au-delà; mais des succès imprévus, un bonheur continuel et permanent ont produit dans la suite cette élévation que nos ancêtres ont admirée et que nous admirons encore aujourd'hui.

La Zélande, la Nord-Hollande, et bientôt la Sud-Hollande secouèrent le joug de l'Espagne par des révoltes de ville en ville : tous les habitans embrassèrent le commerce. Les négocians étrangers, maltraités et indignés par les pertes et les dommages qu'ils avoient soufferts à Anvers, en vouloient mal aux Espagnols, et à la première lueur d'un établissement plus sûr et plus paisible, choisirent la Hollande et se fixèrent à Amsterdam.

Tout cela se trouve plus au long dans l'histoire des troubles; je n'use de répétition qu'à regret, mais je ne puis pas m'en dispenser, comme je voudrois; en expliquant comment s'est formé le commerce prodigieux qui règne dans cette république, il est besoin de rapporter les incidens favorables, les événemens qui y ont contribué, et d'en rappeler les époques.

C'en est encore une que de remarquer la découverte des Indes, qui au premier aspect ne semble avantageuse qu'aux Espagnols et aux Portugais seuls; mais il est vérifié que ces deux puissances ne suffisoient pas à les faire valoir, qu'elles en étoient embarrassées et bien aises d'en rejeter la direction, les moyens de débit et le grand détail sur les étrangers, en partageant le profit avec eux.

Que par connivence, malgré les placards rigoureux du su de la cour d'Espagne, dans le plus fort et le plus ardent de la guerre aux Pays-Bas, les Hollandois, sous des noms empruntés, sous des formalités très-aisées, ont eu la plus grande part dans ce vaste détail, où ils étoient plus entendus que les Espagnols; qu'ils y ont fait des gains immenses du gré et consentement de leurs plus grands ennemis, du moins tacite.

Un autre incident qui a été traité ci-devant en son lieu, c'est qu'après le siége mémorable d'Anvers et la réduction de cette ville à l'obéissance du roi d'Espagne, la supériorité de ses armes étoit en force de rétablir le commerce, en ouvrant l'embouchure de l'Escaut, qui n'étoit barrée et fermée que par de petites villes et redoutes que les Zélandois y tenoient. La cour d'Espagne, par mépris, par envie ou par ignorance, négligea tout ce qu'il lui fut représenté là-dessus : bon nombre de riches commerçans qui étoient restés en cette ville, désespérant à jamais de ce rétablissement, se retirèrent avec toutes leurs facultés en Hollande, en vertu de la capitulation d'Anvers. Ceux d'une moindre volée, qui s'attachoient à la pêche, aux métiers, déser-

tèrent à dessein d'aller grossir le nombre de tant d'autres dont on vantoit la liberté et la fortune.

Dans cette affluence extraordinaire, le bonheur aveugloit les vieux et les nouveaux venus; toute voie d'accommodement en devint plus difficile. Delà ces refus obstinés, ces offres rejetées sous le gouvernement des archiducs Ernest et Arbert.

Le ministère d'Espagne crut abaisser cet orgueil, et leur couper les vivres en les privant de ce gain immense qui continuoit toujours, par les moyens clandestins de l'intérêt qu'ils avoient indirectement dans le commerce de l'Espagne aux Indes. Ce remède, comme tant d'autres imaginés par la cour d'Espagne, vint trop tard; il ne fit qu'irriter. Les Hollandois y perdirent, mais les Espagnols encore plus par la suite. L'on vit alors à découvert quel étoit l'espoir des Hollandois, et quelle ressource les maintenoit. Le petit état des Provinces-unies ne prêtoit que le nom et le terrain; il étoit abîmé de dettes, mais ceux qui l'habitoient étoient puissans. Deux ou trois provinces des sept ne contribuoient plus aux charges de la république; la Hollande en prit le poids sur elle. Les particuliers, cette multitude de nouveaux établis, tous et chacun portoient gaiement des contributions exorbitantes pour le public, dans le temps qu'ils s'enrichissoient chacun au-delà de sa sphère. Tout ce qu'on avoit pu arracher ou sauver des mains avides de l'Espagnol se trouvoit dans cet asyle, le gain même qu'on avoit fait avec eux servit à les combattre.

Trois ou quatre particuliers associés ensemble, équi-

pèrent à grands frais des vaisseaux uniquement pour reconnoître et chercher de nouvelles routes par le nord et le pôle arctique, tandis que d'autres avec des flottes armées se mirent en mer, comme les argonautes de la fable, pour chercher les aventures au bout du monde, y heurter de front la formidable puissance de l'Espagne et du Portugal, lui enlever à la pointe de l'épée ses trésors et ses possessions. Ce dernier dessein étonna par la grandeur de l'entreprise, et bien plus avec le temps par des succès multipliés qui surpassent l'imagination qu'on en pouvoit concevoir, et toutes espérances. C'étoit la situation du commerce hollandois à la veille de la paix; elle en fut retardée. Cet article de la navigation aux Indes fit un obstacle insurmontable, qui, lors de la pacification de Gand, du congrès de Cologne, et d'autres ouvertures de paix, ne faisoit pas un objet de contestation. Les Hollandois dans l'avant-goût de ce commerce par les premiers essais, étoient intraitables sur ce point. Les médiateurs inventèrent enfin un projet d'article, qui devoit faire entendre ce qu'on ne vouloit pas dire, d'une construction si studieusement obscure, qu'ils avouoient eux-mêmes de ne le pas bien comprendre. Cet article énigmatique fut le seul dans le traité de la trève conclu en 1609, qui parlât de cette navigation. J'ai approfondi plus au long cette matière, ainsi que quelques autres articles à la fin de l'histoire des troubles et à la conclusion de la trève.

Ce n'est que par manière de récapitulation que je traite ce point, aussi bien que les autres touchant la

naissance et les premiers temps du commerce des Hollandois jusqu'à la trève, parce qu'on en a parlé amplement ci-devant.

Mais dorénavant ce commerce fera un objet de recherche et d'attention dans ce chapitre, comme le plus important soutien de la république. L'on prend comme synonymes d'ordinaire le commerce et la navigation; mais pour parler méthodiquement, je crois qu'il y a une distinction à faire, et je traiterai premièrement la navigation, qui contient tout le mécanisme des deux espèces, puisque dans une contrée, comme celle des Hollandois, qui n'ont rien à fournir de leur fond et de leur crû, ils ne font que l'échange, porter et rapporter, ce qui les a rendus les facteurs et les courtiers des quatre parties du monde. Cette navigation est d'un ample détail; la nation y est peut-être la plus propre de toutes les nations. En premier lieu les Hollandois sont laborieux; ils s'appliquent sans relâche chacun à sa fonction et à son métier, y vont ordinairement par routine et de bonne foi.

En second lieu ils sont d'une frugalité qui semble descendue de leurs premiers auteurs dans ce coin de la Zélande, où tout manquoit. Les étrangers conviennent qu'aucun d'eux ne peut faire de plus longs voyages avec moins de provisions. Les Anglois, les Français, les Allemands, accoutumés à la bonne chère, embarquent des volailles, des bêtes à tuer, qui consument beaucoup d'eau et occupent beaucoup de place, outre leur nourriture; les Hollandois se passent de ces superfluités, qui leur donnent moyen de charger

plus de marchandises. Cette épargne influe sur tout le reste; leur fret est à meilleur marché, ce qu'ils apportent de denrées crues pour les façonner et les mettre en œuvre, est à meilleur compte; comme les fabriques qui s'en font, sont de plus bas prix et d'un plus grand débit. Sur la prodigieuse quantité de choses qui leur passent par les mains, cela fait un objet remarquable et attire le courtage des autres nations.

Le transport de Hollande en quelqu'endroit du monde que ce soit, se trouve toujours à la main, tout est réglé pour le voyage, le temps, la saison en tant que les navires trafiquent en différens pays, dans les occurences de guerre ou danger de corsaires, des vaisseaux de guerre sont destinés pour le convoi et l'escorte.

La quantité innombrable de navires qui servent au transport étonnera toujours tout étranger, qui nulle part au monde n'en peut voir tant ensemble, et en tout temps. Les ports en sont toujours remplis, il en sort et il en vient presqu'à chaque moment.

Comme en général l'esprit de la nation ne s'applique qu'à perfectionner le commerce, les longues expériences, les observations journalières ont introduit une police admirable, autorisée par un nombre d'édits et de réglemens. La raison du commerce est depuis long-temps la raison d'état dans la république. Enfin l'étude est déterminée à rendre ce commerce commode, attirant, et à ne le gêner en rien; certaines villes et ports sont réputés pour certains envois

ou destinations. Amsterdam a pour objet toute la mer Baltique, les royaumes du Nord, la Russie et son vaste empire, la Pologne, la Turquie, le Levant, l'Archipel, etc. Rotterdam, la France, l'Espagne, l'Italie, la Méditerranée, l'Angleterre et les îles britanniques. Dordrecht, le Rhin et l'Allemagne. Horn est une étape de la production du pays, du fromage, du beurre; Enckhuysen pour la pêche du hareng et ses espèces. Les autres villes participent à ce commerce tant qu'elles veulent. Le moyen d'y communiquer est très-facile par le moyen des canaux et des barques, dont le départ et la commodité par tout le pays, qui en est coupé et recoupé, sont encore réglés par une bonne police.

Voilà la navigation des Hollandois, qui, pour l'usage de leur nation et de toutes les nations, ont plus de navires dans les quatre provinces maritimes de leur union, qu'il n'y en a dans tout le reste de l'Europe, dit le chevalier Temple, *Chap. VI* de ses remarques sur l'état des Provinces-unies.

La construction de tous ces navires, de tant de bâtimens de toute grandeur, de tout rang, de toute espèce, est une autre merveille dans un pays où il ne croît point de bois assez, disoit un Gascon, pour faire un cure-dent. Le chantier de cette construction est à Saardam. Il a passé en proverbe de dire: que pourvu qu'on avertisse les directeurs trois mois d'avance, ce terme expiré, ils livreront jour pour jour un vaisseau prêt, tel qu'on l'aura commandé. Il est certain qu'il se trouve à Saardam des magasins de

bois, de toute sorte, si abondans, qu'avec le nombre excessif d'ouvriers, on y a bâti des flottes entières en peu de temps. A examiner les ports des provinces maritimes de cet état, le même chevalier Temple dit qu'ils n'en ont pas un seul en toutes leurs côtes qui soit bon. Il ajoute que celui de Hellevoetsluys est le meilleur de la Hollande, où il n'y a point de commerce du tout. Flessingue en Zélande a un bon port, mais il n'est pas fréquenté en comparaison de ceux de Hollande.

Amsterdam, selon lui, semble le plus incommode de tous leurs hâvres, les navires ordinaires n'y entrent qu'à haute marée, il faut décharger les grands avant d'y entrer. Le passage du Texel et de Zuyderzée est plus dangereux qu'un voyage de-là en Espagne.

Il est vrai que parmi les ports et les hâvres de l'Europe, on n'a jamais renommé ceux de Hollande. Le même esprit d'avantager le commerce, qui est le directoire de cette république, a fait tout ce que l'art est capable de faire pour suppléer à la nature, et ces ports, ces hâvres avec tous leurs défauts, sont les plus fréquentés du monde.

Après avoir parlé de la navigation qui donne la vie et le mouvement au commerce, et la communication des unes des nations aux autres, pour leur utilité réciproque, il faut parler de l'objet principal, qui sont les denrées, les marchandises et les richesses qui se transportoient pour les vendre ou les échanger avec avantage.

Ce commerce, à part du transport et de la navigation

qu'on vient d'expliquer, porte encore une division entre le commerce asiatique ou des Indes orientales et le commerce des Indes occidentales, d'Afrique et d'Europe. Nous parlerons du premier.

L'on peut se souvenir qu'il est dit qu'au commencement du règne de Philippe III, le conseil d'Espagne fit cesser ce commerce clandestin que les Hollandois, sous des noms empruntés, exerçoient dans celui des Espagnols et des Portugais aux Indes.

Accoutumés à en profiter largement, les Hollandois ne songeoient pas plus loin peut-être; mais s'en voyant frustrés tout d'un coup, même avec quelque perte, ils portèrent leur ambition à vouloir se venger et à s'emparer de ce commerce, pour s'en rendre, non les commissionnaires, mais les maîtres.

Tandis que les uns cherchoient de nouvelles routes imaginaires ou conjecturales par le septentrion, d'autres s'associèrent au nombre de dix, et entreprirent sur les Indes directement.

Dès l'an 1594, ils envoyèrent quatre navires, qui revinrent en deux ans et quelques mois, avec une charge médiocre, mais des rapports favorables.

L'an 1598 et les années suivantes, les marchands, encouragés par les premiers essais, y envoyèrent d'autres de plusieurs endroits, qui, au retour, rapportèrent de grandes richesses. Toutes ces sociétés détachées alloient se croiser et se nuire les unes aux autres. La compagnie des Indes orientales fut formée l'an 1602, octroyée par les états-généraux, sous leur protection et leur assistance, comme on l'a dit ci-devant.

Depuis ce temps-là, les flottes furent envoyées plus régulièrement, mieux pourvues et plus redoutables par la force unie.

Cependant tous ces navires, tant des premières tentatives, que des dernières, ne faisoiént qu'errer dans ces vastes mers, sans avoir d'établissement en aucun endroit, relâchant tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre; ils achetèrent des marchandises à bas prix, qui produisoient des gains immenses au retour, et toujours à dessein de trouver un établissement; ils observèrent exactement la situation des lieux, la contenance des habitans et des Portugais, qui y possédoient les meilleures places avec beaucoup de nonchalance.

Après des rapports réitérés, des informations et des examens, il fut résolu de prendre un terrain de gré ou de force, pour y former un établissement, qu'on élargiroit dans la suite du temps.

L'emplacement fut projeté dans le grand Java, ainsi nommé par distinction d'un autre Java. Le grand Java est une île de deux cents lieues de long, sur cinquante à soixante de large; elle n'est pas bien loin de Sumatra, de Ceylan, des Moluques, et même du continent et des côtes de Bengale, de Coromandel, etc.

Cette grande île, assez peuplée, appartenoit à plusieurs roitelets, dont celui qui résidoit à Maturam, prend le titre d'empereur de Java, et prétend que les autres sont ses tributaires. Celui que les Hollandois avoient en vue étoit le roi de Jacatra; sa ville a une belle rivière qui la traverse, et fait un port naturel

par son embouchure dans la mer. Ce roi ne passoit pas pour le moins puissant. Voici en quoi consistoit sa puissance. Ce mot de description servira pour tous les roitelets, ses consors, n'y ayant de différence que du plus ou du moins. Sa résidence, autrefois nommée Kalapa et Iventra, se nommoit alors Jacatra. C'étoit une villace plus longue que large, entourée d'épaisses murailles, comme celles d'un parc, sans symétrie et sans dehors, moyennant quoi elle passoit pour forteresse dans le pays. Au dedans il n'y avoit que cabanes et chaumières; le prétendu palais étoit fait de cannes, de roseaux et de paille, comme toutes les autres maisons de la ville.

Outre les habitans de cette capitale, le roi commandoit sur une nation ou plutôt sur des troupeaux de Javans, dans une grande étendue de pays inculte; ses sujets, du premier jusqu'au dernier, étoient grillés par le soleil et nus comme des vers. Ils étoient stupides, engourdis et paresseux; leur fainéantise les rendoit inhabiles aux armes et à l'agriculture.

Ses forces navales se bornoient à quatre bâtimens à rames, qui ne servoient qu'à porter son poivre à vendre. Ce poivre, qu'on recueilloit sans peine dans le pays, et une modique pêche faisoient sa subsistance et celle de son peuple.

L'an 1607, les Hollandois venus à la rade, lièrent connoissance avec ce petit roi indien, en achetant tout son poivre. Ils cultivèrent son amitié par de petits présens, de petits services, et ils obtinrent encore un achat de terrain près de Jacatra pour y bâtir une loge, qu'ils

mirent à couvert par une redoute, qu'ils nommèrent le fort Nassau. C'est la pierre angulaire, le fondement et le premier établissement de la compagnie aux Indes orientales.

Les Hollandois auroient bien voulu faire quelque chose de plus massif et de plus assuré; ils étoient en trop petit nombre de travailleurs. Les Javans étoient trop ignorans et trop paresseux pour y aider; d'ailleurs l'on ne se fioit pas trop à ces barbares.

Depuis, par les mêmes moyens, les gens de la compagnie achetèrent un second terrain au midi de Jacatra; le fort Nassau étoit au nord; ce second fut nommé fort Maurice. Il étoit sur une hauteur et si proche de la ville, qu'il la commandoit en quelque façon. Le travail fut poussé tant qu'on put, mais le défaut de travailleurs y apporta des lenteurs involontaires. Ce fort n'étoit pas encore achevé qu'il fut attaqué.

Les Portugais avoient des villes et des forteresses dans les Moluques et les pays des environs, mais l'oisiveté du climat leur avoit inspiré la même paresse. Quand les Hollandois passoient et repassoient entre ces îles pour reconnoître et pour espionner toutes ces côtes, ces embouchures et ces plages, ils ne s'alarmoient guère de ces nouveaux venus. Ceux-ci alloient leur chemin, leurs ordres portoient de n'agir que défensivement.

Les peuples de ces contrées n'avoient jamais connu què les Portugais qui les avoient traités impérieusement, avoient exigé d'eux des tributs et des corvées, et plus zélés pour la propagation de la foi que les Hollandois, les

inquiétoient par des missionnaires; au lieu que ces nouveaux Européens ne leur proposoient que le commerce par les voies les plus amiables. Ils y étoient mieux venus, mais obligés d'être toujours en garde; car les Indiens, sans sentimens, sans honneur, étoient traîtres, perfides et cruels; un modique intérêt les pouvoit faire changer de parti à tout instant.

Les Hollandois en firent de sensibles expériences. Les forts nouvellement bâtis furent exposés de temps en temps à de rudes assauts, tantôt par une nation, tantôt par l'autre de ces barbares, toujours excités par les Portugais, qui, réveillés un peu tard de leur indolence, faisoient cette guerre à couvert et ensuite à découvert. Les Hollandois, à corps défendant, les battoient par mer et par terre en plusieurs combats. Il faut rendre justice aux premiers Hollandois, qui avoient la pénible et dangereuse commission de faire et de maintenir ces foibles conquêtes; ils ont souvent payé de valeur et de courage avec peu de monde, contre des armées innombrables.

L'an 1619 fut des plus remarquables; les forts de Nassau et Maurice furent attaqués par les Indiens. Les Anglois, qui suivoient les Hollandois à la piste, se joignirent aux Javans par jalousie, pour profiter de la défaite des Hollandois et pour occuper leur place. Ceux-ci n'étoient que deux cent quarante hommes, encore y avoit-il des étrangers parmi eux; leur chef, nommé Coen, fit voile vers les Moluques pour ramasser quelque secours; un certain Vanden Brœck défendit ces deux forts, dont le second n'étoit pas en-

core hors d'insulte, et n'avoit d'un côté qu'une loge de bois et des palissades. Vanden Broeck fit une défense désespérée contre les barbares et les Anglois, avec une escadre à la rade; on pressoit les deux forts par mer et par terre avec le canon des Anglois. Le roi de Jacatra voulut ménager un accord, et ayant attiré le commandant hollandois, le jeta en prison, et, par une dernière perfidie, l'exposa au canon des deux loges ou forts pour les faire rendre.

Cet homme cria à ses gens pour les encourager, et tout prisonnier qu'il étoit, sema la division parmi les infidèles. Le roi de Bantam vint à son secours. Sur ces entrefaites, le général Coen vint à paroître fort à propos avec dix-sept voiles et quelques troupes fraîches. Il commença par battre et ruiner l'escadre angloise sur la rade, qu'il défit en prenant tous les vaisseaux et le canon. Le lendemain qu'il avoit pris terre, il attaqua la ville de Jacatra qu'il prit d'assaut, et comme elle n'étoit que de cannes et de chaume, il y fit mettre le feu qui la consuma jusqu'au dernier galetas.

C'est cet emplacement qu'on étendit jusqu'à y enfermer les deux redoutes de Nassau et Maurice. Outre la rivière qui la traverse, on s'approcha d'une autre qui coule dans les fossés. On jeta le plan et les fondemens d'une belle citadelle, qui commande sur la mer, la ville et les environs.

Dès ce temps-là, on lui donna un nom, qui ayant été un peu contesté, ce ne fut qu'en 1621 que, par résolution de la compagnie en Hollande, il lui fut solennellement imposé. C'est Batavia, une des grandes,

mais, sans contredit, la plus forte et la plus belle des villes de l'Asie.

Avant de parvenir à sa perfection, il se passa quelques années. En 1629, l'empereur de Java l'attaqua derechef et en forma le siége avec toutes ses forces; mais il fut chassé par les Hollandois et leurs fréquentes sorties. Depuis, les Javans et d'autres Indiens, le plus souvent excités par des Européens jaloux, ont fait d'autres entreprises, mais toujours en vain. Il y a long-temps qu'elle n'a plus d'insultes à craindre. Cette ville est grande, ceinte de bonnes murailles et de dix-huit bastions; il y a de beaux bâtimens; les rues sont larges, bien percées, et alignées au cordeau. La rivière qui y passe et celle qui l'environne et fait le tour du château, se communiquent par plusieurs canaux revêtus, plantés, ainsi que les avenues de la ville, de tous côtés, d'une infinité d'arbres du pays, toujours verts. La citadelle qui a quatre bastions et un ravelin vers la ville, contient plusieurs bâtimens et de vastes logemens. Le général, les officiers supérieurs, les conseils et nombre d'autres y ont leur résidence.

Le port, la rade ont toutes les commodités imaginables et sont d'une beauté achevée. Il n'y en a point de plus fréquentés dans le monde; à tout instant on y voit aborder des bâtimens de toute espèce, indiens, chinois, des îles et de l'Europe; cette ville est réputée un chef-d'œuvre pour sa force, sa beauté et son élégance, puisque la compagnie hollandoise d'Orient s'arroge l'empire du commerce. Batavia fait la capitale et le siége de cet empire.

Pour poursuivre les autres départemens de ce commerce prodigieux, nous reprendrons à ce qui est dit sur la fin de l'histoire des troubles des Pays-Bas, qu'après la conclusion de la trève de l'an 1609, les Hollandois, qui ne songeoient qu'à gonfler leur commerce, couroient en foule aux Indes.

Vraiment, tout ce qui s'étoit mêlé de cette navigation sous les premiers armateurs, et depuis sous la compagnie, en avoit pris le goût. Mille autres y accoururent; ceux à qui l'avidité du gain tient lieu de patrie; d'autres dont la fortune dérangée n'offroit que cette ressource, des gens désœuvrés, des réfugiés, des soldats, enfin des colonies entières s'engageoient à ces voyages.

Les directeurs, dans leurs vastes projets, avoient besoin de monde. Ils ne vouloient pas risquer à demi, et encourageoient les aventuriers par des profusions, des équipemens frayeux et de grandes espérances. Il a paru par les événemens que les premiers débarqués, par leurs travaux et leurs souffrances, ont mérité cet encouragement.

Tous ces gens déterminés quittèrent leur patrie gaiement, sans s'inquiéter des troubles qui s'y élevoient. Indifférens sur la religion, ils n'en portoient qu'une, fort commode et compatible à toutes les religions du monde. Leur mission n'alloit point à convertir qui que ce fût. Cet article les embarrassoit aussi peu que le schisme d'Arminius et de Gommarus, qui désoloit alors les Provinces-unies, et dont peut-être ils ne se sont jamais informés.

Avec de telles dispositions et prêts à tous les événemens, les Hollandois se rendirent aux Indes. Les premiers soins ne butoient qu'à fureter et reconnoître les îles, le continent et les passages, le génie des peuples, la production des terres, les fabriques, la composition et la juste valeur des denrées sur les lieux, et celles dont ils manquoient, qu'on pourroit tirer de l'Europe. Ils employèrent quelqu'argent en marchandises de toute sorte, dont les Indiens, faute de débit, étoient surchargés, et qu'ils étoient bien aises de vendre à très-bas prix; ce qui produisit, au retour, des gains au centuple.

Quand on parle des richesses immenses que ces vaisseaux rapportoient aux premières années de ce commerce, il ne faut pas s'imaginer qu'ils revenoient chargés d'or et d'argent; rien moins que cela. Ils portoient en grande quantité des choses inconnues, rares, propres au luxe et à la délicatesse, des inutilités, des colifichets même. Tout cela éblouit par la nouveauté, et attira aux marchands tout l'or et l'argent de l'Europe, puisque le prix en étant purement arbitraire, les sommes qu'ils en tirèrent passent l'imagination.

Il est, de compte fait, que certaines denrées inconnues se vendoient trente et quarante florins la livre, qui, au même poids, ne leur coûtoient pas deux sols, et tout le reste à proportion.

Voilà les premiers et les plus grands fonds de ce commerce, que les Portugais n'avoient qu'effleuré jusque-là. Les directeurs hollandois, habiles négocians et profonds calculateurs, prévoyoient bien que ces gains

prodigieux ne dureroient pas toujours, quand l'abondance et la satiété rendroient les choses plus communes, ou que d'autres nations leur couperoient le pied, pour en ravaler le prix. Ils formèrent alors le plan, sur les plus exactes informations et sur l'expérience de leurs gens, qui avoient fait le voyage, pour rendre leur commerce durable et nécessaire, non-seulement en Europe, mais dans l'Orient même, de se l'approprier exclusivement, pour que tout négoce dans le monde leur passât par les mains; et par mille obstacles et longues années, ils eurent le bonheur d'y parvenir, du moins en grande partie.

Dans le temps qu'ils cherchoient à se placer et qu'ils commencèrent à prendre gîte dans le Java, ils n'avoient pas négligé de bien reconnoître les îles Moluques, sur-tout les îles aromatiques. Les productions de ces îles sont les épiceries. Amboina produit le girofle, Ceylan la cannelle, et Banda les noix muscades et le macis, qui est ce qu'on appelle en d'autres langues *feuille* ou *fouille*.

Une merveille dans la nature se fait admirer; chaque île produit taxativement et uniquement l'espèce ci-dessus nommée. On ne connoît point dans le monde d'autre endroit qui donne les épiceries que ceux-là, et ils suffisent pour en fournir tout l'univers, et en avoir des magasins de reste.

Je m'explique, Amboina seule produit les clous de gérofle ou girofle. Les îles Ternate et Neira avoient autrefois aussi de ces arbres; mais depuis que les Hollandois en sont les maîtres, ils font arracher toutes

les plantes de ces dernières îles, pour les avoir exclusivement à Amboina; et pour dédommager les rois de Ternate, de Neira, de cette perte, ils leur donnent douze mille écus de pension par an, et encore la moitié de cette somme en présens.

Croiroit-on que cette espèce seule vaut une mine d'or aux Hollandois; voici comment : l'arbre qui porte ce fruit est grand et porte abondamment de belles fleurs qui poussent les clous en tresse; chaque clou qui tombe prend souche et fait un nouvel arbre. Ce végétal est d'une chaleur si caustique, que nulle herbe ou légume ne peut croître aux environs, et il se multiplie jusqu'à des forêts entières.

Les Hollandois sont les maîtres de ces îles, mais n'ont point la propriété de ces fruits. Par un accord permanent et stable, les Nègres ou habitans n'en peuvent livrer qu'à eux seuls, à condition qu'ils enlèvent toute la récolte. Elle est quelquefois si abondante, qu'après en avoir fourni le monde entier, ils sont obligés d'en emmagasiner de grosses quantités en plusieurs endroits, et si l'abondance continue pendant quelques années, ils brûlent les vieux magasins, afin de ne point voir baisser le prix et de le tenir fixe.

Par le même accord le prix aux nègres d'Amboina est stipulé à sept sols la livre. Comme il s'en fait une consommation incompréhensible dans les Indes jusqu'à la Chine, au Japon et dans tout l'Orient, cent et cent fois plus qu'on n'en envoie en Europe, il est à remarquer que, dans la plupart des Indes, les épiceries leur

tiennent lieu d'argent comptant. Ils paient en cette denrée toutes les marchandises qu'ils tirent de tant d'endroits, selon les tarifs et les conventions, à raison de soixante-quinze sols la livre de girofle. Que l'on calcule, si l'on peut, dans une quantité si excessive, le gain de soixante-huit sols à la livre de cette seule espèce. L'on peut y ajouter la quantité d'épiceries qui se porte dans les endroits où il n'y a rien de réglé par convention, tel que par toute l'Europe. Il y a trente ans et plus qu'on a écrit tout cela, et selon le prix courant d'alors cette marchandise rendoit dans ce pays-ci plus d'un florin par sol du premier achat. Il n'y a guères de changement depuis à cet égard.

De la cannelle, des muscades, du macis, on le recueille par le même moyen, et on en fait le même usage et le même trafic. L'argument et le calcul servent à toutes sortes de ces épiceries.

Le poivre fait un objet d'importance par soi. Les Orientaux en consomment une quantité prodigieuse, puisqu'il entre dans presque tout ce qu'ils mangent; il en vient beaucoup en Europe.

Les Hollandois n'ont rien oublié pour s'en approprier le commerce, ils possèdent plus de quinze lieues de pays le long des côtes de Malabar, qu'ils ont acquises à ce dessein, et ils y font un gros commerce qui leur sert encore d'argent comptant en plusieurs endroits, mais ils n'ont pu s'en rendre les maîtres exclusivement. Le poivre a plus d'une espèce, est trop abondant et croît en trop de lieux pour en prétendre le débit exclusif. Il en est de même du gingembre, du

cardamon, du musc et d'autres drogues et aromates, qui font une branche lucrative de leur négoce, sans leur appartenir.

Il est assez connu que le trafic des épiceries, principalement des premières, fait la quintessence et comme l'ame du commerce des Indes orientales. Les Hollandois ont fait des efforts, des tentatives, la guerre par mer et par terre, et des dépenses excessives avant de pouvoir s'en emparer, mais à la longue ils en sont venus à bout.

Les épiceries étoient très-connues en Europe long-temps avant les Hollandois; lors du commerce florissant d'Italie, il en venoit du levant. Les anciens avoient un proverbe : que le blanc et le noir ont fait Venise, pour dire le sucre et le poivre; mais il s'en falloit bien que ce fût avec tant d'abondance et tant d'avantage; cette marchandise étoit plus rare et plus chère. Les Italiens ne la recevoient que par tierce et quarte main; les Arabes, les caravanes en retiroient le plus clair profit. Les Portugais même qui ont possédé ces îles, n'en usoient que pour le besoin et ce qu'ils en vouloient envoyer chez eux, sans les porter au bout du monde.

Les îles aromatiques, qui sont nommées ci-dessus, se distinguent assez parmi les Moluques, en parfumant l'air à quelques lieues en avant en mer. L'odorat des premiers émissaires hollandois en fut frappé, au point qu'ils tentèrent presque l'impossible pour y entrer, jusqu'à affoiblir et négliger leur premier établissement à Java. Ils ont manqué plus d'une fois de perdre l'une et l'autre de leurs conquêtes.

Dès l'an 1611 et 1612 ils fouilloient dans ces îles, elles étoient sous la domination ou la protection des Portugais, qui y tenoient des villes, des forteresses, des forts et des redoutes. Après des avis réiterés et circonstanciés en Hollande, la compagnie résolut de faire les plus grands efforts pour s'assurer de ce commerce. On envoya des forces extraordinaires aux Indes, qui mirent leurs suppôts en état d'agir offensivement, au lieu que la guerre dans les premières années n'avoit été que défensive contre les Portugais et leurs alliés. Cette guerre fut très-animée, il y eut des combats sanglans sur mer et sur terre, des siéges, des entreprises heureuses, et d'autres qui ont manqué, pour la possession de ces îles fortunées. Amboina fut la première qui vint en leur pouvoir. L'île de Ceylan ou Ceylon est très-grande; les Hollandois n'y ont que le bas pays, qui consiste en douze ou quinze lieues, en forme de lisière le long de la mer, où croît la cannelle en si grande quantité, qu'ils sont obligés d'empêcher que ces arbres, qui font d'épaisses forêts, ne se multiplient trop pour maintenir le prix de la marchandise. Le surplus de l'île nourrit grand nombre d'éléphans qu'on estime les plus beaux de l'Asie, par conséquent les dents d'éléphans, ou ivoire, y sont abondans. Le bois d'ébène et d'autres bois singuliers, s'y trouvent. Le souverain de ce pays prend le nom d'empereur de Kandy; il tient le haut pays et les montagnes qui sont presque inaccessibles, et la plus grande partie de l'île. Il est puissant, les Portugais ne l'ont jamais pu apprivoiser, ni les Hollandois non

plus, mais les derniers sont en traité avec lui, et les places qu'ils y possèdent leur assurent la cannelle.

On avoit eu l'entrée en Ceylan dès l'an 1612, mais il étoit survenu des changemens depuis, et les Portugais y possédant toujours des forteresses, ce commerce n'étoit pas entièrement libre pour les Hollandois. Ce ne fut que vers l'an 1630 que le roi ou empereur de Kandy leur demanda du secours contre les Portugais et les petits rois, avec les naires ou nègres leurs alliés. Les Hollandois qui n'attendoient que cette occasion y allèrent avec empressement et à grande force. C'est dans cette guerre qu'ils prirent par des siéges réguliers et meurtriers sur les Portugais, qui se défendoient vigoureusement, les villes de Colombo, Negombo, Puento de Gallo. Ils prirent ensuite Cochin, ville du Malabar. On y débitoit beaucoup une fausse cannelle sauvage, qui faisoit décheoir la véritable. Par cette prise, ils en sont aussi les maîtres, la débitent à leur façon, ainsi qu'une partie du poivre.

Les îles de Banda n'ont que leurs noix muscades et le macis. L'arbre qui les porte est une sorte de chêne d'un bois fort et dur, on le nomme quelquefois le chêne muscadin; ces arbres se plantent par les noix sans qu'on y mette jamais la main et se multiplient beaucoup.

Au reste Banda est petite, mal peuplée et pauvre; les Hollandois y ont bâti un fort, nommé de Nassau.

Il est encore à remarquer que ces trois îles d'Amboina, du bas Ceylan et de Banda, qui donnent cette précieuse marchandise d'épiceries, n'ont presque rien

autre. Les Hollandois sont obligés de nourrir leurs garnisons et nombre d'habitans des provisions qu'ils envoient de Batavia, sans cela on y mourroit de faim.

Cependant le seul produit des épiceries donne à la compagnie ce profit immense qui passe tout calcul à faire. Trente à quarante années d'un travail assidu, des guerres, des conjurations, une dépense effroyable, tant de sang répandu, de grosses pertes lui ont procuré le commerce exclusif de ces endroits. Encore n'en sont-ils bien assurés qûe depuis un siècle par la prise de Malacca et de l'île de Macassar, autrefois célèbres. Il y régnoit un roi sur des peuples belliqueux qui tirent des flèches empoisonnées, et ont tué bien du monde avant qu'on les ait pu réduire. On en est venu à bout, et c'est depuis que les Hollandois sont les maîtres absolus de ce commerce.

Je n'ai touché qu'en gros par forme de discours, les principaux événemens à ce sujet. Les époques et la narration plus étendues demanderoient une histoire particulière, qu'on peut trouver dans les descriptions et les relations de plusieurs écrivains.

Une autre branche de commerce et la méthode de le pratiquer est d'une extension beaucoup supérieure. C'est cette harmonie de toutes les parties qui entrent dans le commerce, en pourvoyant les unes par les autres.

Toute nation qui voudra entrèprendre de négocier dans ces pays lointains, chargera ses vaisseaux des fruits ou des fabriques des Indes, achetés à deniers

comptant; si elle y porte quelques-unes de ses denrées pour l'échange, ce ne sera point l'équivalent de ce qu'elle y prendra.

Les Hollandois y portent tout ce qu'on tire de l'Europe, et en ont des magasins bien fournis en ce pays-là, ils peuvent livrer à meilleur marché que les autres Européens, j'en ai dit la raison ci-devant.

L'Asie fait un grand continent avec ses mers, ses îles et ses déserts. Les Hollandois ont des établissemens par-tout, des bureaux, des loges, qu'ils appellent comptoirs, et des officiaux, selon le besoin. On achète en chaque canton dans la saison propre, le produit des terres, de la nature et de l'art, de chacun pour l'envoyer à d'autres, dont on en reçoit; l'on paie marchandise par marchandise, l'on gagne sur toutes les deux. Voilà le grand secret de leur commerce, qui les rend les dépositaires, les courtiers et les porte-faix de toutes les nations du monde.

Il faut pour cela un détail inconcevable et en même temps des forces pour soutenir tant d'opérations différentes, en tant d'endroits divers et en tout temps. Ils sont venus par degré à l'un et l'autre. Dans l'un de ces états, ils se sont établis et se maintiennent par force; dans d'autres par souplesse, par conventions onéreuses, par intrigues, par dons et présens. Ils ont l'entrée et le négoce par-tout, et tâchent toujours de se les rendre exclusifs autant que possible..

Du commencement, ils portoient de l'argent aux Indes, ensuite quelque chose de leur produit, des manufactures et de ce qu'ils tenoient de la première main

de leur commerce d'Europe, ce qui a bien augmenté depuis. Quand ils ont vu par expérience que les Asiatiques avoient continuellement besoin l'un de l'autre; que leurs correspondances, sans connoissance et sans effets, ne butoient à rien; que dans un canton on manquoit absolument de ce qu'un autre avoit de trop; qu'ils ne s'entendoient point du tout à la navigation et au commerce, les Hollandois se sont appliqués à ce métier, et y ont établi ce commerce intérieur de l'Asie, où ils ont fait tant de progrès.

Les navires qu'ils entretiennent pour ces transports sont innombrables, et ne passent jamais la ligne pour venir en deçà. Uniquement destinés à ce commerce intérieur de l'Asie, on en voit dans tous les ports, on en rencontre dans toutes les mers. Ils ont des traités avec tous les princes les plus éloignés et presqu'inconnus de ces vastes contrées. Ils n'épargnent ni frais, ni ambassades, ni présens, pourvu qu'ils entrevoient un gain de commerce.

Dès l'an 1612, ils furent admis à un traité de commerce à la Porte-Ottomane, qui leur ouvrit le Bosphore, l'Archipel, la Grèce et tout le Levant. Ils en ont avec le Grand-Mogol, la Perse, et, en un mot, comme j'ai dit, avec tous les rois et princes de l'Asie, jusqu'au dernier tributaire.

Le commerce qui leur a coûté le plus de peines et de dépenses, est celui du Japon et de la Chine, auquel cependant ils n'ont réussi qu'à demi, au moins par la suite.

Le Japon, si long-temps inconnu, l'est encore beaucoup. Cet amas d'îles, grandes et petites, n'a jamais

été visité, ni examiné comme il faut. C'est encore à présent une énigme si, au septentrion, le Japon, parmi des montagnes épouvantables et des terres inconnues où l'on suppose que sont les mines d'or et d'argent, tient au continent ou non. Les Hollandois ont hasardé, de propos délibéré, deux vaisseaux au naufrage pour reconnoître et espionner ces deux derniers bouts du monde; ils y ont péri; ceux qui ont échappé ont été maltraités, et n'en ont pas apporté grand éclaircissement.

Ces peuples, à ce qu'on prétend, sont spirituels. Les Portugais et les Espagnols y avoient abordé autrefois dans les endroits praticables et y avoient amené des missionnaires, qui firent des conversions étonnantes et de grands progrès dans la propagation de la foi chrétienne. De jeunes Japonois, comme ambassadeurs des petits rois des îles, convertis, leurs parens, menés par les missionnaires, ont fait une entrée à Rome sous le pape Grégoire XIII, et ont paru à la cour de Madrid vers la fin du seizième siècle. Mais, vingt ans après, une révolution et une usurpation dans ce royaume, y excitèrent une persécution si barbare contre les chrétiens et les nouveaux convertis, que l'église n'en a jamais souffert de pareille.

C'étoit en ce temps-là que les Hollandois tâchoient de s'y nicher. Ils avoient eu permission de bâtir une loge dans l'île de Firando, dont ils avoient fait une forteresse, mais trop incommode à cause de son éloignement. Ils cherchoient à s'approcher des grandes îles. Celles de Niphon et de Ximo étoient pleines de

chrétiens. S[t] François-Xavier avoit prêché l'Évangile à ces peuples ; il mourut sur une autre île dépendante de la Chine ; ses disciples continuèrent à convertir les Japonois, et ceux-ci étoient amis des Portugais. On accusa l'une et l'autre nation d'un complot pour envahir le Japon. Il s'ensuivit une guerre et deux ou trois sanglantes batailles ; les chrétiens ayant succombé à la fin avec un grand massacre, le reste périt dans l'horrible persécution qu'un usurpateur de l'empire, qui régnoit alors à Yeddo, commanda ; on a écrit que plus de soixante mille hommes périrent dans la guerre et par des supplices affreux. Le christianisme y fut extirpé, et les Japonois furent replongés dans la plus monstrueuse idôlâtrie.

Des écrivains et des voyageurs de ce temps-là ont écrit qu'un officier principal du comptoir hollandois de Firando, avoit beaucoup contribué par des présens, des intrigues et des lettres supposées, à cette cruelle guerre et ses funestes suites. Toujours est-il vrai que toute entrée au Japon fut interdite à toutes les nations du monde, excepté aux Chinois et aux Hollandois ; et dans les perquisitions sévères sur le christianisme, ces derniers ont obtenu à force d'argent qu'on se contentât de leur déclaration, qu'ils sont de la religion hollandoise, sans rien de plus.

Ils ont donc au Japon le commerce exclusif sur tous les Européens ; mais il leur en coûte des sommes immenses, et encore est-il extrêmement borné et gênant par la jalousie de ces insulaires.

On a assigné aux Hollandois une petite île nommée

Desima ou Disma, qui fait une pièce avancée ou un promontoire devant le port de Nangasaki, auquel il tient par un pont; un seul vaisseau à la fois y peut venir en certain temps réglé. Sitôt qu'il y est arrivé, il est séquestré, sa charge portée à terre, comme aussi les voiles, les agrès, le gouvernail, tout l'équipage se rend de même en cette île sans pouvoir sortir. Au bout d'un temps, des Japonois préposés y viennent avec un interprète, et les marchandises qu'ils ont la permission de vendre au prix qu'ils y apposent, qui conste par les bordereaux faits qu'ils portent à la main.

Les Hollandois n'ont qu'à payer et à ajuster, à demander congé et à partir.

Cette manière de commercer, qui les met au niveau des pestiférés qui font quarantaine dans un lazaret, a souvent dégoûté les Hollandois, jusqu'à vouloir abandonner ce commerce frayeux et difficile; il faut qu'ils y trouvent encore leur compte, et ils espéroient avec le temps plus de liberté. Je ne sais pas si on y a rien changé depuis.

L'empire de la Chine, dans sa vaste étendue, étoit un autre objet attirant pour la compagnie. Les intéressés ont fait long-temps les tentatives les plus fortes pour y établir leur commerce. Je crois que ce ne fut que l'an 1622 qu'ils y furent admis avec les autres nations qui pratiquent à Canton.

Les Hollandois en leur commencement trouvèrent par-tout une prévention universelle qui leur faisoit obstacle.

Tous ces Orientaux, sur tout les plus éloignés de

l'Europe, ne connoissoient que le despotisme et l'esclavage. Ils ne pouvoient concevoir d'idée, ni se figurer qu'un état puisse subsister sans monarchie; il falloit de grandes souplesses, des présens et des offrandes pour leur faire comprendre qu'une société marchande pût agir en souverain, et n'avoir pour maître qu'une autre pluralité de personnes, leurs égaux, sans chef permanent.

L'empereur de la Chine, de ce temps-là, étudioit les mathématiques, l'astronomie, la géographie et les sciences à ce relatives; il en faisoit son occupation. Entouré d'habiles gens qu'il avoit demandés d'Europe, qu'on eut soin de lui envoyer bien choisis, la plupart Jésuites, parmi lesquels étoit un P. Adam Schall, natif de Nuremberg. Cet homme portoit un plastron brodé, et un habillement distingué comme élevé au rang d'un des premiers mandarins. L'empereur le consultoit non-seulement sur son art, mais en toutes choses.

Les Hollandois lui ont voulu beaucoup de mal et à ses confrères pour leur avoir rendu de très-mauvais offices, prétendent-ils, mais il lui auroit été difficile d'effacer toutes les apparences d'alors, et de les déguiser pour leur rendre service quand il étoit question du pays de la domination hollandoise. Leur petit état figuroit si peu, et faisoit presque un point imperceptible dans les cartes géographiques et dans les mappemondes du globe terrestre.

On ne pouvoit pas nier qu'ils étoient sujets révoltés d'Espagne; les Portugais les avoient dépeints comme

pirates et corsaires, qui n'avoient qu'une tanière pour retraite.

C'étoient là les raisons pourquoi on les méprisoit, et que les Chinois, les Japonois et d'autres peuples, tous également vains et fastueux, refusèrent leur alliance au premier abord. Il y en eut de si indociles à comprendre l'idée d'une constitution et d'un gouvernement populaire, que les Hollandois, qui n'étoient pas délicats à feindre tout ce qu'on vouloit d'eux, passoient tantôt pour sujets du prince d'Orange, d'autres fois pour ceux du gouverneur-général de Batavia.

Il a fallu vaincre à grande peine et à force de présens ce préjugé général, et c'étoit pour les contenter et pour effacer leurs sinistres impressions que la compagnie envoya ces magnifiques ambassades, dont on voit la description dans des livres *in-folio*, avec les estampes, dans celles du Japon, de la Chine et d'autres.

Pendant que les Hollandois admis faisoient leur commerce à la Chine, arriva cette grande révolution de l'an 1641, qui rendit les Tartares maîtres de tout l'empire. Les Hollandois firent leur cour au nouvel empereur tartare par une superbe et frayeuse ambassade sans succès, pour l'extension de leurs priviléges. Koxinga, chef des Chinois abattus, et réfugiés dans les rochers de la mer, se vengea sur eux en leur enlevant l'île de Formosa par un siége meurtrier des forteresses qu'ils y avoient. Cette île leur servoit d'entrepôt pour le commerce du Japon et de la Chine; elle étoit considérable, ils avoient fait de grosses dépenses à la fortifier, et la compagnie en la perdant fit une perte inestimable.

Ce seroit ici l'endroit à parler des mœurs, des habitudes et des habitans qui fourmillent dans la Chine et le Japon ; mais tant de voyageurs en ont écrit depuis un siècle, et nous en donnent des relations si pertinentes, que c'en est plus qu'il ne faut pour revenir de l'erreur qui séduisoit autrefois les Européens, de les croire des génies supérieurs, et profondément instruits de toutes les sciences et de tous les arts.

Ce sont des nations d'un orgueil insupportable, qui rejaillit sur toutes leurs actions. Les peuples se croient les seuls habitans du monde et méprisent tous les autres.

Un écrivain, parlant de la Chine, dit plaisamment : le beau pays qu'on vante tant, où il n'y a ni pain, ni vin, et où dans la capitale l'on se chauffe en brûlant l'ordure des animaux, faute de bois !

Il parle de Pékin située tout au Nord vers les Tartares, dans des plaines arides, où le bois manque absolument, et où l'on souffre beaucoup par le grand froid en certaines saisons. Le peuple est infini et par bonheur il n'est pas si fainéant que les Indiens. Tout le monde y travaille à quelque métier, presque pour rien, parce qu'on y vit de rien. La multitude se nourrit de riz bouilli qu'elle mange dans le creux de la main et boit de l'eau tiède, quelquefois du thé. Les plus élevés mangent du porc, des trippes et des boyaux ; leurs pâtes de farine de riz assaisonnées de safran et d'épiceries, sont encore en forme de boyaux, et font par-tout le plat d'honneur.

Pour le génie et la doctrine, leur religion est une noire idolâtrie monstrueuse, et leurs prétendues divinités ne sont au plus laid que pour inspirer la terreur. Les gradués parmi les savans sont fastueux et grands sophistes; il paroît combien les arts sont imparfaits, puisqu'ils font venir d'Europe les artistes pour les rectifier.

Leur alphabeth a 10,000 lettres ou hiéroglyphes qu'il faut connoître pour en posséder les premiers principes; leur langue où une syllabe signifie vingt choses différentes, qui dépendent du ton de celui qui prononce, fait une espèce de chant, où il faudroit battre la mesure pour en distinguer l'accent. Leur chronologie est absurde, les époques et les événemens se retiennent par des cordons de soie noués.

Tous ces idolâtres ont une teinture de métempsycose; ils donnent familièrement au passé des milliers sur milliers d'années, où nous trouvons à peine des siècles.

Tant d'érudition, si peu raisonnable et qui répugne au bon sens, les rend vénérables parmi eux. Il faut avouer du moins que l'étude des sciences chez eux, a demandé une grande étude pour les rendre difficiles et pénibles.

Quoiqu'ils entretiennent et mettent sur pied des armées innombrables, leurs exploits de guerre et leur valeur n'ont point fait d'éclat. Malgré leur muraille antique de deux mille ans, et de trois cents lieues de long contre les Tartares, ceux-ci les ont subjugués quatre ou cinq fois. L'on a dit après la dernière ré-

volution de 1641, que quand ces conquérans seroient tout-à-fait incorporés et transformés en Chinois naturels, d'autres Tartares viendroient de nouveau pour les réduire et les subjuguer encore.

Voilà les nations dont les Hollandois ont recherché l'alliance pour le commerce, par des humiliations les plus rebutantes et par des dépenses énormes. Il en est de même de tout l'Orient, où ils ont réussi plus ou moins, mais assez néanmoins pour avoir le commerce universellement par toute cette partie du monde, jusqu'aux plus misérables petites contrées et les derniers des barbares.

Le grand ressort de cette machine, je l'ai dit, est ce transport continuel, cet échange d'un endroit à l'autre de toutes les parties, et de toute la production des Indes et de l'Asie. Ils achètent d'un côté pour vendre de l'autre, gagnent de deux côtés sans débourser un sol. Leur étude et leur application ne tendent qu'à connoître les récoltes manquées, les besoins accidentels pour se régler à l'avenant, tenir les prix fixes ou les augmenter suivant l'occasion; ils ne paient en barres et en monnoies que dans les lieux où il y a des avantages sur le minéral même. A la Chine et au Japon, on préfère l'argent à l'or, et l'on fait peu de cas des diamans et des pierreries; dans l'Indostan c'est le contraire. Les Hollandois profitent de ces goûts différens; ils portent à la Chine et au Japon de l'argent pour acheter de l'or et des joyaux, qu'ils débitent ailleurs avantageusement.

Tout ce qu'ils font est dans ce système; pour sou-

tenir un commerce si ample et si étendu, la compagnie entretient ordinairement cent quatre-vingts navires d'entre trente et soixante pièces de canon, avec tous les moindres bâtimens à proportion pour le service. En cas de besoin ou de guerre subite, on pourroit encore assembler jusqu'à quarante vaisseaux de ligne.

Les forces de terre, y compris ce qu'il faut pour garnir les vaisseaux et les garnisons des places, montent à 25,000 hommes avec leur état-major, les officiers et l'artillerie.

Pour le général, les directeurs, les conseils à Batavia, leurs officiaux, les gouverneurs et les commandeurs des terres qui sont à la compagnie, ensuite les employés dans les loges ou comptoirs, dans tous ces endroits de l'Asie, tout cela combiné avec les premiers articles, il en résultera que la compagnie a plus de cent mille personnes de toute profession à ses gages. La maison du gouverneur-général, ses gardes à pied, à cheval, ses officiers, on peut dire sa cour, puisqu'elle égale ou surpasse celles des puissans princes; les ambassades solennelles, les magnifiques présens qu'on porte jusqu'au bout du monde, font encore un article de dépense fort considérable. On peut ajouter les pensions que les Hollandois donnent à de petits rois, à des rajas et à des peuples qu'ils veulent retenir à leur dévotion; des dépenses casuelles pour des fêtes et des réceptions.

Dans l'année 1680, le roi de Golconde prit fantaisie d'aller voir le comptoir de Masulipatan, d'y mener son sérail et toute sa cour, afin de leur faire voir les fem-

mes hollandoises. La réception fut telle et l'on fit des présens si magnifiques au roi, aux sultanes et à toute la nombreuse suite, que cette visite coûta soixante-six mille florins à la compagnie.

Il faut encore mettre en ligne de compte les grosses pertes qui arrivent de temps en temps. Les Hollandois sont souvent engagés, malgré eux, dans les révolutions et les guerres du pays, témoin celle où les quatre fils du grand-mogol Cha-Gehan, vouloient chacun usurper le trône de son vivant. Les Hollandois avoient beau faire de vouloir garder la neutralité durant le désordre et la confusion, leurs comptoirs furent pillés; ils y firent de grosses pertes.

On a cité ci-dessus un autre exemple de la révolution de la Chine, où ayant trop avidement embrassé le parti des Tartares vainqueurs, les corsaires chinois, pour se venger, enlevèrent à la compagnie l'île Formosa, où elle perdit ses magasins et une forteresse très-considérable.

Quand les grandes puissances de l'Asie sont en guerre entre elles, les Hollandois quelquefois ne peuvent s'excuser de prêter leurs vaisseaux à l'une ou à l'autre.

Dans le cours ordinaire du commerce, et en temps de paix même, il n'y a presque pas d'année que la compagnie ne perde quelques vaisseaux richement chargés, dans le voyage ou le retour à la Chine, au Japon; le voyage est long dans ces mers orageuses et sauvages.

Quand il y a eu guerre en Europe entre les états-gé-

néraux et d'autres puissances, il y a eu des temps que la compagnie a souffert de grands dommages. Les Portugais, les Français, sur-tout les Anglois ont souvent attaqué leurs flottes chargées au retour.

Le plus grand intérêt de cette compagnie se trouve dans la direction du commerce; il est comme impossible qu'elle ne soit trompée et volée. L'infidélité et l'avidité du gain parmi des milliers d'employés, lui causent de grands préjudices, mal aisés à découvrir par l'éloignement et la dispersion de ce nombre de comptoirs et d'établissemens. La plupart de ceux qui y vont ne le font que pour s'enrichir. Si par quelque protection ou par des services ces gens parviennent à un maniement où il y en a tant, ils font leurs affaires tant qu'ils peuvent. On a vu en Hollande ces fortunes toutes faites à une foule de personnes qui n'avoient eu aux Indes que des emplois subalternes.

J. B. Tavernier, ce fameux voyageur, qui en quarante ans a fait six voyages aux Indes orientales par toutes les routes qui peuvent y mener, parmi ses relations donne un traité particulier intitulé : *De la conduite des Hollandois en Asie*; où il met au jour nombre de supercheries, d'injustices, d'avanies de particuliers qui ont abusé de leur pouvoir, qu'il cite à propos. Il suppose toujours que la compagnie en Hollande ignoroit ces excès, et il démontre par exemples combien et comment la compagnie étoit préjudiciée par l'avarice de ses officiaux. Thevenot, Bernier et Gemelli-Carreri en parlent moins au long, mais assez dans le même sentiment. Ces quatre voyageurs

n'y ont guères d'intérêt, et ne sont pas récusables de partialité. Les trois premiers étoient Français, et le dernier Napolitain.

Cependant j'ai lu autrefois une réfutation de Tavernier, en hollandois, peut-être devoit-elle servir d'apologie à des gens qui se trouvoient dans le cas de se justifier. La réfutation ne détruit rien, et s'exhale en récriminations et presque en injures. Ces gens auroient mieux fait de suivre le conseil de Frà Paolo Sarpi, au sujet du *scrutin de la liberté de Venise.*

J'ai tâché jusqu'ici de donner un extrait de l'histoire du commerce des Hollandois et de leur compagnie de Batavia, comme on la nomme quelquefois; plutôt faut-il dire compagnie du commerce Oriental. Je dis un extrait, parce que l'histoire entière, tirée des journaux de chaque vaisseau et de chaque département, formeroit des volumes, qu'on pourroit trouver ailleurs. Ce n'en est ici qu'un sommaire qui suffira pour en faire connoître le commencement, le progrès, la division et les parties, le déchet et les traverses, assez pour en comprendre les degrés remarquables qui l'ont conduite à cette supériorité et à cet état de puissance qui existent à nos yeux. Il est dit dans l'ouvrage principal des Troubles des Pays-Bas, comment elle fut formée, sa direction et sa composition en Hollande.

Cette compagnie a beaucoup de sympathie et d'influence sur le commerce de ces républicains en Europe, comme l'on peut juger. Elle est intimement liée et unie à l'état même des provinces. Sa grande raison d'état est celle du commerce; tous ses traités de guerre,

de paix, d'alliances, n'ont pour objet que la liberté ou l'extension de ce précieux commerce.

La nation en entier s'y repose et y fonde ses espérances à peu près comme les peuples de l'Égypte, qui croyoient n'avoir besoin de rien, tant que le Nil arroseroit leurs terres et les rendroit fertiles : *tanta est fiducia Nilo.*

Il en a paru un exemple l'an 1672, lorsque la France, entrée dans les Provinces-unies, en subjugua trois en peu de temps, et menaça Amsterdam après l'avoir manquée, d'où dépendoit tout le reste. La république, à deux doigts de sa ruine, n'avoit plus d'espoir dans ses forces de terre; mais sa flotte étoit encore en état de la sauver. Ses forces sur la mer Océane avoient tenu ferme contre celles des Anglois, lors de l'usurpation de Cromwel; et dans cette guerre les forces maritimes de la France et de l'Angleterre combinées y avoient échoué, en voulant l'entamer. Redoutable sur mer, elle se maintenoit encore. On déliberoit souvent à l'assemblée des états-généraux, sur le parti à prendre dans cette situation critique. Il y eut des avis à offrir ce qui leur restoit des sept provinces à l'empire, et de s'y assujettir *per pactum subjectionis,* comme la Courlande l'est à la Pologne. Mais on proposa encore un autre avis qui vraiment tenoit du désespoir : c'étoit d'embarquer tous les habitans, femmes et enfans qui voudroient, avec ce qu'ils avoient de plus précieux, sur la flotte, et sur ce nombre infini de vaisseaux de tout rang et de toute espèce, qui étoient dans tous leurs ports et hâvres, pour les transporter en Asie; de met-

tre à un jour nommé le feu à toutes leurs villes, et de couper en même temps toutes les digues; puisque leur domination en Orient avoit de quoi les dédommager, et d'y faire fleurir leur république en dépit de toute l'Europe.

Par le changement survenu, il n'a plus été question de l'une ni de l'autre de ces extrémités. Je ne rapporte ces avis proposés dans un temps plus avancé, que pour faire voir l'idée et la confiance qu'inspire à la nation la puissance de leur compagnie.

Un personnage entendu qui connoissoit à fond et universellement le commerce a dit autrefois que tant que les Hollandois auroient de l'argent comptant à la main et en caisse, et qu'ils feroient à meilleur prix le fret et le débit que les autres, leur commerce seroit supérieur à celui de toutes les nations.

Je ne sais pas au juste si cet axiôme est infaillible, mais ils travaillent sur ce plan-là et en conséquence.

Tout ce qui se trouve en Hollande de commerçans, compagnies, grandes et petites, sociétés, partis, entreprises, fabriques et particuliers, suivent la maxime; le même esprit règne par-tout. Les premiers grands fonds sont venus de l'Europe même, comme on a dit ci-devant par le prix exorbitant des marchandises inconnues, rares, inusitées, qui furent portées en Hollande des Indes et des pays étrangers; tous ceux qui s'en mêloient, tiers ou quart, en gros et en détail, en ont profité par des gains excessifs. Les autres Européens ont payé cette valeur imaginaire. Cet argent y est encore; car dans ce pays-là chacun gagne plus qu'il

ne dépense. Les gros paiemens ne se font en espèces sonnantes que dans les endroits ou dans les occasions où les deniers comptant donnent préférence ou avantage. Le surplus et le gros des autres fonds roulent en actions sur les banques propres ou étrangères, qu'ils maîtrisent si bien par-là que c'est une influence nécessaire pour le cours du change.

Cette première source qui leur a si bien réussi au commencement se continue toujours. Quand une flotte se prépare en Europe pour le retour aux Indes, les grosses marchandises communes ont leur destination pour l'Asie.

On ne destine pour l'Europe que le plus beau, le plus fin, du nouveau et de l'inconnu, s'il est possible, où le prix arbitraire puisse s'attacher et à portion mesurée, afin de le faire durer un temps.

L'autre article ci-dessus cité, dépend du génie et de l'habitude de la nation; il en est encore fait mention ci-devant. Toute autre nation ne se contient point comme ils font. Un homme dans son trafic s'enrichit, un homme riche devient millionnaire, ni l'un ni l'autre ne dépensera pas une obole de plus qu'il faisoit auparavant. Il y a à Saardam de ces fabricateurs de navires très-riches; leur capital est porté aux Indes, ou profite dans les actions, pendant qu'ils sont charpentiers, cordiers, comme étoient leurs pères et leurs aïeux; ils vivent comme ceux-là ont vécu.

Quelle nation attendra avec le même flegme un retour au bout de longues années? les Anglois les talonnent de près. Ils ont leurs établissemens et leurs

comptoirs en Asie; les Vénitiens négocient beaucoup encore au Levant; mais les Hollandois, par leur frugalité et leur économie, peuvent donner le fret, le transport et les marchandises à plus bas prix.

Le luxe, la volupté, et la vie sensuelle ne sont point le défaut de la nation hollandoise. Je considère la règle et j'admets les exceptions. Plusieurs des plus puissans entre les dix-sept chefs de la compagnie vivent en Hollande très-bourgeoisement, pendant que celui qui les représente à Batavia, éblouit par son faste et tient une cour de roi; les ambassades de l'état sont quelquefois de même, peut-être avec plus de profusion que de goût, quand on sort de son caractère naturel ou national.

Ces sortes de dépenses ont leur raison et leur but, d'ailleurs on ne les regarde pas pour une perte; ces gens qui se sont enrichis dans les emplois ou les armemens sur mer, reviennent tôt ou tard à la patrie avec leur capital. Il y continuent le commerce et gonflent le fond réel de la nation. Je n'ai rien dit de la compagnie des Indes occidentales, parce que j'en avois parlé dans l'ouvrage principal. Elle s'étoit formée en 1625, et n'existe plus depuis un siècle. Leurs grandes conquêtes au Brésil furent trop négligées. Les directeurs de ce pays, attentifs au gain seul, épargnoient le travail et l'entretien des fortifications; ils retranchoient le nombre des troupes, ils vendoient jusqu'au salpêtre et les munitions de guerre pour le grand profit. Les Portugais sont venus, ont repris le Brésil, et fait quitter le reste par traité.

Les Hollandois ont encore en Occident le Surinam et quelques autres contrées, d'où ils tirent force sucres et du tabac. Ils ont retenu encore quelques places et quelques établissemens sur les côtes de l'Afrique. Le cap de Bonne-Espérance est un promontoire de l'Afrique méridionale; ils s'y sont établis en 1648; ils en ont fait une seconde Batavia, à la grandeur près; c'est un accessoire et un entrepôt pour le commerce de l'Orient.

Pour conclusion l'on peut regarder le commerce des Indes orientales, qui donne le branle à tout autre, comme un ouvrage du dix-septième siècle. Sa grandeur a surpassé toute idée et toute croyance; mais le commerce a ses périodes et ses révolutions comme toutes choses. Je doute si depuis et à présent il est en la même force. Les épiceries et le débit exclusif en font toujours l'ame; mais le gros gain est beaucoup baissé pour tout le reste.

CHAPITRE IV.

Continuation de la guerre en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas. Les états-généraux s'y engagent de plus en plus par le ministère du cardinal de Richelieu. Le prince Frédéric-Henri d'Orange se distingue par la prise de plusieurs villes. Grands projets du cardinal de Richelieu; son ministère, celui du comte-duc d'Olivarez. Mort de l'infante Isabelle, commencement des nouveaux troubles. Arrivée du prince cardinal, sa mort. Premières lueurs de la paix dans l'agitation générale de l'Europe.

1626. Nous nous sommes arrêtés assez long-temps sur l'état du commerce des Hollandois et de leurs compagnies, dont cependant on n'a fait qu'une ébauche superfi-

cielle, qui suffit, j'espère, pour en donner une idée, et pour faire connoître que vers l'an 1630, les Provinces-unies se sentoient en force de continuer cette guerre avantageusement ; ils y étoient excités de tous côtés, principalement du côté de la France, où le cardinal de Richelieu commença à déployer ses grands desseins.

La république de Hollande confia ses armes et la direction de cette guerre à son stadthouder Frédéric-Henri, nouveau prince d'Orange, qui venoit de succéder à son frère Maurice, non-seulement dans toutes les charges de la république, mais dans tous les biens de la maison d'Orange.

Ce prince étoit né en février 1584, quatre mois avant le funeste assassinat de son père. Il avoit eu au baptême les noms de Henri-Frédéric, les rois de France Henri IV, et de Danemarck étoient ses parrains. Je ne sais pas pourquoi il en changea l'ordre étant parvenu en âge.

Fils unique du quatrième mariage de son père, il fut élevé sous la sage éducation de Louise de Colligni, sa mère; ce prince se trouvoit cadet de deux frères vivans, d'une maison qui se ressentoit beaucoup des désordres du temps. Il s'appliqua constamment à son frère Maurice, qui lui apprit le métier de la guerre, où il fit de si grands progrès qu'il devint aussi grand capitaine que lui. Il le surpassa du moins en la confiance des états-généraux. Maurice avoit beaucoup perdu de côté-là, par ses projets ambitieux, qui n'avoient que trop éclaté ces dernières années.

Pour le prince Frédéric-Henri, on ne s'est jamais

aperçu de rien qui eût pu causer le moindre ombrage. Il étoit désintéressé, généreux, franc et sincère. En matière de religion il vouloit une entière liberté sans s'ingérer dans les partis. Il n'a pas dépendu de lui que les catholiques fussent admis ouvertement; il leur a donné des témoignages de considération en plus d'un endroit. La faction de Barnevelt et les arminiens ont expérimenté en d'autres occasions sa bienveillance.

Nonobstant l'étroite alliance de la France avec les états-généraux, la dissimulation et les mesures qu'il y falloit garder, ni lui, ni sa femme, n'aimoient point les Français. Le cardinal de Richelieu l'a senti quelquefois sans s'en plaindre.

On en a donné une raison et une cause que le temps n'a jamais entièrement effacées au commencement qu'il parvint à la succession d'Orange; cette principauté étoit gouvernée par Jean d'Osmal, seigneur de Valkenbourg, constitué dans ce gouvernement par Maurice son frère. Ce Valkenbourg, du temps du prince Maurice, y avoit déjà parlé en maître et fait nombre de créatures.

Ce petit état, enclavé dans le comtat d'Avignon au milieu de la France, avoit des voisins et des envieux. Les princes d'Orange, qui résidoient en Hollande, étoient obligés, par leur éloignement, d'user de ménagement pour en conserver la souveraineté.

Valkenbourg étoit maître d'une bonne citadelle qu'il y avoit alors, les troupes étoient à lui. Le parlement, les magistrats tant d'Orange que des petites

villes qui en dépendent, étoient des siens ou le craignoient. Cet homme tranchoit du vice-roi et bientôt du souverain.

Le prince et feu son frère y avoient envoyé des personnes avec les pleins-pouvoirs nécessaires, sans rien avancer. Valkenbourg éludoit toutes leurs démarches; il faisoit le mécontent, formoit des prétentions et vouloit capituler avec ses maîtres. Le prince apprit sûrement que le gouverneur offroit de vendre la principauté, tantôt au pape, tantôt à la France et à l'Espagne; il en fut éclairci de plus près, et apprit que tout ce jeu se jouoit par le cardinal de Richelieu et qu'ils étoient en marché; que Valkenbourg auroit livré sa place pour quatre cent mille livres comptant et une terre de vingt mille livres de revenu en Provence pour s'y aller établir. Le prince vit bien qu'il n'y avoit point de temps à perdre; il envoya à Orange le sieur Knuyt, Zélandois, son conseiller-domestique, très-habile homme, qui a paru ensuite comme plénipotentiaire à la paix de Westphalie.

Celui-ci, muni de bonnes instructions et d'ordres secrets, fut un temps *incognito* à Orange; ensuite il y vint en qualité de commissaire du prince. Il traita avec Valkenbourg comme les autres, et avec peu d'effet. Il avoit pris ses mesures, et le gouverneur étant descendu du château en ville dans la maison du greffier la Pise, il y fut investi, et se barricada dans une chambre, se voulant défendre; il fut blessé à mort par des coups qu'on tira au travers de la porte; on l'enfonça et il se rendit moribond. Knuyt se fit rendre la citadelle et mit

le bon ordre par-tout. Le comté de Dhona y fut ensuite envoyé gouverneur. C'est là l'article que le prince n'a jamais pardonné au cardinal, et qui joint à d'autres dégoûts, a frayé dans la suite, comme l'on prétend, le chemin à la paix séparément des autres puissances entre l'Espagne et les Provinces-unies.

Dès l'an 1626, Fréderic-Henri, nouveau stadthouder, commença ses opérations militaires à la tête des armées. Il prit Oldenseel dans le voisinage de Groeningue; en 1627, Swol et Over-Issel.

L'an 1628 fut remarquable par la prise de la flotte d'Espagne qui rapportoit l'argent de l'Amérique; Pierre Hein, vice-amiral, sous les ordres du prince, l'attaqua près de l'île de Cuba, avec l'escadre destinée vers les Indes occidentales. On a dit que les Espagnols y perdoient plus de vingt millions, et que les Hollandois en auroient profité seize en lingots d'or, d'argent, et de précieuses marchandises.

C'étoit un encouragement glorieux pour la compagnie occidentale, qui alors nouvellement érigée, prospéroit avec le plus grand bonheur. Le même Pierre Hein lui avoit rendu d'autres services deux ans auparavant, en s'emparant, dans la baie de Tous-les-Saints, d'une flotte d'Espagne chargée de sucre.

La même compagnie prit, en 1630, la ville d'Olinde dans le Brésil, et par d'autres conquêtes s'y établit puissamment; mais comme j'ai dit ci-devant, vingt ans après elle s'est dissipée et n'a pas pu se maintenir.

La compagnie orientale reçut en ce temps-là un retour des plus riches; il y avoit pour deux ou trois

cent mille écus de salpêtre tiré du royaume de Bengale, qui est, à ce qu'on prétend, le meilleur du monde. Elle en fit présent aux états-généraux pour être employé à la guerre. Le prince stadthouder la dirigeoit toujours avantageusement. Après un siége long et meurtrier, il avoit pris Bois-le-Duc que son frère Maurice n'avoit pu emporter autrefois; cette reddition arriva en 1629, nonobstant que le comte de Bergh avec l'armée d'Espagne étoit entré dans la province d'Utrecht, et avoit pris Amersfort pour faire diversion.

Wesel où étoit la grosse artillerie d'Espagne et des magasins, fut surpris en 1630 par Othon de Ghent, seigneur de Dieden, pour lors gouverneur d'Emeric. La même année les Hollandois eurent encore un avantage du côté de Willemstat. Environ ce temps-là, c'est-à-dire, en 1628 ou l'année suivante, le marquis Spinola fut rappelé en Espagne, on n'en a pas su la raison; mais le départ de ce grand capitaine arriva à contre-temps et ne fit que décourager les Espagnols; le prince d'Orange et ses généraux en profitèrent. La fortune des armes les favorisa toujours dans les campagnes suivantes; mais avant d'en parler, aussi bien que de la guerre d'Allemagne, qui étoit en plein feu par nombre d'événemens remarquables, il me paroît en place de jeter les yeux sur les grands acteurs qui occupoient le théâtre de l'Europe, et faisoient mouvoir tant de ressorts si puissans et si diversifiés.

Les couronnes de France et d'Espagne faisoient les chefs de deux partis qui comprenoient tous les autres.

Chacune de ces deux couronnes avoit un premier ministre à la tête, qui s'est rendu célèbre dans l'histoire, en dirigeant les mouvemens qui agitoient toute l'Europe.

La France, sous le règne du roi Louis XIII, avoit pour ministre le fameux cardinal de Richelieu, cet homme infatigable, d'un détail immense, qui portoit ses vues si loin, si entreprenant, si peu aimé, si redoutable, et toutefois grand homme.

Nous avous vu dans les cahiers précédens, comment et par quels degrés il étoit monté au timon de la monarchie presque malgré le roi lui-même, qui, étonné de ses grands projets et encore plus de ses succès, ressentoit ses services, ne l'aimoit pas, et n'osoit point le désavouer.

A peine parvenu au ministère, il forma des projets pour la grandeur de la France auxquels tout autre auroit tremblé. Il conçut en premier la destruction de l'hérésie par la ruine des huguenots, et presqu'en même temps l'abaissement des princes, des grands, dont la puissance étoit si formidable et si enracinée depuis l'ancien droit féodal. Il entreprit ces grands desseins au milieu d'une guerre allumée entre toutes les puissances, où le royaume de France étoit engagé au-delà de ses forces.

D'autant plus admirable, que nonobstant cette guerre onéreuse, dont il ne souhaitoit pas la fin, comme il ne la vit pas, il exécuta ses autres desseins et en vint à bout. S'il ne les acheva pas en entier, il laissa belle carrière et les moyens bien avancés pour les achever

sous le règne suivant. Pour le premier objet, il lui falloit des forces sur mer, que la France n'avoit pas, la marine y étoit négligée depuis deux ou trois règnes, et les premiers soins du cardinal furent d'avoir une flotte prête, à laquelle l'on travailla si efficacement, qu'elle fut bientôt en état.

Le roi ayant goûté le dessein de soumettre à son obéissance les religionnaires du royaume, dessein que le cardinal lui proposoit, celui-ci se chargea de l'exécution. C'étoit une entreprise glorieuse, mais hérissée de dangers et de difficultés, puisqu'on avoit résolu d'attaquer l'hérésie par la tête en faisant le siége de la Rochelle, qui étoit véritablement la place d'armes, l'arsenal et la capitale des huguenots en France. Cette ville avec son port a fait un gros commerce et s'est enrichie depuis des siècles; et renommée sur ce ton-là dans l'histoire de France, elle n'est pas moins fameuse pour avoir souvent donné de la peine aux rois des siècles passés pour le maintien de ses anciens et amples priviléges, qu'elle a défendus plus d'une fois les armes à la main; c'étoit un asyle et une retraite assurée pour tous les mécontens et tous les factieux du royaume.

Lorsque les nouvelles opinions, le calvinisme et l'horreur des guerres civiles envahirent la France dans le seizième siècle, la Rochelle fut une des premières villes qui embrassa les nouveaux dogmes et le parti des sectaires, avec plus d'arrogance et de vigueur que plusieurs autres. Le roi Charles IX en fit faire le siége en 1568, et y trouvant une opiniâtre résistance,

la paix fut conclue avec les huguenots au camp, devant la ville. La cour s'empressa même de conclure en confirmant tous les priviléges des Rochellois, de peur qu'ils ne se livrassent aux Anglois, qui étoient en chemin pour les secourir.

Depuis ce temps-là leur courage s'enfla, ils en devinrent plus mutins, et quoique par le malheur des temps et un des édits, les huguenots obtinssent d'autres villes considérables dans le royaume pour places de sûreté, la Rochelle qui faisoit une espèce de république, primoit sur toutes les autres. Le maire de cette ville faisoit un personnage d'importance dans les pays étrangers, et même en France.

La ville étoit bien fortifiée par mer et par terre, et les Rochellois avoient bon soin d'entretenir les fortifications, ainsi que d'être en garde par leurs garnisons et les munitions de guerre; car ils se défioient de la cour où ils avoient leurs députés qui observoient la contenance du roi et du ministre. Il n'y avoit que peu de temps passé que le roi avoit accordé quelques nouveaux articles à ces députés, mais de part et d'autre toutes ces négociations étoient peu sincères. Pendant que les Rochellois avoient des députés à Paris, ils en avoient aussi à Londres et des correspondances avec les ducs de Rohan et de Soubise, qui commandoient les huguenots et leurs armées en Languedoc et en Guyenne. Ainsi, quand il avoit été résolu de leur faire la guerre, les prétextes n'étoient pas loin à chercher.

Le cardinal avoit fait de grands préparatifs pour former ce siége, et pour encourager les troupes, y

mena le roi, qui eut le temps de s'ennuyer, mais qui se plaisoit en cette expédition jusqu'à en savoir bon gré au cardinal, et lui marquer de plus en plus une confiance entière.

Le siége de la Rochelle fut commencé en automne 1627, mais ce ne fut long-temps qu'un blocus. Pour s'approcher de cette ville on étoit obligé de s'avancer de poste en poste, de quartier en quartier, les armes à la main. Les Rochellois avoient occupé tout le terrain jusqu'à un grand éloignement qui les environnoit; les hauteurs, les ravins, les chemins, les passages. Il y avoit des redoutes, des forts, des retranchemens, des moulins fortifiés en tous ces endroits qu'il falloit gagner pied à pied, s'y loger et s'y enterrer pour mener l'armée contre la ville.

Le cardinal vit de loin et de près toutes ces difficultés, et encore une plus grande, qui étoit, qu'il seroit inutile de sacrifier tant de monde à presser la ville par terre, tandis qu'elle auroit la mer ouverte.

On traîna beaucoup l'attaque par terre, en y allant pour ainsi dire à la sappe, en songeant nuit et jour aux moyens de lui fermer la mer. Pompeo Targone, cet Italien renommé, qui avoit servi aux Pays-Bas, épuisa son art à inventer et à mettre en œuvre toutes sortes de machines propres à fermer le port. Tout ce qui approchoit trop de la ville ou sous son canon étoit foudroyé en un instant par les batteries des Rochellois. Les machines flottantes, telles que des tonneaux enchaînés, des estacades mobiles, hors de la portée du canon, la tempête assez fréquente en hiver, la

seule marée en allant ou venant les emportoit comme de la paille. Des barques armées de la ville y voguoient sans cesse et incommodoient extrêmement les travailleurs.

Enfin, le cardinal ministre se trouvoit dans le cas du prince de Parme devant Anvers; celui-ci imagina ce pont merveilleux dont on a parlé à cette occasion. Richelieu conçut l'idée d'un ouvrage encore plus extraordinaire, dont on douta long-temps du succès. Il avoit une autre mer à dompter dans ce golfe, que dans l'embouchure de l'Escaut devant Anvers. Rien de flottant n'y pouvoit tenir. Il pensa à une digue solide pour barrerle port de la Rochelle, avec une ouverture au milieu pour les grosses marées, qu'on embarrasseroit par des navires chargés de pierres qu'on feroit couler à fond. L'ouvrage fut proposé aux ingénieurs, qui y apportèrent tout leur savoir-faire.

Cette digue avoit 750 toises de longueur, dans un endroit où le canon de la Rochelle ne pouvoit porter. Elle étoit par le bas large de douze toises, en s'étrécissant jusqu'au haut où elle n'en avoit plus que quatre. Sa hauteur étoit au-dessus des plus hautes marées. L'on commença par le pilotis, qui consistoit dans de grosses poutres de douze en douze pieds enfoncées dans le fond, et traversées par d'autres qui en faisoient comme un treillage qu'on remplit de pierres sèches, qui n'avoient d'autre lien que la vase que la mer y poussoit abondamment. Plus de soixante bâtimens de toute sorte coulés à fond et remplis de pierres, embarrassoient le passage du milieu et gardoient les coins les plus exposés.

Cet ouvrage coûta un argent infini et beaucoup

de temps. Il falloit une forêt de bois, et les pierres qui, excepté quelques ruines et décombres, venoient de loin, car jusqu'à une journée de-là le pays est bas, nu, plein de marais, de rigolles et de filets d'eau.

Les Anglois, réveillés au premier bruit du blocus de la Rochelle, y envoyèrent une puissante flotte, le duc de Buckingham la commandoit; après quelques canonnades qui ne signifioient rien, il fit descente dans l'île de Rhé, et y assiégea le fort St Martin; comme il avoit plus d'ambition que de capacité, il s'amusa deux ou trois mois devant ce fort qui ne devoit tenir que huit jours. M. de Thoiras ayant été secouru, le duc de Buckingham en fut chassé et revint en Angleterre. Il ruina par cette expédition les affaires des Rochellois, ayant tiré la plus grande partie des provisions de cette ville pour sa flotte, pendant qu'il étoit à l'île de Rhé. On ne put pas les remplacer depuis comme c'étoit le dessein, parce qu'on ne pouvoit plus y entrer. Et l'année suivante elle fut rendue par famine.

L'on a parlé ci-devant de cette bravade du duc, de l'an 1627, comme aussi du second secours qu'il avoit préparé, quand près de monter la flotte il fut assassiné à Plymouth.

Cette seconde flotte, composée de cinquante vaisseaux, vint devant la Rochelle, en mai 1628. Chaque vaisseau vint en file donner de pleines bordées sur la digue. Les batteries des Français des deux côtés du canal les chargeoient de même, si bien que c'étoit une canonnade épouvantable pendant deux ou trois heures, sans autre effet et sans secourir la ville.

Il vint un troisième secours au mois d'octobre, mais encore en vain et sans pouvoir ravitailler la ville, qui manquoit de tout.

Je n'ai pas dessein de traiter ce siége plus au long, le maréchal de Bassompierre qui y étoit employé, en donne un journal complet dans les mémoires de sa vie, *tom. IV*, où rien n'est oublié, de jour en jour, de ce qui s'y passa.

Durant ce siége le marquis Ambrosio Spinola, allant en Espagne, vint au camp avec le marquis de Leganez saluer le roi, qui les reçut très-gracieusement. La réputation de ce général y étoit très-connue. Le roi lui fit montrer tous les travaux, alla avec lui en quelques endroits, et le consulta sur les mesures à prendre. Spinola admira la digue où l'on travailloit encore, et dit gravement qu'il n'y avoit que deux moyens pour prendre la Rochelle, qui étoient de fermer le port et d'ouvrir la bourse.

Les deux couronnes étoient encore en une apparence extérieure de paix, pendant que leur argent et leurs troupes, sous le nom d'auxiliaires, désoloient l'Allemagne et les Pays-Bas. Quelques années se passèrent encore avant que la guerre fût déclarée en forme.

Le roi d'Espagne, au premier avis du siége de la Rochelle, offrit, par zèle de religion, au roi très-chrétien, une escadre qui fut acceptée, et vint sous le commandement de don Frédéric de Toledo devant la Rochelle, et jointe aux Français, servit avec les autres à humilier les Anglois et le duc de Buckingham, en 1627.

Les Rochellois réduits aux derniers abois, vers la fin d'octobre 1628, avoient encore tenu plus d'un mois parmi la misère la plus affreuse, espérant que la haute mer et les orages ordinaires d'automne romproient la digue. Il ne parut qu'à la reddition combien on y avoit souffert. Le pain y manquoit depuis long-temps, on avoit consumé tout ce qui peut apaiser la faim, herbes, racines, cuirs, animaux domestiques, jusqu'aux dernières immondices. La mortalité y avoit fait d'horribles ravages, l'on trouvoit des maisons fermées qui servoient de tombeaux à ses habitans; sans cette cruelle famine la ville auroit encore tenu long-temps selon les apparences. On a dit qu'il y avoit péri quinze mille personnes de faim et de maladies. La ville se rendit à la clémence du roi, qui leur fit donner quelques articles, signés par deux officiers-généraux, le 28 du mois d'octobre; le lendemain les députés allèrent faire leur soumission au roi à La-Leu, où étoit son quartier. Les gardes-françaises et suisses entrèrent, mais il falloit faire venir d'autres troupes pour nettoyer les rues et les maisons, toute la ville étoit un cimetière empesté rempli de cadavres.

Le 1er novembre 1626, jour de la Toussaint, le cardinal entra de grand matin en ville et dit la messe en l'église de Ste Marguerite, que l'archevêque de Bordeaux avoit réconciliée. Il sortit pour joindre le roi.

Ce monarque y fit son entrée à cheval; le cardinal marcha aussi à cheval, seul, devant sa majesté, précédé par le duc d'Angoulême, entre les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg.

Le maire de la Rochelle, qui avoit défendu la ville, et l'auroit encore défendue plus avant, s'il eut été possible, se nommoit Guiton; c'étoit un homme intrépide, qui avoit fait des voyages et de grandes expéditions sur mer; il étoit magnifiquement meublé en son hôtel, et avoit un salon rempli de trophées qu'il avoit remportés sur ses ennemis. Le cardinal eut quelques discours avec lui, et lui parlant des rois de France et d'Angleterre, Guiton lui dit qu'il valoit mieux se rendre à un roi qui avoit su prendre la Rochelle, qu'à un roi qui n'avoit pas su la secourir.

Ce maire, dans les fonctions solennelles, marchoit à la Rochelle, précédé de douze hallebardiers de sa livrée. Il se préparoit à paroître ainsi à l'entrée du roi. Le cardinal lui dit le matin de renvoyer ses gens, puisque le roi étoit seul maître et maire de la ville. Guiton sentit l'abolition des priviléges, et fit connoître que s'il en eût été informé, la ville ne se seroit pas rendue sitôt. On lui objecta que tous ceux qui pouvoient la défendre étoient morts de faim et de misère, et qu'une poignée de squelettes mourans n'étoit pas en état de tenir plus long-temps. Il répondit froidement qu'un seul dernier auroit suffi à tenir les portes fermées.

La prise de la Rochelle fit certainement l'événement le plus intéressant et le plus mémorable de tout ce qui se passa en Europe en ce temps-là. Tous les yeux étoient attachés sur ce fameux siége. La gloire de la France, la fortune du cardinal en dépendoient. L'on ne parloit d'autre chose, et l'on crut long-temps que l'entreprise auroit échoué. Comme elle menoit visiblement à la

destruction du protestantisme en France, toutes les sectes répandues parmi les nations, prirent intérêt au sort de ce boulevard de leur religion.

J'ai traité un peu au long les circonstances de cette époque, si décisive pour la grandeur de la France. J'espère qu'on me pardonnera que j'en prolonge la digression par quelque peu de remarques sur l'état moderne de cette ville, comme elle se trouve, ou se trouvoit en 1724, un siècle à peu près après ce fameux siége.

J'en puis dire quelque chose de vrai et de réel; dans mon voyage de France, je me suis arrêté deux jours à la Rochelle, sans autre affaire que d'examiner et de considérer cette ville, qui a fait tant de bruit en Europe dans les siècles passés.

Je passerai sur son origine et l'étimologie de son nom; elle se nomme en latin *Rupella* ou *Rupella Santonum*, comme l'ancien port de la Saintonge. Elle est capitale de cette petite province, nommée pays d'Aunis, qui est un pays plat et uni vers la mer, qu'on voit presque d'un coup d'œil au sortir des rochers et des forêts du Bas-Poitou.

La ville de la Rochelle ne se montre pas de loin, n'ayant ni clochers, ni bâtimens fort élevés. Après l'histoire de ses désastres, on s'imagineroit aisément y trouver un monceau de ruines ou une Carthage détruite, rien moins; cette raison l'a fait rebâtir de neuf à plusieurs reprises, et c'est une des plus jolies villes de France. Elle m'a paru grande comme Malines aux Pays-Bas et bien peuplée; sa forme n'est pas tout-à-fait régulière, mais fait un carré long, dont un bon

tiers donne sur la mer, qu'elle regarde au nord-ouest. Du coté de terre, ses fortifications sont peu de choses aujourd'hui; on a démoli tous les ouvrages extérieurs, après sa reddition en 1628; mais on peut voir, par quelques vestiges, qu'ils étoient considérables. On voit de même, en y allant, des restes de ces postes ou redoutes détachés sur les grands chemins qui gardoient de loin le pays et les avenues de tous côtés. Le corps de la place est entier et les murs bien revêtus avec un arc d'architecture qui fait la porte d'entrée, et donne en plein dans une très-belle rue. La ville est bien percée, et toutes les rues sont uniformément larges et belles.

Les bâtimens ne sont pas élevés, mais à toit plat, en symétrie et au cordeau; le bas du devant en portiques, qui font une galerie continue, où l'on peut marcher à couvert en tout temps, comme on en voit à Bologne et en quelques autres villes d'Italie, mais rarement en France. Le second étage avance sur la galerie; toutes les façades sont blanchies; ce qui fait un très-bon effet et donne un air ouvert à la ville, qui est construite par-tout presque sur ce plan, hormis quelques maisons vers le port, mais qui d'ailleurs ne sont pas mal bâties.

La place d'armes est grande et carrée, terminée par un corps-de-garde tout au long, divisé en plusieurs pièces; il y avoit plus de soixante gros canons et une douzaine de mortiers avec des bombes et des boulets rangés en pile devant.

Derrière le corps-de-garde est un pareil carré, planté d'ormes et coupé de haies basses, comme un labyrinthe

et au bout un pavillon où demeure un limonadier. Tout cela ensemble fait un joli quartier et sert à la promenade publique. J'ai remarqué, comme cette ville n'est environnée et ne peut tirer que des eaux saumâtres, n'ayant aucune rivière, qu'on a eu la précaution d'y creuser nombre de puits et de citernes; il y en a par-tout aux carrefours et aux bouts des rues; ces puits sont assez uniformes, bâtis en dômes; le couvercle ou les fenêtres sont fermées à quelques-unes de cadenats. Ils les appellent fontaines.

Le sacré n'y paroît pas si avantageusement que le profane. Il s'y trouve des Carmes, des Jésuites, des Cordeliers, qui ont de jolies églises, ou plutôt des chapelles assez ornées, mais très-modernes. Les anciennes églises sont dans un état pitoyable.

Après la ville prise en 1628, il fut résolu d'y placer un évêché; il y en avoit deux dans le voisinage, Luçon et Maillesais; ces deux petites villes ne sont guères éloignées l'une de l'autre; on passe entre les deux en venant de Ste Ermine et du Poitou, et on les voit distinctement. On approche plus près de Luçon qui est vers la mer; le cardinal de Richelieu en avoit été évêque et y avoit résidé un temps.

L'évêché de Maillesais fut transféré à la Rochelle; cette translation traîna long-temps, et n'eut son effet qu'en 1648. Entre-temps on avoit commencé à bâtir une cathédrale à la Rochelle; elle est dédiée à St Barthélemi; son emplacement est au milieu de la ville, près de la place d'armes; le dessein en est assez beau et régulier, et avancé jusqu'au dessus des fenêtres à la

corniche. En attendant qu'on l'achève un jour, elle a pour comble une mauvaise charpente, et n'est couverte que de chaume; elle sert en cet état. Les églises paroissiales de St Sauveur, de Ste Marguerite, de St Nicolas, et encore une autre, sont petites, anciennes et obscures. Toutes sont sans meubles, comme un jeu de paume, hormis quelques vieux bancs qui semblent avoir servi aux prêches de jadis. Non-seulement à la Rochelle, mais dans les provinces voisines on en voit de cette sorte. Le calvinisme aboli s'est tourné en indifférence. C'est le goût du terroir; tout ce canton est rempli de gens que le zèle de la maison du Seigneur ne consume pas dans les villes ni à la campagne.

Il reste à parler du port. J'ai dit que ce quartier fait un grand tiers de la ville; il paroît avoir été séparé du reste; peut-être ce quartier a-t-il été le premier habité, et que la ville s'est agrandie ensuite. La séparation se voit par des restes d'anciens murs et par une grosse tour au milieu. Cette tour n'est pas si élevée que trois autres, dont nous parlerons; mais elle est carrée, large, percée d'une porte autrefois murée. On a embelli la façade vers le port par un grand cadran doré, les armes de France avec des trophées et une inscription latine au-dessus de la porte qui contient:

Ludovico XIV,
Regum omnium terrâ marique potentissimo
Feliciter regnante,
Porta hæc maritima à sæculo impervia
Patuit.
Anno Domini M. DC. LXXII.

Au milieu de ce quartier est un vaste bassin où sont nombre de vaisseaux, mais qui en pourroit contenir bien davantage; le bassin est revêtu, et de quatre côtés est une large rue en quai; au bout sont des maisons grandes, petites, des loges, des magasins; l'entrée du port n'est pas juste au milieu, mais en la regardant de la ville un peu à droite. L'entrée est entre deux autres tours de forme inégale; celle à gauche est carrée, celle à droite est ronde; mais ce sont des masses terribles pour la hauteur et la grosseur; la première porte une autre tourette fort élevée et mince; l'autre tour est couverte en rond ou en dôme; entre ces deux grosses tours est l'entrée du port et du bassin; il n'y peut entrer qu'un navire à la fois, encore cette entrée paroît-elle resserrée aux yeux par rapport à ces lourds massifs qui sont à côté; mais on m'a dit sur le lieu que l'ouverture étoit de sept toises.

Une chaîne de fer, énorme en grosseur, ferme l'entrée et se gouverne dans les tours. Les murs ou remparts contre la mer ne sont pas moins solides des deux côtés, et d'une grosseur conforme au reste. A droite, tout au bout où le mur se replie, est une quatrième tour ronde, aussi massive que les autres, mais plus élevée et terminée en flèche; on l'appelle *la Lanterne*; elle sert de fanal.

Il est singulier que ces quatre tours, également grossières, soient chacune d'un dessin différent; elles tiennent aux murs qui ont fait le tour du quartier en entier, comme il paroît. C'est un ouvrage, selon l'histoire, construit sous le règne du roi Charles V; ce

prince a régné depuis 1364 jusqu'en 1380. Tout ce quartier maritime se nomme *la Rive*, par les Rochellois, et de cette rive on a pereé, plus loin en ville, quelque canal pour le transport; et comme cette ville trafique beaucoup sur nos ports de Flandre et de Hollande, un endroit sur ce canal est nommé *le Quartier flamand*; la bourse y est. Les dehors de la Rochelle, sur la mer, ne consistent que dans des ravelins avancés de chaque côté du port, car la mer bat à grands flots les tours et les murs de la ville; il n'y a point de terrain de reste. Ces ravelins sont, comme les autres ouvrages, solides, antiques et garnis de batteries qui croisent le port d'entrée en ville. Dans un de ces ravelins est une aubette où un cafetier ou limonadier a provision de lunettes d'approche et de télescopes. La vue sur les environs est admirable; on y voit distinctement les îles de Rhé et d'Oléron, avec leurs forteresses et leurs habitations, au milieu des arbres; la mer en plein, et ce bras ou canal qui tombe sur la Rochelle et s'y amortit.

La fameuse digue du cardinal de Richelieu subsiste, on peut dire en son entier. Il ne faut pas de lunettes pour la voir. Elle prend depuis un moulin, fortifié à droite, laisse une entrée au milieu du canal, deux ou trois fois plus large que celle de la ville, et continue à gauche à perte de vue, près d'un couvent de Minimes qui y est à présent. Il est apparent que le mouvement de la mer l'a consolidée et fortifiée avec le temps. Par le télescope, on découvre en quelques endroits que les fondemens sont de gros carreaux de pierre.

Le flux et le reflux sont sensibles et visibles. Je n'ai pas vu de port où l'Océan fît plus de pression, apparemment par cet amortissement qui rechasse la mer avec tant d'impétuosité.

C'étoit au mois de juillet, dans un temps beau et serein. La mer, à basse marée, se retire si avant qu'on ne la voit presque plus; tout étoit en limon, les vaisseaux à fond de vase jusques au bassin en ville. A haute marée tout se remit à flot avec grand mouvement, et les vagues battoient furieusement le pilotis et les ouvrages. Je l'ai considéré à trois ou quatre marées.

On nous a dit une autre circonstance particulière. Il remonte quelquefois un torrent bouillonnant, rapide comme une flèche décochée au milieu de la marée, qui renverseroit aisément de médiocres bâtimens ou des barques de passage. Il y en a des exemples; dès qu'on s'en aperçoit l'on se range à terre de côté ou d'autre, et le tourbillon passe ordinairement au milieu. On les appelle dans ce pays, des masquarées. Il s'en voit aussi dans le golfe nommé la Gironde, qui est l'embouchure de la Garonne et de la Dordonne, qui vient du Périgord; dans de certains petits bras de mer qu'on passe sur des ponts ou en bac, en allant à la Rochelle; les masquarées y excitent souvent le même danger.

Au reste en regardant la Rochelle par ses dehors, elle porte les marques des siéges qu'elle a essuyés. Les murs, les tours, principalement celle de la lanterne sont troués et brodés d'une infinité de boulets de

canon y enchâssés; il ne paroît point d'autres dommages à ces lourdes masses.

Je me suis trop arrêté peut-être sur la description de cette ville, mais son siége et sa prise étoient d'une importance si décisive, pour le bonheur de la France et celui du cardinal en particulier, que l'époque en marque le commencement de la grandeur, où cette couronne parvint depuis en conséquence et par des suites également heureuses.

Le calvinisme en France en ressentit la décadence jusqu'à son extinction. La guerre se fit contre les huguenots en Guyenne, en Languedoc, en Cevennes; mais avec tant de supériorité pour le parti du roi, que ce monarque leur donna la paix à chaque remuement, avec des conditions qui presque insensiblement les mirent si bas que Louis XIV, son successeur, n'eut point d'obstacle cinquante ans après, en révoquant l'édit de Nantes, de les chasser et d'abolir leur religion par tout son royaume.

Le succès de la Rochelle influa sur toutes les affaires du temps. Une querelle particulière avoit rallumé la guerre en Italie, à la mort de Vincent, deuxième du nom, duc de Mantoue, en 1627.

Vincent I, en son père, mourant l'an 1612, avoit laissé trois princes; François IV, duc de Mantoue, qui suivit son père au tombeau la même année 1612, laissant de Marguerite de Savoie une fille unique, la princesse Marie. Ferdinand, cardinal Gonzaga, quitta son chapeau, devint duc de Mantoue après son frère, épousa Catherine de Médicis, et mourut sans enfans, l'an 1626.

Le troisième frère, Vincent II, fut duc de Mantoue; il étoit déjà marié à Isabelle de Gonzaga-Novellara, princesse de la maison, mais étant duc et se voyant sans enfans, il auroit bien voulu rompre ce mariage et épouser sa nièce, la princesse Marie, fille de François IV, son frère aîné. Il trouva de grandes difficultés, tant à dissoudre son premier mariage qu'à contracter le second. On lui fit entendre raison et approuver un autre projet.

Il y avoit en France la branche de Gonzaga-Nevers. Louis, frère de Guillaume, et oncle du duc Vincent I, s'y étoit établi, ayant épousé Henriette de Clèves, duchesse héritière de Nevers et de Rhetel. Son fils, Charles I, eut un autre fils, Charles. On proposa de marier ce dernier avec la princesse Marie, pour réunir les branches et les droits de la maison.

On négocia secrètement et assez vite ce mariage, le duc Vincent II étant à la mort. Le prince de Nivernois vint *incognito* à Mantoue, la princesse fut tirée du couvent où elle étoit, les dispenses étoient prêtes, et le mariage se fit sans grande cérémonie, la veille de Noël 1627. Le duc Vincent mourut le lendemain. Ce mariage accompli, le duc de Nevers, père du nouveau marié, vint en poste et prit possession de Mantoue.

L'empereur Ferdinand II prit fort mal qu'on se fût tant empressé à disposer, à son insu et sans son consentement, d'un fief de l'empire, et qu'un prince étranger (un Français) s'en fût mis en possession sans nouvelle investiture.

Celui qui brouilla les cartes pour en profiter, fut Charles-Emmanuel, duc de Savoie, prince extrêmement inquiet et remuant. Il étoit par sa fille Marguerite, grand-père de la princesse Marie, et après la mort de son gendre le duc François, il avoit déjà réveillé des prétentions sur le Montferrat, et fait chicane aux deux derniers ducs de Mantoue. Les princes de Guastalla avancèrent aussi des prétentions.

Si bien que l'empereur ordonna le séquestre du Mantouan, et en commit l'exécution au gouverneur du Milanez. Les Espagnols se mirent en campagne et attaquèrent l'état de Mantoue. Le duc de Savoie se joignit à eux et prit les places qu'il put dans le Montferrat. On résuma l'ancienne querelle du passage de la Valteline. La guerre fut ouverte et se fit tout de bon pour et contre le séquestre, comme dans la succession de Clèves sur le Rhin, et toutes les hostilités ne se faisoient que sous le nom d'auxiliaires.

Le duc de Nevers, avant de partir de France, avoit tiré parole du roi et du cardinal, d'un puissant secours, mais on y ajouta que ce secours seroit proportionné aux besoins du temps et des conjonctures; que durant la guerre de religion et le siége de la Rochelle, il devroit s'aider et tâcher de gagner du temps, puisque les forces du royaume y seroient employées par préférence.

En effet ce prince ne fut secouru en troupes et en argent que foiblement par la France, et auroit succombé aux efforts de ses ennemis sans les Vénitiens. La république de Venise étoit entrée dans les enga-

gemens pour maintenir le duc Charles, et dans ce commencement en portoit presque toute la charge. Mais après la prise de la Rochelle, le roi et le cardinal, revenus triomphans, prirent cette affaire à cœur, et partirent ensemble au milieu de l'hiver, à la tête d'une bonne armée pour passer les monts.

Le duc de Savoie qui s'étoit déjà saisi de quelques places dans le Montferrat, mit tout en œuvre pour amuser le roi et le cardinal, à la descente des Alpes, par des propositions d'accord et des projets de paix, voulant gagner du temps, tandis que les Espagnols faisoient le siége de Casal, capital du Montferrat, sous l'autorité de la commission impériale pour le séquestre.

Le duc s'attendoit de jour en jour à la prise de Casal et de sa citadelle que les Espagnols pressoient fort; il avoit pratiqué des intelligences lui-même parmi les Casalasques, et comptoit que cette conquête lui reviendroit.

Le cardinal à qui l'intention du duc de Savoie et ses intrigues ordinaires n'étoient point inconnues, mena le roi toujours en avant, et sans s'arrêter aux nouvelles propositions du duc, l'on attaqua et l'on força le pas de Suse, presque en présence du duc. Les Français traversèrent le Piémont et vinrent en temps pour faire le siége de Casal. L'on fit un traité à Suse pour la liberté du passage; mais après le retour du roi de cette expédition, ce traité ne fut pas trop bien observé, et la guerre continuant toujours, le cardinal y retourna, à la tête d'une armée commandée par les

maréchaux de Créqui, de Schomberg et de la Force; et afin qu'il n'y eût point d'équivoque sur le commandement en chef, on inventa alors nouvellement pour le cardinal, le titre de généralissime, inconnu avant ce temps-là, qui le mit au-dessus de trois maréchaux de France.

Le cardinal fit valoir sa nouvelle qualité, car ayant passé la Savoie avec ou sans le consentement du duc Charles-Emmanuel, qui l'arrêtoit par ses négociations à chaque pas, l'armée française passa la Doire (Doria) en Piémont. De Pontis, ancien officier, dit dans ses mémoires que le cardinal caracoloit à cheval à la tête de l'armée, vêtu d'une cuirasse couleur d'eau, un habit feuille-morte brodé d'or et le chapeau emplumé; qu'il voltigea sur un beau cheval assez longtemps pour faire admirer son adresse, pendant que ses pages portoient à côté de lui son armure complète.

1630. C'étoit la campagne de 1630, elle fut encore heureuse. Le cardinal sachant à qui il avoit à faire, peu s'en fallut qu'il n'enlevât le duc de Savoie à sa maison de Rivoli, qui se sauva de nuit à Turin, faisant alors mine d'assiéger cette ville; le duc appela vers lui ses garnisons et dégarnit ses places. Le cardinal en profita, se jeta sur Pignerol, qu'il emporta avec sa citadelle, après un siége de peu de jours. On prit au duc encore une bonne partie de la Savoie.

Ce fut vers la fin de cette campagne que se fit connoître au monde le fameux Jules Mazarin. Le pape Urbain VIII n'oublioit rien pour remettre la paix et

le repos en Italie. Il avoit offert sa médiation aux parties belligérantes; ses nonces Pancirolli et Mazarin en second, celui-ci pourtant avec plus d'activité, se mirent en devoir d'accommoder les différends, et de donner effet à quelques articles provisionnels qu'on avoit conclus à Ratisbonne, pour une nouvelle investiture que l'empereur vouloit bien donner au duc de Mantoue.

En Italie on ne vouloit pas s'y conformer; le comte de Colalto avoit, par intelligence, surpris la ville de Mantoue qu'on avoit saccagée; les Impériaux en avoient amené prisonniers le duc et le maréchal d'Étrées. Les Espagnols avec de nouvelles forces étoient devant Casal, qu'ils attaquoient vigoureusement, trois maréchaux de France marchoient pour en faire lever le siége; on étoit sur le point de combattre; Mazarin, qui avoit fait plusieurs voyages pour disposer les parties, continuoit ses démarches pacifiques entre les deux armées. Il ne faisoit que galopper d'un camp à l'autre, le canon commençoit à jouer quand Mazarin revint encore au galop du camp espagnol, le chapeau à la main, criant de toute sa force : *la paix, la paix !*

Le marquis de S[te] Croix, le duc de Lerme, don Philippe Spinola et d'autres généraux espagnols sortirent des lignes. Les maréchaux de Schomberg, de la Force et Marillac sortirent pareillement de leur rang. Mazarin fit un petit discours et lut tout haut les sept articles dont on étoit convenu, qui furent signés sur-le-champ, le 26 octobre 1630, entre les deux armées rangées en bataille.

C'étoit une convention pour une suspension d'armes, et l'évacuation du duché de Montferrat de deux côtés pour le remettre au duc de Mantoue, quand l'empereur lui en auroit donné l'investiture. Le tout fut accompli bientot après par le traité de Chierasco, et l'Italie jouit un temps de la paix qui y fut conclue.

Mazarin avoit effectué l'un et l'autre tant à la provision qu'au principal, et le cardinal de Richelieu, qui l'avoit connu à l'armée, en avoit conçu une si haute estime, qu'il l'invita à venir en France.

Avant d'y aller il lui rendit encore un service important dans l'exécution du traité de Guierasque. Il y étoit stipulé de rendre Pignerol, sa citadelle et le fort de S[te] Brigitte au duc de Savoie. Charles-Emmanuel étoit mort cette année 1630. Victor-Amedée I, son successeur, sur les offres secrètes, les instances et un équivalent convenu avec le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit pas s'en dessaisir, étoit content de les laisser à la France. Mais les Impériaux, les Espagnols et les Vénitiens n'en pouvoient rien savoir; ils auroient plutôt rompu le traité que d'y consentir. Le duc de Savoie offrit de recevoir Pignerol et et de le rendre après. Richelieu ne s'y fia pas. La garnison sortit, les commissaires firent leur visite, trois cents hommes restèrent cachés dans quelques greniers de la citadelle; et comme il y eut ensuite des incidens pour l'exécution entière de la part des Espagnols, les Français feignirent d'y être rentrés pour se rassurer, quoiqu'ils n'en fussent jamais sortis. Cette place est restée à la France jusqu'à la paix de

Ryswick (1697) qu'elle fut rendue démolie à Victor-Amedée II.

Mazarin se rendit bientôt en France, où le pape le fit vice-légat d'Avignon, et ensuite nonce extraordinaire. Le cardinal de Richelieu, dans la plus haute idée de sa capacité, l'employa avec beaucoup de confiance, l'initia dans les mystères de la cour, et le mit si bien auprès du roi, qu'après sa mort il lui succéda dans le ministère. Ce fut vers ce temps-là l'époque de la grandeur du cardinal de Richelieu; ce ministre, par son adresse et beaucoup de bonheur, travailla si utilement à la gloire de la France, et se rendit si nécessaire, que les plus grands du royaume plièrent devant son autorité. Le roi avoit contracté pour lui, l'on peut dire, une crainte révérencielle, à laquelle il s'habitua si bien avec le temps, qu'il ne lui restoit plus à délibérer quand le cardinal lui parloit.

Selon quelques mémoires du temps, ce prince, loin de l'aimer, en étoit jaloux, et il lui échappa quelquefois de s'en plaindre comme d'une oppression à laquelle il ne pouvoit pas résister.

Il s'en offroit assez d'occasions; jamais ministère ne fut plus traversé par des cabales, des intrigues, et de puissantes factions pour renverser cet arbitre de la France; mais l'ascendant du cardinal surmontoit toujours les mesures les plus fortes et les mieux concertées, et entraînoit la perte de ses ennemis.

La cause de ces fréquens orages de cour, de ces cabales, de ces conjurations, semble profluer naturellement de la situation des affaires et de l'état où se trouvoit la maison royale.

Le roi Louis XIII étoit d'une constitution foible et mélancolique, sujet à de fréquentes maladies, dont la moindre paroissoit toujours dangereuse au commencement. Il étoit marié depuis l'an 1615, sans aucune apparence et presque sans espoir d'avoir des enfans ; l'héritier présomptif de la couronne étoit son frère unique Gaston, duc d'Orléans, qu'on nommoit à la Française *Monsieur ;* ce prince étoit d'un caractère assez singulier pour sa manière de penser et en toute sa conduite. C'étoit là le soleil levant que les courtisans couchoient en vue.

Marie de Médicis, reine-mère, étoit la première à croire et à débiter ces sortes de pronostics, et à prendre des mesures pour se flatter de faire revivre une espèce de régence qu'elle avoit eue ci-devant. Elle avoit des Italiens à sa suite qui, à la moindre incommodité du roi, lui prédisoient l'heure et le moment de sa mort. L'on a vu ci-devant que la reine Catherine de Médicis donnoit à l'extrême dans les grimoires, la chiromancie et l'art devinatoire. C'est un tic de la nation, faut-il croire, mais que la mode aura communiqué aux Français, s'il est vrai que le cardinal, comme on prétend, y donnoit lui-même. Il fit faire, dit-on, l'horoscope de *Monsieur* au père Campanella, qui passoit parmi les connoisseurs pour maître dans l'art, et qui lui répondit assertivement : *Imperium non gustabit in æternum.*

Fondé sur cet oracle ou par d'autres raisons, il est vrai que le cardinal ne ménageoit guères le duc d'Orléans, quoiqu'à la cour et parmi toute la France,

on étoit persuadé que le roi ne vivroit pas longtemps.

Monsieur de son côté donnoit ample matière aux intrigues et aux factions du temps. Il avoit une petite cour non pas choisie, mais souvent bizarrement assemblée au hasard; deux ou trois courtisans, à la tête, le gouvernoient si absolument, qu'il tournoit à tout vent. Toujours mécontent, il fit plusieurs échappades, et rentroit quelquefois les armes à la main, soulevé par les étrangers. Comme il étoit fort suivi par les raisons qu'on a dites, le cardinal avoit des espions gagés parmi ses gens, à qui il n'étoit pas difficile de découvrir ses allures, parce que le duc, dans ses parties de débauche et ses divertissemens singuliers, n'étoit pas trop le maître de son secret. Le pis étoit qu'avec la même légèreté qu'il entreprenoit ces dangereux complots, il s'en désistoit et se raccommodoit avec la cour, en abandonnant et sacrifiant ses plus zélés partisans.

Ses desseins étoient toujours dressés contre le cardinal, et comme ses manifestes et ses gens les proclamoient; mais le cardinal savoit aigrir l'esprit du roi; c'étoit autant de crimes d'état qui ont fait périr bien des personnes distinguées et ruiné de grandes maisons. Le cardinal ne se vengeoit point à demi.

Les entreprises de Chalais, du maréchal d'Ornano, de Cinqmars, du duc de Montmorenci, du comte de Soissons, sont de ce nombre. Le dessein borné de cet ouvrage ne permet point d'entrer plus avant en de pareils récits, il faudroit faire l'histoire de la vie de Gaston, duc d'Orléans, en entier.

Les brouilleries de la reine-mère avec le cardinal, conduites à peu près de même, ont produit d'autres événemens tragiques. L'origine de leur mésintelligence fut encore au regard de *Monsieur*. Ce prince avoit été marié à l'héritière de Bourbon-Montpensier, puissamment riche, qui mourut au bout de l'an, en couche d'une fille, Anne-Marie-Louise d'Orléans-Montpensier, connue dans le monde sous le nom de *Mademoiselle*. Elle n'a pas fait moins de bruit que son père en son temps, sous la minorité et les premières années du règne de Louis XIV. Engagée dans les troubles internes du royaume, elle y marquoit du moins plus d'esprit et plus de fermeté. Cette princesse, suivant les projets et les recherches, devoit épouser consécutivement tous les souverains de l'Europe, mais elle mourut très-avancée en âge, l'an 1693, sans autre alliance qu'un mariage de conscience que tout le monde savoit et qui ne fut jamais publié.

Mademoiselle, fort intriguée dans les troubles de Paris, étoit à la tête des Frondeurs, au défaut du duc d'Orléans, son père; le jour du combat du faubourg St Antoine (1652), il s'agissoit de favoriser la retraite du prince de Condé et de l'admettre dans Paris, qui hésitoit à lui ouvrir les portes.

Mademoiselle y alla avec de la paille à sa coiffure, qui étoit la marque de la fronde, fit ouvrir les portes de la ville et entra dans la Bastille, d'où elle fit tirer quelques volées de canon sur l'armée du roi. Le cardinal Mazarin qui étoit près du roi, sur une hauteur, dit à quelques courtisans, entendant tirer le premier

coup de canon de la Bastille : *Hà! de ce coup-là Mademoiselle vient de tuer son mari.* En effet on éluda tous ses projets de mariage plus qu'auparavant.

C'est encore mademoiselle de Montpensier qui a écrit les Mémoires qui courent sous son nom. Elle les a faits, mais madame de Motteville les a mis en ordre et en règle; c'étoit sa confidente: tout ce qui s'est passé à la cour s'y trouve, nombre de choses curieuses, mais d'autres peu intéressantes et abstraites. Le caractère du duc son père se voit en plus d'un endroit.

Après la mort de sa première femme, il étoit question de le remarier, chacun vouloit s'en mêler. Dans le préjugé général l'on regardoit celle qu'il épouseroit comme une future reine.

La reine-mère proposoit avec chaleur l'une ou l'autre des deux filles du grand-duc de Toscane; *Monsieur* n'en vouloit pas. Ses confidens, ses amis et amies le déterminoient pour la princesse Marie-Gonzague de Névers, fille du nouveau duc de Mantoue.

La reine-mère, dans le besoin qu'avoit le duc du secours de la France, l'obligea d'appeler sa fille en Italie, *Monsieur* menaça de l'enlever en chemin pour l'épouser malgré la reine; celle-ci le prévint, fit enlever la princesse avec quelques autres dames de sa compagnie, et les fit conduire à Vincennes.

Le roi et le cardinal étoient à l'armée en Dauphiné ou en Savoie; la reine-mère leur envoya un courrier pour les informer du fait. Ils n'approuvoient point, ni l'un ni l'autre, cette violence, et écrivirent leur réponse sur ce ton-là. *Monsieur* prit occasion d'en triompher

et n'épousa ni l'une ni l'autre, ni aucune des princesses qu'on lui proposoit d'ailleurs; il épousa quelque temps après, de son chef, la princesse Marguerite de Lorraine.

La reine-mère, fâchée que son projet n'eût point réussi, commença dès-lors à se plaindre du cardinal, de son peu d'égard, de son ingratitude de l'avoir si mal servie en cette affaire. Il y fit ses réponses, la querelle s'échauffa par des rapports et des incidens; elle dura long-temps, même après le retour du roi.

Ce prince, fatigué de toutes ces plaintes de part et d'autre et de toutes ces tracasseries, voulut les réconcilier; il y disposa les parties et fixa jour et heure pour mener le cardinal et sa nièce de Combalet à la reine au Luxembourg, où elle logeoit. Mais au jour fixé la nièce fut maltraitée de paroles et sortit en pleurant. Le cardinal entra le second, la reine-mère reprit son reste de colère et l'apostropha avec tout l'emportement d'une femme en furie. Le roi, présent à ces scènes, employa les prières, son autorité et tout ce qu'il put dire pour calmer l'esprit irrité de sa mère; comme elle poursuivoit toujours avec plus d'emportement, le roi fit retirer le cardinal et resta encore un temps, où il y eut de grosses paroles, après quoi ce prince sortit excédé de chagrin, et descendit à un hôtel particulier où il se jeta sur un lit. Il y résolut d'aller l'après-midi sans suite à Versailles, qui n'étoit qu'une maison de chasse en ce temps-là, et le cardinal fut averti de s'y rendre.

La cour fut bientôt informée de tout ce qui s'étoit

passé en cette fâcheuse entrevue ; la reine-mère crut son triomphe complet et avoir ruiné le cardinal sans ressource. Tant de gens qui le haïssoient vinrent congratuler la reine sur sa fermeté, et se réjouir de la disgrace de ce maire du palais, comme on l'appeloit par allusion au règne des rois fainéans de la première race. Toute la journée se passa à recevoir des complimens, la cour de la reine n'avoit jamais été si grosse, ni de si belle humeur.

Pendant ce temps-là le roi enfermé avec le cardinal à Versailles, y méditoit la plus cruelle vengeance. Ils furent avertis même de la victoire qu'on célébroit au Luxembourg. Le roi, indigné de ce qui étoit arrivé en sa présence, jura la perte de tout ce qui s'intriguoit à séduire sa mère, disoit-il ; il prit la querelle du cardinal à lui, et lui nomma tous ses ennemis les plus couverts. Leur résolution éclata le lendemain. Les frères de Marillac furent des premières victimes. A l'un on ôta les sceaux ; le maréchal, qui étoit à l'armée en Dauphiné, fut arrêté par un courrier qui fut dépêché avec les ordres à ce sujet pour le maréchal de Schomberg. Marillac, à qui l'on fit un procès criminel sur péculat, eut ensuite la tête tranchée. Des princes, des princesses, des duchesses furent relégués au bout du royaume. Nombre de gens furent destitués, chassés de la cour et jetés à la Bastille. C'étoit une déroute totale de la faction de la reine-mère.

Il étoit résolu de l'arrêter elle-même, ce qu'on exécuta adroitement quelque temps après, de cette manière : comme elle continuoit ses intrigues, la cour

se rendit exprès à Compiègne, où elle vint bientôt après. Un jour le roi et toute sa cour étoient partis sans l'avertir, dès six heures du matin. Il ne resta qu'un détachement de gardes et quelques troupes. L'officier avoit ordre de lui dire, en cas qu'elle fît mine de suivre ou de vouloir partir, qu'il ne pouvoit pas le permettre sans un ordre du roi. Il n'en fut pas besoin. La reine s'en aperçut sans rien dire, resta à Compiègne, et conçut le dessein de sortir secrètement du royaume.

Elle avoit pratiqué et gagné le gouverneur d'une petite place de Picardie, et dans ses promenades qui lui étoient libres, elle en profita un jour ou plutôt une nuit, comme disent d'autres, et déguisée elle fit grande diligence vers les Pays-Bas et arriva à Mons, d'où elle se rendit à Bruxelles. L'infante Isabelle alla au-devant, la reçut, la logea à la cour en toute magnificence.

La retraite de la reine étoit une suite de la journée de cette grande querelle au Luxembourg, où tant de monde fut trompé; elle étoit arrivée le 11 novembre 1630 : comme c'est le jour de St-Martin, cette journée à été long-temps mémorable en France, sous le nom de *la St Martin des dupes.*

La reine-mère étant à Bruxelles, *Monsieur* qui à peine venoit de sortir d'une très-mauvaise affaire en Languedoc, dont le duc de Montmorenci fut la victime, et ayant fait son accommodement à Beziers, reprit son train de révolte, sous prétexte qu'on maltraitoit la reine sa mère; il publia un manifeste à ce sujet et se sauva en Lorraine, d'où il prit pareillement la route de Bruxelles.

La veille de son arrivée, la reine alla à Malines pour

ne pas le voir; il la suivit, mais il ne la put point engager de retourner à Bruxelles; elle s'étoit déterminée, disoit-elle, à faire son séjour à Gand; il y eut des plaintes et de grands éclaircissemens entre eux. On a appris depuis que ces démêlés avoient pour cause un différend et une querelle, entre le P. Chanteloube, prêtre de l'oratoire qui gouvernoit la reine, et M. de Puilaurent, qui gouvernoit *Monsieur*, où chacun prit fait et cause pour son favori.

La paix se fit pourtant ensuite; ils allèrent ensemble à Gand et retournèrent à Bruxelles.

Monsieur, après quelques mois de séjour en cette ville, où on lui fit tous les honneurs imaginables, s'ennuya bientôt à son ordinaire. Tantôt bien, tantôt mal avec la reine sa mère, il étoit obsédé par des émissaires déguisés, par des espions et des messages secrets; son accommodement fait de cette manière, sans rien dire, sans prendre congé de personne, il alla de grand matin à la chasse un jour et retourna en France. Pour la reine-mère, elle y resta encore un temps à méditer le lieu de sa retraite; les rois d'Espagne et de la Grande-Bretagne ses gendres, étoient en mauvaise intelligence avec la France, le duc de Savoie, autre gendre, trop bien avec cette couronne pour la recevoir à long terme, dans le temps qu'à Paris on lui faisoit une poursuite criminelle de son évasion, et qu'on arrêtoit son douaire, on se contenta d'employer directement ou indirectement ses bons offices pour procurer sa réconciliation en France. A dire le vrai, on craignoit ou on feignoit de craindre son esprit inquiet et remuant par-tout. Le

cardinal de Richelieu n'avoit fait qu'une seule offre qui étoit de se retirer à Florence, chez le grand duc de Toscane, où elle trouveroit un entretien convenable à sa qualité. La reine n'en voulut pas entendre parler, elle mena une vie errante, se promena dans les villes de Hollande et passa en Angleterre. Les troubles y commençoient trop sérieusement pour qu'elle y pût demeurer, en Espagne elle étoit suspecte; après quelques autres promenades, elle vint se fixer à Cologne, où elle décéda le 3 juillet 1642, abandonnée de tout le monde, pour ainsi dire, du moins dans une indigence à proportion de son rang, trop dure et indigne de la mère de tant de rois.

Louis XIII, a-t-on dit, en eut de grands remords; ce roi étoit déjà atteint de cette maladie de langueur, dont il mourut l'année suivante.

Le cardinal qui n'avoit plus que six mois à vivre, reçut la nouvelle de la mort de la reine sa bienfaitrice à Tarascon, où il étoit moribond au lit; mais encore plus ambitieux que malade *volebat stando mori;* il lui fit faire de magnifiques funérailles dans l'église de Tarascon, et ayant repris un peu de force, se mit en voyage pour Paris, couché dans son lit et dans une loge couverte de damas, que dix-huit hommes portoient sur les épaules, par un chemin de deux cents lieues, où il falloit rompre les murailles des villes et des maisons pour ses gîtes.

L'histoire qui ne pardonne rien, a marqué la mort de Marie de Médicis, d'une tache ineffaçable dans le règne de Louis le *Juste* et dans le ministère du cardinal.

La retraite de la reine-mère, de France, ses infortunes et sa mort, ont devancé de quelque temps l'époque où nous étions, par rapport au cardinal; il en reste quelque chose à dire, et il est facile d'y revenir.

Son élévation passoit les exemples des siècles passés, et ne reposoit pas sur la faveur; il falloit un grand génie et un fond de mérite pour acquérir et pour soutenir le poids d'une semblable fortune, et forcer un maître à y concourir.

La France avoit pris un ascendant dans les affaires de l'Europe, que, dans les règnes du passé, on n'avoit point osé espérer. Les troubles de religion qui avoient désolé le royaume sous quatre ou cinq rois prédécesseurs, n'avoient plus rien de redoutable; le parti huguenot s'affoiblissoit à vue d'œil; il semble que la réduction de la Rochelle en avoit coupé la racine. La marine, si long-temps négligée, se remit, sur un pied respectable; c'étoient là les premiers projets du cardinal.

Celui d'abaisser les grands ne réussit pas moins et presqu'insensiblement. Les fréquentes cabales, les conjurations contre sa personne furent dissipées; il fit face à toutes, et par l'autorité que le roi lui confioit, il en vengea l'injure au nom de l'état, qui s'agrandit à leurs dépens. Les princes du sang, les puissantes maisons se ressentirent des engagemens qu'ils avoient pris souvent légèrement et à fausses enseignes.

Le cardinal en avoit triomphé à chaque remuement et étoit au comble de sa gloire. Sensible à l'ambition, il aimoit le faste et l'éclat, et fit valoir sa fortune en

se rendant redoutable, non-seulement en France, mais parmi les puissances étrangères.

Il avoit des gardes et un capitaine des gardes, aussi fiers, aussi attachés à sa personne, et aussi bien entretenus que ceux du roi. On a vu qu'à son second voyage de Savoie, à la tête de l'armée, pour lui assurer le commandement et le rang sur les maréchaux de France, on lui donna le titre de généralissime, de nouvelle date.

En 1631 sa petite ville de Richelieu en Poitou fut érigée en duché-pairie, et sa terre de Fronsac en un autre duché-pairie en 1634, d'où il prit le nom de cardinal-duc. Le pape Urbain VIII porta une bulle par laquelle il donna le titre d'éminence aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques et au grand-maître de Malte. Ce nouveau *prœdicatum* de l'an 1638 fut agréé par le cardinal-duc avec tant d'approbation et d'empressement qu'on soupçonna qu'il avoit part dans l'invention. Il étoit depuis quelques années commandeur des ordres du roi, et l'on prétend que s'il eût vécu, il auroit négocié à Rome le titre de patriarche en France, du moins celui de légat perpétuel, que le cardinal Georges d'Amboise avoit eu de son temps.

Environné et revêtu de tous ces honneurs, le cardinal de Richelieu entreprit d'abaisser les ennemis de la France comme il avoit réussi à affoiblir les grands vassaux de cette couronne au dedans.

Il disoit pour cela que, sous les règnes passés, on avoit trop négligé les alliances étrangères qu'il vouloit relever; que la guerre auxiliaire et masquée qu'on fai-

soit depuis tant d'années, coûtoit autant qu'une guerre ouverte; que celle-ci étoit plus honorable et pouvoit faire espérer de plus grands avantages.

En effet il mit l'un et l'autre de ces desseins en œuvre, et bien qu'il eût pratiqué l'autre méthode longtemps auparavant, la déclaration de guerre ne fut publiée qu'en 1635.

L'Espagne avoit fait le même personnage depuis dix-sept ans, les Hollandois également. La succession de Clèves, la rebellion en Bohême, les affaires du Palatinat avoient servi de prétextes, pendant que la guerre avoit été réelle et vigoureuse de tous côtés. La formalité de la déclaration n'y apporta guères de changement, que celui de rendre la négociation beaucoup plus difficile aux approches de la paix. Nous allons continuer au plus succinct le récit de cette suite de guerre générale; mais, avant d'y entrer, il ne sera pas hors de propos de connoître les ouvriers avant l'ouvrage. L'on sait déjà que la France et l'Espagne soutenoient cette guerre l'une contre l'autre de toutes leurs forces; que chacune de ces grandes monarchies étoit gouvernée par un ministre absolu en pouvoir; que ces deux ministres, par émulation, ne dirigeoient pas seulement les grands ressorts de cette guerre, mais ceux d'état entre les autres puissances de l'Europe. On a vu quel homme et de quel caractère étoit celui qui gouvernoit la France. Il faut parler du ministre d'Espagne, d'autant plus qu'il y a des parallèles à faire.

Gaspar de Guzman, comte d'Olivarez, chef d'une

branche cadette des ducs de Medina-Sidonia, étoit né à Rome dans le temps que le comte Henri son père y étoit en ambassade. Il avoit fait ses études à Salamanque. Sous le règne du roi Philippe III, il ne parut pas beaucoup. Mais quand on fit la maison du prince d'Espagne (depuis Philippe IV), il y fut placé honorablement et revint beaucoup à ce jeune prince.

Le roi Philippe IV, ayant succédé à son père, choisit pour son ministre don Balthazar de Zuniga, oncle maternel du comte d'Olivarez, et celui-ci travailla en second sous son oncle. A la mort de don Balthazar, don Gaspar délibéra sur le dessein de se retirer à Séville où il avoit des biens. Le roi lui ordonna de rester, et en peu de temps il succéda à son oncle dans le ministère.

Il eut le bonheur de plaire au roi et de le servir à son gré, qui s'y reposa entièrement jusqu'à lui confier la direction totale de la monarchie. Il avoit une grande capacité et des talens, selon le témoignage de ses contemporains; mais élevé dans les maximes de la cour d'Espagne et infatué, comme tous les Espagnols de la grandeur de leur monarchie, qui leur sembloit inébranlable, il ne pesoit pas assez les dangers des entreprises et les forces pour s'y embarquer, ni les suites des engagemens étrangers. Le roi, flatté de grands desseins, ne se mêloit guères des affaires d'état, le laissoit faire, l'aimoit personnellement, et le combloit d'honneurs et de dignités. Toutes les premières charges de la cour étoit accumulées sur sa tête.

Jusqu'ici le parallèle se trouve. Le cardinal de Ri-

chelieu et le comte étoient du même âge; la différence n'étoit que de deux ans, que don Gaspar avoit de moins. Ils étoient chacun au timon d'un puissant état, dont toutes les forces étoient à leur disposition; également ambitieux et vindicatifs : les deux couronnes avec leurs peuples en ressentirent les effets.

Richelieu étoit beaucoup plus actif et plus circonspect. Cette précaution lui étoit nécessaire; il n'étoit parvenu au ministère qu'après avoir vaincu la répugnance du roi et percé mille obstacles; il étoit tous les jours exposé à des cabales et à des conjurations contre sa personne. Il choisissoit lui-même ses créatures et les éprouvoit.

Olivarez n'avoit point ces soins domestiques, ni ce pénible détail; il se comptoit assuré de la bonne volonté et de la faveur du roi, son maître; il étoit beaucoup envié, mais l'on étoit à son égard plus soumis, et il n'avoit pas à repousser si souvent de violentes intrigues, le fer, ni le poison; il travailloit à l'espagnole, c'est-à-dire, avec beaucoup de paresse, de lenteur et de nonchalance; il n'étoit pas heureux dans le choix de ses subalternes, ou il en laissoit le soin aux autres. Aussi s'est-on plaint universellement qu'il étoit mal servi.

L'ambition et la gloire étoient égales entre les deux émules. A peine Richelieu étoit fait duc et pair, qu'on le nommoit le cardinal-duc, par antonomase. L'an 1634, le roi d'Espagne donna à son favori une nouvelle grandesse, en érigeant en duché la ville de San-Lucar la Mayor ou de Barrameda. Le ministre prit aussitôt le nom de comte-duc.

Le cardinal-duc ne donnoit la main à personne; les princes étrangers, les ambassadeurs royaux qui ne vouloient pas goûter ce cérémonial, ne le voyoient qu'au lit, ou négocioient par tierce personne.

Le comte-duc en avoit encore un plus singulier. On ne le voyoit jamais qu'assis; il donnoit ses audiences en son carrosse, en se promenant; on le trouvoit assis et il donnoit place à celui qu'il y faisoit monter. On a dit qu'il ne vouloit pas paroître debout, parce qu'il n'avoit pas la taille avantageuse.

Dans les mémoires de Montresor, l'on trouve une relation du S[r] de Fontrailles, qui fut secrètement dépêché en Espagne, au nom d'une cabale, où *Monsieur* étoit encore une fois à la tête. Il fait un portrait du comte-duc et eut aussi ses audiences en carrosse. Il dit, comme d'autres l'ont dit, qu'on ne le voyoit qu'assis et en donne une raison; qu'il se fâchoit même quand on le surprenoit dans une autre position; que debout il étoit si courbé, que la tête lui penchoit sur le ventre, au lieu qu'assis, ajoute Fontrailles, il étoit assez bel homme, de bonne mine, parloit fort bien, gracieusement, et étoit informé parfaitement de ce qui se passoit en France.

Touchant ses audiences et conférences ambulatoires en carrosse, l'on dit qu'un jour un secret d'importance d'une pareille conférence fut éventé. Le comte-duc ne put former de soupçon que sur son cocher, qui l'auroit entendu ou deviné. Dorénavant le siége du cocher resta vide à son carrosse; le cocher se mit sur le dernier cheval, en la forme que les postillons mènent. L'usage

en fut adopté à la cour et de suite en Espagne par-tout. L'on prétend que la mode a eu cette origine.

Il est notoire que les soulèvemens et les cabales en France trouvoient leur appui chez le ministre d'Espagne, qui y a dépensé beaucoup d'argent. *Monsieur* et ses partisans recouroient à cette ressource; on en a vu des traités en forme, tel que celui que Fontrailles y négocia. Ces intrigues ne butoient qu'à perdre le cardinal, qui se vengeoit par de grands coups d'état, que l'Espagne a ressentis vivement. Les révolutions de Catalogne et de Portugal en 1640, passoient pour tramées et fomentées en France. Je ne dirai rien de cette dernière, l'abbé de Vertot en a donné au public une histoire complète *in-8º*, mais on admirera toujours comme un miracle du secret, qu'un millier de personnes de tout étage l'aient su et gardé sans qu'il fût découvert.

Pour achever le parallèle, les deux ministres, revêtus des premières charges, ont tenu un grand état et vécu dans un luxe à proportion; ils ont même répandu des bienfaits sur leur famille, mais ils n'ont pas passé ni l'un ni l'autre pour intéressés ou pour avares.

Les peuples à la vérité, de part et d'autre, gémissoient sous l'accablement des taxes et des charges; mais les trésors immenses qui en provenoient étoient absorbés dans cette malheureuse guerre et dans les grands desseins des ministres, sans qu'on les ait accusés d'en avoir diverti l'usage à leur profit.

Enfin, la paix si nécessaire et si désirée en Europe

fut traversée et reculée des deux côtés, à chaque lueur favorable; ils n'en virent point les effets ni l'un ni l'autre. Le cardinal n'avoit pas une constitution de corps à soutenir les grands travaux et les vastes desseins de son esprit et de son courage; il souffrit cruellement pendant longues années des hémorroïdes auxquelles même on appliquoit le fer chaud. Ce mal, tari, se jeta sur un bras qui devint paralitique, et communiqua sa sécheresse à tout le corps : on le voyoit périr en détail. Il mourut, en son palais, à Paris, le 4 décembre 1642.

La même année le comte-duc venoit de mourir au monde par sa disgrace. Tant de mauvais succès, ces grands désastres dans les révoltes des Catalans et des Portugais, et une toute prête en Andalousie, qu'on vint à temps de prévenir, conduisoient l'Espagne au précipice. L'affoiblissement de cette monarchie paroissoit aux yeux, inquiétoit beaucoup ses alliés, et ses ennemis même qui commençoient à prendre ombrage de l'ascendant de la France, et à songer à d'autres mesures.

On rejeta toutes ces pertes sur la mauvaise conduite d'Olivarez; les grands, les courtisans se plaignoient de son orgueil, les peuples de l'insolence et de la rapine de ses créatures. Le roi le protégea assez long-temps contre ces orages. Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue, étoit vice-reine de Portugal, lors de la révolution de 1640. Elle se trouva à la cour de Madrid, et parla clair au sujet de la mauvaise direction, malgré ses avis et ses conseils, d'un certain

Vasconcellos, que les Portugais, dans leur première fureur, avoient jeté par les fenêtres. La reine régnante, enfin le marquis de Grana, ambassadeur de l'empereur, joignirent leurs remontrances. Le roi, informé à fond de nombre d'affaires qu'il avoit parfaitement ignorées, fut ébranlé, et par un billet de sa main, il congédia son *privado*.

Le comte-duc, après sa disgrace, se retira premièrement à Lochen, puis à Toro, où il vécut en particulier, et décéda le 12 juillet 1645. J'ajouterai par surcroît de parallèle que ces deux hommes fameux moururent tous deux à l'âge de 58 ans.

Ce récit, un peu étendu, nous dispensera de plusieurs éclaircissemens dans la suite du discours. La guerre continuoit toujours sur le même pied aux Pays-Bas, c'est-à-dire, à l'avantage du prince d'Orange. Il est dit ci-devant comment il avoit pris Bois-le-Duc; il eut ensuite la carrière encore plus large par le mauvais comportement des Espagnols à l'égard des affaires du pays.

Après le départ du marquis Spinola, le commandement en chef compétoit de droit au comte Henri de Bergh de s'Heerenberghe, mestre-de-camp-général, par son rang et son ancienneté de service; aussi son altesse lui rendit justice en le lui conférant. Ce seigneur étoit fils de celui qui se retira en Allemagne au commencement des troubles. Par sa mère, sœur de Guillaume le Taciturne, il étoit cousin-germain du prince d'Orange moderne. Malgré cette parenté, les offres que le prince, les états-généraux et les Fran-

çais lui faisoient de temps à autre, il étoit grand catholique et servit constamment l'Espagne. Dans l'armée il mérita par ses services le rang où il étoit parvenu, et avoit toujours été dans une très-bonne correspondance avec le marquis Spinola.

Quand on le vit à la tête de l'armée, je ne sais si par sa naissance et ses parens il parut suspect aux Espagnols, ou si par nécessité l'affoiblissement de la monarchie se faisoit déjà sentir jusques aux extrémités du royaume, toujours est-il vrai qu'on le laissa manquer de tout.

A ce dégoût survint un autre. Le marquis de S[te] Croix fut envoyé d'Espagne pour remplacer Spinola. Le comte de Bergh, beaucoup plus ancien à tous égards, en fut si outré qu'il se retira à Liége, et depuis à Aix-la-Chapelle. Il écrivit à S. A., lui envoya sa démission du commandement-général, du gouvernement de Gueldre et de tous ses emplois, et fit émaner un manifeste sur le même ton. Madame l'infante entra dans ses raisons, lui écrivit pour le convier à revenir en lui promettant toute satisfaction. Comme c'étoit à la dernière année de la vie de cette princesse, le gouvernement espagnol s'ingéra en bien des choses prématurément, sans beaucoup d'égard pour S. A., la voyant à la fin de ses jours. Si bien que cette affaire fut relevée après, le comte de Bergh, accusé d'intelligence et ajourné. On a écrit qu'après un procès criminel en forme, il fut condamné par contumace à perdre la tête.

Jamais contre-temps dangereux n'étoit plus à crain-

dre pour les suites. Dans ce temps-là justement on travailloit sérieusement à une paix, à une confédération, et à quelque chose de plus entre les provinces catholiques et les Provinces-unies.

Depuis la reprise des armes et cette guerre auxiliaire, on n'avoit pas cessé de temps en temps de faire des ouvertures et des propositions pour une paix particulière qu'on nommoit une prolongation de trève. S. A. y donnoit les mains; car cela avoit toujours été son intention comme celle du feu archiduc Albert, de terminer une fois cette longue querelle définitivement pour le soulagement de leurs sujets.

L'an 1632, la proposition remise sur le tapis, fut favorablement écoutée. Quelques-uns des plus avisés entre les Hollandois haïssoient les Français autant que les Espagnols; ils ouvrirent les yeux sur cette guerre masquée sous des prétextes mendiés et pour des intérêts éloignés qui ne les touchoient pas; ils se virent le jouet de ces grandes puissances étrangères, où plutôt de leurs premiers ministres, qui vouloient perpétuer la guerre par fantaisie, aux dépens du genre humain. Les Hollandois considéroient l'état florissant de leur république et la prospérité de leur commerce; ils vouloient jouir, et se figurèrent un plan d'établissement qui les mettroit, eux et leurs voisins, à l'abri de cette dépendance étrangère et de ces orages de cour. Il a paru dans la suite que plusieurs d'entre eux pensoient de même, et que le prince d'Orange n'étoit pas le dernier à le penser.

Les ouvertures furent donc acceptées, mais les Hol-

landois posèrent pour base, que les conférences se tiendroient entre les députés des provinces de part et d'autre, sans médiation et sans l'intervention d'aucun étranger ; cela fut accordé par S. A. Les députés furent nommés et s'assemblèrent pendant les années 1632 et 1633, pour conclure entre eux une prolongation de trève. Je parlerai plus bas de ce qui fut agité dans ces conférences.

C'étoit pendant ces conférences, sur la matière et la forme de la trève à faire, que quelques-uns des Hollandois ouvrirent à quelques-uns des nôtres le plan secret conçu en Hollande.

Le projet étoit que, de gré ou de force, les dix provinces obéissantes se mettroient en liberté, pour, avec les sept provinces unies ne composer qu'une seule république; que la religion resteroit établie, en chaque province, sur le pied qu'elle y étoit exercée, avec toute l'assurance possible; qu'on feroit des traités sur le commerce entre elles et pour le commerce étranger; que chaque province se gouverneroit par soi-même, d'après ses lois et coutumes; comme faisoient depuis si long-temps les sept provinces unies; que son altesse l'infante Isabelle seroit nommément comprise dans le traité pour lui conserver, sa vie durant, le rang, hauteurs et prééminences dont elle jouissoit, à cause de la vénération publique et de l'amour des peuples pour son altesse.

Ce plan, aussi vague que couvert, n'avoit rien de nouveau. C'étoit une idée moulée sur le gouvernement du corps helvétique et les différens cantons qui le com-

posent. L'on a vu, dans l'histoire des troubles, qu'on avoit lâché semblables propositions plus d'une fois. Hembise, dans sa dictature à Gand, prônoit sans cesse l'exemple des Suisses et de Genève. La pacification de Gand de 1576 en tient quelque chose de provisionnel. Le prince d'Orange, Guillaume I, étoit de ce sentiment; l'union d'Utrecht, en 1579, en est un modèle tout fait.

L'intérêt des Espagnols n'avoit jamais souffert qu'on y fît attention, mais à cette ouverture de l'an 1632, il paroît que ce plan fit plus d'impression. L'on soupçonna les plus grands seigneurs du pays d'y prêter l'oreille; d'autres personnes, dans les magistratures et les charges publiques, donnoient les mêmes ombrages. L'on considéroit que, déjà et à la mort de l'infante, les provinces obéissantes rentroient sous la domination de l'Espagne; que, tant qu'elle y auroit une place, la guerre seroit éternelle, à moins que cette couronne ne fît la paix elle-même, à quoi on voyoit alors peu d'apparence. L'on considéroit d'ailleurs que le plan proposé autrefois étoit en termes d'entreprise à faire, dont les Hollandois ont couru tout le risque: mais, dans ces derniers temps, ces mêmes Hollandois étoient en état d'effectuer leurs promesses, et puisqu'ils vouloient embrasser ce plan pour leur repos, leur sûreté et leur propre avantage, ils étoient montés à une si grande puissance, qu'on en pouvoit attendre tous les secours nécessaires.

Ce plan rouloit secrètement dans nos provinces, pendant qu'on tenoit un congrès ouvert pour une conti-

nuation de la trève. Ce congrès se fit même avec appareil et ostentation.

1632. J'ai sous moi, parmi d'anciens manuscrits, un gros livre broché ou relié légèrement, qui n'a pour titre que ces mots : *Præliminaria Treugæ cum Hollandis.* Parmi des cahiers de papier blanc (destiné peut-être à faire des commentaires), se trouvent quarante-six pièces de cette négociation en tout son contenu. Ce sont des copies étiquettées et nombrées au dos; pour l'écriture, l'on peut juger qu'elle est de ce temps-là. Ce livre, je ne sais d'où il est venu, a été chez nous apparemment avant moi. J'y vois que les premières conférences ont été tenues à Maestricht et ensuite à La Haye, depuis le mois de septembre 1632, jusqu'au 10 octobre 1633. On y apprend que les assistans, nommés commissaires, étoient députés par les états des provinces. Son altesse les confirma, leur fit communiquer les instructions et les pouvoirs du roi d'Espagne, du 26 juillet 1629, avec les substitutions, en cas de besoin, sous des renversaux. Les commissaires étoient au nombre de dix : Jacques Boonen, archevêque de Malines; Philippe de Gaverelle, abbé de S[t] Vaast d'Arras; Charles, duc d'Arschot; Gérard de Schwartzenberg, justicier des nobles au duché de Luxembourg; Gabriel de Chateler, seigneur d'Ansermont, pour le Hainaut; Guillaume de Blasere, premier échevin de Gand; Jacques Edelheer, premier pensionnaire d'Anvers; Viglius van Marcke, premier greffier du Franc; Pierre de Vroide, premier pensionnaire de Douai; Jean Ronneth, éche-

vin de Namur. Leur instruction est du 8 octobre 1632, allant à Maestricht.

L'acte de députation des états-généraux des Provinces-unies, qui est nommé procuration, est du 24 mars 1633. Le nombre des commissaires est encore plus grand; ils sont bien quinze : Floris de Pallant, comte de Culembourg; les Srs d'Essen, de Bronchorst; Adrien de Pauw, pensionnaire de Hollande, sont à la tête. J'en ai vu quelques-uns parmi tous ces députés qui ont paru après au congrès de Munster.

Dans le cours de la négociation on suivoit, article par article, le traité de la trève de l'an 1609, qui faisoit la base de celui qui étoit en discussion. Il est beaucoup parlé des dépendances des villes nouvellement conquises par les Hollandois, principalement de la mairie de Bois-le-Duc, aussi du commerce et de ses espèces. La relation de toutes les conférences y est en différentes pièces, chaque pièce notée sur le dos par nombre et titre; les conférences y sont nommées chacune *verbal du......* La lettre au prince d'Orange, sa réponse, les passe-ports, tout y est en bon ordre et complet.

Je ne trouve ni proposition, ni argument dans tout ce besoigné, qui fasse mention du plan secret dont j'ai parlé ci-dessus; tout ce qui semble analogue à ce projet est la grande affectation et l'extrême délicatesse de traiter avec les états des provinces seulement.

La commission des commissaires des provinces catholiques parle au nom de messieurs les députés des états des provinces des Pays-Bas, présentement assem-

blés en la ville de Bruxelles. C'étoit la formule; les Hollandois les traitoient de même; à ce sujet il y avoit dans la commission ces mots : *de la permission de son altesse sérénissime, qui a celle de sa majesté;* et dans l'agrément de son altesse il y avoit : *en vertu du pouvoir et procure qu'elle a de sa majesté.* Il fallut ôter ces deux périodes. Il se voit en une de ces relations, que les premiers jours de l'arrivée de nos députés à Maestricht, deux ou trois d'entre eux furent renvoyés à Bruxelles. Ils rencontrèrent le marquis d'Aytona, à Tirlemont, lui firent rapport, et il leur donna un certificat pour son altesse (ces pièces y sont pareillement en copie). Ils exposèrent à son altesse qu'on avoit reconnu aux discours et au premières entrevues avec les députés de Hollande, qu'on n'espéroit point d'entrer en conférence avec eux, à moins d'ôter ces deux lignes de la commission. Son altesse y consentit sous un autre renversal; la commission fut changée, on en fit une où ces deux périodes étoient omises, qu'ils rapportèrent à Maestricht.

Dans la suite des conférences on avoit parlé que les députés devroient engager leurs commettans, les états des provinces, à la ratification. Cela n'arrêta pas la négociation pour alors, mais à quelqu'une des dernières conférences on étoit déjà d'accord sur plusieurs articles; les députés hollandois demandèrent quelle assurance ils auroient de l'exécution du traité. Il fut répondu que son altesse le ratifieroit. Ils insistèrent en quelle qualité la ratification se feroit. On leur dit qu'elle en avoit le pouvoir du roi qui leur

fut exhibé. Comme il portoit la date du 26 juillet 1629, ils se recrièrent sur son ancienneté de quatre ans, disant que par le bonheur de leurs armes ils avoient fait des conquêtes et qu'il étoit survenu d'autres changemens depuis; qu'il falloit absolument un nouveau pouvoir du roi d'Espagne, et que les états des provinces prêtassent la garantie que la ratification suivroit. Moyennant quelques disputes, cela fut encore accordé, et après plusieurs allées et venues le duc d'Arschot fut envoyé en Espagne à cet effet.

Les Hollandois se plaignirent et firent mine de se fâcher, de ce que, traitant d'un état à l'autre, on y faisoit intervenir de cette façon les Espagnols, qu'on étoit convenu d'exclure, et que tout le bon ou le mauvais succès dépendroit de cette ratification. Dans la conférence du 10 octobre, ils déclamoient contre le retardement et l'incertitude de cet incident. On s'aperçut aisément qu'ils vouloient rompre.

L'on peut soupçonner par tout ce manège que leurs intentions, dans cet appareil de congrès, ces fréquentes et longues conférences ne visoient qu'à sonder pour voir si, de quelque part, on ne leur feroit point d'ouverture d'un traité conforme ou pareil au plan mentionné ci-devant; mais rien n'étant apparu, ils se dégoûtèrent et le congrès fut rompu peu de temps après, encore d'autant plus pour la raison suivante.

Le cardinal de Richelieu alarmé de ce congrès, et dans la crainte qu'il n'en vînt quelqu'accommodement d'une façon ou d'autre, préjudiciable à ses intérêts, avoit envoyé à La Haye, Hercule, baron de Charnacé,

habile négociateur, avec le caractère d'ambassadeur. Celui-ci n'oublia rien pour troubler et traverser l'ouvrage de la paix qui étoit sur le tapis; il offrit de nouvelles alliances, des augmentations de subsides, enfin des promesses éblouissantes. Il avoit ordre de caresser beaucoup le prince d'Orange, à qui, par mandement exprès de sa cour, il donna le titre d'altesse : ce prince et ses prédécesseurs n'avoient porté jusque-là que celui d'excellence. L'ambassadeur demanda une audience aux états-généraux, où il régala le prince de ce nouveau titre, qui fut reconnu et suivi par-tout.

1633. Madame l'infante Isabelle Claire-Eugène, après une longue maladie, décéda dans son palais à Bruxelles, le 1er décembre 1633, âgée de soixante-sept ans. L'éloge qu'on en peut faire n'arrive point au mérite de l'objet; le plus grand est celui de la vénération universelle, sans exception, qui, l'ayant accompagnée pendant toute sa vie, subsiste dans la même force encore à présent pour sa mémoire immortelle.

Aux dernières années de la vie de cette vénérable princesse, le roi Philippe IV avoit disposé éventuellement du gouvernement-général des Pays-Bas, en faveur de l'infant Ferdinand son frère unique; sa déclaration à ce sujet est du 20 octobre 1632.

Le marquis d'Aytona avoit reçu en Espagne des papiers qu'il communiqua au conseil-d'état, la veille de la mort de son altesse; *la plica* y étoit du 4 mars 1630. Ceux commis par *intérim* au gouvernement étoient ce même don Francisco de Moncada, marquis d'Aytona, général des armes, don Carlos Coloma, le duc d'Ars-

chot, l'archevêque de Malines, le comte de Tilly et le marquis de Mirabel, avec substitution en cas d'absence au marquis de Fuentes et au comte de Feria, gouverneurs respectivement de Cambrai et d'Anvers.

Cette régence prit le gouvernement aussitôt après le décès de madame l'infante, mais ne dura qu'un mois. Le roi ayant déclaré par lettres du 30 décembre, le marquis d'Aytona seul gouverneur jusqu'à l'arrivée du prince-cardinal, ce marquis, pour signaler son zèle, auroit bien voulu ranger la fortune de son côté, et fit de grandes entreprises dont pas une ne lui réussit. Il tenta le siége de Maestricht, forma des projets sur Rhiuberg, sur Alpen et sur l'île de Casan en Flandre.

Il entreprit encore avec éclat une affaire plus délicate. Comme les Espagnols étoient extrêmement jaloux de la correspondance entre les provinces catholiques et les Provinces-unies, et du dernier congrès où l'on avoit traité sans eux, et comme ils soupçonnoient sur leur chapitre, le bruit sourd d'une jonction de tous les états des Pays-Bas avoit percé et les alarmoit beaucoup. Le marquis n'avoit point osé remuer pendant la vie de son altesse; mais aussitôt après sa mort, il voulut s'éclaircir de ce concert entre les deux états qu'on regardoit comme compliqués avec l'affaire des comtes de Bergh et de Warfusée; on l'appeloit même parmi les Espagnols une conspiration de la noblesse. Le procès du comte de Bergh fut resumé, et effectivement il fut condamné à mort par contumace, au mois de mars 1634.

Le prince de Barbançon fut arrêté et mis au château d'Anvers, et le duc d'Arschot retenu à Madrid.

Les chefs de deux puissantes maisons avec d'autres qui leur étoient attachés, se sauvèrent en France; c'étoient le prince d'Épinoy, de la maison de Melun, et le comte de Hennin, de celle de Bournonville. Les plus indifférens ne comprenoient point cette politique dans un contre-temps des plus dangereux. La preuve qu'une telle conspiration étoit imaginaire, fut qu'il n'en éclata rien; car s'il y avoit eu un pareil dessein arrêté, les Hollandois et le prince d'Orange étoient tellement supérieurs depuis six et plus d'années, faisant des conquêtes à chaque campagne, qu'ils auroient profité du temps où tout étoit indisposé et mécontent dans les provinces catholiques à cause de ces recherches odieuses. Les Espagnols pressés de l'autre côté par les Français, sembloient vouloir jouer de leur reste.

Ils s'aperçurent du faux pas périlleux et ils en revinrent au plus vite; dès le mois d'avril suivant on publia une amnistie, les prisonniers furent relâchés, les poursuites contremandées et tout fut apaisé en apparence; le remède fut prompt, mais encore vint-il trop tard à certains égards. Ces maisons, ni la noblesse retirées en France, ne sont plus revenues au pays; elles y ont pris des établissemens et ont été suivies par d'autres dans d'autres temps.

Le prince-cardinal étoit alors en chemin avec de nouvelles troupes et des remises considérables; c'étoit encore une raison pourquoi on étouffoit au plus vite les troubles naissans à cette dernière occasion. Le gou-

vernement espagnol se doutoit qu'il n'auroit pas approuvé, à son arrivée au pays, cette émotion qu'on venoit d'exciter.

Ce prince vint par l'Italie et l'Allemagne, s'arrêta et y fit la campagne. Il joignit ses troupes à ceux de Ferdinand, roi de Hongrie, qui faisoit le siége de Nortlingue. Les Suédois sous le duc de Saxe-Weymar et le comte de Horn, voulurent secourir la place; il en résulta une sanglante bataille le 17 août 1634, où l'armée suédoise fut entièrement défaite. Le roi Ferdinand en tira de grands avantages par la suite, et le prince d'Espagne, Ferdinand, la campagne finie, vint triomphant aux Pays-Bas.

Il semble en place de reprendre ici le récit en bref de la guerre d'Allemagne, cette fatale guerre, ruineuse à toute l'Europe, duroit toujours : nous l'avons conduite, dans les cahiers précédens, jusqu'à l'année 1624 ou 1625. Depuis les événemens principaux eurent des vicissitudes comme d'ordinaire dans les longues guerres; mais en général l'empereur et la ligue catholique avoient l'avantage de leur côté. La bonne conduite des généraux comtes de Walstein et de Tilly fit prévaloir les armes impériales par nombre de combats, et de places prises. Il y eut des changemens de parti, des défections et d'autres incidens. Le fameux Betlem-Gabor, prince de Transilvanie, toujours inquiet et alerte, fit encore une apparition ou deux, afin de pêcher en eau trouble.

Christian IV, roi de Danemarck, de concert avec le Transilvain, les Hollandois et quelques princes et

états du cercle de la Basse-Saxe, étoit venu du Holstein pour prendre part à la guerre, et s'étoit avancé sur le Weser, où il avoit pris quelques villes. Son expédition finit en 1626, par la bataille de Lutter, où il fut battu totalement avec perte de tout son canon et bagage, par les Impériaux, sous le comte de Tilly. A peine put-il gagner le Holstein avec une partie de sa cavalerie. Betlem-Gabor, qui avoit fait une course à son ordinaire, retourna aussitôt chez lui avec son butin. Les ducs de Lunebourg, le landgrave de Hesse furent rappelés par-là au parti de l'empereur.

Cette prospérité continua les années suivantes. L'empereur prit le dessus avec ses alliés. L'Espagne secourut puissamment; le comte-duc, son premier ministre, en avoit fait son affaire, et pendant qu'en Italie et aux Pays-Bas l'on s'aperçut du déclin de la puissance espagnole, elle se soutint en Allemagne.

Le cardinal de Richelieu sentant bien qu'en ce pays-là les alliés de la France ou ses protégés, auroient de la peine à se maintenir, ne songea qu'à susciter de nouveaux ennemis à l'empire. Il réveilla pour cela le roi de Suède, qui, après quelques mauvais succès, venoit de faire une trève avec la Pologne.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, se mêloit déjà des affaires d'Allemagne, et faisoit des préparatifs dès l'an 1629. Parmi les alliés qu'on lui préparoit, parut encore un des plus empressés, le même Betlem-Gabor, dont on a parlé. Toujours prêt à monter à cheval, il n'attendoit que cette nouvelle ouverture de théâtre pour seconder le roi de Suède, par ses courses et ses

troupes irrégulières, mais une maladie dangereuse avec des rechutes le mit au tombeau, en novembre 1629, après avoir fait un testament aussi bizarre, que toute sa conduite l'avoit été pendant sa vie. Il donna à l'empereur, au roi de Hongrie son fils et au grand-seigneur Amurath IV, à chacun un cheval richement enharnaché et quarante mille ducats en espèces. Il légua de grandes richesses à sa femme, qu'il vouloit faire régner après lui, sous la protection du sultan, qu'il fit son exécuteur testamentaire. Sa veuve régna un peu en Transilvanie, et fut débusquée par Betlem-Istuan, frère du défunt. Les Transilvains chassèrent encore celui-ci et mirent en sa place George Ragotski.

Le roi de Suède passa la mer en juin 1630; il débarqua en Poméranie, vers l'île de Rugen. Il n'avoit que douze mille hommes, et se retrancha d'abord qu'il prit terre. Le comte de Horn lui amena bientôt un renfort de Courlande, et quelques protestans apostés le joignirent; il écrivit aux diètes de l'empire, publia des manifestes et fit sa déclaration de guerre.

Bogeslas XIV, dernier duc de Poméranie, vivoit encore. Le roi de Suède le ménagea si bien qu'ils firent un traité ensemble, par lequel le duc reçut garnison suédoise dans ses villes de Damin, Stargard et Wolgast, jusques dans Stettin, sa capitale et sa résidence.

De-là, le roi ayant pris quelques villes, se jeta dans le Meklenbourg, où il s'empara de Rostock. C'étoit un de ses grands prétextes après celui de la religion protestante, de vouloir rétablir les ducs de Meklenbourg, ses cousins.

Le comte de Walstein avoit rendu des services si signalés, que l'empereur l'avoit fait duc de Friedland et de Sagan. Les ducs de Meklenbourg, Adolphe et Jean-Albert, ayant été mis au ban de l'empire et privés de leurs duchés, pour avoir concouru à la dernière irruption des Danois, leur duché de Meklenbourg et les états qui en dépendent furent encore donnés à Walstein.

Il en prit le titre et les armes; on le traita d'altesse, et il fut quelque temps en possession de ces états : la monnoie frappée à son coin se voit. Il n'y a qu'un an ou deux, que, parmi quelques ducats, j'en ai vu un des siens. Son effigie est d'un côté, de l'autre ses armes en grand, tous les quartiers des armes de Meklenbourg y entrent avec ceux de Friedland et de Sagan, et sur-tout les armes de Walstein. L'inscription porte: *Albertus D. G. dux Megapolis, Friedland et Sagani, princeps Vandaliæ.*

Il se nommoit Albert-Venceslas-Eusèbe, comte de Walstein ou Wallenstein. Spenerus, *lib. II, chap. CVIII*, dit positivement que c'est la même maison, très-illustre en Bohême. Albert avoit voyagé par toute l'Europe et étudié à Padoue. Il s'appliqua depuis à la guerre avec tant de succès, qu'il devint le plus grand général de son temps.

Comme il faisoit la guerre rudement et que les électorats de Saxe et de Brandebourg avoient beaucoup souffert par ses armées, les électeurs de ce nom en firent des plaintes à l'empereur.

Son élévation lui avoit attiré d'ailleurs tant d'en-

vieux et de jaloux, qu'en 1630 la diète de Ratisbonne pria unanimement l'empereur de congédier Walstein de son service. Il soutint sa disgrace avec beaucoup de fermeté, sans faire paroître aucun ressentiment. Il se retira près de Francfort, où il médita une cruelle vengeance et des desseins ambitieux, jusqu'à la couronne de Bohême et de Moravie.

Deux ans après, la perte de la bataille de Leipsick et les rapides conquêtes des Suédois firent rechercher Walstein, qui, à des conditions qu'il dicta lui-même, reprit le commandement, et fut rétabli en tous ses honneurs et en son état de généralissime des armées. Il reconquit en effet toute la Bohême et fit d'autres expéditions fort avantageuses; mais on découvrit qu'abusant de son pouvoir illimité, il débaucha officiers et soldats pour son service particulier, étant venu à Egra. L'on intercepta une lettre qui développa son intelligence et sa jonction prochaine avec les Suédois. Des officiers-généraux, fidèles à l'empereur, avertis de long-temps, crurent qu'il n'y avoit plus de temps à perdre pour s'en défaire par un coup de main. Deux ou trois officiers venus avec lui furent tués en un endroit où ils avoient soupé. On enfonça la chambre de Walstein, qui s'étant levé au bruit et debout devant son lit, fut percé d'un coup de pertuisane le 15 février 1634.

Selon les déclarations et les manifestes du roi de Suède, le rétablissement de la maison de Meklenbourg fut un grand motif de la guerre qu'il entreprit, et par le bonheur de ses armes, il remit effectivement les

princes de cette maison en possession de leur état, l'année suivante.

Ce fut l'an 1631 qu'il commença par conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la France, qu'il signa à Berwalde en Brandebourg le 16 janvier. C'étoit une grimace pour en imposer à quelques-uns. Il étoit assuré de l'essentiel de ce traité avant de mettre le pied en Allemagne, et la France lui donnoit cinq cent mille écus de subside annuel.

Il alla à l'ouverture de la campagne dans le Meklenbourg, où il prit les principales villes, et les restitua aux princes. Venu en Saxe, les comtes de Tilly et de Papenheim avoient pris d'assaut Magdebourg après un siége. La ville fut cruellement saccagée. Tilly se rendit maître de Hall, de Mersebourg et de Leipsick.

Le roi de Suède arriva près de cette ville, renforcé des troupes de l'électeur de Saxe, qui s'étoit déclaré pour lui. Les deux armées se rencontrèrent le 28 août. Il y eut une rude bataille, où après un combat opiniâtre le comte de Tilly fut blessé et mis en déroute avec une grosse perte.

Le roi laissa les Saxons reprendre leurs places, et alla avec son armée en Franconie. Il prit les villes d'Erfurt et de Wurtzbourg, et se rendit à Francfort sur le Mein, où il fit séjour.

La victoire qu'il venoit de gagner récemment, le rétablissement des princes de Meklenbourg, l'alliance de la France, la prise de plusieurs villes, en imposèrent à toute l'Allemagne. C'étoit le héros du jour; il se fit redouter par-tout et acquit de nouveaux

alliés. L'électeur palatin vint vers lui, et le roi promit de le rétablir aussi. Les maisons de Saxe, de Hesse et de Lunebourg, ou quelques-uns d'entre leurs princes, s'y trouvèrent, des ambassadeurs, des députés de France, de Hollande, des villes d'Allemagne y firent des traités, des renouvellemens d'alliance et des projets.

Le roi Gustave parut en conquérant sur le Rhin et sur le Danube, cette année et la suivante. Comme il en vouloit particulièrement à la Bavière, il y entra par Donawert et y trouva plus de résistance qu'il n'avoit cru ; il assiégea Ingolstadt, et obligé d'en lever le siége, il se jeta sur Munich qui fut rançonnée.

Le duc de Bavière joint à Walstein firent retirer le roi sous Nuremberg; Walstein entra de là en Saxe, où il pressa si vivement l'électeur qu'il cria au secours.

Le roi de Suède y accourut et se trouva bientôt à Lutzen, près de Leipsick, en présence de Walstein, qui avoit détaché le comte de Papenheim pour quelque expédition, et le rappela bien vite. La bataille commença entre-temps, et ce fut avant ou aux premières décharges que le roi, voulant reconnoître un endroit propre à ses desseins, tomba dans un peloton de cuirassiers impériaux, qui le tuèrent à coups de pistolets sans le connoître ; il n'avoit avec lui que deux écuyers, dont l'un fut tué avec le roi, et l'autre blessé à mort fut trouvé après la bataille assez en vie, pour dire comment la chose étoit arrivée.

Le cheval du roi étoit retourné au camp, la selle vide et ensanglantée ; le duc de Weimar, le comte de Horn et autres généraux en conçurent le funeste pré-

sage, mais celèrent ce grand malheur aux troupes déjà en action. La bataille fut poursuivie et très-meurtrière; le général Papenheim joignit sur la fin et redressa la défaite; car les Suédois étoient victorieux, ce qui a fait dire que ce héros étoit mort au lit d'honneur, sans cesser de vaincre. Il est vrai qu'ils gardèrent le champ de bataille, mais elle ne fut pas décisive, et outre la perte irréparable de leur roi, ils perdirent beaucoup plus de monde que les Impériaux.

1632. Voilà le terme fatal et la fin de ce grand roi qui, depuis deux ans, avoit traversé comme un éclair toute l'Allemagne, avoit changé la face de la guerre et fait surnager la ligue protestante. Cette mémorable bataille de Lutzen arriva le 15 novembre 1632. Le roi Gustave-Adolphe étoit âgé de trente-neuf ans, et ne laissa de Marie-Éléonore de Brandebourg qu'une fille unique, âgée de six ans, qui fut depuis la reine Christine, aussi célèbre dans la république des lettres que dans l'histoire du temps. Il y aura occasion d'en parler encore dans la suite.

L'ancienne Scandinavie (aujourd'hui Suède), cette région septentrionale, a eu de tout temps des peuples belliqueux, des héros et des rois valeureux, qui ont embelli leur histoire dans les guerres et les révolutions internes. A couvert sous les rochers, les neiges et les glaçons, les Suédois n'ont point essuyé ces invasions étrangères, qui ont fait ailleurs des changemens de face aux royaumes et à des nations entières. pour leurs excursions, je ne parle point de ces premiers déluges des peuples septentrionaux, qui, aux

septième et huitième siècles de l'ère chrétienne, ont débordé sur toute l'Europe, détruit les restes de l'empire romain et renversé tant d'états. Au vrai les Goths faisoient nombre et grande partie (si l'on veut) de ces barbares. Mais les Huns, les Vandales, les Alains, les Suèves n'étoient pas Suédois, non plus que les Teutons, les Cimbres, les Daces sous la république de Rome et les empereurs. Les Ostrogots et Visigots étoient des filiations déjà établies en Espagne, en Italie et ailleurs, qui portoient ce nom de leur origine. L'on peut considérer ces essaims innombrables d'émigrans comme alliés, ou faisant le même métier en différens temps. Une partie des habitans de la terre opprimoit et saccageoit l'autre. Ce n'est pas de ceux-là que je parle.

Je ne rappelle que les trois ou quatre derniers siècles plus humains et plus éclairés, pour dire que les armes suédoises ne portoient pas leur réputation guères plus loin qu'au voisinage, chez les Danois, les Livoniens, les Polonois, les Hanséatiques. Du moins il n'y avoit point d'exemple qu'un roi, en moins de deux ans, eût mené comme par triomphe une armée, depuis la Vistule jusqu'au Rhin, en eût imposé à toutes les puissances et se fût rendu l'arbitre de l'Europe.

Naturellement tous ces avantages, toute la terreur qu'inspiroit ce vainqueur, devoient cesser par sa mort inopinée. On s'y attendoit, d'autant plus qu'une fille de six ans lui alloit succéder dans une longue minorité, toujours à craindre et souvent orageuse dans les monarchies. Mais tout se passa tranquillement; les

états convoqués, le grand-chancelier proposa de proclamer la jeune reine et de former une régence.

En Suède les états sont composés de la noblesse, du clergé, des bourgeois et des paysans. C'est peut-être le seul endroit du monde où cet ordre entre assez en considération pour avoir voix délibérative, quoiqu'il le pût prétendre à bon titre. Un député des paysans dit dans l'assemblée : *Quelle est donc cette fille du grand Gustave, dont on parle tant? Nous voulons la voir*. Il fut suivi par d'autres. Le grand-maréchal alla chercher Christine, et la porta sur ses bras à l'assemblée; elle fut placée sur le trône; le manant eut son apaisement, parce qu'elle avoit, disoit-il, les traits de son père.

La jeune reine fut proclamée et reçut l'hommage de ses sujets. La régence fut formée des cinq grands officiers de la couronne, les grands bailli, maréchal, amiral, chancelier et trésorier.

La guerre, dans sa situation heureuse, flattoit beaucoup la nation au point que la continuation en fut résolue unanimement. Axel Oxenstiern fut commis à la direction de cette guerre d'Allemagne, avec une autorité et des pouvoirs si illimités, que de son chef il pouvoit faire la paix, la guerre, des alliances et des entreprises à sa volonté. Le général Banier, favori du feu roi, fut nommé au commandement des armées.

La reine-mère, veuve de Gustave, n'eut aucune part à la régence. Le roi défunt lui en avoit de son vivant donné l'exclusion; elle s'enfonça dans les pleurs

et le deuil, et demeura la plupart du temps en son château de Gripsholm.

Axel Oxenstiern, dont nous venons de parler, étoit grand-chancelier de Suède, dictateur en Allemagne, et de toutes les façons, suivant l'histoire, un grand homme. L'année 1633, il fit une convocation générale à Heilbron où comparurent des princes, des comtes, des ambassadeurs, des envoyés, des députés, enfin tous les alliés, confédérés et cliens de la couronne de Suède. On y confirma, on y renouvela tous les traités et toutes les conventions du passé, avec de nouveaux engagemens et des projets sous la direction du grand chancelier.

La guerre continua avec le même succès; le duc de Saxe-Weimar, les généraux Banier, Horn, Torstenson, Sparr et d'autres poussèrent les opérations avec la même vigueur, et le nom d'une fille au berceau rangea sous ses drapeaux les nations et les puissances.

Il y eut pourtant du déchet, en tant que l'électeur de Saxe fit son accommodement particulier avec l'empereur, et l'année suivante encore plus par la bataille de Nortlingue, qu'on a déjà citée. Les Suédois y firent une perte irréparable, leur infanterie fut écrasée, le général de Horn, avec un grand nombre d'autres, prisonnier; le canon et bagage perdus.

Cette victoire eut des suites également avantageuses. On fit des conquêtes, plusieurs des alliés des Suédois, à l'exemple de l'électeur de Saxe, firent leur accommodement; d'autres se découragèrent. L'on peut dire que le changement que le temps amena après

cette bataille, fit prendre le dessus à la ligue catholique.

Les années suivantes cette supériorité se soutint, les *Suédois* et leurs alliés rétablirent les armées, l'on donna des combats moins décisifs, des villes furent prises de part et d'autre, mais, généralement parlant, le feu de la guerre se ralentissoit, et l'on commençoit à parler de la paix. A quoi quelques événemens donnèrent occasion et matière.

Fréderic, électeur palatin, ce roi d'hiver, qui avoit été couronné à Prague, privé tout aussitôt de ce royaume, et ensuite de son électorat, avoit profité des troubles du temps, et par l'assistance des Suédois et des Français, avoit repris quelques places au Palatinat. Il mourut à Mayence sur la fin de l'an 1632. Charles-Louis, son fils, succéda à ses titres et ses prétentions. Oxenstiern lui promit de le rétablir et le secourut. Ce prince fit une entreprise en Westphalie, où il s'empara de quelques places, mais son armée y fut battue par le général Hatzfelt, et ses desseins échouèrent.

L'an 1636, Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, fut élu roi des Romains, à Ratisbonne, en décembre, et au mois de février suivant, il succéda à l'empire sous le nom de Ferdinand III. L'empereur son père, de retour de Ratisbonne, mourut de maladie à Vienne, le 25 février 1637, âgé de 59 ans.

Un mois après mourut aussi à Stettin, Bogeslas, duc de Poméranie, dernier de sa maison, qui subsistoit en ligne masculine depuis sept cents ans. Ses états

considérables, selon les pactes des familles, devoient passer à la maison électorale de Brandebourg; mais les Suédois avoient les villes principales, et pour ainsi dire toute la Poméranie entre les mains, et loin de s'en dessaisir, ils renforcèrent leurs garnisons pour se l'approprier, comme ils firent. Ce fut un objet d'articles à la paix, pour régler l'indemnisation de l'électeur.

Cette paix si désirée et si nécessaire, ne paroissoit encore que dans un grand lointain. Toute l'Europe gémissoit sous le poids de cette longue et ruineuse guerre, tout le monde en étoit las. Je parle des parties belligérantes et non de quelques particuliers, qui, dans le ministère ou dans les armées, se figuroient des avantages incertains dans un avenir obscur, et ils finirent eux-mêmes avant que d'en voir la fin.

Les entremetteurs pacifiques, les médiateurs ne manquoient pas; mais outre que les premières ouvertures étoient extrêmement difficiles à trouver de l'ingression, la médiation absolument impartiale et désintéressée pour être agréable, parmi tant d'intérêts divers, étoit encore d'une difficulté qui sembloit insurmontable.

Les nonces du pape y avoient travaillé de temps en temps. Leur entremise et leurs bons offices ne pouvoient opérer qu'entre les puissances catholiques. Les protestans n'en vouloient pas, quand ce n'auroit été que par la seule formalité.

Le roi de Danemarck rencontroit le même obstacle vis-à-vis les catholiques, non pas au même degré; mais il avoit fait la guerre lui-même à l'empereur et à

la ligue catholique, peu d'années passées; d'ailleurs la Suède, par une antipathie naturelle et nationale, n'avoit guère de confiance aux Danois.

La république de Venise proposa sa médiation, qui fut agréablement reçue par les uns et les autres. L'Espagne y eut quelque répugnance qui fut dissimulée; la querelle du marquis de Bedmar, dont on a parlé ci-devant, et la succession de Mantoue en dernier lieu, avoient rendu les Vénitiens un peu suspects.

Le temps avoit effacé ou couvert ces ombrages. On avoit disposé les esprits à la paix, chacun de son côté. Le roi de Danemarck avoit, de cette façon, tiré parole de l'empereur pour lui, et le roi d'Espagne, de la France et de la Suède, chacun pour les siens, de convenir des préliminaires.

1641. Après quelques conférences à Lubeck et à Hambourg, les préliminaires pour entrer en traité de paix furent signés à Hambourg, le 25 décembre 1641. Ce sont là les premières semences de la paix, qui ne mûrirent que sept ans après. Cette convention préliminaire fut signée seulement par trois personnes duement autorisées : Conrard Lutzow signa pour l'empereur et le roi d'Espagne; Claude de Mesmes, comte d'Avaux, pour le roi très-chrétien, et Jean-Adler Salvius, pour la couronne de Suède.

Le contenu de ce traité ne regarde que la forme de l'assemblée ou congrès général à tenir pour négocier la paix. Dans les ouvertures et les pourparlers du passé, l'on avoit reconnu tout l'embarras que produiroit la différence de religion, comme le rang des couronnes

entre elles et de quelques princes entre eux. Suivant le plan proposé ci-devant à Ratisbonne et à Lubeck, il fut arrêté dans les préliminaires, que les villes de Munster et d'Osnabrug en Westphalie, seroient les lieux où l'on traiteroit de la paix; que les assemblées en l'une et l'autre ville ne seroient réputées que pour une seule et même assemblée, et ce qui seroit arrêté par l'une, seroit sensé arrêté par l'autre.

On y règle aussi la forme des passe-ports, des saufconduits, pour tous ceux qui y seroient envoyés de la part de leurs principaux, qui y sont nommés en grand nombre de part et d'autre; et, de plus, ce qui regarde la sûreté et la commodité pour le séjour dans ces villes et le voyage.

L'ouverture du congrès fut fixée au 25 mars 1642, à trois mois du jour de la signature des préliminaires; mais à cause de plusieurs incidens et retardemens, le jour de l'ouverture fut prorogé jusqu'au 10 juillet 1643. Nous verrons dans la suite qu'il tarda encore bien du temps avant que le congrès fût complet.

Voilà les premières apparences de la paix du moins réalisées, quant à la volonté et à la bonne intention des chefs de parti, qui devoient conduire ou entraîner les autres intéressés à une pacification universelle.

Il nous reste à ramener les branches de la guerre des autres contrées, à l'époque de celle d'Allemagne, au temps des préliminaires, l'an 1641; ensuite le congrès avec tous ses incidens, ses obstacles et ses difficultés, jusques et compris la conclusion de la paix de Westphalie; c'est l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE V.

La mort du duc de Savoie rallume la guerre en Italie. Celle des Pays-Bas se renforce après avoir été déclarée en 1635. Le cardinal de Richelieu fait de nouveaux traités avec ses alliés, sans gagner leur amitié. Les Hollandois traitent avec l'Espagne séparément. Grotius, ambassadeur de Suède en France; son histoire. Changement en France après la mort du roi Louis XIII, sous le cardinal Mazarin. Majorité de Christine, reine de Suède. Disposition des puissances à l'ouverture du congrès. Les ambassadeurs et envoyés; leur caractère. Paix séparée entre l'Espagne et les états-généraux des Provinces-unies. Paix universelle neuf mois après, à l'exception d'entre l'Espagne et la France. Réflexion sur les Provinces-unies. Changement de système. Conclusion de l'ouvrage.

L'ITALIE qui respiroit à peine des troubles passés, retomba dans la guerre par l'événement de la mort de Victor-Amédée I, duc de Savoie. Ce prince mourut à Verceil, le 7 octobre 1637; il avoit épousé Christine de France, fille du roi Henri IV; il laissa six enfans, entre lesquels étoient deux princes en bas âge, François-Hyacinthe, âgé de cinq ans, qui décéda l'année suivante, et Charles-Emmanuel II, encore plus jeune, qui lui succéda.

La duchesse Christine, aussitôt après la mort de son époux, se mit en possession de la régence, mais elle lui fut vivement contestée par les deux frères du duc Victor-Amédée, oncles paternels des princes mineurs. L'un étoit le prince Maurice de Savoie, déjà cardinal, mais qui épousa depuis sa nièce Louise de Savoie, et mourut sans enfans l'an 1658; l'autre frère étoit le prince Thomas, qui, établi depuis en France, y a fait la branche de Soissons.

Le roi Louis XIII avoit promis à sa sœur toute son assistance pour la maintenir dans sa régence, et le fit efficacement. Comme la guerre étoit déclarée entre les couronnes, l'Espagne par contre-coup protégea hautement les princes ses beaux-frères. On envoya de part et d'autre des troupes, des munitions, de l'argent. Le Milanez, le Mantouan prirent intérêt; on réveilla les anciennes querelles, le *vigevano*, les limites; en un mot la guerre fut ouverte, et se fit dans toutes les formes. Elle fut animée, et dura jusqu'à la paix générale. Lorsqu'en 1641, on arrêta à Hambourg les préliminaires, la duchesse régente de Savoie fut nommément comprise pour les passe-ports et les sauf-conduits de ses ministres; elle eut ses plénipotentiaires ensuite à Munster durant le congrès.

Le cardinal de Richelieu, voyant le roi son maître entièrement décidé à secourir sa sœur, auroit bien voulu tirer avantage de cette guerre, en persuadant à la duchesse régente de se mettre, elle, ses enfans, Turin, sa citadelle et ses autres forteresses entre les mains de la France. Ce qu'elle refusa constamment, et ne fit pas. Richelieu, sensible à ce refus, fut presque obligé de la secourir malgré lui.

Cette régente (paroît-il) étoit une princesse de tête et de génie. L'on voit à Turin, au Valentin et en d'autres environs, des monumens magnifiques et de bon goût, faits sous sa régence, avec des éloges à son honneur. Durant cette guerre, elle fit fondre de l'artillerie; les canons et les mortiers portent ses armes avec la devise : *Habet sua fulmina Juno*.

Pour revenir à la guerre des Pays-Bas, il est dit que le prince-cardinal, nouveau gouverneur-général, vint couvert de gloire, après la victoire de Nortlingue, aux Pays-Bas. Il fit une entrée magnifique à Bruxelles le 4 novembre 1634, le 27 janvier 1635 à Gand, et dans les autres principales villes, à d'autres jours.

Nous avons remarqué que, dans une douzaine d'années contiguës, les titres s'étoient multipliés, et qu'on en créa de nouvelle invention : celui de généralissime, d'éminence, d'éminentissime, de cardinal-duc, de comte-duc ; il semble que c'étoit le goût du temps. Le titre d'altesse royale n'étoit point en usage, il fut inventé pour le prince-cardinal. Voici comment Amelot de la Houssaie en raconte l'occasion : au départ de ce prince des ports de l'Espagne vers l'Italie il étoit résolu qu'il s'aboucheroit avec Victor-Amédée, premier duc de Savoie, en passant par ses états, en réglant le cérémonial d'avance. Victor-Amédée prétendoit qu'ils se traiteroient de pair, du moins qu'il conserveroit ses honorifiques en entier. Les Espagnols vouloient une distinction, et proposèrent d'y ajouter royale, pour le prince. Le duc y consentit puisqu'il ne perdoit rien. Ainsi à l'entrevue le duc traita l'Infant d'altesse royale, et celui-ci traita le duc d'altesse.

Ce titre a fait de grands progrès depuis jusque dans les cours du Nord et les nouvelles royautés. Le grand duc de Toscane l'obtint par concession de l'empereur Léopold, l'an 1700.

L'infant Ferdinand se trouve nommé le prince, ou l'infant-cardinal dans un endroit, et le cardinal-

infant dans l'autre. J'ai observé que dans les décrets et lettres aux tribunaux durant son gouvernement, il étoit intitulé : *Ferdinand, par la grace de Dieu, infant d'Espagne, lieutenant-gouverneur, capitaine-général des Pays-Bas et de Bourgogne, etc.*, sans aucune mention du cardinalat.

Ce prince étoit venu au pays avec de nouvelles troupes et des sommes considérables; il se préparoit à une glorieuse campagne; le cardinal de Richelieu en fut alarmé, ainsi que les états-généraux. Ce ministre redoubla ses caresses envers le prince d'Orange et la république. On conclut deux ou trois alliances en moins de trois ans. Une entre autres, régloit éventuellement le partage des provinces catholiques, quand elles seroient conquises. Ce partage étoit compassé à la commodité et au voisinage. Il crut intéresser par-là les Provinces-unies, et les engager intimement, mais les Hollandois, qui pensoient déjà tout autrement que le cardinal, apposèrent une clause au traité, qui pouvoit en rendre l'exécution illusoire quand on voudroit. Ils stipulèrent expressément que chaque province qui seroit réduite au pouvoir de l'un ou l'autre contractant, auroit la faculté, en renonçant à l'obéissance de l'Espagne, de se mettre dans l'état républicain et de réclamer la liberté, sans appartenir à l'un ou l'autre. Le cardinal passa cet article, espérant les engager ailleurs au plus étroit, par une rupture ouverte et une déclaration de guerre contre l'Espagne; voici le prétexte :

Quand le roi de Suède, après la bataille de Leipsick

vint à Francfort, à Mayence et sur le Rhin, la plupart des princes ou états de l'empire de ces cantons se soumirent au vainqueur. L'électeur de Trèves (Philippe-Christophe Von Sotteren) se mit sous la protection de la France, et lui livra sa forteresse d'Erenbreitstein, vulgairement dite Hermanstein, vis-à-vis de Coblentz. Il reçut même garnison française dans Trèves. Les Espagnols dans la suite épièrent l'occasion d'entrer par surprise en cette ville. L'électeur vit piller son palais devant ses yeux, et fut amené prisonnier dans les Pays-Bas, où il fut détenu à Namur, à Gand et au château d'Anvers. La France le réclama comme son allié, et sur le refus de le mettre en liberté, la guerre fut déclarée au mois de mai 1635. Pour soutenir cette déclaration, le cardinal envoya une forte armée sous les maréchaux de Châtillon, et de Brezé, beau-frère du cardinal. A leur entrée au pays de Luxembourg, croyant faire le siége de Namur et joindre le prince d'Orange, qui, avec les Hollandois, marchoit de son côté et devoit, après la jonction, commander les armées combinées en qualité de généralissime.

Le prince Thomas de Savoie, duquel on a déjà parlé, n'ayant pu réussir en Piémont, dans ses desseins contre sa belle-sœur sur la régence, vint servir aux Pays-Bas, où il commandoit l'armée espagnole; le comte de Bucquoi et le duc de Feria sous ses ordres. Dans l'intention d'empêcher la jonction des armées ennemies, le prince Thomas vint au-devant des Français; ce qui donna occasion à une sanglante bataille

près d'Avein, dans le Luxembourg, le 20 mai 1635. Après cinq heures de combat, l'armée d'Espagne fut entièrement défaite avec grande perte, et le duc de Feria et nombre d'autres, prisonniers.

La jonction de l'armée de France se fit bientôt avec le prince d'Orange ; mais à peine les deux armées étoient-elles ensemble, qu'on reconnut de la mésintelligence entre les chefs et les troupes. Ces armées allèrent en Brabant, où les subsistances et les fourrages manquèrent bientôt. S[t] Tron, Landen et quelques autres places furent prises par accord; mais Tirlemont ayant refusé toute capitulation, cette ville fut prise d'assaut et fort maltraitée. On y exerça des impiétés et des brutalités horribles. J'ai vu une information prise en ce temps-là et envoyée à l'archevêque de Malines; les violences et les excès font horreur. De Pontis, en ses mémoires, qui se trouvoit à ce saccagement, sauva quelques religieuses d'un couvent et en parle avec indignation. L'une des nations en accusoit l'autre. Le prince d'Orange fut obligé de punir quelques auteurs de ce désordre, tant l'indignité en étoit criante.

Les armées s'avancèrent ensuite de ce mémorable exploit et firent ensemble le siége de Louvain ; cette ville n'étoit point considérable sur le pied de forteresse non plus qu'à présent, et cependant le prince d'Orange, les deux maréchaux de France et leurs formidables armées se morfondirent devant la place et furent obligés de lever le siége. Ce fut la fin de la campagne et on entra en quartiers. Ceux qui furent as-

signés aux Français, du côté de la Gueldre, étoient si mauvais, que les chaleurs de l'été, les intempéries de l'automne et du climat, et plus avant, les rigueurs de l'hiver, ruinèrent tellement cette belle armée française, qu'il n'en resta presque rien. Les maladies, la mortalité, le manque du nécessaire l'avoient fondue et dissipée, au point qu'au printemps suivant, une poignée de reste, n'osant risquer le passage au retour, fut transportée par mer, de Rotterdam en France.

Le cardinal de Richelieu, outré de dépit de cet affront et des plaintes continuelles à ce sujet, balançoit, dit-on, de déclarer la guerre aux Hollandois; mais les conjonctures du temps et le besoin qu'on avoit de leur alliance, modérèrent sa colère. Il fit un nouveau traité avec eux, et l'on agit ensuite séparément.

Je ne m'arrêterai pas long-temps à la suite de cette guerre, où il ne se rencontre que des opérations assez ordinaires. Le fort de Schenck fut surpris par stratagème des Espagnols, et ce poste, de la dernière importance pour les Hollandois, fut repris par le prince d'Orange, après un long siége. Breda fut pris de même, et Hulst en Flandre, dans un autre temps.

Les Français, qui agissoient en Artois, y prirent aussi Bapaume, Lens, Aire et autres petites places, dont quelques-unes furent reprises après. Le siége le plus remarquable fut celui d'Arras, en 1640. Le prince-cardinal s'approcha de la ville assiégée avec toutes ses forces réunies, à dessein de la dégager. Il n'oublia rien pour en venir à bout; mais les Français qui lorgnoient depuis long-temps cette capitale de l'Artois, et avoient

déjà manqué d'en faire la conquête, par escalade et par surprise, n'avoient négligé, ni soins, ni précautions pour s'en assurer. Malgré les opérations et les diversions du prince, il reconnut que la ville étoit insecourable.

L'opinion commune étoit que le chagrin qu'il en conçut et depuis à la reddition, lui causa cette maladie qu'il traîna jusqu'à l'année suivante, qu'elle devint mortelle; il en fut accablé au camp d'Aire, et se fit transporter à Bruxelles, où il décéda le 9 novembre 1641.

Ce prince étoit âgé de trente-trois ans, frère unique du roi Philippe IV; on n'avoit point d'exemple depuis l'empereur Charles V, d'un frère cadet qui eût vécu âge d'homme. Les rois Philippe II et Philippe III furent sans frères. L'on crut long-temps ce prince destiné au mariage, mais à peine fut-il en âge, qu'il fut revêtu de l'archevêché de Tolède, et fait cardinal par le pape Urbain VIII. A la vérité il ne reçut point les ordres, et il étoit long-temps à faire espérer une branche collatérale, qui auroit étayé la monarchie dans la maison royale, et prévenu peut-être la chute et la terrible guerre qu'elle causa en 1700. Une raison d'état régnoit en Espagne, qui confondit tous les argumens des politiques; car on avoit fait des ouvertures pour le mariage de ce prince, qui ne furent pas trop bien reçues.

Les maisons de Médicis et de Farnèse, pour avoir suivi les mêmes maximes, ont eu le même sort; elles avoient de leurs princes cadets cardinaux à chaque

génération, souvent deux à la fois, mais point de branche cadette. On a vu par la démission des chapeaux, que des frères se sont succédés, ces princes se sont mariés sur le dernier moment, le remède trop tardif n'a point produit les effets qu'on en attendoit, et les maisons sont éteintes.

A la mort du prince Ferdinand, l'on ouvrit, avec les solennités requises, *la plica*, ou la dépêche royale cachetée qu'on avoit envoyée de Madrid lorsqu'on y fut informé de la maladie du prince. Cette dépêche étoit du 9 juillet 1641, six personnes y étoient nommées pour la régence; don Francisco de Mello, le marquis de Velada, le comte de Fontana, don Andrea Cantelmo, l'archevêque de Malines et le chef-président Roose; ils prirent le titre de gouverneurs-généraux par commission de S. M.; leur gouvernement ne dura que jusqu'au 6 décembre suivant, que le roi commit gouverneur-général ce même don Francisco de Mello.

Il étoit de la maison de Portugal, d'une branche cadette des ducs de Bragance et des ducs de Cadaval; il avoit la réputation d'être un des premiers généraux au service d'Espagne, et en donna des preuves dès l'année suivante.

Car au printemps de 1642, s'étant mis en campagne, il reprit d'abord ces petites villes de Lens, la Bassée, et autres que les Français occupoient. Avancé plus avant en Artois, il rencontra l'armée française, commandée par le maréchal de Grammont, qu'il attaqua et défit entièrement à la bataille de Honecourt.

La déroute des Français fut si complète, qu'à Paris et dans le royaume on a long-temps nommé cette bataille *la journée des éperons.* Les Français qui ne sont pas les derniers à rire aux dépens de leur propre nation, prétendoient que leurs gens avoient usé de leurs éperons pour précipiter la fuite. On y donna après un autre tour d'intrigue, comme si le maréchal s'étoit laissé battre pour plaire au cardinal de Richelieu, alors malade à Tarascon, et dont la fortune chanceloit. Son ami Grammont fit naître cet incident dangereux afin que le roi recourût au cardinal pour remédier à ce malheur. Ce n'est pas la première fois ni la dernière que ces Messieurs, à les en croire sur leur parole, ont été battus parce qu'ils le vouloient bien. Les suites de cette bataille étoient pourtant sérieuses, les Espagnols prirent Corbie. La Picardie ouverte donnoit carrière aux partis de courir jusqu'aux faubourgs de Paris, où tout étoit en alarme; on fit venir des troupes, on se mit défense, et on se rassura peu à peu.

Pendant que le gouverneur Mello poussoit ses avantages contre la France, don Andrea Cantelmo tenoit le prince d'Orange en échec; il faisoit à peu près la même manœuvre qu'on a dit ci-devant en d'autres pareilles occasions. La grande armée hollandoise fut tellement harassée, fatiguée et traversée dans ses desseins, qu'au bout de la campagne elle se trouva presque ruinée sans avoir rien fait.

Ce don Andrea, étoit Napolitain, cadet de la maison Cantelmo, qui, à Naples, jouit des titres de ducs

de Popoli et princes de Pettorano. Don Francisco de Mello, lui et le comte de Fontana, avoient servi sous feu S. A. R. le prince cardinal ; le premier en qualité de général des armes, Cantelmo, en titre de général de la cavalerie, Fontana de l'infanterie; ils connoissoient tous trois le pays et passoient pour très-habiles généraux.

L'on voit que malgré les préliminaires signés à Hambourg, à la fin de l'année précédente, la guerre continuoit par-tout ainsi qu'auparavant. Comme on n'étoit point convenu d'aucun armistice, elle dura même encore quelque temps, mais cette année il survint des changemens à l'une et à l'autre des principales cours de l'Europe, qui firent sentir leur influence sur toutes les affaires en général, sur la paix et sur la guerre. La disgrace du comte-duc en Espagne, la mort du cardinal-duc suivie, à cinq mois de-là, de celle du roi Louis XIII en France, ouvrirent plus de jour aux approches de la paix, à d'autres pensées et à d'autres mesures.

Il sera à propos d'examiner un peu quelles étoient les dispositions à la paix des alliés de la France, tant à l'égard de cette couronne, que vis-à-vis du cardinal-ministre, qui avoit tout réveillé, tout comploté, et le tenoit en haleine.

Il est étonnant que ce génie supérieur qui a fait de si grandes choses pour la France, au milieu du bonheur et de ses succès, n'ait pas pu réussir à faire un ami, ni au dedans du royaume, ni au dehors. Je conviens qu'en France l'exécution de ses grands desseins

devoit lui attirer bien des ennemis, mais du moins en détruisant un parti il se seroit concilié l'autre. Il avoit ruiné les huguenots, mais ni la cour de Rome, ni le clergé de France, ne cessèrent point leurs ombrages et lui en témoignèrent peu de reconnoissance. Il en étoit de même de ses autres desseins; les princes, la grande noblesse, et la petite qui en dépend; les parlemens, les tribunaux, tous haïssoient sa personne et son despotisme. Il se proposoit pour modèle ce grand ministre le cardinal George d'Amboise, sous le règne de Louis XII, mais il n'est jamais parvenu à cette renommée de candeur, à cette vénération publique qui subsiste depuis si long-temps après lui.

Au dehors du royaume, parmi les étrangers et les alliés de la France, Richelieu étoit comme chez lui, plus craint qu'aimé. Malgré ses avances, ses caresses et ses profusions, on peut dire à la lettre qu'il fut servi pour son argent. Tant de traités coup sur coup avec les Allemands, les Suédois et les Hollandois, marquoient une extrême méfiance, comme trop de précaution sent le dol; toutes ces nations faisoient leurs affaires, et c'étoit avec envie et jalousie qu'elles virent l'agrandissement de la France.

Les Hollandois faisoient la guerre depuis vingt-cinq ans sans trop savoir pourquoi; ils firent à la vérité quelques conquêtes pour arrondir leurs provinces ou couvrir leurs frontières, mais qui leur coûtoient cher. Ils commençoient à s'inquiéter sur le voisinage de la France autant et plus que sur celui de l'Espagne, mais il fallut bien du temps et des expériences avant

qu'une république à tant de têtes fût unanimement de ce sentiment.

Le prince Fréderic-Henri et la princesse sa femme n'aimoient point les Français, comme j'ai remarqué ci-devant. L'affaire de Valkenbourg à Orange leur tenoit à cœur, je l'ai expliquée pareillement. Le dépérissement de la belle armée française sous les maréchaux de Châtillon et de Brezé en 1635, fut attribuée à une manœuvre du prince d'Orange, qui se vengeoit du cardinal. Les Français en firent des plaintes exagérées; le cardinal piqué au vif, sacrifia son ressentiment au besoin qu'il avoit de leur alliance, augmenta les subsides, et conclut traité sur traité avec les Hollandois pour les retenir.

Cet empressement parut encore suspect. Les Zélandois, qui avoient toujours été les plus indociles et les plus rétifs sur toute paix avec l'Espagne, prirent le contre-pied. Ils dirent à l'assemblée, qu'il étoit plus que temps d'ouvrir les yeux sur l'extrême affoiblissement de l'Espagne et les progrès de la France, qu'ils étoient las de se voir le jouet des puissances étrangères ou plutôt du caprice de leurs ministres. Que le véritable intérêt de l'état des Provinces-unies exigeoit de conserver les autres provinces à l'Espagne, et de l'y maintenir contre les desseins ambitieux de la France, afin d'avoir un terrain et une barrière à défendre, pour ne pas voir ces dangereux voisins sur leurs frontières. Les députés de Zélande poussèrent encore plus loin ces argumens; comme c'étoit la province, où les princes d'Orange avoient le plus de crédit de tout

temps, on crut que ce raisonnement partoit de là. Il fit beaucoup d'impression dans les autres provinces, où la maison d'Orange avoit ses créatures, et gagna si bien sur les principaux de la république, que la disposition à la paix fut dorénavant supérieure, et devint générale. Les Espagnols en profitèrent, firent des offres agréables touchant le commerce et la navigation aux Indes, et ce point arrêté, la paix se trouva faite en Hollande un an ou deux avant l'assemblée de Munster. Les Hollandois étoient tellement dégoûtés de la France, et si portés pour les nouvelles mesures, qu'ils étoient dans l'intention de faire une paix séparée avec l'Espagne, si la paix générale tardoit trop. Ce dessein fut caché quelque temps; mais après la mort du cardinal de Richelieu, ils en menacèrent le cardinal Mazarin ouvertement, et l'exécutèrent en effet, comme l'on dira en son lieu.

Voilà quelles étoient les dispositions des Hollandois quelques années avant la conclusion du traité de Munster.

Les Suédois, qui avoient grandement figuré dans la guerre d'Allemagne, étoient une des parties belligérantes des plus intéressées à intervenir à la négociation de la paix. Le roi Gustave-Adolphe, attiré par les intrigues et les promesses de la France, avoit tourné ses armes de ce côté avec des succès étonnans. Il avoit parcouru toute l'Allemagne, conquis nombre de places, et occupé toute la Poméranie. Des traités secrets entre les couronnes de France et de Suède, et de gros subsides stipulés, étoient l'ouvrage du car-

dinal de Richelieu, qui avoit préparé la matière long-temps avant les traités publics de Berwalde et d'Heilbron. Le monarque Suédois, qui avoit changé la guerre de face, et qui n'attribuoit ses conquêtes qu'à sa propre valeur, n'en témoigna aucune obligation à la France, ni au cardinal, et les ménagea fort peu. On en trouve un exemple.

Quand ce roi conquérant vint sur les bords du Danube et du Rhin, des ministres et des généraux, en vue de resserrer l'alliance entre les deux couronnes, avoient proposé une entrevue entre les deux rois, que Gustave accepta. Le cardinal, fâché de ce qu'on s'étoit engagé si légèrement, avoit ses raisons pour en dégoûter le roi de France. Il prévoyoit que tout l'avantage d'une pareille entrevue seroit pour le roi de Suède, à qui Louis XIII n'étoit point comparable pour la majesté de la présence, la grande mine, ni pour s'énoncer; car il bégayoit en parlant. Il craignoit peut-être aussi que ce tête-à-tête des deux rois ne lui fût préjudiciable. Il fit donc insinuer adroitement au roi Gustave, que le roi très-chrétien étoit d'une foible santé, toujours malade, que les voyages l'incommodoient beaucoup, que d'ailleurs il se reposoit entièrement sur son ministre, que si sa majesté fixoit temps et lieu, le cardinal s'y rendroit avec tous les pouvoirs nécessaires.

Le roi de Suède prit mal ce compliment, et d'un air franc et guerrier il dit brusquement : qu'il ne comprenoit pas tous ces détours, ni pourquoi le roi de France fuyoit son entrevue, que toutes les cou-

ronnes étoient égales, et que pour conférer avec le cardinal de Richelieu, quand il en seroit question, il y enverroit son valet de chambre.

Après la mort du roi, Axel Oxenstiern, qui avoit la direction et le maniement de la guerre et des affaires suédoises, en usa à peu près de même envers le cardinal. Ce chancelier de Suède alla en France, où il soutint la gloire de sa nation par ses qualités personnelles et par sa magnificence. On lui prodigua tous les honneurs et toutes les caresses imaginables. Il parut content de la cour, mais n'avoit point changé de sentiment, ni de manières à l'égard du cardinal; il en faisoit des railleries et ne ménagea point les occasions de lui déplaire.

L'histoire de Grotius se présente ici naturellement en ordre, puisque ce grand homme servit d'instrument à Oxenstiern pour mortifier le cardinal-duc.

Il est dit dans nos écrits précédens, sous l'année 1619, qu'Hugues de Groot (Grotius) étoit conseiller-pensionnaire de Rotterdam, que lui et Hoogherbeets, pensionnaire de Leyden, avec quelques autres, furent enveloppés dans la persécution contre les arminiens; qu'après les troubles excités à cette occasion, le synode de Dordrecht, la mort tragique du grand-pensionnaire Barnevelt, Grotius et Hoogherbeets condamnés à une prison perpétuelle, furent enfermés dans le château de Loevenstein, près de Gorcum. Peu à peu, avec beaucoup de liberté, parce qu'on vouloit les ramener, et que le prince Maurice étoit revenu de ses premiers emportemens, on permit à

ces deux magistrats de voir leurs amis, de recevoir des visites et des livres tant qu'ils vouloient.

Grotius étoit alors dans ses profondes études et ses grandes lectures. Il cherchoit des livres de tous côtés; on lui en envoya des caissons pleins, qu'il renvoyoit pour en recevoir d'autres. Ce manège dura assez long-temps. Enfin sa femme Marie Reyghersberghen, qui le voyoit souvent, observant que ces caissons de livres et de hardes passoient et repassoient sans qu'on les visitât, proposa à son mari de se faire emporter dans un coffre qu'on renverroit, et qui ayant été accommodé, Grotius se coucha dedans, et fut porté chez un de ses amis à Gorcum.

Le concierge ou officier, qui avec ses gens l'avoit en garde, aida même aux autres à transporter le coffre, comme il avoit fait autrefois. C'est le sujet d'une épigramme qu'on lui présenta, que M. Ménage rapporte.

Mutatum nec sentit onus. Quod enim ille ferebat
Id quoque, sed vivens, bibliotheca fuit.

Grotius, après deux ans de prison, ainsi sauvé, passa de Gorcum à Anvers, d'où il écrivit à ses amis de France, qui l'ayant invité, en lui offrant leurs bourses et leur crédit, il se rendit à Paris, où effectivement le roi lui donna aussitôt une pension de trois mille livres; c'est de quoi il a subsisté pendant huit ou neuf ans qu'il y demeura, ne pouvant rien recevoir de ses biens de Hollande.

C'est là qu'il travailla à ses plus beaux ouvrages,

son apologie et autres, mais sur-tout ce fut là qu'il composa son livre *de Jure Belli ac Pacis*, qu'il dédia au roi Louis XIII. Ce chef-d'œuvre, au sortir de presse, fut applaudi et recherché de tous les savans de l'Europe; on n'avoit rien vu de tel dans les siècles passés. Néanmoins, vers l'an 1630, sa pension de mille écus lui fut rayée par le cardinal, sous de mauvais prétextes, sans qu'on en sache d'autres raisons que cet homme sédentaire peut-être ne lui faisoit pas assez la cour.

Grotius, sans se plaindre de rien, alla chercher du pain ailleurs, et se rendit à Hambourg. Son ouvrage *de Jure Belli ac Pacis*, entre-temps, avoit porté la réputation de son auteur aux plus grands éloges; les princes et les savans en faisoient leurs délices. Gustave-Adolphe, roi de Suède, l'avoit lu et relu. Axel Oxenstiern, son grand-chancelier, en étoit enchanté et l'avoit toujours entre les mains. Il fut résolu d'attirer Grotius au service de la Suède; on le lui fit présenter à Hambourg; il s'y engagea à des conditions très-honorables.

Après la mort du roi, à la bataille de Lutzen, Oxenstiern encore plus en pouvoir, le protégea non-seulement avec chaleur, mais voulut le venger du cardinal, et pour cela le fit nommer ambassadeur en France.

Grotius, muni de ses instructions et suivi d'un grand cortège, se rendit à Paris, pendant que le cardinal de Richelieu faisoit agir en Suède pour en faire nommer un autre et s'épargner ce désagrément. L'ambas-

sadeur Grotius fut obligé de s'arrêter à St Denis avant qu'on lui permît de faire son entrée, jusqu'à ce qu'un courrier de la cour fût allé en Suède et de retour.

Oxenstiern ayant persisté, Grotius fut introduit par le maréchal d'Étrées, qui l'alla prendre à St Denis dans les carrosses du roi, et le duc de Mercœur-Vendôme le mena à l'audience du roi avec tous les honneurs et toutes les cérémonies d'un ambassadeur royal. Il y demeura en cette qualité près de douze ans, et de tout ce temps-là il ne vit pas une seule fois le cardinal-duc, sous prétexte que son caractère ne lui permettoit pas de s'assujettir à l'étiquette du ministre en ses visites, mais en effet pour le morguer. Les affaires en souffroient puisqu'il ne pouvoit travailler qu'avec MM. de Bullion, de Chavigni et d'autres du second ordre, et perdre souvent bien du temps.

M. Aubry du Mouriez parle beaucoup de Grotius, et de l'aveu de MM. Bignon et des savans qui l'ont beaucoup connu, il en fait le portrait suivant : qu'il étoit grand, bien fait, franc, d'une vertu solide, bon poète grec et latin, humaniste consommé, parlant et sachant bien toutes les langues, grand théologien, grand jurisconsulte et grand historien, mais très-mauvais négociateur.

Cet homme avoit lu prodigieusement avec une mémoire très-heureuse et un discernement juste; l'on peut assurer qu'il étoit le plus savant et le plus éclairé des hommes de son temps.

Le dernier article ne répugne en rien à son mérite; il étoit déplacé. A considérer l'érudition de ce

temps-là par rapport à lui et à plusieurs autres, elle avoit besoin d'être rabotée et polie. Cette profonde érudition avoit un air présomptueux, austère, scholastique et pédantesque. Grotius étoit Hollandois, natif de Delft; il en avoit retenu toutes les manières, sur lesquelles il ne se gênoit en rien pour personne, sa table, son train de vie, tout ressentoit un peu le terroir.

Un ambassadeur enfoncé nuit et jour dans les livres, solitaire, toujours enfermé chez lui et appliqué à l'étude, ne semble pas bien propre à l'agitation, aux observances, aux bienséances, aux intrigues, aux remuemens d'une grande cour. Son protecteur Oxenstiern le savoit bien; le ministre de France, à chaque dépêche, demandoit son rappel. Je sais bien, dit-il, que Grotius à Paris n'est pas dans son élément; il m'écrit en beau latin les nouvelles des carrefours de Paris, qu'il révoque ensuite, pour avoir été mal informé. Son ambassade nous est assez inutile, mais je le laisse là mortifier le cardinal.

Après la mort du cardinal, Oxenstiern ne se soucioit plus de le retenir en France, et Grotius, dégoûté et ennuyé, demanda son rappel, qui lui fut accordé.

Il se rendit à Stockholm, où il trouva la reine Christine déjà environnée d'autres savans, qui lui enseignoient les langues mortes et vivantes par principes; car à peine avoit-elle atteint sa majorité, et même avant qu'elle fît connoître ce génie singulier, qui a éclaté durant toute sa vie, et cette inclination décidée pour les sciences de tout genre.

Grotius fut parfaitement bien reçu, mais non assez selon ses idées. Après quelque séjour à cette cour, il partit sans prendre congé, pour revoir sa patrie, où les arminiens étoient plus au large depuis quelque temps.

La reine de Suède, fâchée de cette façon de retraite, et ne voulant pas qu'un homme de cette réputation partît mécontent de chez elle, fit courir après lui pour lui remettre une ordonnance de douze mille riksdhallers, qu'il accepta sans se détourner, et s'embarqua pour Rostock. Arrivé en cette ville du Mecklenbourg avec un certain accompagnement, et parlant beau latin jusque dans la cuisine, il fut remarqué d'abord sans le connoître. Il y tomba dangereusement malade; les ministres de différentes sectes accoururent pour l'assister; il les confondit tous sur la plupart de leurs exhortatoires, et voulant s'en débarrasser à la fin, il leur dit : *Sum Grotius*; un d'entre eux s'écria : *Tu magnus ille Grotius!* Il mourut en cette ville le 31 août 1645.

Les pères Syrmond, Petau, jésuites, MM. Arnaud, Dupuy et d'autres de ses amis de Paris, ont dit qu'il étoit et qu'il est mort catholique romain; d'autres l'ont fait socinien. Malgré sa profonde doctrine, il ne s'étoit pas beaucoup expliqué sur la religion de son vivant. Il laissa trois fils et une fille qui ont eu des aventures dans les temps ci-après.

C'est l'histoire et la fin du célèbre Hugues de Groot, qui appartenoit beaucoup à celles du pensionnaire Olden-Barnevelt, où j'en ai fait le renvoi jus-

qu'ici, puisqu'en effet on y peut voir quelle étoit la disposition de la Suède envers la France. On a vu celle du prince d'Orange et des Provinces-unies au même égard. L'on peut ajouter que les princes et états de l'empire, alliés de cette couronne, pensoient à peu près de même.

Bernard, duc de Saxe-Weymar, un des plus grands capitaines de l'Europe, et qui s'est distingué beaucoup en cette guerre d'Allemagne, commandoit ordinairement le corps des troupes auxiliaires de France, comme les troupes des cercles et de quelques membres de l'empire, engagés dans la ligue protestante, la plupart à la solde des Français. Le cardinal de Richelieu encourageoit et flattoit extrêmement le duc de Weymar, jusqu'à lui abandonner les villes et places qu'il prenoit sur les ennemis, pour s'en faire un établissement et une souveraineté. Ses expéditions étoient le plus souvent sur le Rhin en Alsace, sur les frontières et dans la Franche-Comté.

Le duc de Weymar s'étoit rendu à Paris un temps pour presser le paiement des subsides, et pour concerter les opérations d'une campagne. Le cardinal s'étoit fait une espèce d'associé pour ces sortes d'affaires et une infinité d'autres qu'il lui confioit; je n'en ai pas encore parlé; il a fait grand bruit pourtant en France et parmi ses alliés. C'étoit le père Joseph le Clerc du Tremblay, Parisien, d'une famille de robe. Il étoit capucin de profession et moine des plus intrigans. Le cardinal se déchargeoit sur lui des commissions et entrevues secrètes, des voyages, des intrigues, et de

cent autres choses où il ne vouloit pas paroître lui-même. Le père Joseph étoit véritablement son confident, et avoit grand ascendant sur son esprit; il eut par ce moyen la nomination de la couronne au cardinalat, et on sollicita sa promotion à Rome; bien des gens ont douté de la sincérité de cette poursuite, toujours est-il vrai qu'il est mort avec sa nomination sans en voir l'effet.

Ce capucin avoit été avec caractère à Ratisbonne aux premières apparences de la paix. Il y avoit réussi à tout brouiller, au gré du cardinal.

C'étoit ce même père capucin qui suivoit la cour et l'armée en carrosse à six chevaux et un équipage complet à sa livrée. Comme il n'avoit point changé d'habit, attendant toujours son chapeau rouge, les Français l'appeloient entre eux *sa petite éminence grise.*

Un jour en conférence avec le cardinal et le duc de Weymar, on délibéroit sur l'attaque d'une place forte, je crois que c'étoit Brisac; le duc y trouva des difficultés et les exposa; le père Joseph les rejeta et s'efforça de lui expliquer, et de lui montrer dans les cartes et les plans qui étoient sur la table, comment il falloit s'y prendre pour la marche et les attaques. Le duc de Weymar perdit enfin patience : *M. Joseph*, lui dit-il, *mêlez-vous de vos affaires; ce n'est pas là votre métier; croyez-vous, vous autres, qu'on prend les villes avec le bout du doigt?* La conférence se rompit, et Weymar revint à Paris, en jurant contre le règne des prêtres. Le duc Bernard de

Saxe-Weymar est mort de maladie à Neubourg en 1639, sans avoir été marié.

Le cardinal, comme j'ai dit, malgré sa haute capacité et sa prévoyance, n'avoit pas le don de plaire, ni en France, ni chez les étrangers. Ces dégoûts parmi les alliés menoient insensiblement à la paix, non pas que les généraux, les gens de guerre s'empressassent à finir cette longue querelle en posant les armes; mais les souverains, les républiques, les ministres de quelques puissances ouvrirent les yeux et pensoient déjà comme les Hollandois. La désunion qui régnoit depuis trente ans dans l'empire avoit désolé l'Allemagne; et les membres ne s'étoient affoiblis les uns les autres, que pour y faire prendre place aux Suédois et aux Français, dangereux voisins, qui étoient déjà à craindre, et pour l'agrandissement desquels il ne falloit point surcharger la balance. Ceux qui avoient compté sur ces secours étrangers, étoient détrompés voyant que l'une et l'autre de ces couronnes ne travailloient que pour elles-mêmes. La pensée vint un peu tard, mais elle avoit de la réalité, et trouvoit de l'ingression. Il en étoit de même pour l'Italie et les Pays-Bas.

Le changement qui arriva en France l'an 1643 fit naître encore de profondes réflexions sur l'avenir, et le système qui prévaudroit un jour.

Ce changement étoit important au repos de l'Europe. Le cardinal-duc de Richelieu étoit mort (comme il est dit ci-devant) le 4 décembre 1642; le roi Louis XIII ne promettoit pas de le survivre de beaucoup. Ce monarque perdoit infiniment à la mort du

cardinal, dans la situation des affaires, et le ressentit vivement. Sa foible constitution de santé ne lui permit point de prendre les affaires en main; il en chargea le cardinal Mazarin, qui, introduit par Richelieu, y travailloit déjà, et en avoit acquis une grande connoissance. Mazarin suivit le plan de son prédécesseur, par les mêmes moyens, et à la piste, si bien qu'on ne s'aperçut d'aucune variation considérable dans le gouvernement; mais le roi s'affoiblissoit de jour en jour, ses langueurs, ses insomnies et son indisposition menaçoient d'une chute prochaine. Il fut long-temps au lit, et si l'on peut ajouter foi aux Mémoires de M. de Pontis, assez mal servi dans sa longue maladie, et presque toujours seul. Pendant qu'une agitation violente s'étoit emparée des grands, des petits et de tout ce qui approchoit la cour, on n'osoit point parler d'affaires au roi; les courtisans remplissoient les antichambres, alloient et venoient avec la dernière inquiétude, et s'il se trouvoit quelque monde dans la chambre du roi, on le faisoit sortir pour laisser reposer ce prince, qui aimoit d'être seul; il faisoit demeurer alors l'un ou l'autre, comme il fit au sieur de Pontis, ancien officier, qu'il connoissoit de longue main.

De Pontis dit que le roi étoit d'une maigreur si décharnée et si défait qu'il ne lui restoit que la peau collée sur les os. Il envisageoit la mort et en parloit souvent comme s'il s'y attendoit. Après un peu de silence, ce prince vit de son lit, par les fenêtres de S[t] Germain en Laie, où il étoit, de loin un clocher, et de-

mandant quel clocher c'étoit, on lui dit celui de St Denis. Nous y reposerons bientôt, répondit-il. De Pontis, après quelques autres discours touchans qu'il raconte, sortit fondant en larmes.

Ce roi moribond, accablé de sa maladie, avoit l'esprit occupé alors de la disposition qu'il vouloit faire et de la régence à établir. Comme il ne se fioit à personne, il médita long-temps et rappela souvent ces tristes pensées.

La reine Anne d'Autriche, son épouse, qu'il regardoit comme Espagnole, ne lui parut pas hors d'ombrage de ce côté-là, et il ne se fioit point à sa capacité. *Monsieur*, duc d'Orléans, son frère, lui étoit trop bien connu par les brouilleries du passé, pour en avoir une opinion satisfaisante. Le prince de Condé ne lui revenoit pas non plus. A la fin, il fit un testament, où, sans exclure la reine, *Monsieur*, ni le prince, il ordonna une jointe ou conseil de régence, où chacun avoit son autorité réglée : les ministres étoient nommés qui devroient y assister, nombre de conditions et de précautions également inutiles.

Le roi auroit pu s'épargner les peines et les soins fâcheux de ce testament, s'il avoit pu prévoir qu'il seroit cassé le lendemain de sa mort.

Louis XIII décéda de cette maladie de consomption, le 14 mai 1643, à l'âge de quarante-un ans et quatre mois, après un règne de trente-deux accomplis. Le dauphin, depuis Louis XIV, étoit né le 5 septembre 1638. *Monsieur*, duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, le 21 septembre 1640.

Le lendemain de la mort du roi, comme je viens de dire, le parlement, suffisamment garni de pairs, à l'exemple de ce qu'il avoit fait à la mort de Henri IV, cassa le testament et toutes les dispositions, qui avoient coûté de pénibles momens au roi défunt. La régence en plein fut adjugée à la reine Anne d'Autriche, du consentement de M. Gaston et du prince de Condé même.

Cette première scène se passa heureusement, la machine joua dans tous ses mouvemens et ses ressorts préparés.

Une seconde, non moins importânte, alloit s'ouvrir sur le ministre, que la reine régente choisiroit pour son service. La fermentation fut extrême; la duchesse de Chevreuse, ancienne confidente de la reine, reléguée à Bruxelles, revint à la tête d'une forte cabale. Les Vendômes et d'autres brigues firent de grands efforts; on ne crut pas que la reine, qui avoit souffert une sorte de persécution, sous le ministère précédent, voulût se servir d'aucune créature de Richelieu.

Quelques jours se passèrent dans ces agitations inquiètes et pressantes. L'on apprit à la fin que le cardinal Mazarin faisant la grimace de demander son congé à la reine pour se retirer en Italie, la reine lui avoit ordonné de rester dans son poste de premier ministre; qu'il s'étoit fait presser beaucoup, et qu'au bout il avoit promis de lui continuer ses services jusqu'à la paix.

Cette déclaration qui conservoit tout le ministère

sur pied, déconcerta et démonta toutes les factions, les cabales et les intrigues. C'est le levain de mécontentement, d'où naquirent ensuite des troubles affreux et une nouvelle guerre civile au bout de quelques années. L'émotion auroit peut-être éclaté précipitamment, sans le bonheur d'un événement imprévu.

Le duc d'Enghien, fils aîné du prince de Condé, jeune prince âgé de vingt-deux ans, plein de valeur, commandoit l'armée française; don Francisco de Mello, voulant profiter de l'embarras de la cour, faisoit le siége de Rocroi avec toutes ses forces. Le duc d'Enghien brusqua la fortune, et par une heureuse témérité, comme tous l'ont appelée, mettant sur un coup de dez le salut de la France, attaqua et défit entièrement l'armée d'Espagne, en bataille rangée.

Cette bataille mémorable de Rocroi arriva le 19 de mai, cinq jours après la mort du roi. C'est dans cette bataille que la cavalerie espagnole, renversée et mise en fuite, après une longue résistance, abandonna l'infanterie. Le comte de Fontana, ce grand général d'infanterie, rassembla toute celle-ci dans un bataillon carré, lui au milieu porté dans un brancard ou chaise ouverte, à cause de la goutte dont il étoit perclus : son bataillon carré fit une telle contenance, que toute l'armée victorieuse l'entama en vain. On y amena du canon sans pouvoir l'enfoncer. Le comte de Fontana y fut tué avec nombre d'officiers, mais le bataillon carré fut admis à une capitulation sur le champ de bataille.

Cette grande victoire affermit et rassura la régence

qui en avoit besoin ; le duc d'Enghien étoit régardé comme le dieu tutélaire de la France ; c'est lui qu'on nomma depuis le grand Condé. Son histoire et celle de la minorité de Louis XIV, demandent des récits plus étendus, qui vont beaucoup plus loin que la paix de Westphalie, que je me suis prescrite pour borne de cet ouvrage. Je sais bien que le jour du *Te Deum*, pour cette victoire, il y eut une sédition fort animée à Paris ; il y en eut d'autres dans les années suivantes, force intrigues, des ruptures et des troubles, mais les grands coups d'éclat, la guerre civile ou de Paris, l'emprisonnement des princes, la retraite du cardinal de Mazarin et son retour, sont des années cinquante, et semblent plutôt destinées à faire l'avant-propos de la paix des Pyrénées, conclue onze ans après celle de Westphalie.

C'est à celle-ci qu'il faut revenir. Le changement arrivé en France paroît l'avoir avancée, par l'inclination qu'on témoignoit d'y vouloir procéder sincèrement.

La reine régente s'étoit déclarée hautement pour la paix, et la souhaitoit pour soulager ses peuples, rendre sa régence plus respectable et plus tranquille, et par amitié pour le roi d'Espagne son frère. Le cardinal Mazarin qui suivoit les traces de son prédécesseur Richelieu, ne pensoit pas de même ; il avoit promis de servir jusqu'à la paix, mais il n'entendoit pas que cette paix fût si prochaine ; d'ailleurs quoiqu'assuré de se maintenir après la paix même, il prévoyoit qu'on n'auroit pas tant besoin de lui, et il lui conve-

noit de se rendre nécessaire. Ces raisons étoient pour lui seul et regardoient ses intérêts ; aussi n'en fit-il point parade. Il seconda les intentions de la reine et fit sa cour par cette complaisance, sachant bien qu'un homme de sa main parmi les plénipotentiaires auroit toujours le moyen de traîner, de reculer et d'embrouiller durant le cours de la négociation même, comme il parut évidemment au congrès, peu de temps après.

La France fit voir extérieurement toutes les apparences pacifiques, ce qui, joint aux autres dispositions, accéléra l'ouvrage de la paix.

Christine, reine de Suède, ayant atteint sa dix-huitième année en décembre 1644, fut déclarée majeure et prit les rênes du gouvernement. Elle étoit déjà avancéedans les études, plus que d'ordinaire des princesses à cet âge. Son goût pour les connoissances, les arts et les sciences, étoit décidé, elle s'y appliquoit beaucoup, et en fit bientôt une profession ouverte jusqu'à rechercher et avoir commerce avec tous les savans de l'Europe.

Entre-temps elle s'étoit fait instruire à fond de la situation avantageuse et des intérêts de son royaume, dans la guerre qu'il s'agissoit de finir. Axel Oxenstiern n'aimoit pas les Français, et auroit souhaité de n'être pas gêné par ce concert et ces étroites alliances entre les deux couronnes, pour agir plus librement. En son particulier, pour conserver son autorité, qui étoit si illimitée pendant la minorité, il avoit les mêmes raisons que Mazarin avoit en France, pour ne point désirer la fin de la guerre.

La reine, par une raison contraire, vouloit régner. La grande autorité d'Oxenstiern, de sa puissante maison, et de ses amis, lui étoit incommode, et ne pouvoit baisser que par la paix. Elle voyoit en même temps toutes ces belles conquêtes en Allemagne et sur les côtes de la mer Baltique, qu'elle pourroit s'approprier toutes, ou la plus grande partie, et mettre à couvert par un traité solennel à l'intervention de toutes les puissances de l'Europe. Ce sont les motifs qui la déterminèrent à vouloir aussi la paix et à y concourir.

Un autre motif apparemment l'y confirma, quoiqu'encore caché. Elle avoit déjà conçu en idée tous les différens personnages qu'elle vouloit faire dans le monde, qui étoient fort singuliers, et qui demandoient nécessairement un royaume en paix pour le commencement et pour l'exécution.

La plupart des actions de sa vie ne se sont passées que plus avant dans le siècle, postérieurement de quelques années après la paix. La même raison que j'ai proposée pour ne point entrer dans le détail des troubles de France, sert à me dispenser de ce nouveau détail pour la Suède, qui devance le projet de m'arrêter à la paix de Westphalie.

Comme cette reine a régné néanmoins en minorité et en majorité avant la paix, j'en dirai en gros et historiquement assez pour faire connoître son génie et son caractère, dont la singularité et le contraste l'ont rendue fameuse dans toute l'Europe et peut-être audelà.

Qu'on s'imagine une jeune princesse spirituelle,

passablement belle, née reine par le droit du sang et les vœux d'un peuple alors si belliqueux et si redoutable, qui méprise sa nation, son sexe, sa couronne et sa religion; une reine, qui, à la fleur de son âge, pouvoit épouser les têtes couronnées, ou en couronner une, renoncer si fermement au mariage, qu'elle quitte plutôt sa couronne que sa liberté; voilà son portrait, et la preuve se réfère aux actes. Si les vertus, l'héroïsme et la magnanimité sont susceptibles d'excès, on en trouvera aisément dans sa conduite.

Elle abdiqua solennellement sa couronne, à Stockholm, devant les états assemblés, nonobstant leurs supplications et leurs remontrances, et fit monter sur le trône Charles-Gustave, prince palatin de Deux-Ponts, son cousin-germain, fils d'une sœur du grand Gustave-Adolphe, qu'elle fit roi, en refusant constamment de l'épouser; après quoi elle sortit de Suède et se mit à voyager dans presque toute l'Europe. Elle étoit habillée en homme ou en amazone; dans toute sa suite il n'y avoit pour ainsi dire ni Suédois ni femmes. A Bruxelles elle se fit catholique, mais en réitéra l'acte par une abjuration formelle à Inspruck en Tirol, quelque temps après.

Son séjour aux Pays-Bas fut assez long; la ville d'Anvers lui plut beaucoup, disant hautement qu'elle préféreroit d'être marquise d'Anvers que reine de Suède. Don Pimentel, ambassadeur d'Espagne en Suède, avant l'abdication, la conduisoit et mena tout le cortège. Ses grands officiers étoient des marquis Florentins, Monaldeschi son grand écuyer, Sentinelli

son capitaine des gardes, un autre italien son premier secrétaire.

Cette reine a fait deux voyages en France. Les mémoires du temps en ont écrit les circonstances. M. de St Évremont et plusieurs autres en parlent, peut-être avec plus de vrai que d'édifiant, dans le long séjour qu'elle y fit. Elle vit les académies, assista aux conférences sur les sciences et les belles-lettres, contracta amitié avec tous les savans, à qui elle fit des présens, donna des pensions, et entretint avec eux un commerce de lettres.

Son grand but étoit le voyage de Rome où, s'étant rendue, elle y fut reçue avec une pompe extraordinaire. On lui présenta en cette ville une médaille de la part de l'un ou l'autre collège, ou de l'un ou l'autre virtuoso, qui lui fut très-agréable et flattoit beaucoup sa grandeur d'ame; c'étoit son portrait en buste avec ses titres: l'autre face représentoit une couronne royale avec ces mots en demi-cercle: *non mi bisogna ne mi basta.*

Elle reçut tous les honneurs qu'elle pouvoit désirer dans cette capitale du monde, et reçut en même temps les éloges et les louanges en vers et en prose de tous les beaux esprits d'Italie; mais elle essuya aussi des critiques et des satires très-piquantes. Son long séjour à Rome, ses libéralités et les bienfaits qu'elle répandoit, n'ont jamais entièrement apprivoisé Pasquin et Marforio, ces censeurs inexorables. Le premier lui dédia tous les ans ses étrennes, *al capo d'anno*. J'en ai vu quelques-unes qu'on conservoit, très-ingénieuses, mais satiriques et caustiques au dernier point.

Elle a vécu à Rome sous cinq papes, et fut tantôt bien et tantôt mal à la cour, notamment quand elle se mêla dans la grande querelle sur la franchise des quartiers, en 1660. Cette princesse, voyant que la Suède épuisée ne songeoit guères à elle et retardoit le paiement des sommes et des fonds qu'elle s'étoit réservés à son abdication, fit le voyage par Hambourg à Copenhague et en Suède, où il se passa quelque désagrément; ayant ajusté ses affaires le mieux qu'elle put, elle se rendit derechef à Rome, et reprit ses études. Elle occupoit à sa première demeure le palais Mazarin à Monte-Cavallo, que le cardinal lui offrit à son départ de Paris. Depuis elle a toujours logé au palais *Riari alla longara.* Ce palais fort vaste a été embelli par cette reine, qui avoit là cette belle collection de tableaux et d'autres raretés, que D. Livio, duc de Bracciano-Odescalchi a achetés, après la mort de Christine. Sa rare et nombreuse bibliothèque qu'elle légua à celle du Vatican, y fut avantageusement placée par les ordres du pape Alexandre VIII, et fait une des sept pièces ou salons dont celle du Vatican est composée.

La reine Christine est morte à Rome le 19 avril 1689; elle est inhumée à S[t] Pierre, où l'on voit un beau monument, son buste en médaillon de grand relief sur une pyramide, avec les ornemens convenables. Le dessin est de Carlo Fontana, et ne fut achevé qu'en 1702.

L'histoire de cette reine tient du merveilleux et du romanesque; la matière ne manque pas pour l'étendre

au-delà du crayon que j'en donne; mais comme j'ai dit, le récit excède l'époque de 1648, qui fut celle de la paix. Christine, à sa majorité, approuva les avances qu'on faisoit pour cette paix; la France y avoit donné les mains et la Hollande y étoit entièrement déterminée.

De l'autre côté, l'empereur avoit toujours porté son consentement à toutes les voies de pacification praticables. L'Espagne, déjà fort engagée avec les Hollandois, vouloit absolument la paix générale ou particulière. Ainsi, ces grandes puissances, de part et d'autre, ayant fait voir leur intention, tous les autres intéressés se rangèrent bientôt à y concourir.

Les préliminaires signés à Hambourg, en 1641, n'avoient arrêté qu'un plan pour y travailler, qui ne décidoit rien; trois ou quatre ans s'étoient passés depuis sans progrès, on avoit remis sur le tapis les lieux des deux congrès, qui ne devoient faire qu'un à Hambourg et à Cologne. La distance de l'une à l'autre de ces villes trop notoire et trop incommode, fit évanouir ce projet. On proposa ensuite Spire et Worms; mais enfin les Suédois, persistant sur les deux villes de Westphalie Munster et Osnabrug, nommées du commencement, il y fut acquiescé. Le reste du temps s'étoit écoulé à régler les passe-ports et les sauf-conduits, quels princes ou états seroient invités ou admis au congrés, le temps, les termes des passe-ports à donner réciproquement : la médiation fut encore examinée. Le roi de Danemarck, qui avoit moyenné et tiré parole des principales puissances belligérantes pour la

première convention de Hambourg de l'an 1641, touchant les préliminaires, continuoit d'offrir sa médiation, et naturellement il lui compétoit d'être médiateur; mais la Suède prit des ombrages et des soupçons si violens, qu'en 1644 elle lui déclara la guerre, peut-être plus pour l'exclure de la médiation que pour toute autre raison; quoiqu'on en publiât quelques-unes, entre autres, qui regardoient la navigation et le passage du Sund.

Les Suédois firent une irruption dans le Holstein, et cette guerre menaçoit de nouveaux troubles, mais elle ne fut pas de durée. La paix se fit l'année suivante à Bromsebroo, par l'intercession de la France et des Hollandois. Le roi de Danemarck cessa de se mêler de la paix générale. Il n'en fut plus parlé.

La médiation resta donc en entier au pape et à la république de Venise. Deux habiles ministres de leur part y firent l'office de médiateurs. Le premier étoit D. Fabio Chigi, évêque de Nardo, Siennois, nonce du pape Innocent X, vers le Rhin, et envoyé au congrès avec le pouvoir de légat à *Latere*. Il acquit tant d'honneur et rendit de si grands services en cette nonciature, qu'ayant été fait cardinal, il fut élu pape l'an 1655, et a régné douze ans sous le nom d'Alexandre VII.

Le second médiateur fut Aloisio Contarini, qui avoit passé par plusieurs ambassades et les premiers emplois de la république de Venise. C'étoit un homme de grande capacité, infatigable, d'une prudence consommée et d'une patience à toute épreuve; il avoit

pour ainsi dire double emploi. Le nonce du pape ne figuroit pas beaucoup entre les protestans, mais l'ambassadeur de Venise étoit souvent à Osnabrug, rapprochoit toutes les parties et réussit souvent à applanir de grandes difficultés. On a écrit que pendant son ministère en cette négociation, il a assisté en plus de huit cents conférences.

L'an 1645, le congrès prit une forme plus régulière et un aspect plus favorable que ci-devant. La plupart des plénipotentiaires s'étoient rendus, ou se rendoient de jour en jour à Munster et à Osnabrug, et alloient souvent de l'une à l'autre de ces villes; la distance entre elles n'est que de dix lieues. On travailloit sérieusement et assiduement à l'examen des pouvoirs, et à régler les autres formalités du congrès.

Quand on vint à l'ouverture des négociations, c'étoit un terrible opéra et une mer à boire. Les demandes et les prétentions de toute part étoient exorbitantes. Trente ans d'une guerre continuelle, où toute l'Europe avoit pris part, plus tôt ou plus tard, défiguroient les royaumes et les états, qui, ayant changé de maîtres, et par les révolutions et par les événemens, ne reconnoissoient plus les traces de leurs domaines et de leurs possessions. C'étoit comme un marché où chacun vouloit gagner et personne ne vouloit perdre. On marchandoit, on s'intriguoit, on changeoit de ton et de mesures pendant une si longue discussion d'intérêts. Les uns ne songeoient qu'à réaliser et confirmer leurs acquisitions, les autres crioient à la restitution, à l'indemnité. Tout le monde avoit souffert, et tout le

monde vouloit des dédommagemens, des récompenses, des frais et des équivalens.

Toutes ces prétentions mises en leur plus beau jour étoient soutenues par un déluge d'écrits; de tous côtés, c'étoient des expositions de droit et de fait, des mémoires, des dissertations, des raisonnemens à l'infini, dictés par les plus habiles gens de chaque nation, qui se trouvoient dans cette nombreuse assemblée. On n'en seroit jamais venu à bout, si de grands coups n'eussent pas été frappés dans les cours mêmes, dont le résultat vint ensuite faire loi au congrès pour avoir place au traité.

Parmi tant de plénipotentiaires, non-seulement d'un parti ou d'un allié à l'autre, mais entre les ministres d'une même cour entre eux, il y avoit de grandes divisions, des intérêts et des instructions, qui les faisoient agir diversement. On en verra plus d'un exemple dans la suite.

Il convient avant tout de nommer les puissances qui traitèrent de la paix en ce fameux congrès, et à chacune, les ministres représentans, qui y intervinrent de sa part, leur caractère, et ce qu'ils ont fait dans les actes les plus intéressans pour la conclusion du traité.

On a déjà nommé les médiateurs.

L'empereur Ferdinand III avoit en ce congrès cinq plénipotentiaires.

1. Maximilien, comte de Trautmansdorff, grand-maître de S. M. I., chevalier de la Toison-d'Or.
2. Jean-Louis, comte de Nassau Hadamar et Bylstein,

aussi chevalier de la Toison-d'Or. 3. Jean-Maximilien, comte de Lambergh, etc. 4. Jean de Crane, conseiller au conseil aulique. 5. Isaac Volmar, baron de Rieden, très-instruit dans le droit public.

Abraham Wicquefort, en son *Ambassadeur et ses fonctions*, fait une section particulière de quelques ambassadeurs illustres de son temps. Il nomme avec grand éloge Isaac Volmar, et dit qu'il connoissoit parfaitement les intérêts de la maison d'Autriche, et les savoit ménager; qu'il s'étoit défait de bonne heure du pédantisme, qu'il rendit des services très-essentiels à son maître, et qu'il lui en auroit rendu davantage si la cour impériale n'eût pas été dans une si grande dépendance de celle d'Espagne.

De ces cinq plénipotentiaires, le premier, comte de Trautmansdorff, savoit l'intention secrète du maître, et en possédoit toute la confiance. Ceux qui ont écrit sur le traité de Westphalie remarquent, qu'étant à Osnabrug; il eut une belle occasion de conclure très-avantageusement pour l'empereur une paix particulière avec la Suède; c'étoit en 1645, à la première activité du congrès. Jean Oxenstiern, fils du grand-chancelier; premier ambassadeur de Suède, très-mécontent, ainsi que toute sa maison, en fit les avances les plus solides; les Suédois étoient résolus d'abandonner la France à ses caprices, et de traiter sans elle. Le comte, qui n'avoit pas le temps d'envoyer à Vienne, n'osa point les accepter, pour ne pas exposer la maison de Bavière, et peut-être l'Espagne que l'empereur ne voulait pas abandonner.

Le roi d'Espagne avait aussi nommé cinq plénipotentiaires au congrès. 1. Don Gaspar de Bracamoute y Gusman, comte de Pennaranda, commandeur d'Alcantara. 2. Joseph de Bergaigne, archevêque, duc de Cambrai, qui mourut à Munster. 3. D. Diégo de Saavedra-Faxardo. 4. Antoine de Brun, procureur-général au parlement de Dole en Franche-Comté. 5. D. Lopès Zapata.

Je ne sais pas pourquoi le troisième et le cinquième de ces ministres désignés, ne vinrent point au congrès. Il n'y eut que les trois autres qui y parurent dans l'assemblée.

Le comte de Pennaranda passoit en Espagne pour un très-habile homme, et l'étoit, mais il étoit encore jeune et n'avoit vu que la cour de Madrid. La prévention de la grandeur du roi et de sa monarchie le rendoit fier, inflexible, et peu propre à une négociation intriguée avec tant d'étrangers. Il avoit deux principes pour sa direction, dont il n'est jamais revenu. Le premier, que la cour impériale ne pouvoit pas se passer, ni se détacher de l'Espagne; l'autre, que faisant la paix avec la Hollande, les Pays-Bas n'avoient rien à craindre de la France. Ce dernier point lui fit rejetter tout ce que les médiateurs proposoient de raisonnable pour la paix entre les deux couronnes. Il étoit persuadé fermement qu'une révolution infaillible alloit abîmer la France; il y en avoit des avant-coureurs; les séditions, les troubles, les Mazarinades, la Fronde, suivirent en effet, mais non assez, ou assez long-temps pour garantir les pertes

considérables que l'Espagne fit aux Pays-Bas durant encore une douzaine d'années jusques à la paix des Pyrénées.

L'archevêque de Cambrai, second ambassadeur, étoit natif d'Anvers, de l'ordre des récollets, où il entra dès sa grande jeunesse; il étudia en plusieurs universités, notamment à Salamanque; passa par tous les degrés de son ordre, fut définiteur, provincial et commissaire-général; grand philosophe, grand théologien et fort exalté pour sa doctrine en Espagne. Il fut premièrement évêque de Bois-le-Duc, puis archevêque duc de Cambrai. Je ne sais pas si sa qualité de théologien, qui lui avoit été si avantageuse en Espagne, la fut de même au service de cette couronne à Munster. Il y décéda après une longue maladie, le 22 octobre 1647. Il fut inhumé en l'église des PP. Franciscains de cette ville. On y voit son épitaphe fort au long et en beau latin. Charpentier, dans son histoire de Cambrai et du Cambrésis, en donne la copie, l'archevêque y est nommé : *Josephus à Bergania, origine Italus, natione Belga, civitate Antverpiensis, professione minorita, studio theologus, exercitatione politicus, etc.*

Le troisième ambassadeur d'Espagne, le plus actif et qui y rendit de grands services, fut Antoine de Brun, procureur-général au parlement de Franche-Comté, lors séant à Dole. On a dit à son sujet qu'il étoit le dernier mais le plus habile des plénipotentiaires que le roi d'Espagne eut à Munster. Fils de l'avocat-général au même parlement, d'une famille

de robe, de Poligni, en cette province. Il s'exprimoit bien de bonche et par écrit, parloit plusieurs langues; fort propre à négocier avec les Hollandois par ses manières et ses habitudes. Ce fut lui qui, à Munster et en Hollande, vint à bout de détacher la république de ses alliés, et de l'amener à une paix séparée, malgré mille obstacles et tous les efforts de la France.

Le roi très-chrétien avoit trois plénipotentiaires à Munster; 1. Henri d'Orléans, duc de Longueville et d'Etouville, prince de Neufchâtel. 2. Claude de Mesmes, comte d'Avaux. 3. Abel Servien, marquis de Sablé, comte de la Roche-des-Aubiers.

Le premier étoit un prince qui faisoit les honneurs de l'ambassade, et qui, ayant pour épouse la sœur du prince de Condé, une des belles femmes de France, la mena à Munster où elle brilla beaucoup.

Messieurs d'Avaux et Servien n'étoient pas bien ensemble avant le voyage d'Allemagne; c'étoient deux ministres d'une capacité reconnue. Soit humeur, émulation ou envie, leur mésintelligence fit un éclat scandaleux; le duc de Longueville y interposa son rang et son autorité et ne fut pas assez respecté pour les retenir.

Le duc et d'Avaux procédoient à la paix suivant les intentions de la reine régente. Servien étoit l'homme du cardinal Mazarin qui n'aimoit pas de finir la guerre; aussi cet esprit, fertile en expédiens, renversa et brouilla toutes les bonnes dispositions qu'on avançoit d'ailleurs.

Il alla en Hollande où par des menaces, des intrigues, et une supériorité mal-entendue, il révolta ces républicains, au point qu'ils résolurent de conclure leur traité avec l'Espagne séparément. Il ne put pas empêcher, par toutes ses menées, que l'empire et les autres puissances ne suivissent cet exemple, et la France même quant à l'Allemagne. Mais il rencontra dans le comte de Pennaranda tant d'obstination, que, se roidissant de son côté, il trouva moyen de ne pas finir avec l'Espagne; et, par cette rupture, de continuer la guerre entre les deux couronnes. Ce qui faisoit le but du cardinal.

Celui qui étoit le mieux informé et qui en a écrit le plus délicatement, non-seulement touchant le congrès de Munster, mais sur le ministère des cardinaux de Richelieu et Mazarin, est sans doute l'abbé Vittorio Siri. Il étoit envoyé du grand-duc de Toscane à la cour de France, et a écrit des mémoires excellens. Dans la suite le roi Louis XIV, plus avancé en âge, lui donna le titre de son historiographe, avec une grosse pension, qu'il accepta du consentement du grand-duc son maître.

Il a écrit élégamment plusieurs volumes sous le nom de *Mercurio del tempo corrente*, qui se trouvent pour les curieux. Mais l'ouvrage dont je veux parler porte le titre de *Memorie recondite dell' abbate Vittorio Siri*. Il a toujours été rare, mais à présent il n'est plus trouvable. Le P. Bougeant, jésuite, Wicquefort et d'autres qui ont traité ces matières, principalement la paix de Westphalie, en ont fait leur profit,

et Wicquefort avoue qu'il en a tiré le parallèle qu'il donne de ces deux ministres.

D'Avaux avoit passé par les ambassades de Venise, de Pologne et de Hollande, pesant, rude, mais correct et juste, et fort appliqué dans ses ouvrages.

Servien qui avoit travaillé comme secrétaire-d'état sous le difficile ministère du cardinal de Richelieu, avoit l'esprit vif, brusque et décisif, propre au génie de sa nation; ceux qui doutent de ces portraits, dit-il, n'ont qu'à lire les lettres qu'ils se sont écrites et qu'ils ont bien voulu publier, quoiqu'ils ne s'y fassent pas grand honneur, non plus qu'au roi leur maître. Il faut avouer que s'il y avoit quelque chose d'incommode en d'Avaux, il y avoit de l'insupportable en Servien; celui-ci n'avoit ni la probité, ni le désintéressement de l'autre. Si Servien a laissé une grande réputation, d'Avaux en a laissé une beaucoup meilleure. C'est ce qu'en ont écrit leurs contemporains.

Les plénipotentiaires de Suède étoient au nombre de cinq :

1 Jean Oxenstiern, fils d'Axel, le prototype et l'arbitre de la paix ou de la guerre, n'étoit que l'organe de son père et agissoit avec la même hauteur. 2 Jean Adler Salvius, homme de mérite et de fortune; la jeune reine l'honoroit de toute sa confiance, et comme elle n'aimoit pas ou plutot craignoit les Oxenstiern, Salvius étoit comme un controleur protégé par toute l'autorité de la reine. Cela fit une division entre ces deux premiers ambassadeurs, à peu près comme entre

ceux de France, d'Avaux et Servien; mais les disputes et la querelle des Suédois ne furent ni publiées, ni imprimées pour embellir les gazettes. 3 Schering Rosenhaan, châtelain de Stockholm, est regardé dans les mémoires du temps, comme le plus habile homme et le mieux instruit des intérêts de la Suède et de toute l'Europe, qui parût au congrès. 4 Mathias Biörenklau, secrétaire de la reine, jurisconsulte. 5 Alexandre Erskein ou Areszeen, étoit Écossois, du moins d'origine, conseiller d'état et de guerre et gouverneur de la Poméranie. Il étoit plénipotentiaire au congrès des armées suédoises.

Quoique la plupart de ces messieurs fussent sénateurs du royaume, le gouvernement de ce pays étoit alors une espèce de stratocratie ou gouvernement militaire, où les généraux et les armées ont beaucoup de part. Il a bien paru tel de nos jours sous le règne du roi Charles XII.

C'est jusqu'ici la liste des plénipotentiaires des grandes puissances qui comparurent au congrès de Westphalie. Je ne ferai point le dénombrement des autres, qui nous meneroit trop loin. Je dirai en peu de mots que chaque électeur ecclésiastique ou séculier y avoit ses représentans. L'archiduc d'Inspruck, la maison de Brunswyck; celle de Meklenbourg, de Holstein, de Bade; le duc de Wurtemberg, Amélie-Élisabeth de Hanau-Muntzenberg, landgrave douairière de Hesse-Cassel, régente pour son fils, le landgrave de Hesse-Darmstat, les villes impériales, le cercle de Bourgogne. Quelques villes anséatiques et l'Alsace y avoient

leurs envoyés et députés, ordinairement leurs conseillers-domestiques, auliques, les syndics des villes, les jurisconsultes les plus renommés des états respectifs et de l'Allemagne.

Pour l'Italie, la duchesse-régente de Savoie avoit son ambassadeur plénipotentiaire à Munster, c'étoit Claude de Chabot, marquis de St Maurice, chevalier de l'ordre de l'Annonciade. Le grand-duc de Toscane avoit pour le sien, l'abbé Athanasio Rodolphi. François comte de Nerli, et Girolamo Sannazar, y furent de la part du duc de Mantoue et de Montferrat. Enfin de la part du comte d'Egmont, pour ses prétentions sur la Gueldre, fut un autre abbé Peregrino Carleno Amerino. Je n'ai point nommé jusqu'ici, ni fait mention expresse de l'ambassade des états-généraux des Provinces-unies. Comme ils firent une paix séparée avec l'Espagne, à l'exclusion des autres, mon dessein est de traiter séparément et distinctement cette paix, comme un objet principal de ces mémoires.

Et d'autant que ce traité particulier fut signé à Munster, et précède la paix générale de plus de huit mois, ce nonobstant, le même dessein exige que j'en réserve le récit et les circonstances pour la fin, dans l'idée d'y faire quelques observations, qui serviront immédiatement à la conclusion de ce présent ouvrage.

Durant le temps qu'on traitoit de la paix avec activité à Munster et à Osnabrug, un peintre flamand, renommé pour la portraiture, et qui a fait d'autres pièces qui sont en estime, se rendit sur les lieux et y séjourna long-temps. Il se nommoit Anselme van Hulle,

natif de Gand. Il étoit peintre pensionné du prince d'Orange, après la mort duquel, il passa, en la même qualité, au service de l'empereur Ferdinand III.

Ce peintre aussi curieux qu'entendu dans son art, fit, avec la permision et le consentement de chacun, les portraits en buste de tous ceux qui intervinrent en ces illustres assemblées. L'auteur les a fait graver ensuite en belles tailles-douces, par d'habiles graveurs, pour les donner au public, sous le titre de *Pacis Antesignani*. Cette gravure dura longues années, et quand elle fut au complet, l'ouvrage fut interrompu par la mort de l'auteur, les estampes égarées et dispersées, et l'ouvrage même profondément oublié pendant trente ou quarante ans. Ce ne fut qu'en 1697 qu'il reparut par un accident singulier. Quelques temps avant, immédiatement après le bombardement de Bruxelles, on trouva dans le souterrain ou quelque chambre obscure d'une maison maltraitée du bombardement, un paquet fort négligé, qui contenoit les planches de cuivre en original au nombre de cent trente et une; portées en Hollande, un imprimeur les acheta. Mais un curieux les ayant acquises les mit au jour, avec une nouvelle planche au titre, qui porte : *Pacificatores orbis christiani*. Une préface en deux colonnes commence ainsi : *Petrus Rabus spectatori harum elegantiarum S.P.D.* et poursuit en latin et en hollandois à raconter comment cet ouvrage est parvenu à l'éditeur. C'est une collection sans autre texte, de ces cent trente et une belles estampes, sur grand papier, relié en livre. Il n'en manque certainement que trois ou quatre. L'empereur,

les rois, la reine de Suède; tous les princes et potentats, les médiateurs, tous les plénipotentiaires, ceux qui conclurent le traité de l'exécution à Nuremberg, en 1650, jusqu'au dernier député des villes, y sont représentés. Les portraits paroissent tirés au vif; ils sont encadrés en ovale, les armes de celui qu'ils représentent en haut, et les leurs propres en bas; leurs noms et qualités en latin, dans un cartouche encore plus bas, et sur le cadre ordinairement une devise, des ornemens, qui accompagnent, de bonne ordonnance. C'est dommage que cette collection ait été ignorée ou perdue lorsque deux ou trois écrivains ont écrit *ex professo* sur les traités de Westphalie en général, et sur ceux qui y ont assisté en particulier : c'étoit un beau canevas pour y travailler.

A poursuivre les négociations du congrès, il est à remarquer qu'après l'an 1645, la première affaire qui occupa le tapis, fut celle de remettre en liberté l'électeur de Trèves. On a dit comment on l'avoit enlevé dans sa capitale, et depuis ce temps-là on l'avoit promené d'une ville à l'autre dans les Pays-Bas espagnols. Cette négociation fut vivement poussée par la France, qui vouloit la traiter par préliminaire et préférablement à toute autre. Après quelques oppositions et quelques difficultés, l'empereur et ses alliés y parurent consentir, mais les Français vouloient encore lui faire rendre sa ville de Trèves que les Espagnols occupoient et où ils avoient garnison. On sauva enfin le point d'honneur. Le vicomte de Turenne, avec une petite armée, fit le siége de Trèves, qui fut ren-

due le troisième ou quatrième jour, sous une capitulation honorable. Turenne la remit à l'électeur, qui fut rétabli, et rentra de cette manière dans sa capitale.

Une autre affaire plus importante eut aussi sa décision au traité de paix, mais elle avoit été digérée ailleurs, et après de grands détours, elle vint toute préparée au congrès. C'étoit l'électorat palatin. On a vu la révolte de Bohême, et que l'électeur palatin proclamé et couronné roi de ce royaume, vaincu à la bataille de Prague, fut chassé de la Bohême non-seulement, mais dans la suite de cette guerre, de ses propres états héréditaires. Frédéric V étoit chef de la maison comme de la branche aînée nommée Rodolphine, qui avoit pour tige l'électeur Rodolphe, mort en 1319; il étoit frère aîné de l'empereur Louis de Bavière, de qui, au cinquième degré, descendit Guillaume V, duc de Bavière, qui a donné le nom de Branche Guillelmine à ses descendans, qui est la maison de Bavière.

Frédéric V, mis au ban de l'empire, fut dépouillé de son électorat; ses ennemis lui enlevèrent le Haut-Palatinat, et durant cette longue guerre, d'autres ennemis, presque tout le Bas-Palatinat. Il mourut à Mayence l'an 1632, comme il est dit ci-devant.

Dès l'an 1623, après la déroute du Palatin, l'empereur Ferdinand II avoit donné la dignité électorale à Maximilien, duc de Bavière, chef de la ligue catholique. Ce prince s'en trouvoit investi avec toutes les formalités requises, et en jouissoit par la possession et par titre. Aux approches de la paix, se sentant avancer en

âge, et le prince électoral fort jeune, il songea à affermir cette dignité dans sa maison, n'ignorant pas que le feu roi Gustave, les Suédois, et d'autres de leurs alliés, s'intéresseroient beaucoup pour la maison palatine; il comptoit sur l'empereur et sur l'Espagne; mais il jugea à propos de prévenir encore d'autres puissances pour s'assurer.

Il avoit envoyé en France secrètement son confesseur ou quelqu'autre agent, qui exposa à la reine régente combien il importoit à la religion que l'électorat fût confirmé à un prince catholique (le Palatin étoit calviniste). Ces raisons furent goûtées par la reine, et le cardinal Mazarin crut profiter de l'occasion pour amollir l'esprit irrité des premiers princes d'Allemagne, à la vue des prétentions de la France. Il fut fait à Paris un traitéou convention secrète à ce sujet, quoiqu'on continuât la guerre. Mazarin, pour profiter de cette ouverture, agit à la cour de Suède, et l'engagea à consentir au plan de l'électeur de Bavière. Le ministère suédois n'y étoit pas disposé, rempli des idées du feu roi Gustave, qui avoit promis de rétablir l'électeur palatin, et si Axel Oxenstiern, mécontent de la France, eût pu faire accepter les propositions avantageuses pour une paix particulière au comte de Trautmansdorff, dont on a déjà parlé, la maison de Bavière n'y auroit pas trouvé son compte; mais l'empereur ne voulut pas l'abandonner.

Les choses étoient changées depuis. La reine Christine n'avoit pas tant d'aversion pour la France; par souplesses et par intrigues, celle-ci avoit regagné la

Suède; l'ancienne alliance fut renouée, et le plan de la Bavière passa avec les autres.

Il consistoit à maintenir l'électeur de Bavière en son électorat, et tout le Haut-Palatinat pour lui et tous ses descendans; de créer un nouveau et huitième électorat pour Charles-Louis, électeur palatin, avec la restitution entière du Bas-Palatinat. Ce plan étoit concerté et avoit passé par les cours de Vienne, Madrid, Paris et Stockholm, assez long-temps avant de paroître au congrès. C'est l'objet de l'article dix, avec les suivans, jusqu'au vingtième, de la paix de Munster, on l'a étendu dans le traité; il y est stipulé une extinction de dettes de plusieurs millions, hypothéquée sur l'Autriche en faveur de l'empereur; que si la branche Guillelmine finit avant la Rodolphine, celle-ci succédera et entrera de plein droit dans l'électorat, et le nouveau huitième sera supprimé et éteint avec quelques autres modifications et dédommagemens de cette nature pour l'électeur palatin.

La grande diseussion, qui avoit coûté le plus de temps et de travail, étoit touchant les villes, les provinces et les pays à céder et à rendre. Le traité de Munster porte à la tête le nom de l'empereur, d'un côté, et celui du roi très-chrétien, de l'autre, avec leurs alliés de part et d'autre. L'empereur et l'empire y cèdent à la France les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun; Brisac, la haute et basse Alsace et le Suntgow. La France restitue les villes forestières, l'Autriche antérieure, qui y sont nommées tout au long, avec les bailliages, les conditions, les exceptions et les

réserves. L'électorat de Bavière est réglé comme il est dit ci-dessus. Les intérêts de la landgrave de Hesse-Cassel, du Wurtemberg, de Bade, ceux de la duchesse régente de Savoie, du duc de Mantoue, sont tous réglés en plusieurs articles.

Après la révolution du Portugal, en 1640, le duc de Bragance, nouveau roi, sous le nom de Jean IV, avoit envoyé des ambassadeurs à plusieurs cours pour notifier son avènement au trône; un de ces ambassadeurs nommé don Francisco de Andrada Leitao, chevalier de l'ordre de Christo, avoit été en Angleterre, en Hollande, et vint avec les ministres de France à Munster; mais ceux d'Espagne déclarèrent sitôt leur arrivée, que si on admettoit le Portugais au congrès, ils se retireroient à l'instant.

L'empereur et l'Espagne avoient demandé des passeports et l'entrée du congrès pour les plénipotentiaires du duc de Lorraine, cela avoit traîné; et quand ils pressèrent depuis, les Français leur opposèrent le plénipotentiaire du Portugal, si bien que l'un et l'autre restèrent exclus. Il est pourtant parlé du duc de Lorraine au traité de Munster, et l'on renvoie son différend avec la France à la paix entre les deux couronnes, ou à l'arbitrage.

Pendant qu'on avançoit la paix à Munster, on y travailloit de même sans relâche à Osnabrug; les plénipotentiaires, qui vouloient conférer ensemble, se donnoient rendez-vous à Lengerick, situé entre ces deux villes, ou passoient fréquemment de l'une à l'autre.

Le traité d'Osnabrug est dressé à l'instar et dans le même sens que celui de Munster; à la tête sont nommés l'empereur et la reine de Suède, avec leurs alliés, dont on règle dans la suite les intérêts dans un grand détail. Les Suédois avoient toujours insisté à se faire céder toute la Poméranie et leurs autres conquêtes; mais à la fin, ils se contentèrent de la Poméranie citérieure (*Vor Pomeren*), et la Poméranie ultérieure passa à l'électeur de Brandebourg, qui prétendoit au duché en entier, en vertu des pactes de familles, et d'une investiture simultanée.

Les Suédois convenoient du droit de l'électeur, mais vouloient le faire dédommager par l'empereur, en Silésie ou Moravie, ou bien de lui assigner par équivalent, des biens ecclésiastiques, en sécularisant évêchés, abbayes, prévôtés et autres bénéfices.

Ce dernier moyen fut suivi, mais ce fut avec de si amples extensions, qu'il servit, pour ainsi dire, de récompense à tous ceux qui en prétendoient. L'archevêché de Magdebourg, les évêchés de Halberstatt, de Camin et de Minden, furent sécularisés en faveur de l'électeur de Brandebourg. La Suède qui, outre la Poméranie citérieure, se réservoit encore une lisière à la mer dans l'ultérieure et l'île de Rugen, eut encore de ses conquêtes Wismar, Werden et Brême, par sécularisation de son archevêché. La maison de Meklenbourg eut de cette manière les évêchés de Schwerin et Radzebourg. Les ducs de Holstein-Gottorp, celui de Lubeck. La maison de Brunswick, celle de Hesse, enfin tous les princes protestans en obtinrent

aux dépens de l'église. Toutes ces sécularisations, avec leurs forme, manière et conditions sont énoncées dans les termes propres d'élection, postulations et autres au plus clair et distinctement, dans ce traité, aussi bien que dans celui de Munster. Le réglement le plus bizarre concerne l'évêché d'Osnabrug même; chacun voulut s'en emparer après la mort de l'évêque vivant. On dit que ce fut le médiateur vénitien Contarini, qui, voyant la contestation obstinée pour cet évêché, entre les deux religions, proposa l'expédient de le rendre alternatif, ce qui fut approuvé et s'observe religieusement. Quand le tour des protestans arrive, il compète à la maison de Brunswyck d'y succéder, la branche de Hanovre premièrement.

Outre cette copieuse et abondante sécularisation, tous les intérêts des princes, comtes, villes et particuliers sont réglés et décidés par un grand nombre d'articles, de sections et de paragraphes très-étendus.

Au reste les deux traités, pour n'en faire qu'un et les rendre parfaitement analogues, réclament réciproquement, et par les premiers mots du texte l'article de l'un à l'autre, presque à chaque point. C'est un prodigieux ouvrage que ces deux traités si relatifs l'un à l'autre. Ce que l'un étend, l'autre l'abrège sans aucune équivoque.

Il y avoit sept ou huit ans qu'on en avoit minuté les projets ; mais depuis environ cinq ans on y travailloit assiduement ; l'original est couché en beau latin dans les deux traités ; il fut lu et examiné, et de suite

déposé au directoire de l'électeur de Mayence, quelque temps avant la signature.

L'accomplissement d'une paix si salutaire et si désirée de toute la chrétienté, auroit souffert peut-être encore quelque retardement, mais deux événemens semblent en avoir accéléré la fin.

Le premier étoit l'exemple des Hollandois qui, ayant pris leur parti, avoient procédé fermement à la signature de leur paix séparée avec l'Espagne, en face du congrès, le 30 janvier de cette année 1648.

L'autre événement appartenoit à la guerre : comme on n'avoit jamais conclu ni trève intermédiaire, ni armistice, du moins général, les opérations des armées allèrent leur train. Sur la fin du congrès le général Koningsmarck, au service de Suède, avoit surpris par stratagème la petite ville de Prague où est le château royal, dit le *ratchin*, mais il ne put jamais gagner la grande ou ancienne ville; la garnison, les bourgeois, les écoliers, la défendirent si vigoureusement que les Suédois en furent rebutés. Le prince Charles-Gustave, généralissime de Suède, depuis roi, étoit débarqué avec huit mille hommes; il se rendit devant Prague, mais il fut repoussé également. La première entreprise s'étoit faite la nuit d'entre le 25 et le 26 juillet 1648, et au mois d'octobre le siége duroit encore : les Suédois y perdoient tous les jours un monde infini, et se sentoient fort humiliés de cette résistance inattendue. Les Impériaux marchoient au secours de tous côtés. On prévoyoit que la prise de Prague, ou la défaite des Suédois apporteroit des

altérations à la paix prête à être signée ; on y procéda au plus vite, et elle fut signée qu'on tirailloit encore devant Prague.

Le 24 octobre 1648, jour fixé pour cette solen- 1648.
nité, tous les plénipotentiaires s'étoient rendus à Munster ; l'on procéda à cette signature. La moitié de l'action se passa dans l'hôtel des ambassadeurs impériaux ; l'autre dans l'hôtel où les ambassadeurs de France et de Suède étoient assemblés, pour ce qui regardoit ces couronnes. Les plénipotentiaires des électeurs, princes et autres députés, étoient assemblés dans le palais épiscopal. Après que les ambassadeurs eurent signé les deux traités, on les porta dans cette assemblée, où ils les signèrent de même.

C'est la pacification de Westphalie, si renommée dans l'histoire, et si nécessaire pour le repos et la tranquillité de l'Europe ; aussi causa-t-elle une joie universelle. Ce n'est pas que tous les contractans eussent lieu de s'en applaudir également, mais tous étoient las de cette longue et cruelle guerre, tous vouloient jouir de la paix, et les vainqueurs comme les vaincus en avoient un extrême besoin.

A la signature de cette paix, les députés du cercle de Bourgogne, au nom du roi d'Espagne, directeur de ce cercle, protestèrent contre le traité entre l'empire et la France, et ce furent les seuls.

Le nonce Fabio Chigi s'étoit excusé de paroître comme médiateur dans le préambule du traité et de le signer. Il avoit protesté de vive voix et par écrit à chacune de ces sécularisations, de ces translations et

de ces relâchemens si contraires à la saine doctrine, et si pernicieux à l'église catholique romaine. Le lendemain de la signature, le nonce réitéra sa protestation avec toutes les formalités usitées en pareil cas.

Le 26 novembre suivant, le pape Innocent X porta une bulle, qui confirme, ratifie et amplifie toutes ces protestations, casse, annule, rend invalide et comme non avenu tout ce qui s'est passé dans la pacification de Westphalie au préjudice de la religion orthodoxe et de l'église catholique.

Aloïsio Contarini, ambassadeur de Venise, est nommé dans le préambule comme médiateur de la paix, au traité de Munster, même avec éloge. Dans celui d'Osnabrug il n'en est pas fait mention, et il ne signa pas non plus, à peu près pour les mêmes raisons, la république de Venise n'ayant pas jugé à propos de paroître et d'approuver tous ces changemens en matière de religion.

Cependant toutes les conventions eurent leur effet, chacun remplit ses engagemens avec beaucoup de candeur et de bonne foi, et deux ans après un autre congrès fut formé à Nuremberg, pour l'exécution de la paix, en 1650. Il étoit composé des généraux des principaux souverains. Il y avoit eu une exécution provisionnelle et une assemblée en vertu du 6me article de la paix; une autre en 1649 : celle-ci fut la dernière et finale. Ottavio Piccolomini, duc d'Amalfi, pour l'empereur; MM. de la Court et d'Avaujour, pour la France; les généraux La Gardie, Wrangel et Bento, Benoît Oxenstiern, sous les ordres du généralissime

prince palatin de Deux-Ponts, avec autres envoyés et députés des électeurs et princes; le traité en fut signé à Nuremberg, le 26 juin 1650. C'étoit un réglement pour l'évacuation, l'échange des places, le délogement, le paiement et le congé des gens de guerre, enfin pour tout ce qui restoit à régler à la consommation de ce grand ouvrage.

Les traités de Westphalie n'ont pas seulement fait cesser le terrible fléau de la guerre de trente ans et ses longues calamités, ils sont regardés comme une nouvelle constitution de l'empire. Après les préliminaires de Hambourg de l'an 1641, l'empereur avoit convoqué une diète à Francfort, pour se charger de l'intérêt et des prétentions des membres de l'empire. M. d'Avaux leur envoya des lettres circulaires du 9 avril 1643, pour les inviter d'envoyer leurs représentans au congrès, afin d'y exposer et défendre leurs causes. Aucun n'y a manqué, si bien que la négociation s'est passée à l'intervention ordinaire de cent ou de six vingts personnes.

Cette nombreuse assemblée de tout le corps de l'empire romano-germanique, est censé et réputé avoir fait ces nouvelles lois et constitutions. Les trois religions, la catholique, la luthérienne et la calviniste, y sont admises, leur exercice réglé et limité, nombre de causes et de contestations décidées. La justice, les juridictions, les ressorts sont attribués et fixés. Les contributions, la police, les droits, les libertés des villes, des communautés et de la noblesse immédiate, sont pareillement assurés et déterminés;

c'est comme une nouvelle création de l'état de l'empire.

Dans les deux traités le texte réclame souvent l'aveu et le consentement du corps de l'empire; et à la fin de l'un et de l'autre, il est stipulé que cette paix et transaction sera désormais une loi perpétuelle, une pragmatique-sanction, ainsi que les autres lois et constitutions fondamentales, laquelle sera insérée dans le prochain recez de l'empire, et même dans la capitulation impériale, n'obligeant pas moins les absens que les présens, etc.

Les puissances étrangères de qui les intérêts y ont été traités, qui y ont coopéré ou qui y ont été comprises, en réclament aussi l'autorité. C'est un code du droit des gens parmi les nations. L'usage constant d'un siècle l'a canonisé, l'a rendu imprescriptible. Le prétexte ordinaire d'une couronne étrangère ou d'un prince qui veut brouiller en Allemagne, est comme garant de la paix de Westphalie.

Après avoir conduit ces mémoires jusques à la pacification générale de l'an 1648, cette paix y comprise, qui étoit le terme que je m'étois proposé, j'ai réservé pourtant de traiter séparément et en particulier de la paix définitive entre le roi d'Espagne et les états-généraux des Provinces-unies.

Cette paix fut une production et un fruit du congrès de Westphalie, mais un fruit précoce par rapport à toutes les puissances de l'Europe qui étoient en pleine négociation, pour la rendre universelle; cette conclusion de paix entre l'Espagne et la Hol-

lande, précéda effectivement de quelques mois la générale; mais elle fut menée de bien loin, et étoit déjà très-avancée avant qu'on s'assemblât à Munster.

En ordre de temps, il auroit fallu la traiter avant l'autre. J'en ai interverti l'ordre à dessein, et j'ai ci-devant dit les raisons pourquoi.

Pour en étaler les motifs, il convient de rappeler certains faits dont on a fait mention dans les chapitres du passé, et qui adroitement ménagés ont fait leur impression sur la pluralité pour la déterminer à une paix séparée. On a dit que le prince et la princesse d'Orange n'aimoient pas les Français; on a parlé de l'affaire d'Orange et de quelques autres. La hauteur du cardinal de Richelieu, qui traitoit ses alliés en termes de jussion, fit le reste assez pour dégoûter le prince et les Hollandois de plus en plus.

Les amis de la maison d'Orange, dans les provinces, firent remarquer ces affectations, ces méfiances du cardinal, qui leur proposoit traité sur traité, et sembloit vouloir les enchaîner à son service. Les plus sensés parmi ces républicains examinèrent l'état et l'intérêt de la république; ils la voyoient entraînée dans une guerre offensive qui duroit depuis si long-temps et ne sembloit pas prête à finir. Cette guerre, nonobstant les subsides et le secours de la France, coûtoit infiniment, dérangeoit et interrompoit leur florissant commerce, et les exposoit tous les jours à de nouveaux engagemens ou à de nouvelles ruptures, pour complaire à un allié aussi impérieux que vindicatif, qui mettoit le feu par-tout. Aussi cette guerre commencée

pour l'amour des voisins cohéritiers dans une succession, et attisée par des troubles en Bohême, ne touchoit les Hollandois que très-obliquement. Qu'en pouvoient-ils espérer qu'une puissante diversion par l'affoiblissement de l'Espagne ? Ils étoient trop bien informés de cet abaissement de la monarchie pour ne pas prévoir et ne pas craindre qu'elle baissât trop pour leur repos et celui de l'Europe.

Ces idées couroient en Hollande, et durèrent long-temps avant de les faire comprendre à la multitude, et durant toute la vie du cardinal de Richelieu; on dissimula pendant que les sentimens partagés se réunissoient peu à peu, pour se détacher de la France et faire une paix séparée avec l'Espagne.

Les Espagnols, avertis, firent des propositions avantageuses, qui furent écoutées et acceptées secrètement.

Le conseil d'Espagne persuadé, comme l'ambassadeur Pennaranda à Munster, que, moyennant une telle convention particulière, les Pays-Bas seroient à couvert et en sûreté contre toute invasion et contre toute entreprise étrangère, ne se souciant plus d'aucune autre guerre, méprisoit celle contre la France, et ne s'empressa pas de la finir, dans l'attente d'une révolution interne qui renverseroit ce royaume.

A la mort de Richelieu, Mazarin suivoit les traces de son prédécesseur; mais il reconnut du changement dans la conduite des Hollandois. Le nouveau système avoit gagné insensiblement sur les grands et les petits; l'on fit connoître à la cour de France que la ré-

publique avoit envoyé ses plénipotentiaires à Munster, qui avoient ordre de travailler de tout leur pouvoir à une pacification générale; mais que, s'il se rencontroit des difficultés insurmontables entre quelques-unes des puissances, il ne seroit pas juste que l'état des Provinces-unies fût privé plus long-temps du bonheur de la paix, qu'il avoit résolu de se procurer par toutes les voies raisonnables.

En effet, leurs ambassadeurs étoient partis au nombre de huit : Berthold de Ghendt, pour la province de Gueldre; Jean Mathenes avec Adrien Paw, grand-pensionnaire de l'état, pour la Hollande; Jean Knuyt, seigneur de Vosmar, pour la Zélande; Godarde de Reede, seigneur de Nederhorst, pour Utrecht; François Donia, pour la Frise; Guillaume Ripperda, pour Over-Issel; et Adrien Clant, de Stedum, pour Groeningue et Ommelandes.

Leurs instructions portoient de traiter tout à la fois et séparément avec les envoyés et députés des couronnes et des autres puissances, qui avoient intérêt à la paix générale.

Ils se comportoient à Munster en conformité. Conférant avec les ministres d'Espagne et avec les autres, ou en commun, ou séparément, ils firent même la fonction de médiateurs, pour faire convenir et rapprocher les autres. Dans l'occasion ils tenoient à peu près le même langage contenu dans la déclaration faite en France.

Le cardinal Mazarin, alarmé de cette sorte d'indifférence, voulut s'en éclaircir, et de peur qu'ils ne

lui échapassent par quelque accommodement séparé, fit les derniers efforts pour les retenir dans son alliance, et croyant trouver mieux son compte avec les commettans qu'avec les commis, fit transférer la négociation en Hollande.

Deux des plénipotentiaires à Munster lui étoient extrêmement suspects : c'étoient Adrien Paw, seigneur de Heemstede, pensionnaire de Hollande, et Jean Knuyt, député de Zélande, conseiller du prince d'Orange, qui a été nommé ci-devant, pour avoir servi le prince dans l'affaire de la principauté d'Orange.

Les comtes d'Avaux et Servien passèrent successivement à La Haye, et mirent tout en usage pour rompre l'intelligence déjà trop avancée entre l'Espagne et les états. Mazarin fit reparoître ce ci-devant partage des Pays-Bas catholiques; on ne changea rien. De Brun, ambassadeur d'Espagne, les avoit talonnés, fort en état de leur faire tête.

Servien, agissant d'humeur, crut peut-être les intimider, fatiguant les états-généraux ou les députés par des reproches d'ingratitude, de corruption et de lâcheté. Un jour en pleine assemblée des états, du moins en présence de la plupart des députés, l'ambassadeur d'Espagne aussi présent, il déclama, à plein torrent d'injures, sur la conduite de leurs députés à Munster, sur-tout de Paw et de Knuyt, qu'il traita avec le dernier mépris, répétant que c'étoient les parties honteuses de l'état. M. de Brun prit la parole : *Apparemment M. l'ambassadeur de France*, dit-il, *voudroit ôter ces deux à l'état, pour le rendre impuissant.*

M. d'Avaux retourna, et Servien après lui, à Munster, où il leur vint ordre de la cour de ne plus voir ni conférer avec les sieurs Paw et Knuyt. Tous ces mal-entendus, ces discours, ces menaces, ces ressentimens ne firent qu'aigrir les affaires, et précipiter la conclusion d'une paix séparée, qui étoit si avancée qu'il n'y manquoit plus que la signature.

Les Hollandois avoient pris leur parti à ne s'en point départir. Les sept plénipotentiaires à Munster étoient d'accord de procéder à la signature; le huitième se fondoit si fermement sur les traités et les engagemens avec la France, qu'on ne put jamais le ramener de son sentiment à l'uniformité des autres. Comme suivant leurs constitutions, en semblables matières, il faut un consentement unanime des provinces de l'union, ses principaux, qui étoient les états d'Utrecht, lui en envoyèrent l'ordre, après lequel il signa en son rang comme les autres.

C'étoit Godard de Reede, seigneur de Nederhorst, président de l'état noble de cette province. Je ne sais pas s'il prit à cette occasion une devise, ou si on lui en a donné une pour lui faire honneur de cette résistance. Parmi les portraits, dont je fais mention, de tous les plénipotentiaires avec leurs devises sur le cadre, son portrait porte: *Da patriæ benigniter, et non in irâ tuâ disjunctam Domine, quam signavi coactus, pacem.*

Enfin toutes les mesures prises, et après quelques 1648.
déclarations préalables aux autres ministres, malgré les intrigues et les clameurs des Français, le 30 janvier 1648, la signature se fit d'une paix fidèle, inviolable

et perpétuelle, entre Philippe IV, roi d'Espagne, et les états-généraux des Provinces-unies, à Munster, en Westphalie. On en donna part aussitôt à tous les représentans des autres puissances, qui se trouvoient en cette ville, ainsi qu'à ceux qui étoient à Osnabrug.

Ce traité de paix contient 79 articles; il se trouve dans le grand recueil des traités, le *Theatrum pacis*, Aitzema, et tous les auteurs qui ont traité ces matières. La substance consiste en trois points capitaux.

Une pleine et entière reconnoissance de la souveraineté des états-généraux, et une renonciation à jamais de toutes prétentions de la part de l'Espagne.

Le commerce aux Indes orientales et occidentales maintenu sur le pied qu'il est, avec la possession des contrées et places, sans pouvoir s'étendre plus avant.

Un semblable *Uti possidetis ita possideatis*, sur les pays et villes dans les Pays-Bas, ce qui étoit un grand avantage pour les Provinces-unies, qui, étant en avance, ont retenu par ce moyen tant de villes et de places considérables en Brabant et en Flandre. L'échange des ratifications se fit à Munster le 15 de mai de la même année 1648, avec la plus grande solennité.

Les ambassadeurs d'Espagne embrassèrent ceux de Hollande, et furent ensuite embrassés au nom des états-généraux; toute cette entrevue se passa en présence des deux consuls et du magistrat de la ville de Munster. La garnison et les bourgeois sous les armes, au bruit du canon et au son des cloches. L'ambassade d'Espagne donna un festin magnifique.

Les ambassadeurs des deux puissances reçurent les jours suivans les complimens de tous les plénipotentiaires qui se trouvoient à Munster et à Osnabrug, et le 19 la paix fut publiée avec d'autres cérémonies dans les deux villes.

On la publia ensuite dans les états du roi d'Espagne et des Provinces-unies, avec grande démonstration de joie. La fête à La Haye fut différée jusques au 5 juin suivant. On a écrit que c'étoit à dessein, parce que ce jour étoit anniversaire de 80 ans, de la mort des comtes d'Egmont et de Horn, comme une réparation glorieuse à leur mémoire.

Le prince d'Orange, Frédéric-Henri, qui avoit mis le fondement et contribué beaucoup à cette paix inespérée, n'en vit point l'heureuse conclusion; il étoit mort un an auparavant, le 14 mars 1647, à l'âge de 63 ans.

Ce prince depuis un temps n'avoit plus la même vigueur, ni la même tête, qui l'avoient distingué comme le plus grand capitaine de l'Europe. Il eut une joie sensible quand il apprit, peu avant sa mort, que la paix entre l'Espagne et la Hollande étoit arrêtée et conclue. Amélie de Solms, sa femme, avoit toujours eu grand pouvoir sur son esprit et sur la fin le gouverna entièrement. Les Français, pour se venger de ses vues pour la paix, ont dit : *qu'il étoit devenu imbécille, et que sa femme, gagnée par les Espagnols, tiroit à toutes mains.* Guillaume II, son fils, revêtu déjà de toutes les charges de son père, lui succéda; il avoit épousé, en 1641, Marie, princesse royale d'Angleterre.

L'Angleterre, dont il n'est rien dit depuis longtemps, n'eut aucune part au congrès, ni à la paix de Westphalie. Le roi Charles I avoit fait quelques efforts pour les électeurs palatins, ses beau-frère et neveu, jusqu'avant dans les années 1530; mais depuis, plongé dans les guerres civiles et la plus affreuse rebellion, il en fut la victime, trahi, emprisonné; ses sujets lui tranchèrent la tête le 8 février 1649, avec une forme de justice, par un parricide atroce, inoui, à jamais détestable.

CONCLUSION.

La quatre-vingtième année des troubles des Pays-Bas couroit quand la paix en arrêta les progrès et les funestes suites. C'est la durée qu'on impute d'ordinaire à cette guerre civile depuis l'an 1568. Cette année, marquée dans les fastes, de sang et de carnage, a fait réellement une époque remarquable, quoique déjà les désordres et les troubles eussent éclaté quelques années auparavant, et que les règnes précédens en avoient vu naître les motifs et préparé la matière.

L'antipathie nationale, déjà formée et enracinée, prit feu avec tant de force et d'ardeur à ces derniers mouvemens, que la haine implacable passa héréditairement à l'une et l'autre de leur postérité.

C'étoit peut-être la troisième et quatrième générations espagnole ou flamande, qui se combattoient avec tant de fureur et d'aveuglement. Nulle réconciliation, nul accommodement n'avoient sincèrement apaisé les parties; de tant d'intercessions, de tant de propositions faites par le tiers ou le quart, aucune ne touchoit terre.

J'en excepte, si l'on veut, la trève de douze ans conclue en 1609; mais à la bien considérer, ce n'étoit qu'une suspension d'armes et d'hostilités, qui donnoit un peu à respirer. Imposée ou extorquée par la France et l'Angleterre, elle fut plus utile aux petits qu'aux

grands, à qui elle n'ôtoit ni méfiance, ni ombrage, les points les plus importans restant indécis. Elle fut rompue avant son terme, et si la nouvelle république n'eût pas été troublée au dedans par des desseins ambitieux et des factions dangereuses, la rupture n'auroit peut-être point tant tardé.

A la première occasion d'une querelle voisine, on recourut aux armes avant la trève expirée. Une guerre auxiliaire puis déclarée, compliquée avec toutes les forces de l'Europe pour ou contre, dans une combustion générale, se fit sentir aussi vivement et avec autant de cruauté que dans le siècle passé. La haine sembloit immortelle. C'étoit l'imprécation de Didon contre Énée.

Imprecor arma armis, pugnent ipsique nepotes.

Dans cette situation déplorable qui menaçoit des dernières ruines, Dieu mit la main en changeant les cœurs et les volontés; la paix étoit plus proche qu'on n'osoit espérer.

On faisoit quelques arrangemens, on étoit convenu des préliminaires pour un congrès général, dont à la vérité on n'attendoit pas grand succès, personne ne s'imaginoit qu'on y verroit en premier un traité définitif, une pacification finale conclue séparément entre les Espagnols et les Hollandois, qui donneroit l'exemple à tous les autres.

Il falloit de puissans motifs et de grandes raisons pour amener un changement si décisif et si imprévu avant quelque peu d'années. La raison la plus appa-

rente, la supérieure et peut-être la seule, étoit l'agrandissement exorbitant de la France, dont on appréhendoit les suites. Les plus clairvoyans d'entre les états-généraux y faisoient de sérieuses attentions. Le prince d'Orange, héritier de toute la haine de sa maison contre l'Espagne, élevé dans ces sentimens, et qui avoit un père à venger, fut convaincu par expérience qu'il étoit temps de sacrifier tous ses ressentimens à ses plus odieux ennemis, et d'épouser leur défense. La plus grande partie, et pour ainsi dire toute la nation, reconnut le danger, et se détermina à le prévenir.

Quatre-vingts ans de guerre de religion, de guerre civile, avoient produit des changemens incroyables. Tout ce que le prince d'Évoli avoit prédit au roi Philippe II, lorsqu'il envoya le duc d'Albe en Flandre, s'étoit vérifié dans les circonstances les plus fâcheuses. Le désespoir avoit armé les peuples, détruit la religion et l'obéissance. Toutes les puissances de l'Europe étoient entrées dans les horreurs de cette guerre éternelle pour partager la dépouille des vaincus. La formidable monarchie d'Espagne y avoit vu périr ses armées, ses légions jadis si renommées, ses flottes et ses plus grandes forces par mer et par terre. Les trésors immenses de l'ancien et du nouveau monde s'y étoient engouffrés, le pays pour lequel on avoit tant combattu étoit perdu pour son ancien maître, il ne s'agissoit que d'en sauver les restes.

Un changement si intéressant donna une autre face aux affaires du monde : autres temps, autres soins;

il falloit changer de système. Les Hollandois conclurent donc une paix très-avantageuse avec l'Espagne, à Munster, mais avec tous les risques de maintenir leurs nouvelles mesures contre un ennemi nouveau, qui seroit bientôt aggresseur. S'ils ont été des premiers à prendre leurs précautions, ils ont été bientôt suivis par d'autres, quand on a vu au bout de quelques années un jeune roi à la tête de ses armées, menacer de conquérir le reste des Pays-Bas dans une campagne; les autres puissances sont accourues au danger. Une triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et les états-généraux a arrêté ces premiers efforts; mais comme dans la suite il a fallu souvent user de ce remède, il s'en est formé un système continuel et permanent; ainsi les alliances, les ligues, les guerres sociales, qui, dans les siècles passés étoient dirigées contre l'empereur Charles V, et contre Philippe II, ont changé d'objet et ont été tournées en opposition contre Louis XIV, dans la suite du dix-septième siècle, et dans celui-ci.

Il appartient à l'histoire postérieure à la paix de Westphalie, de nous éclairer sur les événemens et le détail des guerres suivantes, constamment conduites dans le nouveau système, par presque toute l'Europe liguée contre la France.

Mon dessein borné à la pacification de 1648, me dispense de poursuivre au-delà. Il suffit d'avoir fait connoître que cette pacification, et la guerre qui la précède, ont ouvert les yeux aux puissances intéressées, et ont fait naître un plan de nouvelles mesures, si différent et si contraire aux anciennes maximes.

Le prodigieux changement dans la fortune des grands, en moins d'un siècle, a enfanté ce contraste sur la fin; de nouveaux intérêts ont pris de nouvelles routes.

Une autre production de la paix de Westphalie, qui nous reste à dire, est l'ascendant remarquable que la république des Provinces-unies prit dans les affaires de l'Europe.

Cette république, déjà légitimée et reconnue entre les puissances par la trève de 1609, avoit acquis des forces redoutables par les succès étonnans de ce commerce opulent qui augmentoit tous les jours, et qui la rendoit respectable dans les autres parties du monde.

Elle prit un degré d'élévation après sa paix avec l'Espagne, quand on vit un ambassadeur d'Espagne à La Haye, et un ambassadeur de Hollande à Madrid; de nouveaux traités, et beaucoup de correspondance entre les deux états. Ceux qui pensoient comme les Hollandois sur le chapitre de la France, approuvèrent leurs démarches, et entrèrent dans leurs projets.

Ils eurent grand soin d'entretenir leurs forces maritimes, et leurs flottes sur pied, ce qui les sauva en deux occasions. La première quand Cromwel, protecteur d'Angleterre, après l'horrible révolution de ce royaume, leur déclara la guerre, il y eut des combats épouvantables sur mer; ce ne fut qu'un orage qui ne dura pas long-temps, mais violent. L'autre danger étoit quand Louis XIV les attaqua avec trois armées, et leur enleva deux ou trois de leurs pro-

vinces en une campagne, en 1672. Leur contenance sur mer donna du temps, et les anciens et nouveaux alliés eurent celui de venir au secours.

Cette dernière guerre dura plus, mais les Hollandois s'en tirèrent aux dépens de leurs alliés et de leurs voisins.

Sortis avec avantage de ces mauvais pas, leur grandeur prit un nouvel essor, et dorénavant monta au comble. On les considéroit depuis long-temps entre les puissances, mais dans la suite du temps entre les premières. La paix, la guerre, les alliances, les traités les plus solennels se traitoient avec eux et chez eux.

Les idées d'une barrière pour leur sûreté, conçues avant et à la paix de Westphalie, furent réalisées et effectuées. Des traités de commerce, des tarifs, des exemptions à leur commodité et à leur profit, tout cela passoit de l'une convention à l'autre avec toutes les nations. Les Pays-Bas Autrichiens ont ressenti de temps en temps les effets de cette prédomination au fait de leurs limites, de la liberté de la navigation, des exportations et du débit de leurs denrées, des tarifs, du change, et de tout ce qui concerne le commerce et le voisinage.

Les autres voisins des frontières d'Allemagne n'en ont pas été exempts, non plus que ceux des îles et d'au-delà de la mer.

Les états-généraux des Provinces-unies, parvenus à cette haute considération, à cette grandeur étonnante, faisoient le lien et la force des grandes alliances, sur-tout après que le stadthouder Guillaume III fut placé

sur le trône de la Grande-Bretagne. Les négociations les plus importantes, le sort des nations, l'équilibre, la balance de l'Europe, les partages, les dispositions éventuelles entre les couronnes, tout cela a été traité avec eux et leur a passé par les mains. C'est l'ascendant merveilleux que cette république a pris dans le siècle passé, conservé dans celui-ci, et qui continue jusqu'à présent.

L'éclat brillant de cet état républicain n'a pas manqué d'attirer l'envie des uns, la jalousie des autres. Des gens à talens, des écrivains, des particuliers ont écrit des remarques, des pronostics, des réflexions à ce sujet.

Après la paix d'Utrecht et de Radstat de 1713 et de 1714, il a paru un livre *in*-8°, qui est entre les mains de tout le monde; c'est une histoire singulière et détachée, qui paroît n'avoir rien de commun avec d'autres. Le titre porte : *Histoire de la ligue de Cambray contre la république de Venise*. Ce livre est bien écrit et contient parfaitement ce morceau d'histoire qui est la fameuse ligue conclue l'an 1508. (Il en est parlé au commencement de ces Mémoires.) L'auteur y fait une description exacte de l'état florissant de la république de Venise en ce temps-là. Maîtresse de tout le commerce du Levant, avant la découverte entière des Indes, elle dominoit sur l'Italie et par toute l'Europe, par sa puissance et ses grandes richesses. Il entre dans un grand détail sur les précautions, les sûretés, les délicatesses des Vénitiens; qu'ils tenoient garnison dans toutes les places sur la mer Adriatique, jusques dans cinq ports du royaume de Naples. D'autres places

de sûreté par terre; une jalousie extrême à garder leur commerce exclusif; des conventions avec tous les autres Italiens pour l'entrée de la mer et des grandes rivières; leurs tarifs avantageux, leurs manières d'agir avec les princes; enfin une domination qui imposoit une dépendance incommode à tous les autres.

On expose ensuite comment cette république avoit déplu aux premières puissances, que le pape, l'empereur, le roi de France et le roi d'Arragon, chacun en particulier se sentant offensés, en conjuroient la ruine, malgré les différends entre eux et leurs intérêts incompatibles, jusqu'à conclure à Cambrai, sous d'autres prétextes, cette ligue offensive, si secrètement, que l'ambassadeur de Venise, qui étoit sur le lieu, n'en eut aucun soupçon.

Cette ligue fut exécutée si vivement par deux ou trois armées, qu'en moins d'une campagne on enleva aux Vénitiens toute la terre-ferme jusqu'aux lagunes, et que le sénat trembla pour sa capitale.

L'auteur poursuit cette histoire avec tous ses incidens, jusqu'à la fin de la guerre, sur le même ton, sans s'écarter de son sujet, et sans faire ni comparaison, ni relation. Ce livre est anonyme, moderne et, comme j'ai dit, assez commun; ceux qui l'ont lu avec le plus d'attention, prétendent y rencontrer une allégorie continuelle et très-ingénieuse, avec le comportement de la république de Hollande depuis sa grande élévation. Le temps où l'on suppose que le livre fut composé, et l'auteur qu'on lui donne, semblent autoriser cette pensée.

On le croit écrit vers la fin de cette longue guerre de succession de l'Espagne, immédiatement après les ouvertures infructueuses des conférences de Gertrudenberg, du séjour du marquis de Torci à La Haye, et des préliminaires qui ont paru alors.

On en attribue la composition à l'abbé du Bos qui a fait d'autres écrits bien goûtés en fait d'histoire. Il avoit accompagné MM. le maréchal d'Uxelles et l'abbé (depuis cardinal) de Polignac, aux conférences de Gertrudenberg.

Quand on examine le traité en question avec un esprit préparé par connoissance de cause, on y trouve en effet nombre de réflexions allégoriques par-tout sur la conduite des deux républiques, très-applicables dans la narration, et des conséquences qu'on en peut tirer, d'autant plus que l'auteur donne son intention à connoître dans le titre du livre, par le texte qu'il y ajoute, et qui est général :

Pondus et statera judicia Domini sunt.
Prov. c. 16.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit ci-devant touchant cet ouvrage, de la façon que je l'ai mis par écrit. Le premier et l'unique dessein étoit de compiler et d'analyser les troubles des Pays-Bas, histoire par soi très-intéressante et très-connue, qui néanmoins est beaucoup embrouillée par ce grand nombre d'écrivains et d'annalistes, qui ne pensoient pas uniformément, qui avoient des passions, des ressentimens et des intérêts ; qui ont écrit, chacun à sa manière, en divers lieux et en différens temps.

J'ai tâché d'approfondir cette histoire autant qu'elle mérite et autant qu'il m'étoit possible d'en faire la recherche, pour la conduire jusqu'à la trève de 1609, qui étoit proprement la fin des troubles et de cette malheureuse guerre civile qui désoloit nos provinces depuis environ cinquante ans.

Comme je travaillois par ordre de temps, il m'a paru nécessaire de remonter vers la source et de mettre en tête quelques cahiers qui parcourent les deux règnes précédens, dont l'histoire, à mon avis, est trop peu connue et trop négligée par ceux qui commencent les troubles par l'éclat qui en apparut, et en cherchent les causes. Certains événemens et certaines indispositions sous les règnes précédens ont jeté des semences de discorde, comme les étincelles d'un feu couvert, qui long-temps après, à l'aide de nouveaux alimens, a causé ce terrible embrasement.

Les premiers cahiers remarquent passagèrement le cas et les occasions qui probablement ont fait naître tant de haine et d'aversion, et servent de proëme et d'introduction au récit des troubles effectifs, tels qu'on les nomme, où l'on peut voir entre les nouvelles causes, de vieilles rancunes ressuscitées. C'est ici le corps de l'ouvrage et l'essentiel de ce qu'on avoit entrepris de traiter par écrit jusqu'à la fin.

Les troubles véritablement cessèrent par la trève de 1609. Les Provinces-unies y furent reconnues pour un état libre et indépendant par leurs adversaires, et les seuls qui y avoient à prétendre avec des avantages pour leur commerce et leur nouvelle consti-

tution, sous la garantie des couronnes de France et d'Angleterre. Mais ce n'étoit pas, ce qui s'appelle une fin d'affaires. Le terme de douze ans stipulé pour la trève sembloit ne promettre qu'un repos temporaire, qu'un long armistice soumis aux événemens, au bout duquel rentreroient les contractans chacun dans ses droits et ses prétentions. Les avantages qu'on y trouve sont plutôt à deviner qu'à lire dans le traité, tant on a pincé et ménagé le sens et les expressions, comme on l'a fait observer en son lieu. Cette pacification si provisionnelle, étoit donc bien fragile, et ne subsista point jusqu'au terme convenu sans se rompre.

C'étoit encore un objet essentiel de faire voir les minçes commencemens de cette nouvelle république, et le prodigieux agrandissement où elle est parvenue.

Sa fortune n'étoit pas faite en 1609, quoique déjà en état de se maintenir en liberté par le bonheur de ses armes et celui d'un grand commerce naissant. Mais après une autre guerre de 30 ans, nombre de conquêtes d'importance et de progrès incroyables et sans exemple de ce commerce florissant, son élévation et sa grandeur sont montées au point d'être redoutables dans les quatre parties du monde.

Ce fut la paix de Westphalie qui mit le sceau à l'établissement de cette république; la solidité en fut constatée et couronnée dans la suite par un affermissement respectable.

Cette dernière époque depuis la trève de 1609, jusques et compris la paix finale en 1648, manquoit à l'histoire des troubles des Pays-Bas, et son prologue.

Je l'ai ajoutée en plusieurs cahiers, pour compléter les guerres et les événemens dans ces 40 années d'intervalle, qui achèvent l'établissement de la république des Provinces-unies.

J'ai suivi la méthode de ci-devant, en rapportant les causes étrangères au plus succinct, au lieu de les citer simplement. Toutes ces histoires tôt ou tard retombent sur l'objet principal, auquel elles ont de continuels rapports. Ainsi les épisodes, les anecdotes, les faits particuliers et les écarts, s'ils ne sont pas tout-à-fait nécessaires, j'ose espérer qu'ils ne sont ni déplacés ni inutiles.

Il n'est pas indifférent dans les ouvrages de longue haleine, de rappeler et de passer en revue de temps en temps la situation des cours de l'Europe, pour développer l'origine et les motifs des causes étrangères, qui mènent à une idée de l'histoire générale des temps passés.

L'on peut considérer cette dernière partie de l'ouvrage comme l'épilogue du total. La paix de 1648 y impose la fin. Si j'en ai passé le terme en quelques endroits, c'étoit en poursuivant un discours qui menoit au-delà.

Les révolutions et les changemens survenus depuis en Europe demandent d'autres éclaircissemens et un autre ouvrage. On n'en a rien dit non plus que du temps présent; une heureuse paix règne par tout le monde, dont nous jouissons à l'heure que j'achève ces mémoires, le 16 de mars 1765.

FIN.

NOTES.

Tome I, page ij.

Il revint dans sa patrie qui étoit encore alors le pays le plus heureux de l'Europe.

Ce qui est dit ici du bonheur de la Belgique ne doit pas être pris rigoureusement de l'année où Vander Vynckt revint dans sa patrie, mais de l'ensemble de l'époque où il vécut. En 1724, Louis Turinetti, marquis de Prié, étoit ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement général des Pays-Bas. Cet homme d'état, moins célèbre par ses talens diplomatiques que par un démêlé burlesque avec le comte de Bonneval, s'efforçoit de déguiser la pauvreté de ses moyens sous le mystère de ses démarches : il donnoit la plupart de ses audiences la nuit. On lui auroit passé ce ridicule, s'il s'étoit borné à tromper ses maîtres sur sa capacité; malheureusement il vouloit nous abuser aussi sur nos droits. En 1718, il y eut quelques émeutes à Bruxelles et à Malines.

J'explique ma pensée : la Belgique, comparée au reste de l'Europe, si l'on excepte l'Angleterre, étoit dans la situation la plus heureuse, parce qu'elle avoit des institutions et des lois. Néanmoins le gouvernement autrichien, sans être ni oppressif, ni privé de lumières, sembloit frappé de léthargie : il faisoit jouir de la paix, mais de la paix du sommeil, encore ce sommeil étoit-il privé de l'illusion poétique des songes.

T. I, p. viij.

Sur l'histoire des gouverneurs-généraux des Pays-Bas.

Le MS. de la bibliothèque de Bruxelles, que nous avons cité, n'est qu'un extrait de la compilation de Vander Vynckt. L'original se trouve entre les mains de M. Van Hulthem, infatigable investigateur de tout ce qui intéresse l'histoire littéraire.

Depuis la publication du premier volume, nous avons appris, par un membre de la famille de Vander Vynckt, que l'*Histoire des Troubles* avoit été imprimée à son insu, et que M. Schloezer tenoit son exemplaire de M. Leeühür, qui l'acheta à la vente de M. Warrans. L'exemplaire de M. Schoepflin fut légué par lui à l'université de Gottingue.

MM. d'Huddeghem et M[me] la baronne de Zinzerling, seule postérité de notre auteur, ont bien voulu légitimer par leur approbation l'entreprise déjà légitime de M. Lacrosse. Pour nous, presque étranger aux fonctions d'éditeur, loin d'avoir jamais songé à entrer en rivalité avec un jurisconsulte aux talens et aux connoissances de qui nous sommes les premiers à rendre hommage, nous n'avons pris sur nous ce léger travail que dans la crainte qu'un autre ne l'exécutât avec moins de bonne foi et de désintéressement.

T. I, p. xiv.

Collection pour l'Histoire Belgique, publiée par Sigismond Feyerabendius, en 1580.

Celui à qui Feyerabendius ou Feyrabendius dédia sa collection, descendoit d'une famille alliée à la plupart des maisons comtales et princières de l'empire, et connue avec éclat dès 938, comme on le voit dans les documens rapportés par Bucelin (1); il aimoit passionnément les lettres et protégeoit ceux qui les cultivoient. Frédéric, du même nom que lui et son contemporain, acquit un nom célèbre dans les armes et fut proscrit par Charles-Quint en 1548, avec le rhingrave et les seigneurs Heideck et Reckrod (2), deux ans après la proscription de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse. Robertson, qui fait l'éloge de sa bravoure, semble le représenter comme un soldat de fortune : cette assertion honorable pour Frédéric, manque néanmoins de vérité. La naissance

(1) Germania topo-chrono-stemmato-graphica. T. I, p. 286.

(2) J. A. *Thuani* Hist. lib. V. T. I, p. 177, edit. Lond. fol.

de ce général lui abrégea les premières difficultés de l'avancement (1). — Iselin cite plusieurs personnages illustres de la même maison, ainsi que Feller, les auteurs de l'histoire de Trèves et de Mayence, et la plupart des ouvrages généalogiques et diplomatiques qui concernent l'Allemagne.

Petra Sancta. Tesseræ gentilitiæ. Romæ, 1638, fol. p. 137.

Rerum Moguntiacarum, lib. V. Francof. 1722, fol. T. I, p. 693, 742, 743. T. II, p. 160, 196.

Die Hokeit des Teutschen Reichs-Adels, etc. Fuld. 1729, fol. T. I, p. 427 sqq. et passim.

Groot Algemeen... Woorden-Boek. Amst. 1732, fol. T. IX, pag. 50.

Historia Trevirensis diplomatica. Aug. Vindel. 1750, fol. T. III, p. 192, b. 194 a 227, 1028 a 962 a.

Prodromus Historiæ Trevirensis, etc. Aug. Vind. 1757, fol. pp. 883 b, 1073 a, 1134 b, etc. etc.

T. I, p. 80.

Abdication de Charles-Quint.

Robertson observe avec raison qu'on devroit s'attendre à la plus grande exactitude de la part des historiens sur la date précise d'une événement aussi mémorable et aussi important que l'abdication d'un empereur; et que cependant ils diffèrent tous sur ce point d'une manière inconcevable (2). Il est vraisemblable que Vander Vynckt, qui pouvoit puiser aux sources et qui avoit libre accès aux archives, ne se sera point trompé sur ce point. Il fixe le 25 octobre pour le jour de l'abdication, et il est en cela du sentiment de Godleveus, qui a publié un traité de l'abdication de Charles-Quint. Herrera et Pallavicini dont l'autorité est d'un grand poids sur

(1) *Spangenb.* Adelsp. *Mansf.* chron. *Pantaleon* prosop. P. 3. *Sleidan. Humbr.* V. dem R. Adel. Tab. 65. J. C. *Iselin.* Lexicon. T. IV, p. 45.

(2) Histoire de Charles-Quint. Paris, 1771, 4°. T. II, p. 553, note.

les dates et sur toutes les choses qui demandent une exactitude scrupuleuse, désignent aussi le 25 octobre (1).

Sepulveda passe avec beaucoup de rapidité sur ce grand événement. T. II, p. 540.

T. I, p. 106.

Guillaume, prince d'Orange. Tacendo parla, parlando incanta.

On a essayé de rendre l'énergie de ce proverbe dans les vers suivans :

Nassau qui, du fond de ses vastes complots,
Parle dans le silence, agit dans le repos,
Patient, taciturne, austère, impénétrable,
Plus dangereux encor sous la main qui l'accable.

Ce portrait resserré est tiré d'un drame que l'auteur, épris de la plus belle époque de notre histoire, osa commencer au sortir du collége, d'après l'obligation que contracte tout écolier qui a fini sa rhétorique, de faire une tragédie. Il l'a revu depuis, et s'il n'ose le publier, c'est qu'il est un peu guéri de cette manie d'imprimer qu'ont tous ceux qui débutent dans la carrière des lettres, ressemblant en cela à ces jeunes filles pressées de demander au miroir si elles ont un air agréable. L'auteur a sur-tout craint de faire confidence de son esquisse au public, depuis qu'il a pu lire avec fruit le chef-d'œuvre de Goëthe sur le même sujet, et il ne risque ici quelques parties de son travail que pour essayer l'indulgence du public. L'ouvrage de Goëthe, qui, par malheur, n'est pas en vers, est une peinture vivante de nos mœurs et de notre histoire au seizième siècle. C'est ce qui nous a engagé à citer à l'appui de Vander Vynckt l'autorité de ce poëte, de préférence à celle d'un historien. Quand le mérite de l'exactitude est égal, on a le droit de préférer de beaux vers à d'insipides chroniques, des figures animées à de sèches momies qui

(1) *Herrera.* T. I, p. 155. *Pallavicini* Hist. lib. 16, p. 168.

n'ont pas même conservé le parfum des aromates dont l'Égypte embaumoit ses tombeaux.

Quel récit historique vaut, par exemple, cette conversation frappante de vérité?

RUYSUM.

Unser allergnadigster konig und herr! Gott geb' ihm langes leben.

SOEST.

Hattet ihr seinen herrn vater Karl den Funsten, nicht lieber?

RUYSUM.

Gott trost ihn! Das war ein herr! Er hatte die hand uber den ganzen erdboden, und war euch alles in allem; und wenn er euch begegnete, so grüsst' er euch wie ein naehbar den andern; und wenn ihr erschroken wart, wust' er mit so guter manier —ja, versteht mich — er ging aus, ritt aus, wie's ihm einkam, gar mit wenig leuten. Haben wir doch alle geweint, wie er seinem sohn das regiment hier abtratsagt' ich, versteht mich — der ist schon anders, der ist majestatischer.

JETTER.

Er liess sich nicht sehen, da er hier war, als in prunk und konigliehem staate. Er spricht wenig, sagen die leute.

SOEST.

Ees ist kein heer für uns Niederlander. Unsre fürsten müssen froh und frey seyn, wie wir, leben und leben lassen. Wir wollen nicht verachtet noch gedruckt seyn, so gutherzige narren wir auch sind (1).

« *Ruysum.* Notre très-gracieux seigneur et roi? Dieu lui
» donne longue vie!

« *Soest.* N'aimiez-vous pas mieux le roi son père Charles-
» Quint?

« *Ruysum.* Dieu lui fasse paix! C'étoit là un prince! Il
» avoit la main étendue sur le monde, et il vous étoit tout à
» tous. Et quand il vous rencontroit, il vous saluoit comme
» un voisin salue son voisin; et si vous étiez intimidé, il

(1) *Goëthe's Schriften.* Leipzig, 1791, in-12. T. III, p. 6.

» savoit par de si bonnes manières... Là, vous comprenez. Il » alloit à pied, à cheval, comme cela lui venoit, avec peu de » suite. Aussi nous avons tous pleuré, lorsqu'il a résigné le » gouvernement à son fils... qui.... Je vous dis, vous com- » prenez... qui est tout autre, qui est plus majestueux.

« *Jetter*. Il ne ce laissoit voir, lorsqu'il étoit ici, que dans » l'appareil de la pompe royale. Il parle peu, disent les gens.

« *Soest*. Ce n'est pas là un roi pour nous autres Belges. Il » nous faut des princes gais et francs comme nous, qui vi- » vent et laissent vivre sans façons. Nous ne voulons être » méprisés ni opprimés, tout bons enfans que nous sommes(1). »

Ces mots expliquent en partie l'attachement des Belges pour la maison d'Orange.

On verra dans ce passage d'Olivier de la Marche que la popularité a changé avec le peuple et qu'elle s'est ennoblie à mesure qu'il a pris plus de dignité. Quand les ducs de Bourgogne montoient à cheval, dit Olivier, des valets de pied, un bâton blanc à la main, écartoient le peuple : « Car, ajoute-t-il, » ne seroit pas séant que le pauvre peuple, qui amoureu- » sement vient après le prince, et se tire près pour le veoir, » fust reculé ou feru de glaive ou de trenchant; mais doit » être rebouté par iceluy baston qui n'a point de pointe. »

Madame de Staël ayant tracé l'analyse du drame de Goëthe avec cette chaleur, cette abondance d'idées et d'expressions qui font de la critique littéraire un art d'imagination plutôt que de logique, il y auroit une gaucherie pédantesque à revenir sur cet objet. Nous remarquerons seulement que l'amour d'Egmont pour Clara, peut-être au-dessous de la dignité de la tragédie, seroit blâmé avec raison à Bruxelles, quoiqu'applaudi à Weymar, où nos traditions nationales sont nécessairement affaiblies; que l'imprudence du héros principal ne s'explique pas toujours par la générosité et l'élévation des sentimens, et qu'enfin Brackenbourg, amant malheureux

(1) Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers. Paris, 1822. Goëthe. T. II, pp. 26, 27.

de Clara, est moins un belge du seizième siècle qu'un jeune rêveur allemand, tout plein de la misanthropie et du dégoût pour la société qu'inspire la philosophie moderne des Germains, dont les spéculations s'approprient difficilement aux usages ordinaires de la vie, exaltent les esprits au lieu de les guider, et cherchent dans l'homme le côté poétique plutôt que le côté utile : espèce de sédition du cœur contre la légitimité du raisonnement.

T. I. p. 129.

VIGLIUS.

L'original des mémoires sur la vie de Viglius, composés par lui-même et insérés par M. Hoynckt Van Papendrecht, dans ses *Analecta Belgica*, est à la bibliothèque de Bruxelles. L'académie avoit proposé, en 1779 et 1780, l'éloge de Viglius (1). Il nous semble qu'il seroit désirable que cette compagnie, dont les questions sont toujours remarquables par le choix de la matière qu'elles invitent à traiter, ne se bornât pas seulement aux recherches d'érudition, mais encourageât aussi le talent d'écrire. Nous croyons également qu'il n'y a pas toujours équivalence de difficulté dans la solution des questions qu'elle propose, quoiqu'il y ait égalité dans la récompense, et qu'on pourroit accueillir plus favorablement l'écrivain qui a été obligé de faire un gros ouvrage au lieu d'un simple mémoire, que celui qui n'a eu à débattre qu'un seul point contesté ; ceci pourtant n'ôte rien à la sévère impartialité des jugemens de l'académie, et n'est avancé que dans le désir de voir ses concours moins déserts.

T. I. pag. 130.

HOPPERUS.

La copie du *Recueil des Troubles*, faite par Denis Van Hertbos, moine de l'abbaye d'Affilghem, tandis que Jacques Boonen

(1) Voyez l'avertissement mis au devant des *Mém. Couronnés* en 1817, pp. 10-11.

occupoit le siége de Malines, et dont s'est servi M. Hoynckt Van Papendrecht, est à la bibliothèque de Bruxelles. Le *mémorial* est suivi d'un petit traité en latin de *republicâ ordinandâ*. Il s'y en trouve de plus une autre copie moins belle, avec une dissertation intitulée : *La source et commencement des troubles suscités aux Pays-Bas sous le gouvernement de la duchesse de Parme, par ceux qui avoient prins le nom de gueulx.*

Du reste, les relations relatives à l'histoire générale et particulière des troubles sont aussi nombreuses que peu intéressantes pour la plupart. La bibliothèque possède celle de Ponthus Payen, qui ne va que jusqu'à l'arrestation d'Egmont et de Horn, et qui s'occupe ensuite de ce qui s'est passé à Arras (1). Nous avons acquis aussi l'ouvrage de Renom de France, chev. sieur de Noielles, président d'Artois, sur le même objet. Il faisoit partie des livres de l'évêque d'Anvers, Ambroise Capello. L'auteur l'a dédié aux princes Albert et Isabelle, et le conduit jusqu'au départ de la duchesse de Parme, en 1567. Foppens n'en fait point mention dans l'article qu'il consacre à Renom de France (2).

Les lettres originales d'Hopperus à Viglius, écrites toutes en latin, se peuvent voir au même lieu. Elles formoient cinq volumes ; il n'y en a plus que trois contenant trois cents lettres qui vont du 9 juillet 1554 jusqu'au 6 décembre 1562. Celles qui concernent l'époque la plus intéressante, sont donc perdues ou restent en des mains inconnues. Quoique les autres n'apprennent rien de bien particulier, elles peuvent se lire avec plaisir.

(1) *Ferreol. Locrius. Foppens*, p. 1049.
(2) P. 482.

T. I. p. 188 et suiv.

La proposition faite par Monsieur de Brederode à Madame la duchesse, avant que présenter la remontrance (pièce originale).

Madame, les gentilshommes assemblés en cette ville, et autres de semblable qualité en nombre compétent, lesquels, pour certains respects, ne se sont ici trouvés, ont arrêté pour le service du roi, et du bien public de ses Pays-Bas, présenter à V. A., en toute humilité, cette remontrance, sur laquelle il lui plaira donner tel ordre qu'elle trouvera convenir, suppliant à V. A. la vouloir prendre de bonne part. En outre, Madame, nous sommes avertis d'avoir été chargés, devant V. A., devant les seigneurs du conseil, et autres, que cette notre délibération a été principalement mise en avant pour exciter tumultes, révoltes et séditions, et qui est le plus abominable, nous ont chargés de vouloir changer de prince, ayant pratiqué ligues et conspirations avec princes et capitaines étrangers, tant Français, Allemands que autres : ce qui jamais n'est tombé en notre pensée, et est entièrement contraire à notre loyauté, et à ce que V. A. trouvera par cette remontrance, suppliant néanmoins à V. A., nous vouloir nommer et découvrir ceux qui, tant injustement, ont blâmé une tant noble et honorable compagnie.

Davantage, Madame, les seigneurs, ici présens, ont entendu, qu'il y a aucuns d'entre eux qui, en particulier, sont accusés et chargés d'avoir tenu la main et tâché pour effectuer la susdite malheureuse entreprise, tant avec les Français qu'autres étrangers, dont nous nous ressentons grandement : par quoi supplions à V. A. nous vouloir faire tant de bien et faveur, de nommer les accusateurs et accusés, afin que le tort et méchanceté étant découverts, V. A. en fasse brève et exemplaire justice, et ce pour obvier aux maux et scandales qui en pourroient avenir, étant bien assurés que V. A. ne permettra jamais qu'une telle tant noble et honorable compagnie demeure chargée de tant infames et malheureux actes.

Requête des nobles du Pays-Bas, présentée à Madame la duchesse de Parme et Plaisance, etc., etc.

Madame, l'on sait assez que par-tout la chrétienneté a toujours été (comme est encore pour le présent) fort renommée la grande fidélité du peuple de ces Pays-Bas envers leurs seigneurs et princes naturels, à laquelle toujours la noblesse a tenu le premier rang, comme celle qui jamais n'a épargné ni corps ni biens pour la conservation et accroissement de la grandeur d'iceux. En quoi nous très-humbles vassaux de S. M. voulons toujours continuer de bien en mieux, si que de jour et nuit nous nous tenons prêts, pour de nos corps et biens lui faire très-humble service, et voyant en quels termes sont les affaires de maintenant, avons plutôt aimé de charger quelque peu de mauvais gré sur nous, que de céler à V. A. choses qui, par ci-après, pourroient tourner au préjudice de S. M. et quand troubler le repos et tranquillité de ces pays. Espérant que l'effet montrera avec le temps, qu'entre tous services que pourrions avoir fait ou faire à l'avenir à S. M. celui-ci doit être respecté entre les plus notables et mieux à propos, dont assurément nous nous persuadons, que V. A. ne le saura prendre que de très-bonne part. Combien, donc, Madame, que nous ne doutions pas que tout ce que S. M. a par ci-devant, et mêmement à cette heure de nouveau ordonné, touchant l'inquisition, et l'étroite observance des placarts sur le fait de la religion, n'ait eu quelque fondement et juste titre, et ce pour continuer ce que feu l'empereur Charles de très-haute mémoire, avoit à bonne intention arrêté : toutefois, voyant que la différence de l'un temps à l'autre amène quant et soi diversité de remèdes, et que déjà depuis quelques années en çà lesdits placarts, nonobstant qu'ils n'ayent été exécutés en toute rigueur, ont toutefois donné occasion à plusieurs griefs inconvéniens. Certes, la dernière résolution de S. M., par laquelle non-seulement elle défend de ne modérer aucunement lesdits placarts, mais commande expressément que l'inquisition soit observée, et les placarts exécutés en

toute rigueur, nous donne assez juste occasion de craindre, que par là, non-seulement lesdits inconvéniens viendront assez à s'augmenter; mais qu'il s'en pourra finalement ensuivre une émeute et sédition générale, tendante à misérable ruine de tout le pays, selon que les indices manifestes de l'altération du peuple (qui déjà s'apperçoivent de tous côtés) nous montrent à vue d'œil.

Par quoi connoissant l'évidence et grandeur du danger qui nous menace, avons jusques à maintenant espéré que, ou par seigneurs, ou par les états du pays, seroit fait remontrance en temps et heure à V. A., afin d'y remédier, en ôtant la cause et l'origine du mal : mais après avoir vu que ceux ne se sont point avancés pour quelques occasions à nous inconnues, et que, cependant, le mal s'augmente de jour en jour, si que le danger de sédition et révolte générale est à la porte, avons estimé être notre devoir, suivant le serment de fidélité et d'hommage, ensemble le bon zèle qu'avons à S. M. et à la patrie, de ne plus long-temps attendre, mais plutôt nous avancer les premiers à faire le devoir requis, et ce d'autant plus franchement, que nous avons plus d'occasion d'espérer que S. M. prendra notre avertissement de très-bonne part, voyant que l'affaire nous touche de plus près que nuls autres, pour être plus exposés aux inconvéniens, et calamités qui ordinairement proviennent de semblables accidens, ayant pour la plus grande part nos maisons et biens situés aux champs et exposés à la proie de tout le monde : Considéré aussi que généralement en ensuivant la rigueur desdits placarts, ainsi que S. M. commande expressément procéder, il n'y aura entre nous homme, voire et non pas en tout le pays de par de ça, de quelqu'état et condition qu'il soit, lequel ne sera trouvé coupable de confiscation de corps et de biens, et assujetti à la calomnie du premier ennemi, qui pour avoir part à la confiscation, voudra l'accuser sous couverture des placarts, ne lui étant laissé pour réfuge autre chose que la seule dissimulation de l'officier, en la merci duquel sa

vie et ses biens seront totalement remis. En considération de quoi avons tant plus d'occasions de supplier très-humblement V. A. (comme de fait nous la supplions par la présente requête) d'y vouloir donner bon ordre. Et (pour l'importance de l'affaire) vouloir, le plus tôt que possible sera, dépêcher devers S. M., homme exprès et propre, pour l'en avertir, et la supplier très-humblement de notre part, qu'il lui plaise y pourvoir tant pour le présent que à l'avenir. Et d'autant que cela ne se pourra faire, en laissant lesdits placarts en leur vigueur, vu que de là dépend la source et l'origine desdits inconvéniens, qu'il lui plaise de vouloir entendre à l'abolition d'iceux, laquelle se trouvera être nécessaire pour détourner la totale ruine et perte de tous ses pays de par deçà.

Et afin qu'elle n'ait occasion de penser que nous (qui ne prétendons que de lui rendre très-humble obéissance) voudrions entreprendre de la brider, ou lui donner loi à notre plaisir (ainsi que nous ne doutons point que nos adversaires le voudront interpréter pour notre désavantage). Il plaira à S. M. de faire autres ordonnances par l'avis et consentement de tous les états-généraux assemblés, afin de pourvoir à ce que dessus, par autres moyens plus propres et convenables, et sans dangers si très-évidens.

Suppliant aussi très-humblement S. A., que tandis que S. M. entendra à notre juste requête, et en ordonnera selon son bon et juste plaisir, elle pourvoie cependant auxdits dangers par une surséance générale tant de l'inquisition, que de toutes exécutions desdits placarts, jusques à tant que S. M. en ait autrement ordonné, avec protestation bien expresse, qu'en tant qu'il nous peut compéter, nous nous sommes acquittés de notre devoir par ce présent avertissement. Si que dès maintenant nous nous déchargeons devant Dieu et les hommes, déclarant, si en cas qu'aucun inconvénient, désordre, sédition, révolte, ou effusion de sang, par ci-après en advient par faute de n'y avoir mis remède en temps, nous ne pourrions être taxés d'avoir célé

un mal si apparent. En quoi nous prenons Dieu, le roi, V. A., et messieurs de son conseil, ensemble et notre conscience, en témoignage, que nous y avons procédé comme à bons et loyaux serviteurs et fidèles vassaux du roi appartient, sans en rien excéder les limites de notre devoir, dont aussi de tant plus instamment nous supplions que V. A. y veuille entendre, avant qu'autre mal en advienne.

Si ferez bien.

Présentée par M. Henri de Brederode, seigneur dudit lieu, accompagné des nobles du Pays-Bas, le 5 d'avril 1565, devant Pâques.

La Réponse et Apostille faite en Conseil-d'Etat, par Madame, à cette Requête, fut telle que s'ensuit :

Son Altesse, ayant entendu ce qui se requiert et demande par le contenu en cette requête, est bien délibérée d'envoyer devers S. M. pour le lui représenter, et faire devers icelle tous bons offices que son Altesse advisera pouvoir servir à disposer et incliner sa dite Majesté, à condescendre à la réquisition des remontrans, lesquels ne doivent espérer, sinon toutes choses dignes et conformes à sa bénignité naïve et accoutumée : ayant déjà sa dite Altesse, auparavant la venue desdits remontrans, par l'assistance et avis des gouverneurs des provinces, chevaliers de l'Ordre, et ceux du conseil, étant lez elle, besoigné à concevoir et dresser une modération des placarts sur le fait de la religion; pour la représenter à sa dite Majesté. Laquelle modération son Altesse espère devoir être trouvée telle, que pour devoir donner à chacun raisonnable contentement. Et puis que l'autorité de son Altesse, comme les remontrans peuvent bien considérer et comprendre, ne s'étend pas si avant que de pouvoir surseoir l'inquisition et les placarts, comme ils demandent, et que ne convient de laisser le pays à l'endroit de la religion sans loi,

icelle son Altesse se confie, que les remontrans se contenteront de ce qu'elle envoye à la fin susdite, devers sa Majesté et que pendant que s'attend sa réponse, son Altesse donnera ordre, que tant par les inquisiteurs (où il y en a eu jusques ors), que par les officiers respectivement soit procédé discrètement et modestement en droit leurs charges, de sorte que l'on n'aura cause de soi plaindre, se confiant son Altesse, que les remontrans se conduiront aussi de telle façon qu'il ne sera besoin d'en user autrement, et se peut bien espérer que par les bons offices que son Altesse fera devers S. M. icelle se contentera de décharger les autres de l'inquisition où elle est, selon que se peut entendre que déjà c'est déclaré sur la requête des chefs villes de Brabant, qu'elles n'en seront chargées. Et se mettra son Altesse tant plus librement à faire tous bons offices devers S. M. à la fin et à l'effet susdits, qu'elle tient assurément que les remontrans ont propos et intention déterminée de rien innover en droit la religion ancienne observée ès pays de par deçà, mais la maintenir et observer de tout leur pouvoir.

Fait par son Altesse à Bruxelles,
le sixième jour d'avril 1565, *avant pâques.*

A QUOI RÉPLIQUÈRENT ceux de la Noblesse, le 8 d'avril, ainsi que s'ensuit :

Madame, ayant vu l'apostille qu'il a plu à votre Altesse nous donner, nous n'avons voulu laisser en premier lieu de remercier très-humblement votre Altesse de la briève expédition d'icelle, mêmement de la satisfaction que votre Altesse a eue de cette notre assemblée, laquelle n'a été faite à autre occasion, que pour le service de S. M., bien et tranquillité du pays : et pour plus grand contentement et repos d'icelui pays, eussions fort désiré que ladite apostille de votre Altesse eût été plus ample éclaircie néanmoins ores que votre Altesse n'a le pouvoir tel que nous le désirerions bien, comme nous entendons, de quoi nous sommes bien marris; nous nous

confions selon l'espoir et assurance que votre Altesse nous a donnés qu'icelle y mettra tel ordre, tant envers les magistrats que les inquisiteurs, leur enjoignant de se contenir de toutes poursuites procédantes de l'inquisition, édits ou placarts, tant vieux que nouveaux, sur le fait de la religion, attendant que S. M. en ait autrement ordonné. De notre part, Madame, puisque nous ne désirons sinon de suivre tout ce que par sa Majesté avec l'avis et consentement des états-généraux assemblés, sera ordonné pour le maintien de l'ancienne religion, espérons de nous gouverner de telle sorte, que votre Altesse n'aura aucune occasion de se mécontenter : et si quelqu'un commet aucun acte énorme et séditieux, qu'il soit par votre Altesse et ceux du conseil d'état ordonné tel châtiment le mérite du fait le requerra. Protestant de rechef, si quelque inconvénient en advient, par faute de n'y avoir donné bon ordre, qu'avons satisfait à notre devoir. Suppliant très-humblement votre Altesse d'avoir cestuy notre devoir pour agréable et recommandé, le recevant pour le service de sa Majesté. Nous offrant de demeurer très-humbles et obéissans serviteurs à votre Altesse, et de mourir à ses pieds pour son service, toutes les fois qu'il plaira à votre Altesse nous le commander.

T. I, p. 198.

Ravages occasionnés par les religionnaires.

Le pillage des églises et des monastères a détruit une foule d'objets précieux parmi lesquels on doit regretter sur-tout les chants des Bardes, que Charlemagne fit recueillir, comme on sait (1) et qu'un religieux de l'abbaye d'Egmont, en Hollande, lequel vivait au XII[e] siècle, assure avoir vus dans son monastère où on les conservait. Voici ce qu'on lit dans la chronique de Klaas Kolyn, écrite vers 1170,

(1) *Eginh.* apud Du Chesne, tom. II, p. 103.

dont M. Van Loon a donné une édition et qu'on trouve aussi dans les *analecta* de Gérard Dumbar, tom. I, pag. 245 et suiv.

En ti barden woizen lezen
Ti noch overich haben wezen
Minen daghe binnen Hegmonde.
Zolckes hab ic zo bevonden (1).

M. Des Roches soupçonne que ces restes de notre ancienne poésie ont péri dans la ruine totale de la célèbre abbaye d'Egmont, brûlée en 1574 par les ordres de *Sonoi* (2).

Ce fut aussi dans ce temps désastreux que se perdit le crucifix peint par Erasme dans le cloître de Stein et qui décoroit la cellule de Cornélius Musius, au couvent de Ste. Agathe, à Delft (3).

Vander Vynckt rend ici la religion évangélique responsable des excès de ceux qui la professoient : en raisonnant ainsi, que ne diroit-on, point de l'église romaine? cette manière de juger étonne dans un écrivain qui par-tout ailleurs montre une inflexible impartialité; et on ne peut l'excuser qu'en disant que le tableau des anciens malheurs de son pays, s'animant tout-à-coup sous ses yeux, excitoit sa douleur et son indignation au point de lui faire oublier ses principes ordinaires de justice. Au reste les relations des différens partis sont également entachées d'exagération. On connoît l'histoire des martyrs de Gorcum, par Ejtius. La bibliothèque de Bruxelles conserve en MS. un ouvrage dans ce goût, transcrit par Foppens. Il est intitulé : *Geusianismus Flandriæ occidentalis, hoc est succincta narratio rerum magis memorabilium : quæ ortæ sunt in Flandriâ occidentali Geusiorum grassante tumultu, earum potissimùm, quæ*

(1) Ed. *Van Loon*, p. 64, v. 158 et suiv.

(2) *Noord-Hollandsche oudheden*, T. I, p. 475. Mém. de l'acad. de Bruxelles, T. I, p. 429.

(3) *Dirck van Bleyswyck. Beschr. der stadt Delf.* 1667. 4°., p 321. Confer. *C. Vermand. Schilderb.* p. 165.

conciones campestres nocturnas atque diurnas concernunt, et Iconomachorum furorem, piorumque multorum sacerdotum crudelem et horrendam interfectionem. Auctore rev.do patre Carolo Wynckio, S. Th. licentiatio ord. FF. Prædicatorum, priore conventûs Iprensis, in-4, 107 pp. L'original, in-12, étoit dans la bibliothèque des chanoines gradués d'Ipres.

Les fureurs des Espagnols ne sont pas retracées avec de moins vives couleurs; comme dans cet ouvrage peu commun : *Vera delineatio omnium præliorum, obsidionum aliarumque rerum memorabilium quœ durante bello adversus regem Hispaniæ auspiciis ordinum generalium gesta sunt. Amst.* 1621, 2 *vol. in-4° oblong.; cum* 285 *fig.* Adrian Pars, auteur du *Naamrol van de Batavise en Hollandse schryvers*, n'a pas connu ou n'a pas vu ce livre. Il cite pag. 266, *Polemographia Auriaco Belgica scriptore Wilhelmo Baudartio, Denisiano Flandro* (1), sans indication d'imprimeur, de ville ni d'année, et il pense que ce ne sont que des estampes avec *quatre vers latins au bas*. Et cependant les exemplaires que nous avons vus, outre les estampes avec les vers, contiennent l'histoire des troubles des Pays-Bas, depuis 1559 jusqu'en 1615. Le titre du IIe volume nous apprend que c'est en effet l'ouvrage de Baudartius et qu'il a été imprimé en 1621.

Tom. I, p. 231.

Entrevue d'Egmont et de Guillaume, à Willebroeck.

Marnix fait envisager à Egmont les périls qui l'entourent :

Inutile vertu! je crois voir revenir
Ce jour qu'enveloppoit un sinistre présage,
Où Nassau, moins bouillant, mais peut-être plus sage,
Aux champs de Willebroeck vous laissa pour adieux
L'annonce des complots d'un ministre odieux.
Sur les bords de l'Escaut un manoir triste et sombre,

(1) *Index Batavicus of Naamrol van de Batavise en Hollandse schryvers.* Tot Leiden, by Abraham de Swart., 1701, 4°.

De son réduit secret vous avoit prêté l'ombre ;
Nassau chez les Germains voulut vous entraîner,
Et vous prédit les maux qu'il savoit deviner.
« Sous d'autres cieux, dit-il, viens, portons la patrie,
Dérobons aux tyrans son image flétrie,
La patrie est par-tout où sont ses défenseurs;
En partant, nous vainquons; si nous restons, tu meurs. »
Ainsi parloit Nassau : ses accens prophétiques,
Lentement prolongés sous les voûtes gothiques,
Ressembloient à ces chants qui suivent le cercueil,
Ces chants qui du tombeau vont saluer le seuil.
A peine ils se taisoient, les éclats de l'orage,
Aux avis de Nassau rendirent témoignage, etc.

Voy. les FASTES BELGIQUES. Introduction, pag. 9.

T. I, p. 254.

Arrestation d'Egmont.

Voici l'exposé dramatique de ce qui précéda cette arrestation. On y verra quelques traits imités de Goëthe et de Schiller.

ACTE III. — SCÈNE I.

LE DUC D'ALBE, FERNAND, IBARRA, *gardes dans le fond.*

FERNAND, *en entrant, au duc d'Albe.*

Oui, mon père, en ces lieux Lamoral va se rendre.
De l'aimer comme moi qui pourroit se défendre ?
On dit que le soupçon vous avoit séparés ;
Mais ces torts mutuels sont enfin réparés.
Ah ! quand je n'aurois point votre auguste promesse,
Bientôt vous céderiez au transport qui me presse,
En approchant d'Egmont, votre cœur, malgré vous,
Pour un noble ennemi perdroit tout son courroux.

LE DUC D'ALBE.

L'homme puissant est calme, et le foible s'irrite :
Je n'ai point de courroux. Va, suivant son mérite
Egmont sera traité, je t'en donne ma foi.
Annonce à tous les grands le ministre du roi ;
Que mon nom respecté sans tarder se répande,
Et que l'on sache ici que c'est moi qui commande.

(*Fernand sort, et les gardes se placent en dehors.*)

SCÈNE II.

LE DUC D'ALBE, IBARRA.

LE DUC D'ALBE.

Ibarra, l'heure avance ; il va bientôt venir....
Par la main d'un ami que j'aime à le punir !
L'amitié de mon fils l'a rendu plus coupable,
Et c'est un vol qu'il fait à ma haine implacable.
Tu ne sais pas encor ses crimes envers moi.
Fier d'avoir contemplé le trépas sans effroi,
Enflé d'une valeur brillante mais commune,
Qui ne réfléchit point et brusque la fortune,
Partage du soldat, ignoré dans son rang,
Et dont un vil salaire a trop payé le sang;
Egmont, pour s'agrandir, sans cesse me ravale;
Il semble méconnoître une gloire rivale.
Ses triomphes n'ont rien que je puisse envier,
Et les miens ont pris soin de me justifier;
Alvarès est trop grand pour connoître l'envie.
Qu'Egmont vante par-tout l'histoire de sa vie,
Qu'il cherche le péril, sollicite un laurier,
Mais que moins orgueilleux il apprenne à plier;
Du chêne qui résiste au choc de la tempête,
Sous les coups de l'orage, enfin tombe la tête.
Combien de fois Egmont, habile à m'offenser,
Par sa fausse clarté tenta de m'effacer,
Et fouilla dans mon cœur d'une main téméraire,
Pour trouver le repli qui cachoit ma colère!
C'est lui qui, prodiguant de perfides avis,
Contre moi de mon prince a soulevé le fils.
Don Carlos, tourmenté d'une sombre folie,
Vers le crime entraîné par sa mélancolie,
Médite un parricide, et son ambition
S'avance vers le trône et l'usurpation.
Il dévore déjà le sceptre de son père.
Pour les séditieux quel exemple prospère!
Des projets de Carlos Egmont s'est emparé;
Il travaille à loisir son esprit égaré,
Caresse ses chagrins, irrite sa blessure,
Ou fait taire à son gré la voix de la nature.
De la fureur d'Egmont dangereux instrument,

Carlos de ses mépris m'infligea le tourment.
Quand je quittai Madrid, (cette injure cruelle
Fatigue de son poids ma mémoire fidèle,
Fait rougir mon visage et saigner ma fierté),
Quand je quittai Madrid, don Carlos transporté,
Hors de lui, forcené, la menace à la bouche,
Et tirant son poignard avec un air farouche,
S'est élancé sur moi... seul Egmont le poussoit;
Il commandoit ma mort, Carlos obéissoit.
Du souverain pouvoir respectant le principe,
Sans épargner Egmont, j'abandonne à Philippe
Le soin de châtier un jeune ambitieux.

IBARRA.

Dieu fit mourir son fils, et les rois sont des dieux.

LE DUC D'ALBE.

Mais Egmont ne vient pas!... Quand même son audace
Envers moi n'auroit point les torts que je retrace,
Du moment qu'il devient le chef des factieux,
Egmont pour Alvarès est assez odieux.
Des peuples mutinés il accueille la plainte,
Et les affranchissant des liens de la crainte,
Convoque leur courroux au cri de liberté:

IBARRA.

Que de forfaits cachés sous ce mot détesté!
Ah! s'il faut des liens, c'est pour la multitude;
Le repos des sujets n'est que la servitude.
Pour prix des noirs soucis dont se chargent les rois,
Laissons-les à leur gré disposer de vains droits.
A savoir obéir je mets toute ma gloire.

LE DUC D'ALBE.

La liberté, dis-tu?... Non, non, tu peux m'en croire,
C'est le plus grand des biens dont l'homme ait à jouir;
Vaudroit-elle autrement qu'on daignât la ravir?
Mais les arrêts du ciel qui font ce que nous sommes,
En deux rangs inégaux partagèrent les hommes,
Les uns pour obéir, les autres pour régner:
Qu'ils servent, commandons... Prompt à se résigner,
Le vrai sujet frémit au mot d'indépendance;
Cette utile vertu te vaut ma confidence.
Souffrirai-je, Ibarra, qu'un peuple criminel
Attaque tour-à-tour et le sceptre et l'autel?
Vers le trône de Dieu, que l'incrédule assiége,

Ils ont osé d'abord prendre un vol sacrilége,
Percer le saint des saints et dans les cieux ouverts
Surprendre l'Éternel au milieu des éclairs.
De cette vision leur fureur éperdue
Parmi nous sur la terre est enfin descendue;
A contempler le ciel un regard façonné
De la splendeur des rois ne fut plus étonné,
Et l'impie à son Dieu dès long-temps infidèle,
A son prince bientôt brûla d'être rebelle.

IBARRA.

Punissez-les, frappez, n'épargnez rien, seigneur;
Montrez à l'univers l'ange exterminateur;
Et, gravant en airain le crime et le supplice,
Aux Belges, sous vos traits, étalez la justice.
Il me semble déjà qu'au sein de leurs cités,
Votre image éblouit leurs yeux épouvantés;
Là, le bronze à vos pieds représente l'impie,
Qui ronge en frémissant sa chaîne appesantie,
La foudre est dans vos mains. Votre bras étendu
Menace avec fierté le Belge confondu.
D'Egmont ce monument efface les trophées;
Mais plutôt dans son sang vos haines étouffées....

LE DUC D'ALBE.

Il ne vient pas!... Egmont m'auroit-il échappé?
D'invisibles témoins par-tout enveloppé,
Auroit-il sur mon fils concevant quelque doute,
En secret vers Nassau précipité sa route?
Vers Nassau qui du fond de ses vastes complots,
Parle dans le silence, agit dans le repos,
Patient, taciturne, austère, impénétrable,
Plus dangereux encor sous la main qui l'accable.
Que m'auroient donc servi mes habiles ressorts,
De mes amis secrets qu'auroient fait les ressorts?
Je perdrois donc le fruit d'un pénible mystère,
Et bientôt la Belgique apprendroit à la terre
Que, pour se laisser vaincre, Albe s'étoit caché.
D'un opprobre pareil mon nom seroit taché!
Du pouvoir souverain qu'importe qu'on abuse,
Lorsque dans le succès l'on trouve son excuse?
Mais ne pas réussir, ami! sans le succès
La justice est un crime, et la force un excès;
Quelle idée, Ibarra!

IBARRA, *à une des fenêtres.*

De ce palais antique
Dont nous voyons d'ici le fastueux portique,
Qui s'avance vers nous? Quel est donc ce guerrier,
Qui subjugue avec grace un superbe coursier?
J'admire son maintien, j'admire...

LE DUC D'ALBE.

C'est lui-même.
Oui, c'est lui, c'est Egmont. Que ma joie est extrême!

IBARRA.

Quoi! ce seroit Egmont! Maintenant de plus près,
Moins sujet à l'erreur, je distingue ses traits.
Quel orgueil insolent se peint sur son visage!

LE DUC D'ALBE.

Ah! tu ne l'as pas vu dans les champs du carnage!
Mais sur-tout qu'une fois entré dans mon palais,
Malgré ses partisans, il n'en sorte jamais.
Avec soin, Ibarra, que l'on garde la porte;
Qu'on poste habilement les gens de mon escorte.
Va, cours et l'introduis.

(*Ibarra sort.*)

SCÈNE III.

LE DUC D'ALBE, *seul à une des fenêtres.*

Je t'attends, je t'attends;
Egmont, de ton coursier presse les pas trop lents....
Mais je ne le vois plus... Non... Inutile joie!
Dans mes avides mains on m'enlève ma proie!

(*Regardant avec attention.*)

Le voici : du palais il a touché le seuil;
Il se présente... il entre... Un pied dans le cercueil,
Deux... C'en est fait; déjà la porte inexorable
Se referme à jamais sur l'imprudent coupable.
Il vient; modérons-nous. En usant du pouvoir
Je ne me venge point, mais je fais mon devoir.
Je l'entends : j'en suis maître : à peine je respire...
Je suis après le roi le plus grand de l'empire!

T. I, pag. 255.

Portraits.

On sait que Schiller avoit commencé un tableau de nos révolutions, où le coloris le plus brillant et la richesse

de l'ordonnance font pardonner quelques teintes qui manquent de correction. Cet ouvrage, traduit avec talent par M. De Cloet, présente plusieurs portraits peints avec une grande vigueur de pinceau. Ce qui les distingue sur-tout, c'est le caractère de vie et *d'individualité* que l'auteur a su leur donner. Schiller n'est pas de ces écrivains qui pour décrire une révolution se contentent de traduire Salluste et prêtent à tous leurs personnages la figure de Catilina ou de Lentulus. Voici celle d'Egmont :

« Le comte d'Egmont fut un temps le héros de son siècle. Les bienfaits de la paix que les peuples commerçans éprouvent avec le plus de reconnoissance rappeloient le souvenir de ses victoires qui en avoient hâté le retour; et la fierté flamande, semblable à une mère orgueilleuse, jouissoit de la gloire d'un fils illustre qui remplissoit toute l'Europe d'admiration. Onze enfans qui croissoient sous les yeux de ses concitoyens, multiplioient et resserroient les liens qui l'unissoient à la patrie; et l'affection générale qu'on lui portoit éclatoit toujours à la vue de ce qu'il avoit de plus cher. Chaque apparition d'Egmont étoit un triomphe, chaque regard qui s'élevoit jusqu'à lui interprétoit la gloire de sa vie; ses actions vivoient dans les brillans récits de ses compagnons d'armes. Les mères le proposoient à leurs enfans, dans les jeux chevaleresques. La courtoisie, les manières nobles, l'affabilité, les vertus les plus aimables de la chevalerie relevoient avec grace son mérite. Son ame libre se peignoit sur son front dégagé; sa franchise ne gouvernoit pas mieux ses secrets que sa bienfaisance ne servoit sa fortune; et une pensée, dès qu'elle étoit la sienne, appartenoit à tout le monde. Sa religion étoit douce et humaine, mais peu éclairée, parce qu'elle avoit sa source dans son cœur plus que dans son esprit. Egmont avoit plus de conscience que de principes; il ne s'étoit point instruit par ses propres réflexions; il suivoit la règle de conduite qu'il avoit apprise : c'est pourquoi le seul nom attaché à une action suffisoit souvent pour la lui défendre. Les hommes, d'après lui, pouvoient

être bons ou méchans, sans avoir rien de bon ou de méchant; il n'admettoit, en morale, aucune alliance entre le vice et la vertu : c'est pourquoi souvent un seul beau côté lui suffisoit pour se décider en faveur d'un homme. Il réunissoit toutes les qualités qui font les héros; il étoit meilleur capitaine que Guillaume; mais, comme homme d'état, fort au-dessous de lui. Celui-ci voyoit le monde tel qu'il étoit en effet; mais Egmont le considéroit dans le miroir magique d'une imagination qui embellit tout. Des hommes que la fortune accable de faveurs, auxquelles leurs actions sembloient ne leur pas donner des droits absolus, sont aisément tentés d'oublier l'enchaînement naturel des causes et des effets, et de faire dépendre les événemens d'une puissance supérieure à laquelle ils finissent par se fier avec une folle témérité, comme César à son bonheur. Enivré d'un mérite que la reconnoissance de ses concitoyens exageroit encore, il s'abandonnoit à cette douce conviction et se trouvoit comme dans un monde enchanté; il ne craignoit rien, parce qu'il se fioit au gage incertain que le sort lui avoit donné dans l'amour général des Belges. Il croyoit à la justice, parce qu'il étoit heureux. La plus terrible expérience de la perfidie espagnole ne put dans la suite ôter de son ame cette confiance, et sur l'échafaud même, son dernier sentiment fut l'espoir. Une tendre sollicitude pour sa famille enchaînoit son courage patriotique à des devoirs moins relevés; il ne pouvoit hasarder beaucoup pour le bien public, parce qu'il trembloit pour ses propriétés et pour sa vie. Le prince d'Orange, se mit en opposition avec le trône, parce que le pouvoir arbitraire blessoit sa fierté; Egmont n'avoit que de la vanité, et il attachoit du mérite à la faveur du monarque. Celui-là étoit un cosmopolite, Egmont n'étoit rien de plus qu'un Belge (1)! »

Ces derniers traits nous semblent pécher un peu contre la vérité. Egmont, sans être d'une grande force de caractère,

(1) Trad. de M. de Cloet. liv. I, ch. 6, p. 22.

avoit quelque chose de plus que de la vanité ; s'il balançoit quand il s'agissoit de résister au trône, c'est qu'il croyoit que

Dieu, de sa grandeur avertissant la terre,
A mis au front des rois un sacré caractère ;

et que ce culte pour la royauté étoit un effet de son éducation, des idées de son siècle et de l'élévation de son ame. Nous ne croyons pas non plus que Guillaume ait été cosmopolite : sans doute, dans ses vastes conceptions, il pouvoit rêver un plan de liberté pour tout le genre humain, mais il avoit dans les troubles de la Belgique un intérêt local ; il ne lui étoit pas indifférent d'appliquer ses idées d'affranchissement aux Belges plutôt qu'à tel autre peuple ; sa politique n'étoit pas de l'égoïsme, et quoiqu'il portât son coup-d'œil bien au-delà de nos étroites frontières, cela ne veut pas dire qu'il eût trouvé par-tout une patrie et qu'il n'avoit point choisi une terre d'affection.

Guillaume est représenté avec des couleurs moins éblouissantes : l'écrivain paroît avoir pris quelque chose de l'austérité de son modèle. « Guillaume étoit un de ces hommes pâles et décharnés, comme les appelle César, qui ne reposent point la nuit, qui pensent trop et devant lesquels chancèlent les esprits les plus intrépides. La paix inaltérable de sa physionomie toujours égale, cachoit une ame active et ardente, qui n'imprimoit aucun mouvement à l'enveloppe sous laquelle elle agissoit et qui restoit impénétrable à l'artifice et à la confiance. Esprit délié, qui savoit se faire craindre, et que rien ne fatiguoit : assez souple et flexible pour prendre en un instant toutes les nuances ; assez réservé pour ne s'oublier jamais ; assez ferme pour supporter toutes les chances de la fortune. Jamais personne ne réussit mieux que lui à pénétrer les hommes et à gagner les cœurs ; non qu'à l'instar des fins courtisans, il affectât une soumission désavouée par la fierté de son ame altière, mais il n'étoit ni avare ni prodigue des marques de sa faveur ou de son estime : et par cette prudente économie, jointe au talent de s'attacher les hommes, il rehaussoit encore le mérite de ses préférences. Son esprit

étoit lent à produire, mais les fruits en étoient parfaits; ses projets tardoient à mûrir, mais leur exécution étoit toujours ferme et inébranlable, parce qu'il avoit prévu d'avance toutes les contrariétés qu'il auroit à combattre. Autant son ame étoit au-dessus de l'épouvante et de la joie, autant elle étoit sujette à la crainte. Mais sa crainte devançoit le péril, et il étoit tranquille dans le tumulte, parce qu'il avoit tremblé dans le repos. Guillaume répandoit son or avec profusion, mais il étoit avare de son temps. L'heure des repas étoit sa seule récréation, aussi étoit-elle entièrement consacrée aux besoins de son cœur, de sa famille et de l'amitié. C'étoient les seuls instans qu'il déroboit à la patrie. Alors le vin déridoit son front; la gaîté et la tempérance assaisonnoient ses repas, et les affaires sérieuses ne venoient jamais obscurcir la jovialité de son humeur. Il avoit un état de maison magnifique. L'éclat d'un domestique nombreux, le nombre et la qualité de ceux qui l'environnoient faisoient de son palais une espèce de cour souveraine. Une hospitalité brillante, charme magique des démagogues, étoit la déesse tutélaire de son palais. Des princes et des ambassadeurs étrangers y trouvoient une réception et un accueil qui surpassoient tout ce que l'opulente Belgique pouvoit leur offrir. Une humble soumission envers le gouvernement écartoit le blâme et les soupçons qu'une telle conduite auroit pu jeter sur ses desseins : et ces profusions entretenoient l'éclat de son nom parmi le peuple, que rien ne flatte tant que de voir l'opulence de la patrie étalée aux yeux des étrangers. Le haut degré de fortune où il étoit placé, rehaussoit le mérite de l'affabilité à laquelle il ne dédaignoit pas de descendre. Personne ne naquit jamais avec des qualités plus heureuses pour être le chef d'une conjuration, que *Guillaume-le-Taciturne*. Un regard ferme et pénétrant dans les événemens passés, présens et futurs, de l'adresse à saisir les occasions, de l'ascendant sur les esprits, des projets immenses, dont la justesse et les proportions ne paroissent qu'aux yeux de celui qui les observe après l'événement, des calculs hardis qui se rattachent à la longue chaîne

de l'avenir : toutes ces qualités étoient dirigées par une vertu libre et éclairée, qui marchoit d'un pas ferme et inébranlable, même à côté des précipices (1). »

Brantôme, moins vif, moins pittoresque, nous fournira pourtant quelques traits qui ne sont point dans cette majestueuse peinture. Après avoir fait la relation de la mort d'Egmont d'après le rapport de Mondoucet, ambassadeur de France à Bruxelles, il ajoute (2) : « Voilà donc la fin de ce pauvre comte, duquel avant que je l'achève, je dirai de lui, que c'étoit le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grace que j'aie jamais vu, fut-ce parmi les gens de guerre et parmi les dames ; l'ayant vu en France et en Espagne, et parlé à lui.

« Mais pourtant voyez et considérez un peu une belle chose que je vous veux dire, et que j'ai apprise de Madame de Fontaines, l'une des plus sages, belles, vertueuses et honnêtes dames qu'il est possible de voir : laquelle, du temps qu'elle étoit fille et qu'on l'appeloit Mademoiselle de Torcy, (sœur de feu Monsieur de Torcy, gentil cavalier et capitaine), elle fut nourrie comme fille de la reine Éléonore en France et en Flandre, où ladite reine alla se tenir avec l'empereur, son frère, et avec la reine d'Hongrie, sa sœur, après qu'elle fut veuve du roi François. Or, ladite dame de Fontaines, étant une des plus belles filles d'alors, qui ne cédoit en beauté et gentillesse, ni à Espagnole, ni à Flamande, ni à Allemande, ni à Italienne, ni à toute autre, fit un long séjour avec la reine, sa maîtresse, et ce fut là où elle vit le comte d'Egmont, fort jeune encore, et à son commencement, et comment il vint ; mais elle m'a dit qu'en toute la cour il n'y avoit point de jeune homme plus neuf que lui, et d'assez mauvaise petite grace, et à qui on en faisoit fort la guerre, et les hommes et les dames ; mais après plusieurs petites algarades reçues, il se rendit ainsi galant, honnête, brave et vaillant homme, comme nous l'avons vu. Possible que la nourriture et la

(1) *Geschichte des abfalls der vereinigten Niederlanden.* Carlsruhe, 1818, p. 103 et suivantes, et p. 119 de la traduction de M. de Cloet.

(2) Édit. de La Haye, 1740, in-8°, T. V, 2e partie, p. 205.

guerre continuelle qu'on lui faisoit, lui apporta ce changement. »

Brantôme vit le prince d'Orange dans ses terres et l'entretint un jour dans une allée de ses jardins. « Je le trouvai, dit-il, un fort grand personnage à mon gré et qui discouroit bien de toutes choses. Il m'entretint du peu d'effet de son armée, et en donnoit la coulpe à la faute d'argent, et aux étrangers qui l'aimoient démésurément; mais il dit qu'il ne s'arrêteroit pas en si beau chemin, et qu'il revoleroit bientôt. Il avoit une fort belle façon, et étoit d'une fort belle taille. Le comte Louis, son frère, l'avoit plus petite; je le trouvai un peu triste, et il montroit par sa mine, qu'il se sentoit accablé de la fortune; mais ledit comte Louis étoit plus ouvert en son visage, et se montroit plus joyeux, et on le tenoit pour plus hardi et hasardeux que le prince d'Orange; et, en récompense, le prince aussi, pour plus sage que lui, plus mûr et plus advisé. Aussi l'empereur Charles-Quint l'avoit nourri, et il se ressentoit si bien d'une si belle nourriture, que depuis il s'en étoit bien servi en toutes les grandes affaires qu'il a maniées : ayant tant donné de traverses au roi d'Espagne, qu'il s'est vu n'avoir guères de terres en Flandre, tant il lui avoit brouillé cet état; et le brouilla encore de telle sorte, que le roi d'Espagne, n'en pouvant avoir raison par guerre découverte, il la fallut avoir par la couverte, où rien ne fut oublié pour en trouver force façons. »

T. I, p. 278.

Le comte de Horn.

Consultez un livre rare intitulé : « *La déduction de l'innocence de messire Philippe de Montmorenci, comte de Hornes, franc seigneur de Weert, admiral et capitaine-général de la mer du Pays-Bas et chevalier de l'ordre de la Toison d'or : contre la malicieuse appréhension, indue détention, injuste procédure, fausse accusation, iniques sentences et tyrannique exécution en sa personne, à grand tort, par voie de fait perpétrées,*

in-12. » (Sans nom d'auteur, ni de lieu d'impression, imprimé au mois de septembre 1568.)

Foppens cite comme ayant dans sa bibliothèque le MS. suivant : « *Mémoires pour servir à l'histoire du siècle, pendant les troubles et guerres civiles des Pays-Bas, contenant les manifestes, instructions et ordonnances des états du pays, comme aussi leurs lettres, écrits au prince d'Orange, duc d'Alençon, don Jean d'Autriche, archiduc Mathias, la reine d'Angleterre, l'évêque de Liége, Henri IV, roi de France, Marguerite de Valois, l'empereur Rudolphe, Casimir, duc de Deux-Ponts, et autres seigneurs avec leurs réponses.* » Nous croyons ces indications utiles, afin que les monumens historiques ne tombent point dans l'oubli, et qu'on ait quelques données pour les retrouver. Les véritables dépôts de pareils monumens sont les bibliothèques publiques ; ailleurs, s'ils tombent d'abord entre des mains habiles, l'incurie ou l'ignorance d'un héritier peut bientôt les détruire. Du moins il seroit bon qu'on sût ce qui existe dans les bibliothèques particulières et qu'on épiât la route que suivent les curiosités littéraires en passant d'un propriétaire à un autre.

T. I, p. 279.

Procès et exécution du comte d'Egmont.

Différentes pièces relatives à ce procès ont été insérées, comme l'observe Vander Vynckt, dans le supplément de Strada, imprimé non pas à Amsterdam, ainsi que le porte le titre, mais à Bruxelles, chez F. Foppens, et tiré d'un vieux MS. qui avoit appartenu au conseiller Wynants (1). Il existe à Bruxelles une personne dont les ancêtres ont été mêlés dans les troubles du XVI[e] siècle, qui ne veut point être nommée, et qui possède entre autres pièces importantes l'interrogatoire complet du comte d'Egmont. C'est là qu'on apprend le lieu de naissance de ce grand homme, circonstance ignorée de tous les biographes. Il y est dit qu'Egmont étoit né

(1) Foppens, bibl. histor. MS.

dans *un sien* village nommé Lameth (Lahamaide) en Hainaut, et nous pouvons citer comme garans de cette assertion MM. le baron de Thyssebaert et l'archiviste de la ville de Bruxelles. Du reste, nous espérons être assez heureux pour obtenir l'original même de l'interrogatoire dont il s'agit, et nous l'insérerons, avec d'autres morceaux précieux, dans les *analectes* que nous nous proposons de publier.

Le comte d'Egmont ne fut pas exécuté sur la place des Sablons, ainsi que le raconte Vander Vynckt, mais sur le grand marché. Les notes sur Louis Guicciardin disent : « *Antè curiam* (l'hôtel de ville) *in area rotundus circus è lapide stratus, cui pegma olim institit, supplicio Hornani et Egmondani comitum* (*nefas dictu*) *destinatum.* ».

T. I, p. 284.

Don Carlos.

L'inquisition n'a pas besoin d'être calomniée ; ses crimes sont assez nombreux sans qu'on l'accuse encore de la mort de l'infant Don Carlos qui, au reste, promettoit au monde un despote de plus. Le saint office préservoit l'Espagne du progrès des lumières : c'étoit une épée nue qui s'étendoit sur les pays soumis à la domination castillane et dont la poignée étoit à Madrid ; mais cette épée n'a point frappé Don Carlos. Les détails suivans nous ont été fournis par M. le colonel Bory de St. Vincent, qui les a recueillis dans ses guerres en Espagne.

« Non-seulement l'histoire est coupable de beaucoup d'injustices, en fait de réputation, elle l'est encore pour avoir consacré des erreurs matérielles, d'autant plus frappantes, que le temps ne nous a point encore ôté les moyens de les démontrer. Don Carlos est l'un des personnages qu'elle semble n'avoir mis en scène que pour nous tromper, en nous le représentant doué de qualités qu'il ne posséda jamais : il n'a pas dépendu d'elle que ce prince ne passât pour un jeune héros en espérance, sacrifié à la jalousie d'un odieux tyran.

M. Llorente a prouvé que Don Carlos eût été un scélérat couronné de plus, et que l'histoire n'eût point dû épouser sa cause; il a rappelé quel fut son mauvais naturel, en nous racontant sa vie, et ce que l'on suppose de sa fin tragique; il me reste à parler de son cadavre, sur lequel l'histoire a aussi prétendu nous induire en erreur.

» Que Don Carlos ait ou non mérité le dernier supplice, qu'il y ait été condamné, que le conseil d'état ou l'inquisition ait prononcé sa sentence, quelle qu'ait été enfin la manière dont ses jours furent abrégés, il paroît démontré que des moyens violens furent employés pour lui ôter la vie, encore que pour complaire à Philippe II, des écrivains vendus au pouvoir aient attribué sa mort à l'excès qu'il avoit fait de boissons glaciales, et à la quantité de pêches, ou autres fruits, dont il mangeoit immodérément pendant les chaleurs de l'été. Les historiens ne sont pas d'accord sur la manière dont le père fit mourir le fils; ils font étrangler, saigner aux quatre veines, ou empoisonner l'héritier de la plus vaste monarchie qui existât alors. L'un d'eux dit positivement *que la tête du prince ne se trouve point dans son tombeau* : cette assertion a été répétée, au point que la chose passe aujourd'hui pour constante. Je puis attester le contraire, et je pense que le récit d'une excursion entreprise dans le sépulcre des rois d'Espagne afin de vérifier le fait, ne sera point déplacé dans un ouvrage où il a déjà été question de Don Carlos, sous un point de vue bien différent de celui sous lequel l'ont représenté les auteurs qu'on lit le plus, mais qu'on devroit croire le moins.

» En 1812, l'affaire des Arapiles, où les fautes de ses adversaires livrèrent au général anglois une victoire dont il ne profita point, ayant obligé le maréchal Soult, près duquel je me trouvois alors, d'évacuer la plus belle partie de l'Espagne, le roi Joseph ayant réuni des forces imposantes sur les confins des royaumes de Valence et de Murcie, l'armée française fut bientôt en état de poursuivre les troupes du lord Wellington que l'on commença à rencontrer vers Aranjuès, et que l'on poussa l'épée dans les reins jusque dans les murs de Ciudad-

Rodrigo, après avoir fait faire au noble lord, plus de cent cinquante lieues en moins de quinze jours. Lorsque dans cette poursuite rapide et glorieuse, le quartier-général arrivoit à Léganès non loin de Madrid, M. le maréchal m'envoya vers l'avant-garde, composée de la cavalerie que commandoit son frère le général Soult. Le dernier poste qu'avoient laissé les fuyards au petit pont situé sur la grande route de Castille, entre Las Rosas et le Gallapagar, ayant été enlevé par nos chasseurs, et le col de Guadarrauma immédiatement occupé, au lieu de rentrer près du général en chef, je me joignis à l'escorte du commissaire des guerres Préserville, que le général Soult envoyoit faire des vivres à l'Escurial; je voulus visiter ce monument fastueux de la poltronnerie du père de Don Carlos (1).

Dès que nous eûmes pourvu à notre sûreté dans le village, je proposai à mon compagnon de visiter le monastère; deux officiers du génie, non moins curieux que moi, s'étoient joints à nous. Rien de ce qui méritoit d'être vu ne nous échappa, et, l'abbé Pons à la main, nous descendîmes dans la chapelle funèbre, où depuis la mort du fondateur de St.-Lorenzo, sont inhumés les rois et les reines d'Espagne. Il est inutile ici de décrire le caveau le plus richement décoré qui existe, et sur lequel l'auteur qui nous dirigeoit dans nos recherches, MM. Bourgoing et Alexandre de la Borde ont successivement dit tout ce qu'on pouvoit dire. Je veux seulement m'étendre sur ce qui est échappé à ces voyageurs.

Avant d'entrer dans la chapelle souterraine, on trouve sur l'un des parois de l'escalier revêtu en beaux marbres, une ga-

(1) On sait que Philippe II, se trouvant en personne à la bataille de St. Quentin, en 1527, courut quelques dangers. Saisi de frayeur, il fit vœu, s'il en réchappoit, de construire, en l'honneur du saint dont on trouveroit le nom ce jour-là dans l'almanach, le plus beau de tous les couvens; c'etoit St. Laurent, et c'est sous l'invocation de ce bienheureux, que, pour l'accomplissement de sa promesse, le roi fit élever le vaste monastère de l'Escurial qui a la forme d'un gril, instrument du martyre par lequel le saint fut appelé à la gloire éternelle.

lerie ordinairement fermée, appelée *el Podridero* (le pourrissoir). On a pratiqué dans les murs de cette galerie modeste, des niches où sont déposés les corps des personnes royales, après qu'ils ont été embaumés ; on y mure ensuite ces corps, de manière à ce que les traces des trous qui les recèlent, ne se distinguent bientôt plus; ils demeurent en ces lieux jusqu'à ce que le trépas de quelque membre de la famille régnante oblige d'ouvrir une niche, d'où l'on retire la momie dont la préparation s'est achevée dans ce tombeau provisoire; on remplace par le nouveau cadavre, cette momie parfaite, que l'on dépose enfin dans le cercueil qu'elle doit occuper pour toujours. Celle de Charles III étoit encore dans le *Podridero :* elle y attendoit que les dépouilles mortelles d'un successeur quelconque, vinssent la remplacer, et l'introduire dans son dernier asyle, c'est-à-dire, dans le riche caveau où ne reposent que les rois et les reines; si je m'en souviens bien, il y reste cinq ou six places vacantes. Les princes ou princesses qui n'ont point été couronnés, sont transportés au caveau des infans; ce caveau suit immédiatement le *Podridero*. Notre conducteur croyoit en être quitte pour nous en avoir montré la porte, et répugnoit beaucoup à nous l'ouvrir. Surpris de sa résistance, nous voulûmes en savoir les motifs : après s'être fait prier, il finit par nous avouer qu'il montroit volontiers, pour quelques pièces de monnoie, les monumens des monarques, parce que la pesanteur des marbres qui recouvrent leurs cendres, ne permettoit point qu'on cherchât à les toucher; mais que les infans, placés dans de simples bières, étoient comme à la discrétion des curieux; qu'il avoit, pour la première fois, appris à les redouter, quinze jours auparavant, lorsqu'un général anglois, accompagné d'une foule d'officiers et de valets, s'étoit fait ouvrir le caveau, et avoit profané plusieurs cercueils en se moquant de quelques chapelets ou autres signes de dévotion trouvés dans l'un d'entre eux. On devine que nous ne laissâmes pas échapper l'occasion de profiter du viol des tombeaux dont l'Anglois s'étoit rendu coupable, et que ne devant point avoir l'odieux

de l'effraction ; il eût été maladroit à nous de négliger une si bonne occasion de voir, en sûreté de conscience, des choses que personne n'aura peut-être plus la faculté d'examiner. Nonobstant les réclamations du porte-clef, le caveau des infans fut ouvert.

Nous trouvâmes une grande pièce en carré long, peu élevée, toute noire, que n'ornoit aucune de ces riches lampes dont la chapelle sépulchrale des rois et l'église supérieure offrent une si grande profusion. Tout autour de cette pièce on a construit des étagères en planches, supportées, de distance en distance, par des montans en bois ; ces étagères sont posées les unes au-dessus des autres à deux pieds environ, si je m'en souviens bien, et au nombre de six ou huit ; beaucoup de cercueils, de forme ordinaire, y sont placés en long et à côté les uns des autres, les pieds vers le mur, présentant aux vivans qui leur rendent visite, le côté de la tête où est attachée une étiquette portant, en gros caractères, le nom de l'individu qui s'y trouve renfermé, avec celui de son père et de sa mère, ainsi que la date *officielle* de sa naissance et de son décès. Tous ces cercueils sont en bois, la plupart doublés extérieurement de velours noir, violet, bleu ou d'autre couleur foncée ; quelques-uns sont en outre bordés de galons assez mesquins. Plusieurs des plus élevés dans les étagères m'ont paru simplement enduits de couleurs, comme les planches et les madriers qui les supportent ; on y trouve intérieurement un autre cercueil en plomb. Il en existe de toutes les tailles, pour des enfans de quelques mois, pour des adolescens et pour des adultes. Au milieu de cette espèce de bibliothèque chronologique de morts, nous cherchâmes d'abord le vainqueur de Lépante ; nous trouvâmes bientôt deux Don Juan d'Autriche ; le premier, fils de Charles-Quint, non loin duquel étoit le second fils de Philippe V. Il est remarquable que la naissance de ces deux princes fameux ait été du genre de celles qui ne permettoient pas que le nom de leur mère fût inscrit dans le caveau des infans : on ne sait pas positivement si le premier dut en secret le jour à quelque prin-

cesse, ou à la femme d'un simple gentilhomme; mais tout Madrid connut Maria Calderone, comédienne célèbre, qui fut la mère du second, mort à Madrid, le 17 septembre 1679, cent un ans moins treize jours après l'autre.

Les tombeaux des deux Don Juan étoient du nombre de ceux que le général anglois avoit ouverts, et comme les couvercles n'en étoient point encore recloués, nous ne fîmes pas la moindre difficulté de les tirer à nous et de les découvrir.

Nous trouvâmes dans chaque cercueil une momie bien conservée, revêtue de beaux habits, tels que ceux dans lesquels les peintres, et les acteurs d'après ceux-ci, nous représentent les seigneurs de la cour de Charles-Quint et des trois Philippes. Ces habits sont en velours, relevés de belles broderies en or; le manteau à l'Espagnole étoit pourpre clair dans l'un, et bleu de ciel, ce me semble, dans l'autre. Des toques relevées sur un côté, également de velours et de la couleur des manteaux, soubrevestes et tonnelets, ornoient leurs têtes; de grandes fraises à plis, à la Henri-Quatre, environnoient leur cou; les pieds étoient chaussés de souliers à crevés, aussi en velours assorti, et des gants de peau recouvroient leurs mains. Nous admirâmes ces toilettes faites depuis cent trente-trois et deux cent trente-quatre ans, encore très-fraîches; ces vêtemens de mort avoient peut-être été ceux de gala des princes qui en étoient revêtus dans le séjour du silence éternel. Les moustaches du bâtard de la Calderone étoient merveilleusement peignées, et la figure de ce prince, quoique semblable à de la basane, conservoit un certain caractère de noblesse; quant à celle du vainqueur des Turcs, son côté gauche ne présentoit plus que des ossemens : il a beaucoup souffert, mais la moustache droite étoit parfaitement conservée, ainsi que les tégumens.

Il est clair qu'on embaumoit en Espagne avec plus de succès qu'à Paris : car nous ne sentîmes aucune mauvaise odeur dans le caveau des infans. Les momies que nous examinâmes n'avoient point, en se décomposant, dégradé leurs costumes et les ornemens d'étoffe dont elles étoient recouvertes; tan-

dis qu'on lit dans le procès-verbal qui fut dressé pendant la révolution, lors de la destruction des tombeaux de St-Denis, que les princes de la maison de Bourbon et les rois de France, Henri IV lui-même, et Louis XV sur-tout, tomboient en déliquescence, et répandoient des exhalaisons horriblement fétides, qui prouvent bien qu'après la mort, un descendant d'Hugues Capet se pourrit tout comme un autre, si les précautions nécessaires n'ont pas été prises pour le soustraire au sort que réserve la nature à la race humaine comme aux derniers des animaux.

On a élevé un magnifique tombeau au premier Don Juan d'Autriche, dans une église d'Avila, ville fameuse dans l'histoire de M. Llorente par le grand nombre d'autodafés qu'on y *célébra*, et hors des murs de laquelle j'ai encore vu une sorte de bâtiment construit en pierres, appelé *quemadero de Torquemada* (brûloir de Torquemada) où se faisoient ces épouvantables exécutions. Les chanoines de l'église d'Avila, à qui je dis qu'ils ne pouvoient posséder le corps de celui en l'honneur duquel leur fastueux monument avoit été construit, me soutinrent que Don Juan d'Autriche reposoit dans leur église. Je doute qu'ils eussent mis plus de chaleur à soutenir ce dont il disoient être sûrs, quand il eût été question des reliques d'un saint, qui eût attiré la foule des fidèles par des miracles journaliers. J'assurai en vain que j'avois vu le fils naturel de Charles V, vêtu de velours brodé, à l'Escurial, et qu'il ne pouvoit comme le chef de St-Jean-Baptiste être en plusieurs endroits à la fois; on m'offrit, pour me tirer de mon erreur, de me montrer le cercueil qu'on disoit renfermer le héros. Il est au reste possible que les chanoines d'Avila possèdent le cœur et les entrailles du prince; car je me souviens qu'en examinant la momie, Préserville ayant soulevé ses habits, me fit remarquer une petite planche fort détériorée, dont l'usage sans doute, quand on étendit Don Juan dans le cercueil, fut de soutenir sa soubreveste, à l'endroit où l'on avoit ouvert la poitrine et le corps, pour en extraire les parties intérieures, qui auront pu être déposées dans le monument d'Avila.

Nous ne nous permîmes pas, comme nos prédécesseurs les Anglois, de vérifier le sexe et d'examiner les appas de quelques infantes célèbres par leur beauté, et dont nous vîmes les noms écrits sur des cercueils qu'on nous indiqua; nous jetâmes seulement un coup-d'œil, sur une infante dont je n'ai pas noté le nom, et qui étoit vêtue en religieuse carmélite. Nous nous hâtâmes de chercher Don Carlos, fils de Philippe II, et nous le trouvâmes bientôt à son rang de date, à la même hauteur que les précédens, du petit côté opposé à l'entrée. Sa bière avoit échappé à l'Anglois, qui probablement n'avoit pas lu St-Réal. Aussi quand nous voulûmes y toucher, le conducteur jeta de grands cris; il vouloit s'en aller, emporter la lumière, fermer le caveau, en protestant qu'on le tueroit plutôt que de toucher *à son seigneur l'infant;* on ne le tua point, on le laissa dire, on s'empara de la lumière et des clefs, et l'on essaya d'attirer le cercueil, qui fut trouvé aussi pesant que les autres avoient paru légers; il fallut même renoncer à l'ôter entièrement de sa place, dans la crainte de ne pouvoir l'y remettre. Quand nous l'eûmes, avec bien de la peine, tiré aux deux tiers, et que nous l'eûmes fait soutenir du côté de la tête par notre Espagnol, qui avoit enfin pris son parti sur ce qu'il ne pouvoit empêcher, nous reconnûmes que le dessus avoit été enlevé anciennement et grossièrement recloué; il ne fut pas très-difficile de le découvrir de nouveau. Au lieu d'une belle momie, vêtue comme celles que nous venions de voir, nous y trouvâmes de la chaux compacte, dont la surface inégale étoit dure et rocailleuse. Cette chaux avoit été enlevée en quelques endroits comme pour rechercher en dessous des traces du corps, qu'elle fut sans doute destinée à rendre méconnoissable, et en effet on étoit venu à bout d'en découvrir quelques parties. En arrachant d'autres morceaux de cette substance, nous trouvâmes des ossemens et des lambeaux de peau ou de chair réduits à la consistance de vieux chiffons. Voilà tout ce qui reste du farouche et malheureux Don Carlos. Voulant vérifier si la tête manquoit, c'étoit le point essentiel, je grattai promptement avec mon cou-

teau du côté où je devois la trouver si elle y existoit, et je la découvris après de légers efforts; elle étoit méconnoissable, les tégumens en avoient été entièrement détruits sur le frontal et sur le pariétal, que je mis à nu; mais beaucoup de cheveux sont très-bien conservés, quoique devenus rougeâtres et cassans.

Nous nous préparions à débarrasser le cou de toute la chaux qui l'encroûte, afin de voir dans quel état il se trouveroit, et si la colonne vertébrale seroit intacte; c'est tout ce que nous pouvions espérer avoir échappé à la corrosion, lorsque l'une de mes ordonnances vint nous avertir que l'armée ne s'arrêtoit point; il falloit poursuivre des succès; nous repoussâmes promptement Don Carlos à sa place, et montâmes à cheval pour recourir après les Anglois.

La précipitation que nous mîmes à sortir du caveau des infans, fut cause que j'oubliai de prendre note sur mes tablettes, de la date de décès que j'avois lue sur l'étiquette attachée à la tête du cercueil. On sait que les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point; quelques-uns rapportent cette date au mois d'octobre 1568, d'autres la reculent au 24 juillet de la même année; si ma mémoire n'est pas en défaut, ces derniers ont raison, mais je ne veux cependant point l'affirmer. »

Ce récit, malgré quelques personnalités inconvenantes, est fait pour piquer la curiosité, et c'est ce qui nous a engagés à l'adopter.

Il a paru en 1819 à Amsterdam, (1) sans nom d'auteur, une tragédie intitulée : *De dood van Karel*, où, malgré une intrigue foible et des incorrections de style assez nombreuses, il y a des beautés remarquables. L'auteur a marché sur les traces de Chenier qui a traité ce sujet ainsi qu'Alfieri et Schiller, dont M. Petitot juge le chef-d'œuvre avec une hauteur pédantesque fort risible. Le poëte hollandois semble préférer à la tragédie allemande, le drame italien, ouvrage de

(1) Chez les héritiers de Gartman et Vander Hey.

la jeunesse de l'auteur et dont la sécheresse, en dépit de l'observation des règles, est bien au-dessous de la magnificence et du mouvement un peu désordonné de la vaste composition de Schiller. Le 20 décembre 1820, on a joué au second Théâtre Français, à Paris, le *Don Carlos* de Lefebvre, tragédie suspendue depuis 1788, époque à laquelle elle fut composée, et où l'ambassadeur d'Espagne, aussi chatouilleux que son confrère de Hollande l'avoit été en 1766 à l'occasion de *Barnevelt*, réclama et obtint sa suppression.

T. II, page 7.

Extraits et copies des points et articles accordés sur la réception du seigneur l'archiduc Mathias; du serment prêté tant par ledit seigneur archiduc que le seigneur prince d'Orange; finalement de la réponse et promesse faites par le susdit prince d'Orange. (Pièces originales.)

Attendu le présent état des Pays-Bas pour la retraite inopinée du seigneur don Jean d'Autriche, sur laquelle les états ont assez déclaré ce que sert à leur justification, et évidence du tort que Son Altesse fait à leur fidélité, à l'endroit du roi, et le respect que l'on désiroit continuer envers ledit seigneur don Jean, suivant la réception au gouvernement général des pays de par deçà: considéré aussi l'absence du roi notre sire en pays si lointains, que l'accès vers Sa Majesté est difficile: joint que Sadite Majesté auroit accordé audit seigneur don Jean congé de se retirer de ces pays; (comme ledit seigneur don Jean l'a déclaré par ses lettres du cinquième de septembre 1577), et que Sa Majesté pourvoiroit d'autre gouverneur de son sang: puisque monseigneur l'archiduc Mathias, frère de l'empereur moderne, neveu et beau-frère de Sadite Majesté, du sang légitime de la maison d'Autriche, et si proche du roi notre souverain seigneur se trouve par deçà; pour éviter la confusion, en laquelle les états pourroient

tomber, étant plus longuement sans chef de qualité convenable à leur conduite : afin aussi d'obvier à toutes trames et pratiques d'autres qui possible se voudroient servir de l'occasion des travaux, auxquels ces pays se retrouvent, tant au préjudice de la religion catholique romaine, que de l'obéissance due à Sa Majesté, dans lesquelles ces provinces désirent persévérer : il a semblé aux états-généraux du tout requis et nécessaire de recevoir entre eux ledit seigneur archiduc, et le prier d'accepter le gouvernement général de ces pays, doiz maintenant, *par provision et sous l'aveu et agréation de Sa Majesté catholique,* qui en sera à ces fins au plus tôt suppliée; moyennant toutefois que ledit seigneur archiduc approuve avant toutes choses, *promette et jure d'observer la pacification de Gand; ensemble maintenir et faire maintenir ès provinces de par deçà la religion catholique romaine et l'exercice d'icelle,* suivant les termes de ladite pacification de Gand; acceptant aussi les conditions suivantes, lesquelles les états mettent en avant, considéré les abus des gouverneurs généraux envoyés d'Espagne : afin que l'on puisse assurer chacun de tout doute et scrupule que l'on pourroit avoir à l'avenir, à la plus grande et ferme tranquillité et repos desdits pays : d'où dépend totalement la conservation desdites religion catholique romaine et obéissance due à Sa Majesté.

Art. I. Par ainsi ledit seigneur archiduc, comme lieutenant, gonverneur et capitaine général, fera serment au roi, comme souverain seigneur et prince naturel du pays, et aux états conjointement, *pour la conservation, repos et tranquillité de ces Pays-Bas.*

II. Semblablement tous autres gouverneurs tant des provinces que des villes, où gouverneurs peuvent ou souloient être selon les priviléges; item tous colonels, capitaines, soldats et officiers feront serment au roi leur souverain seigneur et prince naturel, sous le gouverneur au nom du roi, et aux états conjointement, pour conservation desdits Pays-Bas.

III. Lesquels, comme ledit gouverneur général, s'obligeront aux points ci-après déclarés, et *spécialement à l'obser-*

vation de tous et quelconques les priviléges, droits, usances et coutumes du pays, pour les redresser, rétablir, garder et observer inviolablement, tant en général qu'en particulier.

IV. Item qu'il gouvernera le pays avec un conseil d'état tel que lui sera déclaré et dénommé par les états généraux naturels des pays de par deçà idoines et qualifiés.

V. Et toutes affaires qui seront mises en délibération dudit conseil, seront résolues et décrétées par pluralité de voix du même conseil, sans que ledit gouverneur se puisse aider de quelque arrière ou secret conseil.

VI. Et si l'on trouve aucuns desdits conseillers ou ayant autres offices en la disposition du roi, se porter en leur charge autrement que ne convient à la réquisition des états généraux, il y sera pourvu légitimement et avec connoissance de cause.

VII. La provision demeurera au roi des offices qui toujours lui ont été réservés, et on suppliera Sa Majesté qu'il lui plaise d'y pourvoir des gens agréables et qualifiés selon le IVe article précédent; remettant toute autre remontrance touchant l'affaire desdits états et offices à l'assemblée future desdits états généraux, suivant la pacification de Gand.

VIII. Ledit gouverneur et conseil ne feront chose d'importance et qui concerne la généralité, asseoir aides et levées de deniers et ruptures de guerres ou de paix, alliances et confédérations avec princes ou peuples étrangers ou autres semblables, sans consentement des états généraux; même ne fera aucuns placards et ordonnances importantes, aucune nouvelle coutume et usance générale, sans en avoir l'avis et accord des états sur ce légitimement en chacune province selon les façons et coutumes d'icelles, même des états généraux, si besoin est.

IX. Que toutes lettres qu'il recevra concernant aucunement l'état du pays, sera tenu de communiquer au conseil pour par suffrages sur icelles être avisé et résolu.

X. Qu'audit conseil ne se traiteront aucunes affaires, sinon y étant pour le moins la plupart des conseillers.

XI. Que tous actes et dépêches faits audit conseil seront paraphés et vérifiés par un desdits conseillers.

XII. Que ledit gouverneur, selon la pacification de Gand, rétablira et restituera tous et quelconques anciens priviléges, usances et coutumes que l'on pourra montrer avoir été enfreints, violés, ou par force et violence tollus et abolis.

XIII. Que les états demeureront assemblés tant qu'il semblera expédient pour la conduite des affaires, et que les états généraux se pourront assembler toutes et quantes fois qu'il leur plaira.

XIV. Et qu'à la semonce de l'une des provinces où il écherra au cas d'importance, pour lequel on devra s'assembler, les autres provinces pourront et même devront s'assembler, sans sur ce attendre ultérieur commandement ou congé dudit gouverneur.

XV. Semblablement les états de chaque province pourront s'assembler toutes et quantes fois que bon leur semblera.

XVI. Que la pacification de Gand se maintiendra en tous et quelconques ses points et articles, sans les pouvoir enfreindre ou violer sous quelque prétexte que ce soit.

XVII. Il aura sa garde ordinaire de hallebardiers et archers naturels du pays, ne fût qu'il lui plût avoir quelques hallebardiers allemands, en tel nombre comme ont eu autres princes du sang, gouverneurs de ces pays, et la voulant pour occasion extraordinaire augmenter, se fera par l'avis des états.

XVIII. Que ledit gouverneur et ceux de son conseil, par l'avis des états, ordonneront et commettront le général de l'armée, soit par mer et par terre, amiral ou général de la cavalerie, maréchal-de-camp, colonels et semblables états d'importance.

XIX. Que ne fera levées de gens de guerre, soit de pied ou à cheval extraordinairement, si ce n'est par l'aveu et consentement des états, et ne mettra garnison ès villes, sans

sur ce être ouïes les mêmes villes où les garnisons seroient à mettre, ne fût pour urgente et manifeste nécessité.

XX. Qu'il ne commettra aucun gouverneur de province; même, en tant que possible sera, que le gouverneur soit habitant en icelle province, ou y ait des biens et revenus, ou pour le moins soit agréable, comme dit est.

XXI. Qu'en temps et fait de guerre il administrera toutes choses d'importance par ledit conseil d'état, y appelant celui de guerre, lequel conseil sera formé de gens agréables aux états.

XXII. Que tous les deniers procédant des états s'administreront par la conduite desdits états, et de ceux qu'ils y ordonneront, laissant administrer les domaines des finances du roi, comme jusqu'à présent a été fait, afin de ne rien attenter contre l'autorité de Sa Majesté; et si on trouve qu'il convient autrement, se pourra remontrer tant présentement, comme aux états généraux à assembler, selon la pacification de Gand.

XXIII. Que les états pourront accepter les offres faites des royaumes et provinces voisines en cas de besoin, nommément si on leur fait la guerre, et ce que les états ont déjà accepté ou accepteront, il tiendra bon et le maintiendra.

XXIV. Qu'on procédera contre ceux qui ont pris les armes contre les états et contre la patrie et contre ceux qui ont suivi le parti de don Jean du temps de ces derniers troubles, par voie de justice, sans que le cours ou exécution d'icelle puisse être empêchée ou retardée, afin que dorénavant il n'y ait plus personne qui ose perturber l'état et repos public, excepté ceux qui ont requis de retourner, ou qui pourront vérifier avoir été emmenés avec don Jean contre leur volonté, desquelles excuses la connoissance appartiendra auxdits états généraux.

XXV. Que les châteaux qui ne sont encore démolis, mais consentis à démolir, seront réellement démantelés ou abattus sans aucune contradiction; et quant aux autres châteaux, desquels on pourroit craindre, fût-ce pour asservir ou op-

primer le pays, sera ordonné avec l'avis des états généraux comme de raison.

XXVI. Et généralement ne sera faite aucune recherche des choses passées ès troubles derniers; mais seront compris sous l'oubli général de la pacification de Gand, excepté ceux compris au XXIVe article précédent.

XXVII. Et aura Son Altesse pour agréable et maintiendra comme bien fait, sans y contrevenir en aucune manière, tout ce qui par les états généraux a été fait, ordonné et décrété, depuis que le seigneur don Jean s'est retiré au château de Namur, et suppliera-t-on Sa Majesté que lui plaise faire le même.

XXVIII. Si fera aussi ledit seigneur archiduc tous devoirs vers Sa Majesté Impériale, les électeurs et autres potentats du saint empire, qu'ils procurent tant vers le roi notre souverain seigneur, que par tous autres moyens, la prompte retraite dudit seigneur don Jean d'Autriche et tous autres de sa suite et adhérens, pour la plus grande tranquillité de ces pays, réunion et restitution des places et villes que ledit seigneur don Jean occupe présentement : vu mêmement que faisant ce Pays-Bas avec le comté de Bourgogne un cercle d'empire, iceux sont sous la protection tant de Sadite Majesté Impériale que dudit saint empire.

XXIX. Outre, plus Son Altesse ne prendra autre à son service, pendant qu'il sera au gouvernement général, qui ne soient naturels du pays, excepté ceux que présentement il a amenés avec lui, ou par consentenent des états, s'il veut quelques étrangers pour le service de sa personne, lesquels ne se mêleront, ni ceux qui sont venus avec lui, de chose quelconque qui touche les affaires du pays, provisions d'office, ou autres faits concernant le public ou l'administration de son gouvernement.

XXX. Et en tel cas que ledit seigneur archiduc, après avoir accepté le gouvernement sous les conditions susdites, vînt à violer aucunes d'icelles, les états protestent dès maintenant pour lors que leur sera loisible, après semonce, et qu'il ne

voudra réparer l'infraction, de prendre les armes pour leur légitime tuition et défense, soit contre ledit seigneur archiduc ou autre.

Serment de l'archiduc Mathias.

Moi, Mathias, par la grace de Dieu, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, Styrie, etc. comte d'Absbourg et Tyrol, etc. gouverneur et capitaine général représentant Sa Majesté en ses pays de la Germanie inférieure ou Belge, promets et jure en foi de prince, sur les saints évangiles de Dieu, et devant vous tous présens prélats, et devant tout l'ordre ecclésiastique, devant tous princes et nobles, et magistrats envoyés des provinces et cités (lesquels constituent et réfèrent les états universels desdites régions) et aussi aux autres états ou membres des villes, forteresses, châtellenies, communautés et leurs habitans généraux et particuliers : que jusques à tant que j'aurai la commission et gouvernement sur ces pays, soigneusement et exactement *j'observerai et garderai, et autant qu'il sera en ma puissance, je mettrai peine que tous et particuliers priviléges, coutumes, droits et immunités desdites villes, forteresses, châtellenies, et communautés des Belges tant particuliers que généraux soient observés et gardés. Outre ce, tout ce qui m'a été présenté par écrits, et ce que j'ai approuvé de ma main propre et à Anvers le dix-septième jour du mois de septembre dernier passé, soussigné.* Et de rechef translaté en langue latine, ayant lu le contenu, l'ai soussigné, et sans aucune raison ou prétexte vouloir contrevenir directement ou indirectement. Finalement postposant toutes exceptions et excuses, auxquelles je renonce avec la meilleure et la plus efficace façon que je puis, comme si toutes lesdites exceptions l'une après l'autre ici étoient nombrées, empreintes et insérées.

Ainsi me veuille ce bon Dieu aider et tous ses saints.

Serment du prince d'Orange.

Moi, Guillaume, prince d'Orange, comte de Nassau, etc. Au nom du roi catholique, commis et gouverneur de Brabant,

Hollande, Zélande et de la seigneurie d'Utrecht, promets et jure en foi et en parole de prince, comme lieutenant du sérénissime prince Mathias, archiduc d'Autriche, comme au capitaine, gouverneur au nom du roi catholique général sur l'armée de guerre, de ces pays de l'inférieure Germanie, ou des Belges, ici en votre présence, et devant tout l'ordre ecclésiastique et aussi princes, nobles; finalement devant magistrats députés des provinces et cités, lesquels réfèrent et constituent les états universels, et aux autres états ou membres des autres villes et forteresses, châtellenies et communautés et leurs habitans ensemble et particuliers : que tandis que je serai lieutenant de S. Altesse, exactement et soigneusement je me déchargerai de mon office, et de toute ma puissance *je rendrai peine de faire observer et garder, ensemble tous et particuliers priviléges, coutumes, droits et immunités desdites provinces, villes, forteresses, châtellenies et communautés des Belges, tant particuliers que généraux : outre ce, tout ce qui m'a été exhibé par écrit, et maintenant publiquement lu, et par Son Altesse approuvé et le contenu soussigné et juré*, ni pour aucune raison contrevenir directement ou indirectement. Et finalement postposant toutes exceptions ou excuses, auxquelles je renonce de la meilleure et efficace façon que je puis. Ainsi priant Dieu en mon aide.

Extrait de la réponse faite par le prince d'Orange aux états généraux.

Au reste, comme pour éviter toutes calomnies et médisances des malveillans, mesdits seigneurs des états désirent que ledit seigneur prince fasse quelque démonstration contraire aux accusations d'iceux, afin qu'à un chacun soit notoire que lui et ceux de Hollande et Zélande désirent entièrement observer ce qu'ils ont promis par la pacification de Gand, et qu'à cet effet ils veuillent permettre l'exercice de la religion catholique romaine èsdits pays de Hollande et Zélande à ceux qui le pourront requérir, ledit seigneur prince les prie bien affectueusement et fort instamment qu'ils ne veuillent

autrement croire, sinon qu'il désire entièrement observer et maintenir ladite *pacification de Gand*, *et ne souffrira qu'elle soit de son côté enfreinte ou violée en façon que ce puisse être.*

Mais comme le point de permettre ledit exercice ès pays de Hollande et Zélande, touche principalement les états d'iceux pays, lesquels à ladite pacification de Gand ont contracté qu'en ceci il n'y auroit nulle innovation, au moins jusqu'à l'assemblée générale des états, ledit seigneur prince les prie considérer qu'il ne peut et ne doit sans l'avis, consentement et volonté desdits états de Hollande et Zélande permettre aucune innovation, craignant que, si par aventure, il en arrivoit quelque tumulte ou altération entre le peuple, la faute ne fût attribuée audit seigneur prince.

Et quant à promettre par acte authentique, que lui et ceux de Hollande et Zélande ne souffriront que l'exercice de la religion catholique soit aucunement impugné, ou autre exercice procuré aux autres provinces des Pays-Bas, ledit seigneur prince est content de promettre, et promet par celles tant pour lui que pour lesdits de Hollande et Zélande, que suivant ladite *pacification de Gand ils ne souffriront qu'aucun attentat soit fait contre le repos et paix publics, et particulièrement contre la religion catholique romaine, et l'exercice d'icelle.*

Et comme icelui seigneur prince n'entend d'usurper aucune supériorité par-dessus messieurs les états généraux assemblés à Bruxelles, mais seulement les servir et aider à la direction des affaires tant qu'en lui sera, et tant qu'eux-mêmes le voudront employer; il est aussi content de promettre, comme il promet par cette, que de sa part il laissera l'autorité de mettre l'ordre convenable en ce point selon ladite pacification, à leur libre volonté et arbitre, sans en aucune façon les troubler ni empêcher, ni souffrir qu'ils y soient troublés ni empêchés, *et aidera à châtier tous ceux qui voudroient par actes scandaleux ou attentats publics, en quelque façon que ce fût, perturber ou troubler le commun repos et tranquillité.*

Au reste s'employera en tout ce que l'on trouvera être pour

leur service et pour le bien de la patrie, avec assurance qu'ils le trouveront aussi fidèle patriote, ami et serviteur qu'ils puissent avoir.

Signé, GUILLAUME DE NASSAU.

Tom. II, pag. 75.

Le duc d'Alençon.

Ce prince étoit accompagné aux Pays-Bas et en Angleterre, du célèbre Bodin, auteur de la *République*, que l'on a comparée mal-à-propos à *l'Esprit des lois*, comme si l'un de ces ouvrages étoit une imitation de l'autre. Il est cependant digne d'attention que le premier livre de politique supportable ait été peut-être conçu chez un peuple qui devoit renouveler la politique de l'Europe.

Tom. II, p. 83.

Bref recueil de l'assassinat commis en la personne du très-illustre prince monseigneur le prince d'Orange, comte de Nassau, marquis de la Vere, etc., par Jean Jauregui, Espagnol. (Pièce originale).

Monseigneur le prince d'Orange, après avoir ouï la prédication en l'église le dimanche 18 de mars 1582, se retira en sa maison au lieu où fut le château d'Anvers, accompagné de plusieurs seigneurs et gentilshommes, dont aucuns demeurèrent à dîner avec lui. Peu après il dîna publiquement, comme il souhaitoit, en la grande salle de ladite maison; et lui faisoient compagnie messieurs les comtes de Laval, de Hohenlo, messieurs ses enfans et deux de ses neveux, enfans de monsieur le comte Jean de Nassau, les sieurs de Bonnivet, des Pruneaux et autres gentilshommes. Le dîner se passa en plusieurs divers propos et devis : et entre autres fut parlé des cruautés commises ès-pays de par deçà par les Espagnols. Peu après dîner, ledit seigneur prince marcha vers son antichambre, pour entrer en sa chambre avec lesdits seigneurs et gentilshommes : et en passant leur

montroit une pièce de tapisserie, où étoient représentés des soldats espagnols. A l'instant un jeune homme de basse stature lui tire un coup de pistolet chargé d'une balle seule, et l'atteint au-dessous de l'oreille droite, le perce de part en part, passant la balle par le palais et sortant par la joue sénestre, près la mâchoire de dessus. Ledit seigneur, comme il a dit plusieurs fois, ne savoit ce que c'étoit, et pensoit qu'il y eût quelque ruine d'une partie de la maison : car il ne sentoit point être frappé : toutefois sa vue fut éblouie quelque temps. A l'instant aucuns des seigneurs et gentilshommes, qui étoient plus près de lui pour lors, donnèrent audit jeune homme deux ou trois coups d'épée dedans le corps : et les hallebardiers dudit seigneur prince approchant l'achevèrent à coups de hallebarde. Cependant étant averti ledit seigneur de ce qui étoit avenu, et même le sentant par le feu qui étoit à ses cheveux et oyant le bruit autour de l'assassinateur, s'écria : « ne le tuez point. Je lui pardonne ma mort, » et se tournant vers aucuns seigneurs français, leur disoit : « Oh ! que son Altesse perd un fidèle serviteur ! » et incontinent fut mené en sa chambre, soutenu sous les deux bras : car il pouvoit marcher, et n'étoit point tombé du coup. Le bruit s'épandit bientôt par toute la ville, dont vint un étonnement sur tous pour un cas si soudain et si inopiné, et en telle personne estimée et jugée d'un chacun pour libérateur de la patrie : et même étant mort sur le champ l'assassinateur, chacun jugeoit que la porte étoit fermée à la vérification du fait. Plusieurs propos et divers se semoient, les uns par soupçons accusant les autres, et peu rencontrant la vérité; et donnant le moins à ceux qui en étoient les vrais auteurs. Tellement que si tel fait fût avenu en plusieurs villes, où le peuple a la bride toute lâche, et où ils peuvent courir de quartier en quartier à leur plaisir, y eût eu danger, que grand mal et inconvénient ne fût ensuivi. Mais l'ordre est tel en la ville d'Anvers, et l'obéissance que tous rendent à leurs magistrats, colonels et capitaines, qu'en un instant tous les

bourgeois se rangèrent sous leurs enseignes en leurs quartiers, et les chaînes tendues et corps-de-garde remplis, n'y eut plus moyen à aucun de sortir de sa garde, sinon aux chefs. Monseigneur le duc de Brabant fut aussitôt averti de cet inconvénient : et au commencement on parloit à S. A. de la mort, qui se trouva fort étonné, et se mit à soupirer bien profondément, et se plaindre soi-même pour l'extrême perte qu'il faisoit, répétant souvent, quand le roi son propre père revivroit qu'il ne pourroit être plus marri de sa mort, que de celle dudit S[r] Prince. Mais de l'autre part ne le plaignoit pas moins ledit S[r] Prince, répétant souvent ces mots : « Ha, pauvre prince! ha, pauvre prince! que tu as encore de peines. » Comme la plupart de ses serviteurs qui étoient présens et ceux qui y étoient accourus, au bruit de la nouvelle, s'employoient près de la personne dudit S[r] Prince, son fils le comte Maurice, (nonobstant le deuil qu'il menoit) ne s'éloigna du corps du mort, lequel il faisoit fouiller : et premièrement fut trouvé le pistolet qui lui vola hors du poing; ce qui jugea qu'il n'avoit eu moyen de s'aider d'une dague qui lui fut trouvée nue dedans ses chausses. Monsieur le comte de Hohenlo cependant, de peur d'inconvénient plus grand, s'étant fait suivre par la garde dudit S[r] prince, et plusieurs gentilshommes, se saisit de la porte de la maison pour empêcher de sortir d'icelle, et entrer, sinon gens bien connus. Etant encore fouillé le mort, furent trouvés sur lui aucuns papiers et livrets, et mis entre les mains dudit S[r] comte Maurice, lequel à l'instant trouvant un des serviteurs de M. son père, lui montra ledit papier, disant en pleurant, « voilà ce que le méchant avoit sur lui. » A quoi lui fut répondu : « Monsieur, ne vous déconfortez point, Dieu est puissant de préserver M. votre père, mais gardez bien ces papiers ; car nous sommes dans une peine extrême pour découvrir quelque chose de ce malheureux, autrement nous tomberions en cette ville en une grande peine. » A quoi il répliqua : « Hélas! j'ai si grande peur qu'il n'y ait ici quelqu'autre méchant qui

me les ôte. » Et étoit ce jeune seigneur ému à ainsi parler : d'autant qu'il couroit un bruit dedans la salle, mis en avant par aucun; que ceux qui avoient tué l'assassinateur, étoient de la partie et qu'il s'en falloit assurer; tellement que le danger commençoit à tomber même sur les meilleurs amis dudit S[r] prince et sur ses domestiques, sur les propos dudit jeune comte; ledit serviteur l'enveloppa sous son manteau et lui dit : « Monsieur, venez-vous-en avec moi, et je mettrai vos papiers en sûreté ; » ce qu'il fit; le menant au poêle de la maison, et donnant lesdits papiers en sûre garde, reconnut que tout étoit écrit en espagnol; pourtant il dit au comte : « Monsieur, il n'y a point de danger pour vous ; retournez et faites chercher diligemment ; quant à moi, je vais près de monsieur. » Ce qui fut fait. Et lors ledit serviteur commença à assurer un chacun que c'étoit le fait d'un Espagnol, et qu'on laissât les soupçons qu'on avoit. Et peu après retourna ledit jeune comte, qui apporta le reste des papiers, quelques croix et *agnus Dei,* avec une chandelle de cire verte, deux pièces de peau, ressemblantes à celle de lièvre : qui donna à plusieurs occasion de dire qu'il avoit sur lui des crapauds et des enchantemens. Ledit serviteur se mit à lire ces premiers papiers, qu'il trouva être partie prières, partie vœux, et puis rompit la couverture d'un paquet de lettres, et trouva qu'elles étoient écrites en espagnol, par un Espagnol à un Espagnol, de quoi il fit assurer à un chacun : mais il ne voulut seul ouvrir le reste. Et peu après arriva le sieur de Sainte-Aldegonde, qui avoit déjà fait un voyage vers S. A., lequel en arrivant dit audit serviteur : « il nous faut prendre conseil de ce qui est à faire ; car il y a un grand trouble en la ville. » Sur quoi lui fut répondu : « Monsieur, s'il vous plaît que nous nous retirions pour en communiquer, je pense que vous trouverez le conseil prêt. » Et lors se retirèrent à part, à cause de la presse qui les environnoit, et ouvrit le reste du paquet ledit sieur : où furent trouvées deux lettres de change, l'une de deux mille écus, l'autre de huit

cent septante-sept, avec des lettres d'avis, le tout en Espagnol, et par Espagnols : les livres étoient des heures, un catéchisme de jésuite et des tablettes écrites d'un bout à l'autre. Lors ayant loué Dieu, qu'il avoit donné telle ouverture, ledit sieur de Sainte-Aldegonde résolut qu'il iroit droit à la maison de ville ; et en passant par les corps-de-garde assureroit que c'étoit fait d'Espagne, et qu'il y avoit espérance de le vérifier, et porteroit avec lui les tablettes et la meilleure partie des écrits; l'autre iroit près de S. A. avec l'autre partie pour l'avertir, et ne bouger près de sa personne. Ce qui fut fait. Et en passant, alla ledit S[r] de Sainte-Aldegonde par le logis de S. A. et lui montra lesdits papiers. Cependant on fit le premier appareil, et fut couché ledit S[r] prince en son lit, et lors commencèrent ceux qui étoient près de lui, et plus le connoissant d'avoir quelqu'étincelle d'espoir : d'autant qu'il avoit la vue et la parole bonne, et sur-tout l'entendement et le jugement bien certains; et, lui étant défendu de parler beaucoup, qu'il écrivoit ferme et bien courant. Sur ces entrefaites arriva un des capitaines de la ville, nommé Lion-Petit, s'enquérant de la vie ou de la mort. Et comme il fut prié par ledit serviteur qu'il laissât en repos pour cette heure ledit S[r] prince, et qu'il y avoit espérance de guérison, il répondit que jamais le peuple n'auroit contentement, s'il ne les assuroit l'avoir vu. Pourtant fut fait entrer. Et après quelques propos et demandant audit S[r] prince ce qui lui plairoit commander : il lui dit : « Recommandez-moi bien au peuple, et lui dites, qu'il ne fasse point de trouble; et puisqu'il plaît à Dieu de me retirer à soi, qu'il obéisse et serve fidèlement ce prince, parce je n'en connois point en la terre de meilleur et qui lui soit plus propre. » S. A. ayant vu les lettres de change et autres papiers qui lui avoient été apportés, commanda au S[r] Martini, greffier, qui étoit lors près de sa personne, de les porter au magistrat de la ville, d'examiner ceux à qui les lettres de change s'adressoient; cependant ayant fait venir le conseil d'état,

il dépêcha une commission adressant aux états généraux, conseil d'état, magistrat de la ville, colonels, capitaines et doyens de métiers de faire le procès en toute diligence, commandant sur peine de la vie à tous, de déclarer ce qu'ils connoissoient de l'assassinateur.

Mais cependant le magistrat, lequel avoit déjà commencé le procès et découvert par lesdits papiers et tablettes, que l'assassinateur étoit de la maison d'un Espagnol nommé Gaspard d'Annastro, ordonna que tous ceux qui seroient en ladite maison fussent faits prisonniers. Ce qui fut exécuté, mais on trouva que ledit Annastro étoit parti le mardi auparavant et qu'il avoit pris le chemin de Bruges, et dès-lors furent avertis les colonels et capitaines par le magistrat, et tous les habitans par leurs chefs, que toute cette trame avoit été ourdie par les Espagnols. Et pourtant se commença toute la ville à appaiser, se tenant néanmoins en armes pour donner main-forte à la justice. A l'examen premier d'Antonio Venero ne se pouvoit pas découvrir grand'chose, sinon qu'on reconnoissoit la personne de l'assassinateur; mais parce qu'il confessa avoir été le jour même célébrée en cachette la messe en la maison dudit Annastro, fut pris à tout événement et par soupçon Antoine Timmerman, de l'ordre des jacobins, et néanmoins fut ordonné que le corps de l'assassinateur seroit porté sur un échafaud par la ville, pour le montrer au peuple, afin de le reconnoître. Ce qui fut fait. Mais dès qu'il fut vu sur le grand marché, il fut reconnu d'un chacun être Jean Jauregui, Espagnol, serviteur de Gaspard Annastro, et même que ledit Venero, (le voyant mort) le reconnut. Le lendemain, 19 dudit mois, comme on faisoit diligente garde à toutes les portes de la ville d'Anvers, au matin arriva le courrier de Bruges, lequel, ayant montré ses lettres aux gardes de la porte de la Rivière, furent trouvées lettres dudit Annastro adressées à Venero qui furent portées à S. A. et au magistrat de la ville; et fut par ledit magistrat ordonné ce jour même, que le corps de l'assassinateur seroit mis en quatre quartiers, la tête fichée sur le boulevard qui regarde le Kil, et les quartiers sur

quatre portes principales, ce qui fut exécuté. Le lendemain, S. A. et le conseil-d'état, ordonnèrent que par toutes les églises se feroient prières à Dieu extraordinairement pour la santé dudit Sr prince ; et par l'ordonnance du magistrat de la ville, fut publié, à son de trompe par toute la ville le jour de jeûne, et prières publiques au mercredi ensuivant, 21 du mois, et commandement de chômer la journée, pour vaquer à jeûne et oraisons. Les lettres d'Annastro furent communiquées à Venero; lequel, par icelles se voyant confus et convaincu, et étant admonesté par un des colonels et autres, comme appert par sa confession, demanda papier et encre, et écrivit et signa de sa main propre la seconde confession. Ledit Sr Prince, pensant approcher l'heure de son trépas, dépêcha le Sr de Sainte-Aldegonde avec lettres adressantes aux états-généraux, par lesquelles il leur recommandoit, comme pour dernier conseil, de persister en l'obéissance de S. A., leur déclarant, qu'il le jugeoit être le seul prince qui leur fût le plus propre; suivant quoi lesdits Srs envoyèrent leurs députés vers S. A., pour l'avertir de leur fidèle affection. Le mercredi ensuivant, se célébra le jeûne avec les prières extraordinaires, et se fit avec une telle multitude et affluence de peuple en toutes les églises des deux langues, qu'il n'y a mémoire d'homme d'avoir vu un si grand peuple ès églises d'Anvers, ni jamais tant de larmes répandues. Toutefois, parce que les médecins et chirurgiens commençoient à avoir quelqu'espérance de la convalescence dudit Sr Prince, la prière fut en partie accompagnée d'actions de graces de ce bon commencement, avec humbles supplications qu'il plût à Dieu parachever la guérison. L'état de la personne dudit Sr Prince, alloit pour lors en amendant, et étoit visité tous les jours fort soigneusement par S. A., qui en montroit porter et en portoit un très-grand soin, comme faisoit ledit Sr Prince d'icelle, à toutes occasions recommandant son service. Et le magistrat d'autre part étoit diligent à poursuivre le procès des criminels, tellement qu'enfin ils parvinrent jusqu'à la vérification du fait entier, comme il apperra par les dépositions desdits crimi-

nels; mais lédit Sr Prince ayant entendu qu'on vouloit procéder à donner sentence définitive, donna charge par écrit audit Sr de Sainte-Aldegonde, de prier le magistrat qu'on les châtiât de la mort la plus douce que faire se pourroit. Ce qui fut fait; car par sentence du magistrat, le mercredi 28 dudit mois, furent mis à l'attache sur un échafaud, devant la maison de ville, au milieu du grand marché, et par l'exécuteur de justice, étranglés au garot, leurs corps mis en quartiers et pendus sur les principales portes de la ville, leurs têtes mises sur deux des grands boulevards, qui faisoient par ci-devant partie du château. Antoine Timmerman, Jacobin, exhiba le jour même une confession seconde, par laquelle il confessoit d'avoir été d'avis que ledit Jauregui pouvoit en saine conscience exécuter ladite entreprise, mais qu'à présent, étant mieux instruit par les bonnes admonitions qui lui avoient été faites, il reconnoissoit avoir failli, et prioit Messieurs de la justice, de ne point oublier sa dite protestation, si on mettoit en évidence publique ce procès.

Peu de jours après ladite exécution, furent envoyées à S. A., lettres de plusieurs endroits, écrites par le prince de Parme, aux villes, par lesquelles il les vouloit induire de se retirer de son obéissance, se fondant sur la mort dudit Sr Prince, lesdites villes suppliant S. A. d'avoir conseil. Icelles villes étoient Bruxelles, Gand, Bruges, Malines, Ypres, Audenarde, Dunkerque et plusieurs autres, et finalement la ville même d'Anvers reçut semblables lettres. Aussi furent envoyées en la ville de Gand, lettres d'Annastro, tendantes à même fin que contient la déposition de Venero, et par-tout où il avoit quelques accès, il écrivit. Toutes lesdites lettres, tant du prince de Parme que d'Annastro, étant fondées sur l'assurance qu'ils pensoient avoir de la mort dudit Sr Prince, lequel, Dieu néanmoins a préservé jusqu'à présent, et le préservera, s'il lui plaît par sa grace.

T. II, pag. 97.

Apologie de Guillaume de Nassau.

Cette pièce n'est pas commune, quoique Bor l'ait insérée (en flamand) dans ses ouvrages historiques, et qu'elle se trouve en entier dans le *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange*, de Joseph de la Pise (1), ainsi que dans la première partie du cinquième volume du *Corps universel diplomatique du droit des gens* (2). Nous nous sommes servis des éditions originales données à Delft en français et en flamand (1581, in 4°), et qui sont très-rares; nous l'avons de plus comparée avec celles de Leyden et d'Anvers, ville où l'*apologie* parut aussi en latin dans la même année (3).

Quelques personnes ont cru que l'auteur de cette espèce de plaidoyer étoit Hubert Languet; mais on l'attribue communément, avec Grotius, à un autre Français, nommé Pierre de Villiers (4).

L'illustre de Thou et la plupart des historiens blâment l'acrimonie et le ton acerbe de l'*Apologie* de Guillaume (5), mais celui-ci ne faisoit qu'user du droit de la défense naturelle. Philippe, et Montesquieu l'a observé, avoit renversé toutes les idées d'honneur, de morale et de religion (6), en mettant le poignard aux mains des assassins.

«La réponse de Guillaume, dit Voltaire (7), est un des plus

(1) Pp. 468-515 de l'édition de La Haye, 1639. La prétendue édition de 1641 est la même que celle-ci. On les a confrontées : il n'y a que le titre qui soit différent.

(2) Depuis la page 384 jusqu'à la page 406.

(3) *Lenglet Dufresnoy*. Méthode pour étudier l'histoire, éd. de 1772, tom. XIII, p. 299.

(4) *Grotius*, lib. III. Belg. ann.

De Réal. La science du gouvernement, tom. VIII, p. 540.

(5) *Hist.* lib. LXXI. §. 18. ed. Lond. fol. tom. III. p. 795.

(6) *Esprit des lois*, liv. XXIX, ch. 16.

(7) *Essai sur les mœurs*, etc., ch. 164.

beaux monumens de l'histoire. De sujet qu'il avoit été de Philippe, il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale, non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche; un stadthouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à Philippe, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n'attend sa sûreté que de son épée. »

Quoique ce ne soit point ici un factum en faveur de l'insurrection qu'on a appelée depuis *le plus saint des devoirs*, on remarque dans cet écrit des principes d'une hardiesse extrême pour le temps, et des idées très-saines sur la répartition des pouvoirs. Peut-être seroit-on tenté d'y désirer un peu plus de noblesse dans la forme, mais j'avoue que je préfère cette simplicité à l'emphase burlesque de nos *manifestes* modernes. Nous composons une génération sérieuse; c'est mal comprendre l'esprit du siècle que de chercher à l'amuser avec des facéties politiques : celles-ci ne réussissent pas plus aujourd'hui que les autres.

L'*Apologie*, considérée simplement comme monument historique, renferme aussi des détails précieux. C'est là qu'on apprend par quel moyen Guillaume, envoyé en ambassade en France, connut du roi Henri II les projets de l'Espagne touchant l'inquisition. V. Vander Vynckt, tom. I., p. 181, et Schiller, pag. 121, note.

T. II, p. 103.

BALTHASAR GÉRARD.

On avoit célébré à Rome le martyre de Jauregui; on essaya d'associer aussi le ciel au crime de l'infame Gérard. Les curieux conservent un livret dont nous ne connoissons que la 2e édition, sous ce titre :

In honorem inclyti heroïs Balthasaris Gerardi, *tyrannidis Auraicæ fortissimi vindicis carmen : quo et Guillelmi Nassavii*

principis auraici cædes et percussoris tormenta, copiosiùs in hâc secundâ editione quàm in primâ fuerant descripta, enarrantur : auctore T. G. A. V. J. Lovanii, apud Joannem Meursium, 1589, in-8°, pp. 46.

Ce livret est imprimé avec l'approbation de H. Cuykius, censeur apostolique et royal.

« Philippe, dit Voltaire, fut très-content de l'assassinat ; il récompensa la famille de Gérard ; il lui accorda des lettres de noblesse, pareilles à celles que Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre anoblissoit. Les descendans d'une sœur de l'assassin jouirent tous de ce singulier privilége, jusqu'au temps où Louis XIV s'empara de la Franche-Comté. Alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, et dont même les descendans des frères de Jeanne d'Arc avoient été privés. On mit à la taille la famille de Gérard : elle osa présenter ses lettres de noblesse à M. de Vanolles, intendant de la province ; il les foula aux pieds : le crime cessa d'être honoré, et la famille resta roturière (1). »

Cette même famille, à ce qu'on nous a assuré, jalouse de sa honteuse illustration, n'a point rougi de réclamer sa noblesse auprès du neveu couronné de Guillaume le *Taciturne* ; on ajoute que le prince n'a pas cru pouvoir mieux venger l'ombre du grand homme, qu'en accordant aux Gérard ce qu'ils demandoient.

T. II, p. 111.

Leicester.

« Au déclin de sa fortune, il demanda la commission des Pays-Bas ; mais à peine y étoit-il, qu'il l'envisagea comme un exil honorable ; il trancha du vice-roi ; *il avoit apporté parmi ces gens simples et accablés de misère toute sa fierté, son luxe et ses parfums*. Cette dernière phrase est singulièrement remarquable par son énergie et son tour concis. Ce n'est pas la seule expression heureuse qu'on trouve dans

(1) Essai sur les mœurs, etc., chap. 164.

Vander Vynckt, qui, au milieu d'une foule d'incorrections, de redites et de trivialités, prouve qu'il avoit le sentiment d'un bon style.

Pour bien connoître Leicester, il faut lire le roman historique de *Kenilworth*, où la cour d'Elisabeth est représentée avec une vérité admirable. Il est peu d'histoires qui saisissent aussi bien la physionomie d'un siècle; il n'en est pas qui la placent dans une attitude plus dramatique. Les Belges sauront gré à Walter Scot d'avoir immortalisé, en passant, la blanchisseuse d'Erasme.

T. II, p. 171.

La flotte invincible.

C'est sur-tout ce qui peint les hommes qu'il faut observer dans l'histoire. Schiller, dans sa tragédie de *Don Carlos*, n'a pas oublié de s'emparer du trait indiqué par Vander Vynckt, et de donner à Philippe cette dissimulation profonde, cet art de se contenir et d'étouffer ses sentimens au-dedans de soi-même, *sans qu'aucun parvienne à la peau.*

Philippe reçoit les hommages de ses courtisans : tout-à-coup il aperçoit parmi eux le duc de Medina Sidonia et s'écrie :

Sieh da! mein admiral!

MEDINA SIDONIA.

Das, Grosser könig,
Ist alles, was ich von der Span'schen Jugend
Und der Amada Wiederbringe.

KONIG.

Gott
Ist über mir... Ich habe gegen menschen,
Nicht gegen sturm und klippen sie gesendet...
Send mir willkommen in Madrid.

(*Eer reicht ihm hand zum kusse.*)

Und dank
Das ihr in euch mir einen ward gen diener,
Erhalten habt!... Für diesen nieme granden,
Erkenn! ich ihn, will ich erkannt ihn wissen (1).

(1) *Don Karlos.* Act. III, sc. 7, p. 147. Carlsruhe, 1818.

« Que vois-je? mon amiral!

MEDINA SIDONIA. (*Il s'approche tremblant et se prosterne devant le roi en baissant la tête.*)

« Voici, grand roi tout ce que je vous rapporte de l'Ar-
« mada et de la jeunesse espagnole.

LE ROI, *après un long silence.*

« Dieu est au-dessus de moi... Je l'ai envoyé contre les
» hommes et non contre les tempêtes et les écueils. Soyez
» le bien venu à Madrid. (*Il lui donne sa main à baiser.*)
» Je vous remercie de m'avoir conservé un digne serviteur.
» Je le reconnois pour tel, messieurs, et j'entends qu'on
» le reconnoisse ainsi. »

Voy. aussi la belle ode du même poëte sur l'*armada invincible.*

T. II, p. 304.

Antonio Perez.

M. Llorente, dans son intéressante histoire de l'inquisition, raconte les persécutions essuyées par ce ministre. Philippe n'en est pas moins loué par celui-ci dans un petit ouvrage MS., dont la *bibliothèque espagnole* ne dit rien (1), et qui porte ce titre : « *Vida interior de Ph.^e seg. escripta por el celebre espanol Antonio Perez, secretario que fue de S. M.*; » ouvrage connu en Espagne, où l'inquisition le recherchoit soigneusement; il fut acheté en 1816 à la vente des livres de feu M. Ch. de la Serna Santander, qui le tenoit de son oncle Don Santander y San Juan, bibliothécaire du roi à Madrid. Ce MS. d'une belle écriture et contenant 180 pag. petit in-4°, fait partie de la belle bibliothèque de M. Van Hulthem.

T. III, p. 40.

Barnevelt.

Vondel, le coryphée du parnasse batave, a vengé la mémoire de ce grand citoyen dans une tragédie allégorique intitulée

(1) NICOLAUS ANTONIUS *Bibl. Hisp.* Romæ, 1672, T. I, p. 118.

Palamèdes, qui, quoique dénuée de conduite théâtrale comme la plupart des pièces de l'auteur, étincèle de sentimens élevés et de beautés poétiques. Cette tragédie, avec tous ses défauts, ne cessera point de se faire lire, tandis qu'on connoît à peine l'existence du *Barnevelt* de Lemière, dont cependant on a retenu deux vers. Le fils du pensionnaire, pour engager son père à prévenir son supplice par une mort volontaire, lui dit :

Caton se la donna.

Barnevelt,

Socrate l'attendit.

L'épouse de Barnevelt vient demander au stadthouder la grace de son fils ; Maurice lui dit :

M'avez-vous demandé celle de votre époux ?

Elle répond :

Il étoit innocent.

Cette tragédie devoit être donnée en 1766, mais l'ambassadeur de Hollande fit des représentations qui empêchèrent la pièce d'être jouée. Barnevelt a aussi un rôle dans le *Guillaume* de M. Alvin.

Si l'on nous demande pourquoi, à propos d'histoire, nous citons des tragédies, c'est que nous formons le vœu que nos grandes époques historiques soient consacrées au théâtre, où les gens instruits achèvent leur éducation, et où ceux qui qui n'ont rien appris viennent s'instruire. C'est là que les idées de patrie, de dévouement, de générosité s'adressent au peuple avec puissance. C'est là qu'elles enflamment des hommes qui ne lisent ni n'entendent aucun livre. Peut-être cette idée mérite-t-elle la méditation de ceux qui, par leurs fonctions, sont chargés de diriger l'esprit public.

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

Errata.

Tome I.

Pag. xvj, note, §. VI, 1788, *lisez* 1758.

— xxx, n. 3, lig. 7, De Vellens, *lisez* De Wellens.

— 161, lig. 18, tie, *lisez* partie.

— 239, lig. dern., pressenti, *lisez* ressenti.

— 266, lig. 2, Hessele, *lisez* Hessels.

Tome II.

Pag. 302, lig. 9, Filippe, *lisez* Felipe.